BIBLIOTHÈQUE
EVECHÉ
JOLIETTE

BIBLIOTHÈQUE
ÉVÊCHÉ
JOLIETTE

0 g II 6

TRAITÉ

DE

LÉGISLATION.

—

TOME III.

PARIS. — IMPRIMERIE DE FÉLIX LOCQUIN,
16, rue Notre-Dame-des-Victoires.

TRAITÉ

DE

LÉGISLATION

OU

EXPOSITION

DES LOIS GÉNÉRALES

SUIVANT LESQUELLES LES PEUPLES PROSPÈRENT, DÉPÉRISSENT,
OU RESTENT STATIONNAIRES;

PAR CHARLES COMTE,

MEMBRE DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS ET DE L'INSTITUT,
SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES,
PROFESSEUR HONORAIRE DE DROIT A L'ACADÉMIE DE LAUSANNE,
AVOCAT A LA COUR ROYALE DE PARIS.

E pur si muove!

DEUXIÈME ÉDITION,
REVUE ET CORRIGÉE.

TOME TROISIÈME.

Universitas Ottaviensis
BIBLIOTHECA
Facultas Juris Civilis

PARIS

CHAMEROT, LIBRAIRE, 13, QUAI DES AUGUSTINS. | DUCOLLET, LIBRAIRE, 15, QUAI DES AUGUSTINS.

M DCCC XXXV.

21512

JC
229
.C6
1885
v.3

TRAITÉ

DE

LÉGISLATION.

SUITE

DU LIVRE TROISIÈME.

—

CHAPITRE XXXIV.

Des rapports observés entre les moyens d'existence et l'état social des peuples d'espèce caucasienne du sud-est de l'Asie.

En comparant les peuples d'espèce mongole qui habitent les contrées les plus élevées ou les plus froides de l'Asie, aux peuples de même espèce qui habitent les contrées tempérées ou chaudes, nous n'avons trouvé chez les premiers ni plus d'intelligence, ni plus d'activité, ni plus d'industrie, ni plus de vertus que chez les se-

conds. Nous avons vu, au contraire, que, suivant le rapport des voyageurs, les peuples des pays chauds ou tempérés sont moins vicieux, moins esclaves et moins barbares que les peuples des pays froids. On peut conclure de là, sans doute, que l'influence des climats sur les peuples de race mongole n'est pas telle que de savans philosophes l'ont pensé; mais les faits relatifs aux peuples de cette espèce, pourraient ne rien prouver pour des peuples d'une espèce différente. Si plusieurs personnes ont pensé que la chaleur des tropiques produisait sur les hommes d'espèce caucasienne des effets qu'elle ne produit pas sur les hommes d'espèce éthiopienne, et si elles se sont même fondées sur cela pour justifier la traite et l'esclavage, ne pourrait-on pas dire aussi que la chaleur du climat produit sur les peuples d'espèce caucasienne des effets contraires à ceux qu'elle produit sur les peuples d'espèce mongole? On pourrait même, pour établir ce système, se fonder sur les faits précédemment rapportés relativement aux Européens établis au sud de l'Asie; là, nous avons vu, en effet, les peuples d'origine européenne perdre toute leur activité et la plupart de leurs qualités morales, à côté des actifs et honnêtes Chinois.

Les Arabes appartiennent à la même espèce que nous, et ils vivent sous un climat que nous pouvons dire brûlant, si nous le comparons à celui sous lequel vivent les peuples du nord de l'Europe. Plusieurs circonstances concourent à

rendre très-chaud le climat de l'Arabie : la latitude sous laquelle ce pays est situé, le peu d'élévation à laquelle il est placé au-dessus du niveau de la mer, un sol presque entièrement privé d'eau et dépouillé d'arbres, et surtout la position qu'il occupe entre les parties les plus ardentes de l'Asie et de l'Afrique. Si la chaleur du climat produit les effets physiques et moraux qu'on lui attribue, dans aucun pays ces effets ne doivent se montrer d'une manière plus évidente que chez les Arabes.

Les Perses, les Indous, les Chinois, ont plusieurs fois passé sous le joug des conquérans, et leurs mœurs se sont plus ou moins altérées; les mœurs des Européens qui se sont établis dans les îles du sud de l'Asie, ont également été modifiées par l'esprit de conquête et par l'asservissement et les mœurs des indigènes; mais les Arabes qui ne sont pas sortis de leur pays, ne se sont jamais mêlés à d'autres peuples; jamais jusqu'à ces derniers temps les Bédouins n'ont été subjugués ; les voyageurs qui, les derniers, les ont visités, les ont trouvés tels que furent leurs ancêtres dans les temps les plus reculés; rien, chez eux, n'avait troublé l'influence des lieux et du climat; ils avaient les mêmes usages, les mêmes mœurs, le même langage, les mêmes préjugés qui existaient il y a près de trois mille ans (1).

(1) Savary tome III, lettre II, p. 31, 33 et 37. — Volney, tome I, ch, XXIII, p. 338 et 339. — Niebuhr, Description de l'Arabie, p. 327 et 329. — Bruce, tome II, liv. I, ch. VI.

Pour juger des mœurs des peuples arabes, il faut diviser ces peuples en trois classes, et les considérer séparément : ceux qui se sont adonnés à la culture et qui, étant voisins de l'empire des Turcs, ont été jadis asservis par eux ; ceux qui sont restés errans dans les déserts et qui n'ont jamais abandonné la vie pastorale ; et ceux qui ont adopté la vie agricole, et qui habitent au centre et à l'extrémité australe de l'Arabie (1).

Les premiers, qui possèdent une partie du sol de l'Afrique et qui depuis long-temps sont soumis au gouvernement turc, ont pris les mœurs de tous les peuples asservis à la puissance ottomane. Ils ont perdu, dit Savary, la bonne foi et la droiture qui caractérisent leur nation ; ils ont pris tous les vices qui sont propres aux esclaves (2). Ce n'est pas d'eux qu'il est ici question : je ferai connaître leurs mœurs en parlant des peuples qui habitent la partie septentrionale de l'Afrique.

Les Bédouins se divisent en plusieurs tribus, et chaque tribu se compose de deux classes de personnes : les unes sont nobles, les autres ne le sont point. Les premières se désignent toutes

(1) Les Turcs avaient déjà pénétré dans les provinces les plus riches de l'Arabie ; mais le pacha d'Égypte, Mohammed-Aly, vient de soumettre à l'empire du sultan l'Arabie tout entière. Félix Mengin, Histoire de l'Egypte sous Mohammed-Aly.

(2) Savary, Lettres sur l'Egypte, tome III, lettre II, p. 22 et 23.

sous le nom schecks ; ce ne sont, à proprement parler, que des chefs dont les familles se sont extrêmement multipliées. La noblesse arabe est héréditaire, et ne peut se transmettre autrement que par le sang : les califes eux-mêmes n'ont jamais eu la puissance de transformer en scheck un homme né dans les rangs inférieurs (1).

Chaque scheck est le gouverneur de sa famille et de ses domestiques ; s'il se juge trop faible, il s'unit à d'autres schecks, et ils nomment entre eux un chef commun qui dirige la tribu. Ce chef est toujours pris dans la même famille, dont tous les membres sont également éligibles, à quelque degré qu'ils soient les uns des autres. Les chefs des tribus se réunissent à leur tour pour nommer un chef général : c'est le grand scheck, ou scheck des schecks (2). Ce chef général est également pris dans la même famille ; mais comme les familles se composent d'un grand nombre de membres, les électeurs ont beaucoup de latitude dans les élections (3). Les schecks sont tellement nombreux, et exercent une telle influence, qu'ils

(1) Niebuhr, Voyage en Arabie, tome II, section XXV, ch. V, p. 219. — Description de l'Arabie, p. 9.

(2) Niebuhr, Voyage en Arabie, sect. XXIV, ch. II, p. 175 et 179. — Description de l'Arabie, p. 328 et 329.

(3) Le chef qui gouvernait les tribus arabes au temps où Niebuhr les visita, comptait dans sa famille cent cinquante individus ayant tous le titre de scheck. Description de l'Arabie, p. 334.

paraissent former exclusivement la nation (3).

Suivant Volney, le gouvernement de cette société est tout à la fois républicain, aristocratique et même despotique, sans être décidément aucun de ces états : il est républicain, puisque le peuple influe sur toutes les affaires, et que rien ne se fait sans le consentement de la majorité ; il est aristocratique, puisque la famille des schecks a quelques-unes des prérogatives que la force donne partout ; enfin, il est despotique, puisque le scheck principal a un pouvoir indéfini et presque absolu (2).

Dans chaque tribu, l'autorité du chef est limitée par les mœurs ou les coutumes, par l'usage des élections, et surtout par la faculté qu'a chaque scheck d'abandonner avec sa famille la tribu à laquelle il est lié, et d'aller se joindre à une tribu différente. Cette faculté suffit quelquefois pour réduire à une extrême faiblesse ou même pour dissoudre entièrement une tribu puissante dont le chef a mécontenté les membres, et pour élever à une grande puissance une tribu faible dont le chef se conduit avec sagesse et modération. Il résulte de là que, dans chaque tribu, le scheck qui commande est plutôt le compagnon que le supérieur des schecks qui l'ont élu ; que les chefs des tribus se considèrent

(1) Niebuhr, Voyage en Arabie, tome II, sect. XXIV, ch. I, p. 170 et 171.

(2) Volney, Voyage en Syrie et en Egypte, t. I, ch. XXIII, p. 367 et 368.

comme les égaux du grand scheck, et que tous sont également animés d'un esprit de liberté et d'indépendance. On ne paie au grand scheck qu'une contribution très-légère; souvent même on ne lui paie rien (1).

Les nobles arabes sont pasteurs et militaires, et ils ne dédaignent aucune fonction domestique : tel scheck qui commande à cinq cents chevaux, selle et bride lui-même le sien; il lui donne l'orge et la paille hachée. Dans sa tente, c'est sa femme qui fait le café, qui bat la pâte, qui fait cuire la viande; ses filles et ses parentes lavent le linge, et vont, la cruche sur la tête et le voile sur le visage, puiser l'eau à la fontaine. C'est précisément, dit Volney, l'état dépeint par Homère, et par la Genèse dans l'histoire d'Abraham; mais il faut avouer qu'on a de la peine à s'en faire une juste idée, quand on ne l'a pas vu de ses propres yeux (2). On verra, dans le livre suivant, les causes de cette invariabilité de mœurs.

Les femmes ne sont esclaves dans aucune partie de l'Arabie, à moins qu'elles ne soient achetées de nations étrangères, et même, dans ce cas, elles sont traitées avec beaucoup de douceur. La polygamie n'y est pas cependant hors d'usage; mais elle y est très-rarement pratiquée,

(1) Niebuhr, Voyage en Arabie, tome II, sect. XVI, ch. IV, et sect. XXIV, ch. II, p. 18, 19 et 175.

(2) Volney, Voyage en Syrie et en Egypte, t. I, ch. XXIII, p. 371.

et seulement par quelques riches voluptueux (1). Les personnes les plus pauvres qui ont des filles d'une grande beauté, les donnent quelquefois à des hommes riches, pour recevoir d'eux des présens considérables; mais les hommes qui possèdent quelque fortune assurent au contraire une dot aux leurs (2). Les femmes, en se mariant, conservent souvent l'administration de leurs biens; si elles sont riches, elles tiennent quelquefois, par ce moyen, leurs maris sous leur dépendance. Un mari peut répudier sa femme; mais il ne le peut pas sans se déshonorer, à moins qu'il n'en ait de justes causes; il est très-rare que les hommes fassent usage de cette faculté. De son côté, une femme peut répudier son mari, si elle a des raisons de se plaindre de lui (3). Les femmes occupent la partie écartée de la maison; mais leurs appartemens sont plus ornés et plus recherchés que ceux des hommes. Elles ont paru à Niebuhr aussi libres et aussi heureuses que peuvent l'être les Européennes, et il n'a pas jugé que leurs mœurs fussent moins pures (4).

Les Arabes achètent des esclaves des nations étrangères; mais le sort de ces esclaves n'est pas différent de celui des domestiques chez les autres

(1) Niebuhr, Voyage en Arabie, tome II, sect. XXVI, ch. I, p. 227 et 228.

(2) *Ibid.*, p. 228 et 229.

(3) Niebuhr, Voyage en Arabie, t. II, p. 228 229 et 330.

(4) *Ibid.* p. 227 et 236. — Description de l'Arabie, p. 31 et 32.

nations; souvent même il est préférable, puisque ceux qui montrent de l'intelligence sont traités et élevés comme les enfans de la famille (1). Les Bédouins qui ont subjugué des Arabes cultivateurs les ont soumis à un tribut : très-pauvres eux-mêmes, ils ne laissent pas à ceux qu'ils ont vaincus le moyen de s'enrichir; mais il ne les traitent pas non plus en esclaves. Les paysans arabes assujettis aux schecks ne sont pas serfs de la glèbe comme les paysans russes ; s'ils trouvent leurs maîtres trop exigeans, ils ont la liberté de se retirer dans le lieu qu'ils jugent convenable, et d'adopter un autre genre d'industrie (2).

Les schecks qui sont restés indépendans, sont très-fiers de leur naissance : l'orgueil de famille est chez eux très-exalté, surtout parmi ceux dont la famille a toujours fourni des chefs à leur tribu. Cet orgueil ne se manifeste toutefois qu'à l'égard des Arabes qui n'ont pas su défendre leur indépendance; à leurs yeux, tout homme tributaire, cultivateur ou autre, est un homme avili, avec lequel ils ne voudraient pas s'allier (3). Dans les relations que les personnes de la même tribu ont les unes avec les autres, il règne, dit Volney,

(1) Niebuhr. Voyage en Arabie, tome II, sect. XXVII, ch. II, p. 279.

(2) Niebuhr, Description de l'Arabie, p. 334. — Voyage en Arabie, tome II, sect. XXIV, chap. I, II et III, p. 170, 171, 176 et 182.

(3) Niebuhr, Description de l'Arabie, p. 14 et 15. — Voy. en Arabie, tome II, sect. XXV, ch. V, p. 217, 218 et 219.

une bonne foi, un désintéressement, une générosité qui feraient honneur aux hommes les plus civilisés (1).

Les Bédouins paraissent n'avoir jamais établi de magistrats pour la répression des injures individuelles ; chacun est donc obligé de pourvoir à sa propre sûreté et à celle des membres de sa famille. Il est résulté de là, chez les nobles, une délicatesse excessive sur le point d'honneur, et un esprit de vengeance qu'on porte toujours à l'excès. Le meurtre est généralement puni par la mort du meurtrier ou de quelqu'un des principaux membres de sa famille; c'est au plus proche parent du mort qu'est dévolu le droit de le venger. Dans quelques tribus, les parens du défunt acceptent quelquefois une compensation en argent ; dans d'autres, toute compensation est considérée comme honteuse. Cet esprit de vengeance se transmet souvent de père en fils, et ne finit que par l'extinction de l'une des deux familles. Il est le même chez les peuples cultivateurs que chez les pasteurs (2).

Les Bédouins ont deux espèces de propriétés : ils ont leur troupeaux, leurs tentes, leurs meubles; ce sont les propriétés privées; ils ont de plus des pâturages, qui sont la propriété com-

(1) Niebuhr, Voyage en Arabie, tome II, sect. XXV, ch. IV, p. 210, 211 et suivantes. — Description de l'Arabie, p. 26 et 27. — Volney, tome I, ch. XXIII, p. 362 et 363.

(2) Volney, Voyage en Syrie et en Egypte, t. I, ch. VI et XXIII, p. 71, 361, 362 et 378.

mune de chaque tribu. Quoique nomades, les Arabes ne sont pas étrangers à la propriété des terres : les pâturages ne sont pas divisés par individus ou par familles, mais ils le sont par tribus. Chacune d'elles possède un partie du désert qu'elle parcourt successivement, mais dont elle ne peut dépasser les limites sans empiéter sur le territoire d'une autre, et sans s'exposer par conséquent à la guerre. Chaque tribu se considère comme souveraine sur son territoire, et ne se croit pas moins fondée à percevoir un droit de passage sur les voyageurs et les marchandises qui le traversent, que les nations européennes qui établissent sur leurs frontières des lignes de douanes (1).

Il n'existe peut-être aucun peuple qui soit plus sobre que les Bédouins et qui vive de si peu. Six ou sept dattes trempées dans du beurre fondu, quelque peu de lait doux ou caillé, suffisent à la journée d'un homme. Il se croit heureux, s'il y joint quelques pincées de farine grossière ou une boulette de riz. Cependant quelle que soit leur sobriété, ils manquent souvent du nécessaire : ils mangent alors des rats, des lézards, des serpens grillés sur des broussailles, et surtout des sauterelles. C'est à cette abstinence continuelle qu'il faut attribuer leur constitution délicate et leur corps petit et maigre, plutôt agile que vigoureux. La chair est réservée aux plus grands

(1) Niebuhr, Description de l'Arabie, p. 330.

jours de fête; ce n'est que pour un mariage ou une mort que l'on tue un chevreau. Les schecks riches et généreux peuvent seuls se permettre d'égorger de jeunes chameaux et de manger du riz cuit avec de la viande (1).

La vie vagabonde de ces Arabes, leur état habituel de détresse, et la nature de leurs propriétés, ont en grande partie déterminé leurs relations avec les étrangers. Accoutumés à vivre de fruits et de laitage, ils n'ont rien de ces mœurs cruelles que l'habitude de verser le sang donne aux peuples chasseurs. Leurs mains ne sont point accoutumées au meurtre, ni leurs oreilles à la douleur; ils ont conservé un cœur humain et

(1) Volney, Voyage en Syrie et en Egypte, t. I, ch. XXIII, p. 359 et 360. — Niebuhr, Description de l'Arabie, tome II, sect. XVI, chap. IV, p. 21 et 22. — Hasselquist, Voyage dans le Levant, deuxième partie, p. 56 et 57. — Mollien, Voyage dans l'intérieur de l'Afrique, tome I, chap. 1, p. 14. — De Forbin, Voyage dans le Levant, p. 96 et 153.

Les Juifs établis en Arabie mangent des sauterelles comme les Arabes, et ils croient que ces insectes, dont on voit en Orient de si fréquens nuages, furent l'aliment dont leurs ancêtres se nourrirent dans le désert. Ils se moquent des traducteurs européens de la Bible, qui, suivant eux, ont pris des sauterelles pour des oiseaux, et ont fait un miracle d'un phénomène tout naturel. Niebuhr, Description de l'Arabie, page 152. — Job Ludolphe dans le Traité des sauterelles, mis à la fin du supplément de sa Description d'Abyssinie, a adopté l'opinion des Juifs arabes. Voyez aussi la remarque, page 421, dans la traduction allemande de l'Histoire universelle, deuxième partie.

sensible (1). Ils ne sont donc pas ennemis des étrangers; ils sont au contraire très-hospitaliers à leur égard. Leur hospitalité ne se borne pas aux personnes qui partagent leurs croyances ou qui parlent leur langage; elle est la même pour les chrétiens que pour les musulmans. Toutes les classes, depuis les plus pauvres jusqu'aux plus riches, la pratiquent envers tous les hommes (2).

« Quand les Arabes sont à leur table, dit Niebuhr, ils invitent à manger avec eux ceux qui surviennent, qu'ils soient chrétiens ou mahométans, grands ou petits. Dans les caravanes, j'ai souvent vu avec plaisir qu'un muletier pressait les passans de partager son repas avec lui, et quoique la plupart s'en excusassent poliment, il donnait d'un air content de son peu de pain et des dattes qu'il avait à ceux qui voulaient les accepter; et je ne fus pas peu surpris lorsque je vis en Turquie que de riches Turcs se retiraient dans un coin, pour n'être pas obligés d'inviter ceux qui pourraient les trouver à table (3). »

Les Bédouins ne se bornent pas à partager le peu qu'ils ont d'alimens avec l'étranger qui leur demande l'hospitalité : ils le protégent contre toute insulte, quelque dangereuse que la protec-

(1) Volney, tome I, ch. XXIII, p. 376.

(2) Il n'existe chez les Bédouins aucune corporation de prêtres qui leur inspire de l'antipathie contre les personnes qui ne partagent pas leurs croyances, comme il en existe chez les Turcs. V. Denon, tome I, p. 74.

(3) Description de l'Arabie, p. 41 et 42.

tion puisse être pour eux. La tente d'un Bédouin est pour tout étranger qui y cherche un refuge, un asile inviolable, cet étranger fût-il son ennemi; ce serait une lâcheté, une honte éternelle de satisfaire même une juste vengance aux dépens de l'hospitalité. La puissance du sultan, dit Volney, ne serait pas capable de retirer une réfugié d'une tribu, à moins de l'exterminer tout entière. Ce Bédouin, si avide hors de son camp, n'y a pas remis le pied, qu'il devient libéral et généreux (1).

Les Arabes, partageant avec les étrangers qui se présentent chez eux, ce qu'ils ont de subsistances, usent chez les personnes qui les reçoivent, de tous les priviléges attachés à l'hospitalité. Ils s'attendent naturellement à être traités comme ils traitent eux-mêmes les autres : ce qui a fait dire qu'il faut les éviter comme amis et comme ennemis (3).

Il y a parmi les Bédouins des hommes qui rançonnent les étrangers qu'ils surprennent sur leur territoire; mais, suivant Niebuhr, ces hommes sont les voleurs les plus civilisés du monde; ils maltraitent rarement les personnes qu'ils pillent, à moins qu'elles ne fassent résistance; ils se montrent hospitaliers même à leur égard; ils leur rendent souvent une partie de ce qu'ils leur ont

(1) Voyage en Syrie et en Egypte, tome I, ch. XXIII, p. 277 et 278.

(2) Volney, tome II, ch. XXXVII, p. 376.

pris; ils les accompagent dans leur voyage, de peur qu'elles ne périssent dans le désert; ils prennent soin d'elles, si, dans l'attaque, ils les ont blessées, ou s'ils les voient atteintes de quelque maladie. Souvent les officiers turcs sont la cause des attaques des Arabes; s'inquiétant peu de ce qui arrivera à ceux qui viendront après eux, ils mettent leur gloire à faire passer les caravanes sans payer, et celles qui suivent sont ensuite traitées en ennemies (1). Les Bédouins pillent, quand ils le peuvent, les peuples avec lesquels ils sont en guerre; mais ils ne sont ni si avides, ni si cruels que les corsaires européens. La principale différence qui existe entre les uns et les autres, c'est que les premiers vont en course sur les mers, et les autres dans le désert.

Les Arabes cultivateurs, sur lesquels le joug des Turcs ne s'est point appesanti, ressemblent, sous beaucoup de rapports, aux Bédouins. Ils sont comme eux divisés en deux classes; mais celle des schecks paraît renfermer une partie de la population encore plus considérable. On donne ce titre aux professeurs d'une académie, à quel-

(1) Niebuhr, Description de l'Arabie, p. 330, 331 et 332. — Voyage en Arabie, tome II, sect. XXIV, ch. 1, p. 171. — C'est à peu près de la même manière que les choses se passent en Europe. Si un individu, étranger ou non étranger, cherche a faire passer des marchandises sur le territoire d'un gouvernement sans payer les droits d'entrée, ce gouvernement s'en empare s'il les découvre; personne ne s'avise pour cela de dire que les officiers de douane sont des voleurs.

ques-unes des personnes employées dans les mosquées ou même dans les écoles inférieures, aux descendans des hommes considérés comme des saints, aux magistrats des villes, à ceux des villages, et même aux chefs des Juifs (1).

Les cultivateurs ne sont point esclaves : le gouvernement perçoit sur les produits un impôt qui paraît peu considérable, lorsqu'on le compare à ceux que paient les Européens, et qu'on observe qu'il est le seul qui existe. Cet impôt est de dix pour cent du produit, pour les terres qui sont naturellement arrosées, et de cinq pour cent seulement du produit de celles dont l'arrosement est artificiel. Les marchandises ne sont soumises à aucun droit de fabrication d'entrée ou de sortie (2).

Dans chaque ville et même dans chaque village, un magistrat est chargé de rendre la justice; il est élu par les schecks ou principaux habitans; il est payé par le gouvernement et ne peut rien recevoir des parties (3).

Les femmes sont entièrement libres; on ne les marie que de leur consentement. Quoique la polygamie ne soit pas interdite, une femme, en se mariant, peut stipuler que son mari ne pourra ni en épouser une seconde, ni fréquenter ses es-

(1) Niebuhr, Description de l'Arabie, p. 13.

(2) Félix Mengin, Histoire de l'Egypte sous le gouvernement de Mahommed-Aly, tome II, p. 173, 174 et 175.

(3) Félix Mengin, p. 176.

claves. Les filles succèdent à leurs parens comme les garçons, mais elles ont une part un peu moins considérable. Une femme prend le quart des biens que son mari laisse en mourant, s'il n'a point d'enfans, et le huitième s'il a des enfans. Les femmes ne sont point récluses; elles se couvrent seulement d'un voile, lorsqu'elles sortent (1).

Les étrangers, même lorsqu'ils ne professent pas la religion musulmane, sont traités par les Arabes cultivateurs avec autant de politesse que le seraient des Musulmans dans les pays les plus civilisés de l'Europe. Toute personne voyage dans leurs pays sans passeports, sans permission, et sans qu'aucun officier de police s'avise de visiter son bagage ou de lui faire payer un droit d'entrée, et sans se permettre de s'enquérir ni d'où il vient, ni où il va, ni ce qu'il se propose; on voyage, en un mot, dans ce pays beaucoup plus librement et avec autant de sûreté que dans aucun pays de l'Europe (2).

Dans aucune partie de l'Arabie, aucun voyageur n'a observé ces mœurs atroces, ni cette multitude de vices honteux que nous avons remarqués chez les grands de Perse, chez les peuples qui habitent au nord de l'Asie, et que nous retrouverons chez des peuples de même race établis au nord de l'Afrique. C'est en par-

(1) Félix Mengin, p. 181, 182 et 183.

(2) Niebuhr, Description de l'Arabie, p. 36 et 40. — Voy. en Arabie, tome I, p. 256, 264 et 275.

lant des cultivateurs indépendans que Savary a dit : « Ces Arabes sont les meilleurs peuples de la terre; ils ignorent les vices des nations policées : incapables de déguisement, ils ne connaissent ni la fourbe, ni le mensonge. Fiers et généreux, ils repoussent une insulte à main armée, et ne se vengent point par la trahison. L'hospitalité est sacrée parmi eux ; leurs maisons et leurs tentes sont ouvertes à tous les voyageurs, de quelque religion qu'ils soient (1). »

La culture exige en Arabie beaucoup de peines et de soins : les terres ont besoin d'être arrosées avec exactitude. Dans la partie montueuse de l'Yemen, les champs sont souvent en terrasses, et, dans la saison pluvieuse, on y conduit l'eau par des canaux du haut des montagnes. Dans la plaine, les habitans entourent leurs champs de digues pour y faire séjourner les eaux pendant quelque temps. Ils retiennent aussi par des digues celles qui descendent des montagnes, afin de s'en servir au besoin. La chaleur du climat n'empêche donc pas les habitans d'être actifs et laborieux. Les arts ont cependant fait peu de progrès dans les villes; j'en exposerai ailleurs les principales causes (2).

(1) Lettres sur l'Egypte, tome III, let. II, p. 26 et 27.

(2) Niebuhr, Voyage en Arabie, tome II, section XXVIII, ch. II, p. 315 et 316.

Les Turcs, après avoir long-temps semé la division parmi les tribus arabes, *en distribuant des queues de cheval tantôt à un schek et tantôt à un autre* (Niebuhr, Description de

Les hordes nombreuses qui habitent sur les montagnes ou dans les gorges du Caucase appartiennent à la même espèce d'hommes que les Arabes; mais le climat sous lequel la plupart d'entre elles sont placées, est très-froid, surtout si on le compare à celui sous lequel l'Arabie est située. Celles même d'entre ces hordes qui occupent les gorges les plus profondes des montagnes, sont loin d'éprouver une chaleur égale à celle qui se fait sentir sur les côtes du sud de l'Arabie, puisque entre les deux pays, il y a une différence de plus de trente degrés de latitude. Il n'existe cependant aucune supériorité morale en faveur des hommes qui habitent le climat le plus froid ou le plus tempéré, sur ceux qui habitent sous un climat brûlant.

Chez la plupart des tribus du Caucase, la population se divise en deux classes : l'une de maîtres ou de nobles, l'autre de serfs qui cultivent le sol. Les premiers traitent les seconds comme du bétail : ils s'emparent du fruit de leurs travaux; ils les vendent ou les échangent, selon qu'ils jugent que cela convient à leurs intérêts. Le commerce de créatures humaines qui se fait dans ces contrées, n'est pas moins actif que celui qui existe sur les côtes de Guinée. Souvent un

l'Arabie, p. 337.), sont parvenus enfin à les asservir. S'ils peuvent établir leur domination parmi eux, il ne faut pas douter qu'ils n'achèvent de corrompre leur caractère moral qu'ils avaient déjà beaucoup altéré.

noble, au lieu de vendre le cultivateur, lui enlève ses enfans, et les livre à des marchands d'esclaves, qui vont les revendre ailleurs.

Les relations qui ont lieu entre le mari et la femme, entre les parens et leurs enfans, sont analogues à celles qui existent entre un maître et ses esclaves. Un père vend son fils ou sa fille, un frère vend sa sœur, quand ils trouvent des marchands qui leur en donnent un bon prix. Les plus forts ou les plus subtils s'emparent des plus faibles, de leurs femmes ou de leurs enfans, et vont les vendre à des marchands de Constantinople. Ce genre de commerce occupe sur la mer Noire une partie de la marine turque.

Chacun étant le juge et le vengeur de ses propres injures, les offenses donnent naissance à des vengeances qui ne s'apaisent que par le sang, et qui quelquefois exigent l'extermination de la famille de l'offenseur. Ces hommes sont donc méfians et craintifs; ils ne marchent qu'armés, et ne s'endorment qu'après avoir placé leur poignard sous leur oreiller; le brigandage est leur métier favori. Leurs femmes ont tous les vices compatibles avec leur sexe.

En voyant le nom de nobles ou même de princes donné à la classe dominante de la population, il ne faut pas se figurer que cette classe possède de grandes richesses, qu'elle porte des vêtemens somptueux et habite dans des palais; chez quelques-unes de ces hordes, les grands vont les pieds nus ou enveloppés de peaux; ils portent un énorme

bonnet de feutre, des habits et une chemise sales, mangent avec leurs doigts, et logent dans des huttes qui sont à moitié sous terre; ces huttes n'ont qu'une porte pour donner passage aux habitans, à la lumière et à la fumée; cet excès de misère n'exclut point l'orgueil aristocratique.

Ces hordes sont continuellement en guerre les unes contre les autres, et elles la font avec la même animosité que tous les peuples sauvages : elles pillent, brûlent ou massacrent tout ce qu'elles rencontrent sur leur passage; de tous les peuples de cette espèce qui habitent l'Asie, ce sont incontestablement les plus barbares.

Il y a quelques variations dans les mœurs des différentes hordes qui habitent le Caucase; mais on observe qu'à mesure qu'on s'élève dans les montagnes, les habitans sont plus grossiers ou plus incultes. Quelques-uns errent dans les forêts, et joignent les vices que nous avons observés chez les sauvages, aux vices de brigands qui existent quelquefois chez les peuples civilisés (1).

(1) Chardin a décrit les mœurs de quelques-unes de ces peuplades dans le premier et le second vol. de son Voyage. Voyez aussi Malte-Brun, Précis de la Géographie universelle, tome III, liv. XLVII.

CHAPITRE XXXV.

Des rapports entre les moyens d'existence et l'organisation sociale de quelques peuples d'espèce caucasienne, de la partie orientale de l'Afrique.— Du régime constitutionnel chez les Abyssiniens. — Des mœurs de quelques peuples nègres.

Pour connaître l'action qu'exerce la nature physique sur l'état social de toutes les nations, il ne suffit pas de savoir quel est le degré de latitude sous lequel le territoire de chacune d'elles est placé; il faut observer, en outre, la nature, la position et l'élévation du sol et d'autres circonstances analogues. La température de l'atmosphère, qui agit avec tant de puissance sur les productions naturelles de tous les genres, et qui détermine, par conséquent, en grande partie les moyens à l'aide desquels les hommes pourvoient à leur existence, est elle-même subordonnée à des causes diverses. L'élévation ou l'abaissement du sol exercent sur la température une influence beaucoup plus grande que l'éloignement ou le rapprochement de la ligne équinoxiale; d'où il résulte qu'en suivant le cours d'un fleuve qui se dirige de l'équateur vers l'un ou l'autre pôle, on passe très-souvent d'un climat froid sous un cli-

mat tempéré, et quelquefois même sous un climat chaud.

Ce phénomène qu'on observe en Asie, en Amérique et en Europe, existe aussi dans plusieurs parties de l'Afrique. Le Nil, comme le Rhin, court du sud au nord, et la température moyenne du point où il se décharge, sous le trente-unième degré de latitude nord, est plus élevée que celle des montagnes où il prend sa source, entre le huitième et le dixième de la même latitude. Ces montagnes, suivant un voyageur, sont aussi élevées que les Alpes, et il paraît que le sommet en est couvert de neiges éternelles, quoiqu'elles soient presque sous la ligne équinoxiale. Il faut ajouter que les peuples qui en habitent le revers septentrional, sont bornés au nord et à l'ouest par des déserts de sable, et à l'est par une mer inabordable, et qu'ils se trouvent, par conséquent, sans communication avec aucune nation civilisée. Ces phénomènes ne doivent jamais être perdus de vue, quand on recherche quelle est l'influence des lieux et des climats sur l'état social des nations. Si, dans ces recherches, l'on n'avait aucun égard à la nature, à l'élévation et à la position du sol, on tomberait dans de grandes et nombreuses erreurs.

Les peuples qui habitent sur les côtes orientales et septentrionales de l'Afrique, ou pour mieux dire la lisière de ce continent, depuis les montagnes qui forment la partie la plus élevée du bassin du Nil, jusqu'au désert de Sahara, ap-

partiennent, sauf quelques exceptions, à l'espèce caucasienne, ou à des variétés de cette espèce; ils ne sont pas tous également bien connus, mais ce que nous savons d'eux suffit pour nous apprendre qu'ils diffèrent peu des peuples que nous connaissons le mieux, et qui sont placés dans des circonstances analogues.

Les Gallas habitent la partie la plus élevée du bassin du Nil, dans les montagnes qui courent de l'est à l'ouest de l'Afrique, et qui partagent ce continent en deux parties presque égales. Ils sont situés sous un climat froid, comparativement aux peuples du même continent, qui habitent sur les bords de la mer Rouge ou même de la Méditerranée. Ils n'ont pas été observés dans l'intérieur de leur pays; mais Bruce a vu leur roi et leur armée au service du roi d'Abyssinie; et ce qu'il nous dit de la constitution physique, de l'intelligence et des mœurs des principaux chefs de cette nation, est suffisant pour nous faire juger de ceux qu'il n'a pas visités. Si l'on jugeait d'un peuple nombreux et civilisé par quelques individus que le hasard aurait fait rencontrer, on s'exposerait à ne pas porter toujours de lui un jugement très-équitable; mais en jugeant, par leurs chefs et par leurs armées, des peuples qui ne sont pas sortis de l'état de barbarie, on les juge presque toujours par l'élite de leur population (1).

(1) Les peuples qui vivent sur le revers des montagnes ou

Bruce, en sa qualité de vassal du roi d'Abyssinie et de soldat de son armée, jugea qu'il lui convenait de rendre visite au commandant en chef de l'armée de Gallas, qu'il nomme le sauteur, et qui se trouvait alors dans le pays. C'était un homme fort grand et fort mince; il avait le visage pointu, le nez long, les yeux petits et les oreilles excessivement grandes. Il ne regardait jamais en face, ne fixait ses regards sur rien, mais portait continuellement ses yeux d'un objet sur un autre comme les hyènes. Cet homme, qui avait la réputation du voleur le plus cruel et le plus impitoyable, s'occupait des soins de sa toilette au moment où il reçut la visite de Bruce.

« Il me parut, dit ce voyageur, très-embar-

dans les vallées qui portent leurs eaux dans le Nil, présentent un phénomène qui mérite d'être observé. Ceux qui sont situés à la source de ce fleuve et dans toute l'étendue de l'Abyssinie appartiennent, suivant la description que Bruce en a donnée, à l'espèce caucasienne, et professent le christianisme. Ceux que l'on rencontre ensuite, soit qu'on suive le cours du fleuve, soit qu'on se dirige vers l'ouest, tels que les habitans de Sennâr, de Kordofan et de Dafour, appartiennent à l'espèce éthiopienne et professent la religion musulmane. Enfin, les Coptes, qui sont les plus anciens habitans de l'Egypte, sont classés dans les peuples de race caucasienne, et professent le christianisme. En général, toutes les terres qui portent leurs eaux dans le même fleuve, sont habitées par des peuples qui appartiennent à la même espèce et parlent la même langue ou du moins des dialectes de la même langue. Nous rencontrons ici une exception qui mérite d'être remarquée.

rassé de ma visite. Je le trouvai presque nu, car il n'avait qu'une espèce de torchon autour des reins. Il venait de se baigner dans le Kelti, et en vérité je ne sais trop pourquoi, puisqu'il se frottait les bras et le corps avec du suif fondu. Il avait déjà mis beaucoup de suif dans ses cheveux, et un homme était occupé à les lui tresser avec des boyaux de bœuf, qui, je crois, n'avaient jamais été nettoyés. Le sauteur avait, en outre, au cou deux tours de ces boyaux, dont un bout pendait sur la poitrine, comme ces colliers que nous appelons solitaires. Notre conversation ne fut ni longue ni intéressante. J'étais suffoqué par une horrible odeur de sang et de charogne (1). »

Après avoir visité le général en chef des Gallas, Bruce eut le plaisir de voir leur roi au moment où il se montrait dans sa plus grande magnificence : ce fut dans une audience solennelle de réception, que lui donna le roi d'Abyssinie. Ce prince était petit, maigre, tout de travers, et ne paraissait ni vigoureux ni agile ; il avait la tête grosse, les jambes et les cuisses fort minces, proportionnellement à son corps, et un teint jaune ou livide qui semblait annoncer une mauvaise santé ; il paraissait âgé d'environ cinquante ans. Ce monarque se présenta armé d'une mauvaise pique et d'un plus mauvais bouclier ; il était monté sur une vache d'une grosseur moyenne, mais dont les cornes étaient énormes, et qui n'avait ni selle

(1) J. Bruce, tome IX, liv. VI, ch. X, p. 80.

ni harnais. Son costume royal répondait à son équipage. « Ses cheveux, dit Bruce, étaient fort longs et entrelacés avec des boyaux de bœuf, de manière à ne pouvoir distinguer les cheveux des boyaux ; et ces singulières tresses tombaient la moitié sur les épaules et la moitié sur son estomac. Le chef Galla avait en outre un boyau autour du cou, et plusieurs autres qui lui ceignaient les reins et lui servaient de ceinture. Le visage et le corps de Gangoul étaient également bien oints de beurre, qui dégouttait de tous côtés. Une extrême confiance, une insolente supériorité, se peignaient sur la figure de ce prince ; et, comme le temps était extrêmement chaud, avant qu'on le vît paraître, une odeur de charogne annonça son approche (1). »

Bruce, sans nous donner la description du physique de l'armée, la représente comme une troupe de sauvages qui ne savent faire aucune distinction entre les amis et les ennemis ; qui pillent, démolissent ou brûlent les maisons des uns et des autres avec la même férocité (2); qui, lorsqu'ils se rendent maîtres d'un village, égorgent les femmes, les vieillards, les enfans, ne réservant, parmi les femmes, que celles dont ils peuvent espérer d'avoir des enfans, et qu'ils emmènent comme esclaves (3); il se tait sur les

(1) J. Bruce, tome X, liv. VII, ch. IV, p. 167, 168 et 169.
(2) *Ibid.*, tome IX, liv. VI, ch. X, p. 75, 76, 78 et 79.
(3) *Ibid.*, tome XI, liv. VII, ch. XI, p. 44.

autres classes de la population, mais la description qu'il nous donne des chefs et de leur magnificence, nous laisse peu de chose à désirer sur le développement intellectuel et sur le perfectionnement moral du peuple; on se ferait souvent une idée exagérée du bonheur d'une nation, si on le jugeait par les richesses de ses princes ou de ses grands; on s'expose peu à rabaisser son industrie, en la jugeant par le genre de luxe qui est particulier à ses généraux ou à son roi.

Les peuples de l'Abyssinie, qui vivent dans les plaines, sont beaucoup moins barbares que ceux qui vivent dans les montagnes; leurs facultés intellectuelles sont plus développées, et ils sont généralement moins féroces. Cependant, il faut ici, comme sur la côte occidentale du même continent, distinguer les hommes qui cultivent la terre, de ceux qui en consomment les produits. Les Abyssiniens sont soumis, en effet, au même régime que les nègres qui vivent sous la même latitude, mais sur la côte opposée : ils sont assujétis au régime féodal. Nous trouvons encore ici le régime de la conquête, tel que peut l'établir une armée de barbares sur une nation qui n'a fait que peu de progrès.

Tout le pays, en comprenant sous ce mot les terres et les hommes qui les cultivent, est considéré par les grands comme leur propriété, et la part de chacun est en raison de l'élévation de son grade. Le roi, comme chef des nobles, en prend la meilleure part; il livre aux princesses, sur ce

qui reste, les terres les plus fertiles, et probablement aussi les meilleurs cultivateurs (1). La prérogative de distribuer les terres lui appartient exclusivement; si donc un grand perd les siennes, par suite de quelque crime ou autrement, elles retournent au roi, qui en dispose comme il lui plaît (2). Un grand peut donner lui-même ses terres ou ses villages à un autre, et alors celui-ci est tenu envers lui aux mêmes obligations dont il est tenu lui-même envers le roi (3). Ces obligations consistent principalement à rendre foi et hommage à son suzerain, à l'accompagner à la guerre lorsqu'il le requiert, et à se faire suivre de plus par un certain nombre d'hommes (4). Si le roi ou un grand veulent exercer l'hospitalité envers un personnage, ils lui donnent plusieurs villages, chacun desquels est tenu de lui fournir une partie des choses dont il a besoin (5).

La personne du roi est inviolable et sacrée; en conséquence, la responsabilité de ses actes tombe sur ses ministres ou sur ses conseillers. Comme chef de l'administration, il a un conseil formé de six grands du royaume, tous officiers

(1) J. Bruce, tome X, liv. VII, ch. I, p. 47.

(2) *Ibid.*, ch. III, p. 132 et 133, et chap. VIII, p. 311; tome VIII, liv. V, ch. XI, p. 56.

(3) *Ibid.*, tome VIII, liv. VI, chap. VII, p. 358, et tome IX, liv. VI, ch. IX, p. 59.

(4) *Ibid.*, tome VIII, liv. V, chap. XI, page 62, et tome X, liv. VII, ch. V, p. 193, et ch. VII, p. 291.

(5) *Ibid.*, tome VIII, liv. V, ch. XI, p. 62.

de sa maison : un d'eux commande les troupes; les autres remplissent divers emplois domestiques. Chacun de ces conseillers jouit de la prérogative de faire connaître son opinion, mais il ne peut en user que sous condition d'être toujours de l'avis du prince ou du personnage qui, par force ou par intrigue, s'est rendu maître de lui. Afin de laisser à ses ministres la plus grande liberté, le roi s'abstient de les présider et même de se montrer dans leurs délibérations; mais il se tient dans une espèce de loge fermée, au bout de la table du conseil, d'où il peut manifester sa volonté. Si la majorité fait connaître un avis qui ne soit pas le sien, c'est l'avis de la minorité qui l'emporte (1).

Le roi est le chef de la justice; mais, comme il veut qu'elle soit indépendante, il ne l'administre par lui-même que lorsqu'il désire que l'accusé soit absous. Dans ses expéditions, il se fait toujours suivre de six juges de son choix, dont les jugemens sont exécutés à l'instant même où ils sont rendus. Près du tribunal où ces juges siègent, il y a une petite fenêtre que cache un

(1) J. Bruce, tome VIII, liv. v, ch. xi, p. 32, 33, 34, 48 et 56. — Les rois d'Abyssinie peuvent dire à leurs conseillers, comme Xerxès aux siens : « Je vous ai fait venir ici afin » qu'on ne pense pas que j'agis d'après ma seule opinion; » mais je suis bien aise de vous dire en même temps que » votre devoir est de vous conformer à mes volontés, plutôt » que de chercher à me donner des conseils et à me faire des » remontrances. » Hérodote, liv. vi.

rideau de taffetas vert; c'est derrière ce rideau que se place le roi. Un officier qui remplit les fonctions d'avocat général, et qu'on nomme *la parole du roi*, se place près de ce rideau pendant que les magistrats délibèrent. Lorsque chacun d'eux a fait connaître son opinion, il s'avance et leur communique, en son propre nom, la volonté de l'invisible monarque ou du ministre qui le gouverne. S'il dit, l'accusé est coupable et il mourra, les juges prononcent sur-le-champ la sentence, et les bourreaux l'exécutent (1). Les juges choisis par le prince ne sont là que pour prendre sur eux la haine qui résulte de l'iniquité de ses jugemens, et pour donner à la justice un air d'indépendance.

Les rois de l'Abyssinie ne pensent pas que leurs ministres soient toujours justes ou infaillibles : ils supposent, au contraire, qu'ils sont injustes, et qu'ils se trompent souvent; et comme il est de leur devoir de réparer l'injustice ou l'erreur, ils admettent le droit de pétition dans sa plus grande latitude; il n'est pas une seule personne qui ne puisse faire entendre par lui-même ses plaintes au monarque.

« Il y a, dit Bruce, un usage bien singulier en Abyssinie; c'est qu'il faut que les portes et les fenêtres du roi soient incessamment assaillies de gens qui pleurent, se lamentent et demandent

(1) J. Bruce, tome VIII, liv. v. ch. XI, p. 32, 59, 60 et 61, et tome X, liv. VII, ch. III, p. 128, 129 et 130.

justice à grands cris, dans tous les différens idiomes de l'empire, pour être admis en présence du monarque et faire cesser les torts prétendus dont ils se plaignent. Dans un pays aussi mal gouverné et exposé constamment à tous les malheurs de la guerre, on peut bien imaginer qu'il ne manque pas de gens qui ont de justes raisons de se plaindre; mais si, par hasard, il ne s'en trouve pas assez, comme, par exemple, dans le fort de la saison des pluies, où l'on a peine à approcher de la capitale et à se tenir dehors, il y a une bande de misérables qu'on paie pour crier et se lamenter, comme s'ils avaient été véritablement opprimés (1). »

Le roi, laissant le soin de l'administration à ses conseillers, faisant rendre la justice par des magistrats qu'on dit indépendans, ne se réservant que la distribution des grâces et des faveurs, ne repoussant les réclamations de personne, appelant, au contraire, au tour de lui tous les hommes qui croient avoir des plaintes à former, ne peut être responsable d'aucune injustice ou d'aucun acte d'oppression; aussi, de toutes les maximes, la plus incontestable et la plus incontestée est l'inviolabilité de sa personne; cette maxime est si profondément établie dans les esprits que,

(1) J. Bruce, tome VIII, liv. v, ch. xi, p. 44, 45 et 46. — Pendant le séjour de Bruce en Abyssinie, le roi *s'amusait* à lui envoyer de ces pétitionnaires qui allaient gémir et se lamenter à sa porte, et qui, lorsqu'ils étaient fatigués, lui demandaient à boire afin de pouvoir continuer.

dans les nombreuses guerres civiles qui ont lieu dans ce pays, le roi est respecté au milieu des combats; et que les chefs de ses sujets révoltés le font prier respectueusement de ne pas s'exposer dans les batailles, ou du moins de se distinguer par la couleur de son cheval ou de ses vêtemens, afin qu'on ne soit pas exposé à le frapper, faute de le connaître (1).

Ce n'est pas seulement en vertu d'une maxime d'état que la personne royale est inviolable et sacrée; elle l'est aussi par l'effet d'une cérémonie religieuse: à son avénement, dit Bruce, on lui verse sur la tête de l'huile d'olive, et, pour la faire pénétrer dans ses longs cheveux, il se frotte avec ses deux mains assez indécemment, et à peu près de la même manière que ses soldats se frottent la tête avec du beurre (2).

Pour donner à son autorité une plus grande force, et pour vaincre plus aisément la résistance que pourraient lui opposer ses propres sujets, il a près de lui un corps de soldats étrangers plus ou moins nombreux, selon qu'il croit avoir à

(1) J. Bruce, tome VIII, liv. v, chap. xi, p. 35 et 36; t. X, liv. vii, chap. iii, vi et viii, p. 133, 242, 250 et 309. — Depuis que les jésuites ont pénétré dans ce pays, les rois ont cessé d'être inviolables dans les cas où *le ciel est intéressé*, et plusieurs ont été assassinés. Bruce, t. VIII, p. 35.

(2) J. Bruce, tome VIII, liv. v, ch. xi, p. 30 et 31. — Les ministres ne sont pas inviolables par les maximes de l'état, mais ils le sont plus que le roi, par la raison qu'il n'existe aucune puissance au-dessus de la leur.

vaincre une résistance plus ou moins forte; quelques-uns des soldats sont quelquefois pris parmi les nationaux, mais les officiers sont pris invariablement chez des nations étrangères (1).

A la mort du roi, son pouvoir passe à un de ses enfans. Aucune loi ou aucun usage ne transmet ce pouvoir à un d'eux de préférence aux autres. Celui d'entre eux qui se trouve ou le plus fort, ou le mieux protégé, ou le moins à craindre pour les hommes les plus puissans, est celui auquel la royauté demeure. Il semble que, jadis, le choix appartenait aux grands, puisque aujourd'hui l'élection est réputée faite par eux, lorsqu'en réalité c'est le premier ministre qui choisit.

Les maximes de l'état et les cérémonies de la religion faisant considérer la personne du monarque comme sacrée, les actes iniques ou oppressifs dont il est l'auteur, paraissant faits, tantôt par ses conseillers, tantôt par les magistrats dont il dicte les jugemens; les actes de grâce ou de faveur paraissant faits, au contraire, exclusivement par lui, le peuple le considère comme une espèce d'idole dont il adore les volontés; les grands, qui entretiennent avec soin cette espèce d'idolâtrie, se le disputent comme un instrument à l'aide duquel ils peuvent impunément opprimer ses adorateurs.

Le roi a plusieurs femmes, et par conséquent il peut avoir un grand nombre d'enfans. Pour

(1) J. Bruce, tome VIII, liv. v, ch. xi, p. 106.

prévenir les troubles que ces enfans pourraient causer, on les relègue dans un château situé au sommet d'une montagne. Là, on leur apprend à lire et à écrire ; mais, sur tout le reste, on les maintient dans la plus profonde ignorance ; car c'est l'intérêt des grands qui doivent régner au nom de quelqu'un d'entre eux (1). A la mort de leur père, le ministre le plus influent se hâte de proclamer roi le plus jeune ou le plus imbécile : créateur de l'idole, il est, sous son nom, le maître de l'état (2).

L'inviolabilité du prince et le respect superstitieux dont les grands l'environnent pour commander plus aisément sous son nom, sont utiles à ceux qui s'emparent de lui, comme le respect qu'a un peuple pour une fausse divinité est utile aux prêtres qui font semblant de la servir ; mais ce respect et cette inviolabilité ne profitent pas plus au prince qui en est l'objet, que ne profitaient jadis à Jupiter les offrandes que recevaient ses prêtres. Le ministre qui se rend maître de l'idole est au-dessus des superstitions vulgaires ; il ne voit en elle qu'un utile instrument de son ambition, et la traite en conséquence. La sûreté du monarque exige que ses enfans soient toujours à la disposition de son ministre ; l'intelligence des jeunes princes est donc façonnée comme il convient au principal dépositaire de l'autorité

(1) J. Bruce, tome VIII, liv. v, ch. xi, p. 100 et 101.
(2) *Ibid.*, p. 28 et 29.

royale. Ce ministre détourne les choses consacrées à leur entretien, et les réduit quelquefois à une telle misère que plusieurs meurent de soif ou de faim ; s'il a quelque raison de les craindre, il les fait mettre secrètement à mort (1).

Le ministre n'a pas plus d'égards pour le monarque lui-même : il détourne à son profit les tributs que les peuples lui paient. Il lui fournit seulement ce qui lui est nécessaire pour sa subsistance journalière, ne le traitant pas mieux que le moindre particulier ne traiterait ses domestiques (2). Les femmes du roi sont quelquefois traitées d'une manière plus dure encore ; mais, quels que soient les sentimens qu'inspirent au prince les traitemens dont ses enfans et ses femmes sont l'objet, il n'ose se permettre de les manifester (3). Le roi, dans son palais, adoré par ses sujets comme une divinité, n'est, en un mot, que le prisonnier ou l'esclave du plus adroit ou du plus intrigant de ses sujets ; il n'est qu'un instrument employé à l'oppression de ses stupides adorateurs (4).

Si, profitant du mécontentement que produit la tyrannie, un ambitieux parvient à insurger une partie de la population, il se garde bien de porter atteinte à des opinions qui doivent servir de base

(1) J. Bruce, tome VIII, liv. v, ch. xi, p. 100 et 101.

(2) *Ibid.*, tome X, liv. vii, ch. iv, p. 150.

(3) *Ibid.*, tome VIII, liv. v, ch. xi, p. 100 et 101, et t. XI, liv. vii, ch. x, p. 26.

(4) *Ibid.*, tome XI, liv. vii, ch. xi, p. 50.

à sa puissance ; il manifeste, au contraire, pour la personne royale, le même respect que le vulgaire, sûr que s'il parvient à s'en rendre maître, ce respect fera la plus grande partie de sa force contre ses ennemis (1).

Les principaux habitans de ce pays ont rendu le pouvoir héréditaire ; ils ont ainsi prévenu les intrigues et les troubles auxquels l'élection d'un chef aurait donné naissance. Mais l'ambition de s'emparer de la confiance ou de la personne du prince, donne lieu à plus d'intrigues et de désordres que ne pourrait en produire l'élection d'un chef. Un ministre qui possède la personne royale, et qui soupçonne une province de vouloir s'insurger contre sa propre tyrannie, ordonne qu'à l'instant tout y soit mis à feu et à sang ; on brûle tout ce que les flammes peuvent atteindre ; on extermine jusqu'au dernier des habitans (2). De son côté, l'ambitieux qui combat pour devenir ministre, use de réprésailles contre les provinces fidèles au possesseur de la personne royale ; il ordonne l'incendie de toutes les habitations, et le massacre de tous les habitans sans distinction de sexe ni d'âge. Si, de part ou d'autre, on épargne quelques individus, ce ne sont que les femmes qui ont assez de fraîcheur ou de jeunesse pour

(1) J. Bruce, tome VIII, liv. v, ch. xi, p. 35 et 36, et t. X, liv. vii, ch. iii, vi et viii, p. 133, 242, 250 et 309.

(2) *Ibid.*, tome VIII, liv. vi, ch. iii, p. 243.

allumer les passions des vainqueurs, et elles deviennent leurs esclaves (1).

Lorsque le ministre possesseur de l'idole reste vainqueur, il fait périr les vaincus dans les supplices, comme coupables de trahison et de révolte envers la majesté royale; lorsque c'est, au contraire, le ministre prétendant à qui reste la victoire, il fait mettre à mort les partisans du ministre vaincu, comme coupables d'avoir soutenu l'oppresseur de leur roi. Les supplices en usage, dans de pareilles circonstances, sont de trois espèces; ils consistent à crucifier les condamnés, à les écorcher vivans, ou à leur crever les yeux et à les abandonner ensuite dans les champs,

(1) J. Bruce, tome XI, liv. VII, ch. XI, p. 44. — Les armées étrangères qui veulent se rendre maîtresses des ces peuples emploient le même moyen que les ministres et les grands du pays. Elles s'emparent de celui dont on a fait pour le public un objet d'adoration; elles l'environnent de gens dévoués à leurs intérêts, et elles se trouvent ainsi maîtresses de la terre et des habitans. Ce moyen d'asservir une nation en s'emparant d'un chef héréditaire, est pratiqué même par les peuples les plus stupides : « Cette politique, dit Bruce, est très-remarquable chez cette nation barbare des Funges, et il faut qu'elle leur ait bien réussi, car ils y sont constamment attachés. Dès qu'ils soumettent un pays, ils choisissent le prince qui y règne pour leur lieutenant, et le laissent jouir *sous leurs ordres* de leur autorité première. » Bruce, tome XII, liv. VIII, ch. IX, p. 40. — Voyez des exemples dans le chapitre X du même livre. C'est par un moyen semblable que les Espagnols se rendirent maîtres de l'Amérique, et que les Anglais se sont rendus maîtres de l'Indostan. Les Romains en firent jadis un fréquent usage.

où ils sont dévorés par des bêtes féroces (1). Les cadavres des condamnés sont ordinairement exposés sur les places publiques de la capitale, et rarement enterrés. « Les rues de Gondar, dit Bruce, sont pavées des membres de ces malheureux, qui y attirent tant d'animaux féroces pendant la nuit qu'il est très-dangereux de sortir. Les chiens s'emparent souvent de quelques membres qu'ils charrient aussitôt dans les cours et dans les appartemens pour pouvoir les dévorer avec plus de sécurité, ce qui ne manquait pas de me révolter; mais ils y revenaient si souvent que j'étais enfin obligés de leur laisser le champ libre (1). »

Les hyènes et d'autres animaux carnassiers restent maîtres de la ville jusqu'au moment où le jour commence à paraître; alors un officier du roi ou plutôt du ministre, s'arme d'un grand fouet, se place devant la porte du palais, et le fait claquer avec tant de force qu'il met en fuite les bêtes féroces; ce signal annonce aux habitans que la personne royale va se lever et rendre la justice (2), c'est-à-dire préparer pour les bêtes féroces qu'on vient de chasser la proie de la nuit prochaine.

La première prérogative d'un ministre ou des grands, possesseurs du roi, est d'exiger des peu-

(1) J. Bruce, tome VII, liv. v, ch. VIII, p. 326, 327, 351, 352 et 356.

(2) *Ibid*, tome VIII, liv. v, ch. XI, p. 68 et 69.

(3) *Ibid.*, p. 39.

ples restés fidèles ou subjugués tous les impôts qu'il leur est possible de payer; ils partagent le produit de ces impôts entre eux selon le degré de leur influence. La charge en est si pesante, qu'il reste à peine aux hommes qui travaillent le plus, le moyen de soutenir leur existence, et que dans quelques provinces on voit les femmes, le visage crispé, ridé par le hâle, errer dans les champs aux ardeurs du soleil avec un ou deux enfans attachés sur le dos, et ramasser les graines de joncs sauvages pour en faire une espèce de pain (1).

Quand les impôts établis sur la masse de la population laborieuse, n'enlèvent pas à tous les sujets toutes les ressources qu'ils possèdent, on les atteint par des extorsions particulières. Bruce ayant visité la maison d'un premier ministre qui passait pour sévère, mais non pour injuste, la trouva remplie des victimes de son avidité. « Je crus en y arrivant, dit-il, entrer dans la plus horrible prison; car on y voyait chargés de fers, tant dans la maison que tout autour, plus de trois cents malheureux dont quelques-uns y étaient depuis vingt ans, et à qui on ne voulait qu'extorquer de l'argent. Ce qu'il y avait de plus déplorable, c'est qu'après que ces infortunés avaient fait compter l'argent qu'on leur demandait, on ne leur rendait point la liberté. La plupart étaient même renfermés dans des cages

(1) J. Bruce, tome IX, liv. VI, ch. XIX, p. 394 et 395.
(2) *Ibid.*, tome VII, liv. V, ch. V, p. 190 et 191.

de fer, et traités comme des bêtes féroces (2). »

Quelles que soient les violences et les cruautés auxquelles les ministres et les grands se portent, le roi en est peu touché, même quand il en est témoin. Abruti par le genre d'éducation que lui donnent les grands qui l'environnent, habitué à se considérer comme un être d'une espèce supérieure, et à l'abri, par son inviolabilité, des calamités qui pèsent sur ses sujets, il regarde avec la plus profonde indifférence des maux qui ne peuvent pas l'atteindre. Bruce, témoin des cruautés qui se commettaient tous les jours, pendant son séjour en Abyssinie, en fut vivement affecté; le roi lui ayant demandé s'il était malade, il répondit qu'il ne pouvait supporter les odieux spectacles dont il était le témoin. « Quoique le monarque, continue le voyageur, s'efforçât de conserver un air de gravité, il ne pouvait presque s'empêcher de rire au récit d'un malheur qu'il regardait comme fort peu de chose (1). » Ce prince était un bon roi en Abyssinie (2).

Ne jouissant d'aucune protection légale, les peuples de ce pays sont très-vindicatifs, et portent toujours la vengeance jusqu'à l'excès; une de leurs maximes est de tuer toujours l'homme qu'ils offensent, de peur qu'il ne trouve le moyen de se venger (3). Il existe des haines de village à

(1) J. Bruce, tome X, liv. VII, ch. III, p. 140.
(2) *Ibid.*, ch. II, p. 85.
(3) *Ibid.*, ch. I, p. 33.

village comme d'individu à individu : les cultivateurs ne sèment et ne labourent que les armes à la main; quand le temps de la récolte arrive, ils ne la font qu'après l'avoir disputée et être restés maîtres du champ de bataille (1). Les cruautés exercées sur ces peuples les habituent à en exercer eux-mêmes de semblables, et il les font porter sur les animaux. Ils les dévorent en quelque sorte vivans : dans leurs expéditions, ils emmènent des bœufs avec eux, et en mangent des tranches crues, en évitant d'attaquer les parties essentielles à la vie (2). Il paraît que le peuple juif était dans le même usage (3).

Les punitions étant arbitraires, chacun est obligé d'affecter les sentimens et les opinions qui conviennent aux plus forts; la dissimulation et la perfidie sont des vices qu'on rencontre dans toutes les classes : ces vices, dit Bruce, leur sont aussi naturels que le souffle qu'ils respirent (4).

Le roi peut prendre autant de femmes qu'il juge convenable; et lorsqu'une femme lui plaît, son ministre la lui livre, sans prendre même la peine de la consulter. La polygamie n'est pas en usage seulement pour le prince; elle l'est pour

(1) J. Bruce, tome VII, liv. v, ch. IV, p. 163.

(2) J. Bruce, tome VII, liv. v, ch. v, p. 232, et tome VIII, liv. v, ch. IX, p. 96 et 97.

(3) Samuel, ch. IV, vers. XXXII et XXXIII.

(4) J. Bruce, tome VIII, liv. VI, ch. IV, p. 251.

tous ceux qui ont le désir et le pouvoir de posséder plusieurs femmes, et par conséquent pour tous les grands. Les femmes ne sont point recluses, et leurs mœurs sont tellement dissolues, que, suivant Bruce, chaque femme paraît commune à tous les hommes. Le sentiment de la jalousie paraît aussi étranger à ce peuple qu'à la plupart des insulaires du grand Océan (1).

Dans une des villes frontières, les habitans font, sous la protection du premier ministre, un commerce qui consiste à vendre ou à acheter des enfans. Les hommes qui veulent vendre leurs propres enfans ou ceux qu'ils ont volés ou achetés à d'autres, les amènent à Dixan, et là ils trouvent des Maures qui les reçoivent et vont les vendre dans des pays plus éloignés. On y vend aussi des hommes ou des femmes qu'on y attire par surprise. Les prêtres de la province de Tigré, et ceux du voisinage de la montagne de Damo se livrent avec une grande activité à ce genre de commerce. Les Abyssiniens professent cependant la religion chrétienne (2).

Les dévastations qui sont des conséquences des guerres suscitées par l'avidité, la tyrannie et l'ambition des grands, l'épuisement que produisent des impôts immodérés et des extorsions sans cesse renaissantes, enfin les guerres qui existent entre les villages, font abandonner la

(1) J. Bruce, tome VII, liv. v, ch. xi, p. 75, 76, 96 et 101.
(2) J. Bruce, tome VII, liv. v, ch. iii, p. 143, 144 et suiv.

culture de la terre, et produisent de fréquentes famines. Des populations entières sont alors emportées, et elles ne laissent après elles d'autres traces de leurs misères et de leurs souffrances, que les ossemens qui blanchissent la terre (1). Des provinces se convertissent en déserts; les terres, restées sans culture, ne produisent que des herbes sauvages, et l'on ne rencontre plus d'autres habitations que quelques misérables huttes placées dans des lieux écartés, à de grandes distances les unes des autres. On ne s'aperçoit que le pays n'est pas entièrement dépeuplé, qu'en voyant çà et là un petit nombre de personnes semblables à des squelettes, recueillant des des graines d'herbes destinées à faire le pain qui doit soutenir leur misérabe existence (2).

Entre les Gallas et les Abyssiniens, qui occupent la partie australe du bassin du Nil, et les Égyptiens, qui en occupent la partie septentrionale, il existe des peuples d'une espèce différente, qui paraissent s'être avancés du centre de l'Afrique. Ces peuples appartiennent à l'espèce éthiopienne, et professent la religion musulmane; ce sont les peuples de Sennâr, de Kordofân et de Darfour; ils sont un peu plus éloignés de l'équateur, mais habitent, pour la plupart, un pays moins élevé que celui des Gallas et que celui

(1) J. Bruce, tome XI, liv. VIII, ch. IV, p. 190.

(2) J. Bruce, tome VII, liv. V, ch. IV, p. 163 et 185; t. XI, liv. VI I, ch. I, p. 93, et tome XII, liv. VIII, ch. X, p. 90 et 91.

des Abyssiniens. Ces peuples sont tous soumis à un gouvernement semblable, et paraissent, par leurs usages, s'être rendus maîtres du pays par la conquête. Leurs gouvernemens sont militaires : les rois sont les distributeurs des terres, et la part que chacun en obtient, est en raison du grade qu'il a dans l'armée. Les officiers supérieurs font cultiver leurs domaines par des esclaves, ou les donnent à des vassaux qui leur en paient une redevance. Les rois exigent le dixième des revenus des terres qu'ils distribuent, et ils ont des ministres pour en prendre soin. Leur pouvoir est héréditaire (1). Dans le Sennâr, quand le fils aîné du roi parvient au trône, tous ses frères sont mis à mort, à moins qu'ils ne se sauvent par la fuite (2).

Les femmes de Sennâr ne sont considérées que comme des esclaves; leurs maris les vendent, même quand elles sont mères de famille, et celles du roi ne sont pas mieux traitées que celles des derniers de ses sujets (3). Les deux sexes mènent une vie très-licencieuse; et l'ivrognerie amène de graves désordres. Le vol et la vente des enfans sont très-communs dans cet état, et contribuent à le dépeupler. L'industrie est si peu avancée, que les habitans ne savent passer le fleuve qu'à

(1) J. Bruce, tome XII, liv. VIII, chap. IX, p. 18. — Félix Mengin, Histoire de l'Egypte sous le gouvernement de Mohammed-Aly, tome II, p. 225, 232 et 233.

(2) J. Bruce, tome XII, liv. VIII, ch. IX, p. 18.

(3) *Ibid*, ch. IX, p. 22.

la nage ou sur le dos des bœufs (1). Leur principal commerce, avant leur asservissement aux Turcs, consistait dans la vente des esclaves qu'ils prenaient à la guerre. Les mœurs de ces peuples ont, au reste, été peu observées ; ils ne conçoivent pas d'autres plaisirs que de posséder des femmes et de manger selon leur appétit (2).

Les Égyptiens sont de tous les peuples d'Afrique celui qui a excité la plus vive curiosité ; comme ce peuple est un des plus anciens dans les annales de la civilisation, il n'en est point qui ait éprouvé plus de vicissitudes, et qui, dans le même espace de temps, offre aux sciences morales un plus grand nombre d'expériences ; dans aucun pays, le despotisme n'a pris des formes plus variées ; dans aucun, il n'a été aussi facile d'en observer la nature et les résultats.

(1) Félix Mengin, tome II, p. 218 à 222.

(2) Sonnini, Voyage dans la haute et basse Egypte, t. III, ch. v, p. 87 et 88.

CHAPITRE XXXVI.

Des rapports observés entre les moyens d'existence et l'organisation sociale de quelques peuples d'espèce caucasienne du nord-ouest de l'Afrique.

Les diverses races qui possèdent les parties inférieures du bassin du Nil, nous sont mieux connues que celles qui en occupent les parties supérieures ; nous savons mieux comment se sont organisés, pour s'assurer des moyens d'existence, les hommes qui tour à tour ont dominé dans ce pays, et quels sont les effets qui sont résultés de l'emploi de ces moyens. Nous trouvons encore ici des hommes organisés pour l'exploitation d'un pays conquis : nous voyons une aristocratie militaire, vivant dans l'opulence et l'oisiveté, et suppléant au défaut du nombre par la force de son organisation ; et une population laborieuse placée sur un sol fertile, vivant dans une misère profonde, et incapable de résister, parce qu'elle est désunie.

Lorsque des faits historiques remontent à des temps qui nous sont inconnus, c'est une entreprise vaine que de prétendre exposer les causes particulières qui les ont amenés. Quelque pénible

que soit, en pareil cas, l'état de doute et d'ignorance, il est impossible d'en sortir sans abandonner la seule route qui soit propre à nous conduire dans la recherche de la vérité. Je ne tenterai donc pas d'expliquer quelles furent les causes qui produisirent l'ordre social observé en Egypte, dans les temps les plus reculés ; car je ne pourrais former, à cet égard, que de vagues conjectures ; il me suffira d'en exposer les traits principaux, ceux qui paraissent en même temps les mieux constatés et les plus féconds en conséquences.

L'Égypte, aux temps les plus anciens dont nous ayons connaissance, était soumise à un chef qui transmettait son pouvoir à un de ses enfans ; et dont la personne n'était ni moins inviolable ni moins sacrée que celle des rois d'Abyssinie. Le fondateur de la première dynastie s'emparat-il de l'autorité publique par la conquête du pays et des habitans ? Fut-il d'abord un magistrat électif, et parvint-il à perpétuer son pouvoir dans sa famille par une usurpation ? Les Égyptiens se donnèrent-ils un magistrat unique pour se garantir des dangers des délibérations ? Rendirent-ils son pouvoir héréditaire pour prévenir les troubles des élections ? Nous l'ignorons ; mais il est permis de croire que là, comme ailleurs, les faits précèdèrent de long-temps les doctrines destinées à les justifier ; il est probable que, lorsqu'un certain ordre de choses eut été fondé sur les ruines d'un ordre différent, pour assurer le

triomphe de certains intérêts de caste ou de famille, on ne manqua pas de raisons pour prouver les avantages de l'un et les inconvéniens de l'autre.

Les Égyptiens n'avaient en apparence qu'un chef héréditaire; mais, en réalité, ils étaient gouvernés, ou, pour mieux dire, possédés par une caste de prêtres. Le monarque, étant élevé, nourri, servi, conseillé par des prêtres, n'avait pas d'autres pensées que celles qu'ils gravaient dans son esprit; il n'exécutait d'actions que celles qu'ils lui conseillaient. Il ne sortait pas de leurs mains depuis son enfance jusqu'à sa mort; car il était toujours environné de six conseillers, et ces conseillers étaient choisis parmi eux. Si la dynastie régnante venait à s'éteindre, ils en élisaient une nouvelle dans leur caste. Le roi n'était donc qu'un premier pontife; c'était une espèce d'idole que les prêtres présentaient à l'adoration du peuple, et qui manifestait leurs volontés.

Les prêtres transmettaient leur pouvoir à leurs enfans, et ne le communiquaient jamais à des hommes qui n'étaient pas nés dans leur caste. Ils avaient, en outre, le monopole des connaissances, et ne parlaient entre eux qu'un langage inintelligible au reste de la population; ils ne pouvaient donc être convaincus d'erreurs, de contradictions, d'incapacité. Rien ne pouvait affaiblir le respect qu'ils inspiraient à la multitude, ni faire sortir leurs sujets de l'état d'abrutissement et de dépendance où ils les avaient placés.

Les prêtres formaient la première classe dans l'état ; la seconde se composait de militaires qui avaient le roi pour chef, et qui, par conséquent, n'obéissaient qu'aux prêtres.

Les terres étaient divisées en trois parts : la première appartenait aux prêtres ; la seconde appartenait au roi qui en employait les revenus à payer ses conseillers et ses ministres toujours choisis parmi les prêtres ; la troisième appartenait aux soldats, c'est-à-dire aux gardiens et aux défenseurs des prêtres (1).

Tous les avantages de l'ordre social étant, suivant les historiens, possédés par une caste, la jouissance perpétuelle lui en était garantie par l'obligation imposée à chacun, depuis le prince jusqu'au laboureur, de suivre la profession et de conserver le rang de son père. Cet ordre, quelque étranger qu'il soit à nos mœurs actuelles, n'a cependant rien d'extraordinaire ; c'est celui vers lequel tendent, dans tous les pays, les hommes qui, par ruse ou par violence, sont parvenus à se rendre maîtres de leurs semblables.

Nous ignorons quelle fut l'époque où la population fut ainsi divisée en diverses castes, et où chacun se trouva circonscrit, en naissant, dans un cercle dont il lui fut défendu de sortir ; mais il est permis de croire que, lorsque la classe gou-

(1) Cette division des terres, attestée par les historiens, n'a pas cependant paru très-claire à d'Anville. Mémoires sur l'Egypte ancienne et moderne, p. 28.

vernante s'avisa de poser des bornes insurmontables à l'intelligence, à l'industrie et par conséquent aux richesses de toutes les autres, la société avait fait de grands progrès. Si les premiers hommes qui cultivèrent la terre ou qui construisirent des maisons, n'avaient jamais pu faire autre chose ; si toute personne avait été tenue d'exercer la profession de son père, jamais l'Egypte n'aurait eu ni mathématiciens, ni architectes, ni astronomes, ni prêtres, ni rois, ni ministres. Quoique les historiens ne nous aient pas fait connaître l'ordre dans lequel se formèrent les arts et les institutions de ce peuple, il est permis de croire que les monumens dont les ruines excitent encore l'admiration des voyageurs, ne furent pas l'ouvrage d'architectes par droit de naissance (1).

La possession exclusive des terres par les soldats et par les prêtres, et l'obligation imposée à chacun de suivre la profession de son père, peuvent faire penser que, dans un temps dont l'histoire ne nous a pas conservé le souvenir, le sol et les cultivateurs de l'Egypte furent la proie d'une armée conquérante ; car il serait difficile de voir à quel autre titre les terres seraient échues

(1) Il est bien prouvé, aux yeux de la plupart des Européens, que des hommes, en vertu de leur naissance et sans avoir fait aucune étude, peuvent posséder les lumières, les vertus et l'indépendance nécessaires à des magistrats et à des législateurs; mais il n'est pas encore prouvé que le droit de la naissance fasse seul des médecins, des architectes, des peintres, ni même des cordonniers.

à deux classes qui, dans aucun pays, ne se font remarquer par leur amour pour le travail.

Possesseurs de la partie la plus considérable des terres, les prêtres possédaient aussi les seules habitations qui annonçassent de la richesse et de la puissance. Un voyageur, en visitant les lieux où furent les villes les plus célèbres, a été surpris de trouver partout des ruines de même nature. « Toujours des temples ! dit-il, pas un édifice public; pas une maison qui eût eu assez de consistance pour résister au temps (1). » Si les temples étaient si magnifiques, s'ils étaient si multipliés, c'est qu'ils étaient la demeure des prêtres ; ils étaient sans doute élevés en l'honneur des divinités du pays, comme on immolait à Rome des bœufs en l'honneur de Jupiter ; mais les dieux d'Egypte ne tenaient pas plus de place dans leurs temples, que n'en tenait le dieu du Capitole à la table de ses ministres. Les temples de l'ancienne Égypte, en les considérant sous leur vrai point de vue, n'étaient que les palais des grands ; des palais qu'une aristocratie à la fois territoriale et sacerdotale s'était fait construire, par la partie industrieuse de la population (2).

(1) V. Denon, Voyage dans la haute et basse Egypte, t. II, p. 114 et 115.

(2) Sous un gouvernement théocratique, on ne distingue pas la maison de Dieu de la maison du prêtre. Dans Athalie, Racine fait dire au jeune Eliacin :

Ce temple est mon pays, je n'en connais point d'autre ;

Et il est évident que le grand-prêtre, sa femme, ses enfans,

Lorsqu'une armée conquérante trouve dans un pays qu'elle envahit, une aristocratie opulente, et une population misérable qui la nourrit du produit de ses travaux, la première est ordinairement condamnée à périr. Quand elle n'est pas exterminée au moment de la conquête, ou qu'elle ne meurt pas dans la défense de ses possessions, elle est condamnée à s'éteindre dans le mépris et la misère. Elle est incapable de se livrer aux travaux qui pourraient la faire subsister, ou elle les dédaigne, parce que l'habitude de la domination les a rendus vils à ses yeux. Les nouveaux dominateurs l'emploient quelquefois partiellement comme moyen d'action sur la population laborieuse ; mais bientôt ils se débarrassent d'elle, parce que ses prétentions leur inspirent

et même les simples lévites, n'ont pas d'autre habitation. M. Denon a conjecturé que le roi d'Egypte avait sa demeure dans le temple même où il était élevé, servi et conseillé par des prêtres. « J'ajouterai aux diverses descriptions que j'ai faites de ce gigantesque monument, dit-il en parlant d'un temple de Karnak, qu'à la partie sud de la première cour, il y a un édifice particulier, compris dans la circonvallation générale, composé d'un mur d'enceinte... Est-ce là enfin les palais des rois ou plutôt leur noble prison? Ce qui pourrait le faire croire, ce sont les figures sculptées sur les parties latérales de la porte, représentant des héros tenant par les cheveux des figures subjuguées; les divinités leur montrent de nouvelles armes, comme pour leur promettre de nouvelles victoires tant qu'ils auront recours à elles pour les obtenir. » V. Denon, Voyage dans la basse et la haute Egypte, t. II, p. 255 et 256.

de la méfiance, et qu'ils ne peuvent trouver une sécurité complète que dans sa destruction. La partie asservie de la population est conservée, au contraire, parce qu'elle seule sait cultiver la terre ou exercer les arts, et que ses nouveaux possesseurs ne peuvent exister que par elle.

Le sol de l'Egypte enlevé à la partie industrieuse de la population par ses rois, ses soldats et ses prêtres, a passé successivement sous la domination des Assyriens, des Persans, des Grecs, des Romains, des Arabes, des Mameloucks et des Turcs. Sous Cambyse et ses successeurs, l'Egypte vit disparaître la race de ses premiers maîtres; ses soldats héréditaires furent exterminés, ses prêtres avilis et dépouillés, ses rois expulsés. Les Grecs détruisirent ou expulsèrent à leur tour les dominateurs assyriens, et se mirent à leur place. Les conquérans romains détruisirent ou chassèrent les maîtres grecs, et furent détruits par des conquérans arabes. Les chefs arabes furent asservis ou dépossédés par des soldats qu'ils avaient achetés comme esclaves. Enfin les derniers ont été subjugués par les Turcs, qui ont fini par en éteindre la race.

Si des historiens étrangers à ce pays ne nous avaient pas fait connaître qu'il eut des rois, des soldats et des prêtres dont le pouvoir fut héréditaire, nous ignorerions qu'ils ont existé, ou nous ne pourrions former à cet égard que des conjectures. Cette première race de maîtres s'est si complètement éteinte, qu'il ne reste, pour en

rappeler le souvenir, que quelques débris de monumens et le témoignage des historiens étrangers ; avec elle ont péri son langage, ses connaissances, sa religion, ses croyances. La destruction des autres races de dominateurs n'a pas été moins complète ; on chercherait vainement sur le sol de l'Egypte, des descendans des conquérans assyriens, grecs ou romains ; s'il reste encore quelques Arabes, ce ne sont, s'il est permis de s'exprimer ainsi, que des instrumens de culture (1). La race des hommes primitivement asservis n'a pas de même entièrement disparu ; elle s'est en partie conservée à travers toutes les révolutions; ses mœurs et ses usages ont résisté aux violences des conquérans. Ses premiers possesseurs lui avaient enlevé la propriété du sol sur lequel elle vivait ; ils l'avaient condamnée à des travaux et à un abrutissement sans terme. Elle n'a pu ni sortir de l'avilissement dans lequel elle fut plongée, ni reprendre les propriétés qui leur furent ravies, ni acquérir des lumières dont ses pre-

(1) Les cultivateurs arabes qui se trouvent encore sur le sol de l'Egypte, descendent, non des conquérans de cette nation, mais des colons de même race qu'ils reçurent ou appelèrent après la conquête pour repeupler les villages dont ils avaient détruit ou déporté la population. Voyez le troisième mémoire de M. Silvestre de Sacy, *sur la nature et les révolutions du droit de propriété territoriale en Egypte, depuis la conquête de ce pays par les Musulmans jusqu'à l'expédition des Français.* Mémoires de l'Institut, académie des inscriptions et belles-lettres, tome VII, p. 119 et 120.

miers possesseurs la privèrent; mais elle est restée neutre dans la plupart des querelles qui se sont élevées entre les conquérans. Elle les a vu détruire les uns après les autres, tandis qu'elle s'est en partie perpétuée et se conserve encore telle qu'elle existait il y a plus de deux mille ans. « Je ne puis apprécier, dit Savary, que la partie (de l'histoire d'Hérodote) qui traite de l'Égypte, et c'est avec la plus grande satisfaction que j'ai retrouvé dans ce pays les mœurs, les usages qu'il a décrits avec quelques légères modifications que le changement de dominations et de religion y ont introduits (1). »

Pour tracer le tableau des mœurs des habitans de l'Egypte, il faut diviser la population en deux classes : celle des conquérans qui, à diverses époques, ont formé l'aristocratie, et celle des sujets qui composaient la masse de la population. Les mœurs des maîtres n'ont pas toujours été les mêmes : les armées qui ont successivement envahi ce pays, y ont porté les mœurs ou les usages qui etaient propres à leur nation. Ils ont été plus ou moins oppresseurs, plus ou moins vicieux, selon que le peuple auquel ils ont appartenu a été plus ou moins barbare (2).

(1) Savary, Lettres sur l'Egypte, lett, x, t. I, p. 106.

(2) Voltaire reproche aux Egyptiens d'avoir été le peuple le plus lâche de la terre, et de s'être laissé vaincre par tous les peuples qui ont tenté de le conquérir. Il est possible que ce peuple ait manqué de courage ou d'habileté quand, pour la première fois, il a été soumis à une aristocratie militaire

Nous ne connaissons que d'une manière très-imparfaite les mœurs des premiers possesseurs, celles de la triple aristocratie territoriale, sacerdotale et militaire, qui la première se rendit maîtresse des hommes et du sol; cette aristocratie, comme celle des Malais dans les îles du grand Océan, semble n'avoir attaché de l'estime qu'aux qualités essentielles qui la constituaient, et avoir avili toute qualité qui aurait pu être acquise par la race assujétie.

Lorsque, vers le milieu du sixième siècle, les Arabes enlevèrent l'Égypte aux empereurs grecs de Constantinople, ce pays avait déjà beaucoup souffert de la domination des maîtres divers qui l'avaient possédé. Cependant, il était encore très-florissant, si l'on en juge par l'enthousiasme qu'inspira la prise d'Alexandrie à ces nouveaux conquérans, et par la description qu'ils nous ont eux-mêmes donnée de cette ville (1). L'Égypte, quoique souvent déchirée par les querelles des Arabes qui se disputaient le pouvoir,

et sacerdotale; mais ses descendans ne se sont pas montrés lâches lorsqu'ils ont laissé exterminer leurs dominateurs nationaux ou étrangers; ils ne se sont pas montrés lâches quand ils ont laissé détruire les rois, les soldats et les prêtres qui les avaient dépouillés, par les Assyriens, les Assyriens par les Grecs, les Grecs par les Romains, les Romains par des Arabes, les Arabes par des Mameloucks, les Mamloucks par des Turcs.

(1) Gibbon's History of the decline and fall of the roman empire, vol. IX, ch. II, p. 437.

ne tomba point dans la barbarie; la géométrie, l'astronomie, la grammaire, la poésie, furent cultivées, et les arts ne furent point négligés; l'agriculture fit même quelques progrès sous les califes, puisque c'est sous leur domination que la culture du riz fut introduite (1).

Un des chefs Arabes auxquels l'Égypte était soumise, se proposant sans doute d'accroître son pouvoir, voulut s'environner d'une armée qui fût étrangère à sa propre nation et à la nation conquise. Il acheta des esclaves que des marchands venaient vendre au Caire; il les fit dresser selon qu'il convenait à ses vues, et en forma un corps militaire. Ces soldats étaient désignés sous le nom de *mamelouks*, terme qui signifiait *esclaves*. Lorsque ces esclaves furent devenus assez nombreux et assez puissans pour vaincre les résistances que voulait surmonter leur maître, ils le massacrèrent, et mirent à sa place un homme pris parmi eux. Ils prouvèrent ainsi qu'un prince qui craint la force de sa nation et qui veut la surmonter, est obligé de créer une force plus grande qui a aussi une volonté et des intérêts que tôt ou tard elle sait faire triompher (2).

(1) Hasselquist, Voyage dans le Levant, première partie, p. 163. — Savary, Lettres sur l'Egypte, lett. II, tome I, p. 26.

(2) Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, tome XXI, p. 551. — Sonnini, Voyage dans la haute et basse Egypte, tome II, ch. XXXIII, p. 312 et 313. Savary, tome II, lettre XV, p. 191.

Ce ne fut qu'après plusieurs révolutions que la domination

Une aristocratie purement militaire succéda donc au gouvernement des Arabes, également militaire; le pouvoir souverain tomba dans les mains des principaux officiers des esclaves, appelés sangiaks, et que nous désignons sous le titre de beys. Ces grands choisirent un chef parmi eux, et le chargèrent de gouverner sous leur direction; c'était leur président, ou pour mieux dire le général en chef de l'armée; il était désigné sous le nom de sultan. Le pays fut, au reste, divisé en vingt-quatre fractions, une pour chacun des principaux officiers. L'armée étrangère, créée par les chefs arabes, continue de se recruter de la même manière qu'elle avait commencé; chacun des beys fit acheter au Caire ou à Constantinople de jeunes esclaves qui étaient amenés de Géorgie, de Circassie, de Natolie et quelquefois même de Nubie. Ces esclaves, nés pour la plupart de parens chrétiens, étaient, en arrivant dans la maison de leur maître, circoncis, et instruits dans la religion musulmane. Ils étaient dressés à manier un cheval, à lancer le javelot, à se servir du sabre et des armes à feu; ils remplissaient dans l'intérieur de la maison les

des Arabes s'éteignit, et que le pouvoir des Mamelloucks s'établit. Les races qui succédèrent aux califes, venues d'un climat comparativement froid, furent beaucoup plus barbares qu'eux. On peut voir d'Herbelot, Bibliothèque orientale, et Deguignes. James Wilson's History of Egypt, vol. II, b. VII, ch. II, p. 191 and 192; ch. III, p. 234 and 235, b. VIII, ch. I, p, 371 and 372.

divers offices auxquels leur éducation et leurs dispositions naturelles les rendaient propre. Ils étaient obligés de se raser et de vivre dans le célibat jusqu'à ce qu'ils fussent élevés à quelque dignité; alors ils laissaient croître leur barbe et pouvaient se marier. Arrivés au grade de cachef, ils étaient chargés de l'exploitation des villes placées sous la dépendance de leur patron; ils achetaient pour leur propre compte des esclaves qui devenaient leurs gardes, et ils les dressaient comme eux-mêmes avaient été dressés. Ils n'avaient plus qu'un pas à faire pour arriver à la dignité de bey (1).

L'influence de chaque bey ou sangiak, étant en raison du nombre, des talens et de la force de ses esclaves, chacun avait le plus grand intérêt à multiplier les siens et à les rendre redoutables : ils étaient pour lui le seul moyen de puissance et de sécurité. Un sangiak, dans l'étendue des pays soumis à son exploitation, n'avait ja-

(1) Savary, lettres sur l'Egypte, tome II, lett. xv, p. 192 et suivantes. — Denon, tome II, p. 159.

L'état des Mameloucks peut nous expliquer un phénomène que nous avons observé en Perse : c'est l'honneur attaché au titre d'esclave, et l'avilissement attaché au titre qui correspond à celui de sujet ou de subjugué (subjectus). Il est évident que l'individu qui est acheté pour prendre part à l'exploitation d'une population conquise, doit se croire moins avili, quoique esclave, que les individus qui sont exploités. Il peut s'enorgueillir d'un titre qui le fait participer aux priviléges des maîtres.

mais pour subordonnés que des hommes choisis par lui parmi ses propres esclaves. Chaque province, chaque district avait son gouverneur, chaque village son lieutenant, partout des maires qui veillaient aux mouvemens de la multitude. « Le système d'oppression, dit Volney en exposant cette organisation, est méthodique; on dirait que partout les tyrans ont la science infuse (1). »

Le pouvoir et les propriétés d'un bey ne passaient point à ses enfans; lui mort, les autres beys les accordaient à l'esclave ou à l'affranchi qu'ils en jugeaient le plus digne, ou, pour mieux dire, à celui qui se montrait le plus dévoué aux intérêts de la majorité des électeurs; l'intérêt de famille était sacrifié à l'intérêt de l'occupation militaire. Si un fils avait succédé au pouvoir de son père, l'aristocratie militaire aurait pu tomber dans des mains incapables de la conserver, et la population asservie aurait pu tôt ou tard s'affranchir. En faisant passer l'autorité dans les mains des affranchis les plus audacieux et les plus habiles, les liens de la servitude ne se relâchaient jamais. La subordination militaire conservait d'ailleurs toute sa puissance, et l'ambition de tous était constamment stimulée par l'espoir de l'avancement. L'usage des beys de faire passer leur pouvoir et leur fortune à des

(1) Volney, Voyage en Syrie et en Egypte, tome I, ch. XII, p. 181 et 182.

hommes achetés comme esclaves, était si respecté, que jamais aucun d'eux n'avait été tenté de le violer en faveur de quelqu'un de ses enfans (1).

Dans presque tous les pays où des conquérans s'établissent, ils finissent par se confondre plus ou moins avec la population conquise; ils prennent, au moins en partie, ses mœurs, son langage, sa religion et même ses lois; si leurs descendans conservent une partie des avantages que leur donna la force, ils se considèrent du moins comme une fraction du même peuple; les uns et les autres ont une dénomination commune (2).

Les Mamelloucks, depuis l'établissement de leur puissance jusqu'à leur destruction, furent tous d'origine étrangère; ils étaient presque tous

(1) J. Bruce, Voyage aux sources du Nil, tome I, liv. I, ch. II, p. 191 et 162. — Sonnini, tome II, ch. XXXIII, p. 309 et 310.

(2) Le mépris que manifestent tous les conquérans pour les peuples vaincus et pour leurs usages, et l'adoption de leur langage et de leurs mœurs, sont deux phénomènes qui paraissent contradictoires, mais qui sont cependant universels. De profonds publicistes, sans se mettre en peine de rechercher si leurs explications n'étaient pas démenties par les faits, ont attribué le triomphe de la langue et des mœurs des peuples asservis, à la politique ou à la condescendance des conquérans. Il est de ce phénomène une raison plus puissante : les vainqueurs mettent ordinairement au rang de leurs priviléges, de s'emparer des filles ou des femmes des vaincus, si elles leur plaisent; c'est aussi parmi les vaincus

amenés dans le pays en qualité d'esclaves, et achetés comme tels pour concourir à l'exploitation de la population conquise. Diverses circonstances les empêchaient de se perpétuer par la génération. Tant qu'ils n'étaient parvenus à aucun emploi, ils étaient entièrement esclaves et ne pouvaient se marier : la plupart restaient toujours célibataires. Ceux qui se mariaient, n'épousaient pas des femmes coptes ou arabes ; ils épousaient de jeunes esclaves ayant la même origine qu'eux, achetées chez des peuples de même race. Or, les individus qui appartenaient à ces peuples, lorsqu'ils ne s'unissaient pas à des indigènes, ne pouvaient pas se reproduire au-delà de la seconde génération. La race des esclaves affranchis refusant, par orgueil ou pour d'autres causes, de s'allier à la population exploitée, était

qu'ils prennent leurs esclaves ou leurs domestiques. Or, les enfans parlent la langue de leur mère et des personnes qui prennent soin d'eux, de préférence à celle de leur père ; il n'est pas nécessaire d'en indiquer la raison. L'adoption de la langue entraîne nécessairement l'adoption des idées, des préjugés et d'une partie des mœurs. Cela explique comment les peuples du nord, qui s'emparèrent des Gaules et de quelques autres parties du midi de l'Europe, ne purent y établir la langue germanique, et comment l'idiome normand a été en grande partie étouffé en Angleterre par la langue des peuples conquis. Cela peut aussi nous faire réduire à sa juste valeur la sagesse et la modération si vantées des conquérans de la Chine. Quand deux peuples se confondent, c'est celui qui a le plus d'idées qui fournit naturellement à la langue le plus de termes.

ainsi condamnée, par la nature, à s'éteindre ou à se recruter sans cesse à l'étranger (1).

Quoique étrangers à l'Egypte par leur naissance, les Mameloucks ne la considèraient pas moins comme leur propre pays; l'habitude et l'éducation faisaient perdre à chacun le souvenir de ses parens et du lieu où il avait reçu la vie; amenés de pays différens, ils n'avaient aucun intérêt commun par leur origine; ils n'étaient liés entre eux que par l'intérêt d'une exploitation commune (2).

(1) Volney, Voyage en Syrie et en Egypte, tome I, ch. VII, p. 98, 99 et 100. — Raynal, Hist. philosophique des deux Indes, tome VI, liv. XI, p. 10 et 11. — Wilson's History of Egypt, vol. III, b. IX, chap. I, p. 55 et 56. — Les Ottomans sont dans le même cas que les Mameloucks; ils ne peuvent perpétuer leur race qu'en épousant des indigènes. C'est ici un des exemples les plus remarquables de l'influence des climats et des lieux sur la nature d'un gouvernement, si, en effet, l'impuissance de se reproduire est causée par la nature des lieux ou du climat.

(2) Tous les beys d'Egypte ne descendaient pas cependant de parens chrétiens et n'avaient pas été achetés; quelques-uns, quoique en petit nombre, étaient nés de parens mahométans et n'avaient jamais été esclaves. Niebuhr, Voyage en Arabie, tome I, p. 109.

—

CHAPITRE XXXVII.

Des moyens employés par une aristocratie militaire d'espèce caucasienne, pour exploiter une population conquise.

Au commencement du seizième siècle, le sultan des Turcs, Sélim, envahit l'Égypte et détrôna le sultan des Mameloucks. Après l'avoir mis en fuite, il le rappela, lui rendit le gouvernement, et peu de temps après, il le fit pendre à la porte du Caire. Soit que par cet acte de rigueur, il eût compromis son autorité, soit qu'il voulût se montrer généreux envers les vaincus, il consentit à traiter avec eux, et leur octroya une charte. Dans le préambule de cette charte, il reconnut le *gouvernement républicain* des vingt-quatre beys, mais il leur imposa les conditions suivantes : qu'ils reconnaîtraient eux-mêmes la souveraineté du sultan de Constantinople et celle de ses successeurs ; qu'ils recevraient, comme son représentant, le lieutenant qu'il lui plairait de leur envoyer ; qu'ils lui paieraient un tribut en argent et en denrées ; que, pendant la guerre, ils lui fourniraient douze mille hommes dont ils auraient eux-mêmes le commandement, et que,

pendant la paix, ils ne pourraient entretenir plus de quatorze mille soldats ou janissaires. Les beys furent autorisés à suspendre le lieutenant du sultan, dans le cas où il attenterait à leurs privilèges, c'est-à-dire à leur pouvoir absolu sur la population asservie (1).

L'occupation militaire qui avait remplacé la domination des Arabes continua donc d'exister après la conquête des Turcs. Le pacha d'Egypte eut d'abord toute l'autorité que produit le souvenir d'une victoire récente; mais, arrivant dans le pays sans aucune force qui lui fût propre, son autorité se réduisit insensiblement à celle que pouvait lui donner l'intrigue. Dans les derniers temps, ce n'était plus qu'un fantôme que l'on renversait d'un souffle : les beys, à la tête des

(1) Le sultan Sélim dit, dans le préambule de sa charte qu'il accorde aux vingt-quatre sangiaks (ou beys) un *gouvernement républicain*; mais il résulte évidemment des dispositions de cette charte ou traité, qu'il se borne à confirmer l'ordre de choses précédemment établi, remplaçant seulement le sultan choisi par les beys par un pacha, c'est-à-dire par un officier de son choix. La charte accordée aux Mameloucks est rapportée par Savary, t. II, lett. xv, p. 196, 197 et suivantes.—M. Silvestre de Sacy n'a pu découvrir l'ouvrage dans lequel Savary avait trouvé cette charte, et il en a mis l'existence en doute. Il a, du reste, très-savamment expliqué les révolutions que les propriétés avaient éprouvées par suite de la conquête de l'Egypte par les Turcs. Voyez les trois mémoires qu'il a insérés dans le recueil des Mémoires de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres, tome I, p. 377; tome V, deuxième partie, page 1, et tome VII, p. 55.

armées et des provinces, jouissaient réellement de tout le pouvoir ; ils ne laissaient en place un pacha qu'aussi long-temps qu'il favorisait leurs desseins. Si ce représentant du sultan osait élever la voix pour défendre les intérêts de son maître, le conseil des sangiaks s'assemblait à l'instant et le renvoyait. Quelquefois les sangiaks ne lui laissaient même pas le temps d'entrer en fonctions ; ils l'obligeaient à quitter l'Égypte aussitôt qu'il y avait mis le pied. S'il était reçu, il n'avait pas la liberté de sortir de son palais sans la permission du chef des beys ; c'était un prisonnier d'état qui, au milieu de la splendeur dont il était environné, sentait durement le poids de ses fers ; aussi le poste qu'il occupait n'était-il considéré que comme une sorte d'exil (1).

Les sangiaks, ayant pour chef un d'entre eux auquel ils donnaient le titre de *scheik el-beled* (le vieux du pays), se partageaient donc, comme avant la victoire des Turcs, l'exploitation de l'Egypte. Chacun d'eux plaçait, sur tous les points du pays soumis à son commandement, depuis les villes les plus considérables jusqu'aux plus petits villages, un homme choisi parmi ses esclaves, et chargé d'exploiter sa part du territoire. Pour seconder les beys et leurs agens, il existait de plus une armée qui leur était subordonnée, également composée d'étrangers : c'étaient des

(1) Savary, tome I, lett. VIII, p. 90, et tome II, lett. XV, p. 201, 202, 205 et 206.

janissaires, ayant la même origine, les mêmes privilèges et la même organisation que ceux qui existent dans les villes soumises à l'empire turc.

Ces janissaires étaient ordinairement des hommes que leurs désordres ou leurs crimes avaient obligés de se bannir de leur pays natal (1); quelques-uns succédaient au pouvoir militaire de leurs pères (2); plusieurs, même parmi ceux que leurs crimes avaient fait chasser de Constantinople, se livraient au commerce (3); mais presque tous vivaient dans le désordre, se dispensaient du service militaire, et parcouraient les villes pour y saisir l'occasion de se livrer au vol et au pillage (4).

Les janissaires, quoique soumis d'ailleurs aux beys, avaient le privilége de ne pouvoir être arrêtés et punis que par des hommes de leur propre corps, quels que fussent les crimes dont ils s'étaient rendus coupables. Il n'y avait donc généralement de crimes punis que ceux qui blessaient les intérêts militaires; les actions qui n'offensaient que les hommes de la classe asservie n'étaient pas mises au rang des délits et restaient sans punition, quand c'étaient les maîtres ou leurs agens qui en étaient les auteurs (5).

(1) Niebuhr, Voyage en Arabie, tome II, p. 177. — Savary, tome II, lettre IV, p. 52 et 53.

(2) Bruce, tome II, liv. I, ch. IV, p. 167.

(3) Hasselquist, première partie, p. 168 et 169.

(4) *Ibid.*, p. 152 et 159.

(5) Niebuhr, Voyage en Arabie, t. II, p. 177.

Les beys, ayant un pouvoir sans limites dans les terres de leur domination, transmettaient à chacun de leurs officiers un pouvoir également illimité; dans les momens où l'harmonie régnait entre eux et où ils se considéraient comme égaux, il existait, dans la seule ville du Caire, plus de quatre cents personnes qui s'arrogeaient un pouvoir sans bornes, et qui exerçaient selon leurs caprices ce qu'il leur plaisait d'appeler la justice (1).

Dans les villages et dans les villes peu populeuses, il suffisait d'un délégué du bey et de quelques janissaires pour maintenir dans l'obéissance la population conquise; mais dans les grandes villes, ces moyens pouvaient ne pas être toujours suffisans : on en établit donc quelques autres. Tous les hommes exerçant la même profession ou faisant le même métier, étaient réduits en corporations; ils avaient un chef chargé de surveiller les actions ou les opinions des membres, et d'en rendre compte aux possesseurs du pays; la prévoyance était portée si loin à cet égard, que les filles publiques et les voleurs eux-mêmes étaient formés en corporations (2). Les fonctions

(1) J. Bruce, tome I, liv. I, ch. II, p. 160 et 161.

(2) Niebuhr, Voyage en Arabie, tome I, p. 112. — La réduction en corporations des diverses parties dont un peuple se compose, est un moyen si puissant d'établir ou de maintenir la servitude, que les barbaresques eux-mêmes jugent utile d'en faire usage pour mieux s'assurer de la possession de leurs esclaves :« J'apprends, dit Niebuhr, qu'à Tripoli en

du prévôt des voleurs consistaient sans doute à veiller d'une manière spéciale à la sûreté des propriétés des dominateurs.

Un moyen plus efficace encore que le précédent de maintenir dans l'asservissement la population conquise avait été adopté : c'était l'interruption de toute communication entre les habitans d'un même lieu. Dans toute ville un peu considérable, il existait, aux deux extrémités de chaque rue, une porte confiée à la garde des janissaires. Si quelque acte de violence excitait, sur un point, le soulèvement de la multitude, à l'instant les portes de la rue étaient fermées, et l'insurrection ne s'étendait pas plus loin; ces portes étaient fermées d'ailleurs tous les soirs et ne s'ouvraient qu'au jour. Chaque fraction de la population subjuguée se trouvait ainsi renfermée dans une sorte de prison; et si, dans le silence et les ténèbres de la nuit, les tyrans jugeaient à propos de faire des exécutions militaires, ils n'avaient pas à craindre que les victimes se sauvassent par la fuite ou qu'elles fussent secourues (1).

Barbarie, les esclaves noirs choisissent entre eux un principal, qui se fait reconnaître comme tel à la régence. On a expérimenté que ces sortes de gens y étaient quelquefois d'une grande utilité. Ils connaissent exactement tous leurs compatriotes, et ont l'œil sur ceux que chacun d'eux fréquente. Or, s'il arrive qu'un esclave noir déserte, le maître ne fait qu'en avertir le principal, et celui-ci ne tarde ordinairement guère à savoir quel chemin a pris le fugitif. » Niebuhr, *ibid.*

(1) Niebuhr, Voyage en Arabie, tome I, p. 112 et 113, et

La manière dont la justice s'administrait entre les particuliers, était celle qui est en usage dans tout l'empire turc. Il existait à Constantinople un premier magistrat qui porte le titre de *qâdi el-asker* (juge de l'armée), titre convenable au magistrat d'une nation de conquérans. Ce grand cadi nomme les juges des villes capitales, et ceux-ci nomment les juges des villes de leur dépendance. Les fonctions de juge, comme toutes les autres, ne sont données qu'à ceux qui en offrent le plus d'argent, et ne le sont jamais pour plus d'un an. Il faut donc que le cadi, dans le cours de cette année, rentre dans ses déboursés et fasse tous les bénéfices pour lesquels il achète sa place. On voit aisément quel devait être l'effet de ces dispositions dans des hommes qui avaient en main la balance où les sujets venaient déposer leurs biens (1).

La population industrieuse de ce pays ayant été abrutie et dépouillée de ses propriétés par ses antiques possesseurs, et ayant passé, après la ruine de ces premiers maîtres, sous le joug des armées assyriennes, persanes, grecques, romaines et arabes, on conçoit qu'une armée de barbares qui disposait des moyens d'oppression que je viens d'exposer, devait rencontrer peu de résis-

tome II, p. 239. — Il ne paraît pas qu'aucun de ces moyens de police ait été changé après le massacre des Mameloucks.

(1) Volney, Voyage en Syrie et en Egypte, t. II, ch. XXXIV, p. 356 et 357.

tance ; on conçoit que, quoiqu'elle ne fût composée que d'environ huit mille hommes, il devait lui être facile de maintenir près de quatre millions de sujets dans l'obéissance (1).

Si maintenant nous considérons la population d'Egypte dans son ensemble, nous verrons que, depuis les temps les plus reculés, elle s'est divisée en deux fractions : l'une, celle des peuples vainqueurs, dont les membres ont tour à tour occupé tous les emplois de la puissance civile et militaire; l'autre, celle du peuple vaincu, qui a rempli toutes les classes subalternes de la société (2). L'oppression, qui a toujours été la conséquence nécessaire d'un tel régime, n'a laissé subsister chez les vaincus que les personnes dont l'existence a été absolument nécessaire pour faire vivre les vainqueurs. L'Égypte n'a point de classe intermédiaire composée de négocians, de propriétaires, ou d'hommes exerçant les professions de médecin, d'avocat, ou autres analogues. Dans ce pays, tout est militaire, c'est-à-dire agent d'exploitation; ou tout est artisan, laboureur ou petit marchand; c'est-à-dire population exploitée (3). S'il existe dans les villes populeuses quelques familles qui, par leur aisance, appartiendraient ailleurs à la classe

(1) Savary, tome III, lett. II, p. 19.

(2) Volney, Voyage en Syrie et en Egypte, tome I, ch. XII, p. 179.

(3) Volney, Voyage en Syrie et en Egypte, t. I, chap. XII, p. 180 et 181.

moyenne, elles cachent leur fortune, et cherchent à se confondre, par les apparences de la pauvreté, avec les classes les plus misérables (1).

Les Mamloucks, en recevant un pacha turc, qui arrivait chez eux sans aucune force apparente, avaient cru ne rien perdre de leur puissance; et, en effet, pendant long-temps, leur pouvoir semble ne pas s'être affaibli. Le conquérant leur avait laissé sur la population conquise un pouvoir sans limites; il les avait seulement obligés à prendre, dans les affaires de religion, l'avis du mollah ou grand-prêtre soumis à son autorité. Il ne paraît pas que le gouvernement de Constantinople ait jamais manqué à ses engagemens, en protégeant la population vaincue contre leur oppression; mais l'admission de l'agent d'une puissance étrangère, et la reconnaissance de la souveraineté de cette puissance

(1) Lorsqu'une aristocratie, quels qu'en soient la nature et les élémens, est parvenue à se rendre maîtresse absolue d'un pays, tous ses efforts tendent à l'anéantissement des classes intermédiaires. Elle y est poussée par deux motifs : le premier est le désir de les dépouiller; le second est le besoin d'assurer sa domination. Ce n'est jamais que dans son propre sein ou dans la classe moyenne que l'aristocratie trouve des hommes qui puissent lui opposer de la résistance. Les hommes des classes inférieures sont trop peu éclairés et trop occupés du soin de pourvoir à leur existence de chaque jour, pour opposer une résistance efficace, quelque nombreux qu'ils soient d'ailleurs. S'ils font quelques tentatives, elles sont aisément réprimées.

suffirent pour donner à la Porte le moyen de les dominer les uns par les autres et pour opérer complétement leur ruine.

L'occupation des Turcs s'étant d'abord confondue avec celle des Mameloucks et l'ayant ensuite remplacée, qu'il me soit permis de rappeler ici leur origine et la nature de leur gouvernement; on verra que la révolution qu'ils ont opérée en Égypte, s'est réduite à une mutation de personnes, mais que le système est resté à peu près le même.

Les Turcs ont aujourd'hui tous les traits physiques de la plupart des peuples d'Europe. Leurs ancêtres étaient cependant de race mongole; ils appartenaient à ces hordes qui, du centre de l'Asie, ont porté la barbarie dans le monde entier. On se fatigue à rechercher leur origine; leurs antiquités, suivant Voltaire, ne méritent guère mieux une histoire suivie que celles des loups et des tigres de leur pays. Un calife des Arabes de la dynastie des Abassides fit venir, pour sa garde, une troupe de cinq ou six cents de ces barbares : ceux-là en appelèrent d'autres; ils prirent parti dans les querelles qui s'élevèrent entre les Arabes, et finirent par subjuguer les hommes qui les avaient appelés ou reçus. Telle est l'origine de la puissance ottomane qui a tout englouti, de l'Euphrate jusqu'à la Grèce. Cette origine a été la même que celle des Mameloucks.

Les Turcs ont modifié leur constitution phy-

sique par leurs alliances et par leurs affiliations : ils ont toujours, comme les grands de Perse, tiré la plupart de leurs femmes de la Géorgie ou de la Circassie, et ils en ont pris l'élite. Long-temps aussi, ils ont exigé des Grecs le dixième de leurs enfans, et ces enfans, élevés dans la religion musulmane et confondus avec les conquérans, ont fini par en faire partie (1). Mais les causes qui ont agi sur leurs traits physiques n'ont exercé aucune influence sur leur caractère moral : ceux de nos jours diffèrent peu, par leurs mœurs et leurs lumières, de ceux qui, pour la première fois, abandonnèrent la Tartarie.

Suivant les usages des peuples barbares, le vaincu est entièrement à la discrétion du vainqueur ; il devient son esclave, sa vie, ses biens lui appartiennent. Le vainqueur est un maître qui peut disposer de tout, qui ne doit rien, et qui fait grâce de tout ce qu'il laisse. « Tel, de tout temps, dit Volney, fut le droit des Tatars dont les Turcs tirent leur origine. C'est sur ces principes que fut formé même leur état social. Dans les plaines de la Tartarie, les hordes, divisées d'intérêt, n'étaient que des troupes de brigands armés pour attaquer ou pour se défendre, pour piller, à titre de butin, tous les objets de leur avidité.

« Déjà tous les élémens de l'état présent étaient formés. Sans cesse errans et campés, les pasteurs étaient des soldats ; la horde était une armée : or,

(1) Rulhière, Histoire de l'anarchie de Pologne.

dans une armée, les lois ne sont que les ordres des chefs; ces ordres sont absolus, ne souffrent pas de délai; ils doivent être unanimes, partir d'une même volonté, d'une seule tête : de là une autorité suprême dans celui qui commande; de là une soumission passive dans celui qui obéit. Mais dans la transmission de ces ordres, l'instrument devient agent à son tour; il en résulte un esprit impérieux et servile, qui est précisément celui qu'ont porté chez eux les Turcs conquérans : fier, après la victoire, d'être un des membres du peuple vainqueur, le dernier des Ottomans regardait le premier des vaincus avec l'orgueil d'un maître; cet esprit croissant de grade en grade, que l'on juge de la distance qu'a dû voir le chef suprême de lui à la foule des esclaves. Le sentiment qu'il en a conçu ne peut mieux se peindre que par la formule des titres que se donnent les sultans dans les actes publics.

« Moi, disent-ils dans les traités avec le roi de France, moi qui suis, *par les grâces infinies du grand, juste et tout-puissant Créateur, et par l'abondance des miracles du chef de ses prophètes*, empereur des puissans empereurs, refuge des souverains, distributeur des couronnes aux rois de la terre, serviteur des deux sacrées villes (la Mekke et Médine), gouverneur de la sainte cité de Jérusalem, maître de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique, conquises avec notre épée victorieuse et notre épouvantable lance, seigneur des deux mers (Blanche et Noire), de Damas

odeur du paradis, de Bagdad siége des califes, des forteresses de Bellegrade, d'Ario et d'une multitude de pays, d'îles, de détroits, de peuples, de générations et de tant d'armées victorieuses qui reposent auprès de notre Porte sublime; moi, enfin, qui suis *l'ombre de Dieu sur la terre*, etc. (1). »

Il est difficile que du faîte de tant de grandeurs, le sultan ne considère pas la terre qu'il possède et qu'il distribue, comme un domaine dont il est le maître absolu; qu'il ne considère pas les peuples qu'il a conquis comme des esclaves destinés à le servir, et les soldats qu'il commande, comme des agens avec lesquels il maintient ces esclaves dans l'obéissance. Volney compare l'empire turc à une habitation de nos îles à sucre, où une foule d'esclaves travaillent

(1) Volney, Voyage en Syrie, tome II, ch. XXXIII, p. 340, 341 et suivantes.

On voit que les Turcs ont placé dans le ciel la source de leur puissance; ce moyen de mettre le principe de leur autorité hors de la portée de l'intelligence humaine, a été employé par tous les conquérans, même par les plus barbares.

Le sultan, tenant son pouvoir de la Divinité même, ne peut pas être déposé, selon la doctrine des prêtres musulmans, quelques crimes qu'il ait commis contre son peuple; mais il peut être déposé s'il viole les lois de l'Eglise, c'est-à-dire les prérogatives des prêtres. Les crimes qui ne tombent que sur les nations ne sont pas des offenses faites à Dieu; car, selon la théologie turque, Dieu a livré les peuples en proie à leurs despotes. Félix Mengin, Hist. d'Egypte, t. I, p. 166.

pour le luxe d'un seul grand propriétaire, sous l'inspection de quelques serviteurs qui en profitent; il n'y voit d'autre différence, sinon que le domaine du sultan étant trop vaste pour une seule régie, il a fallu le diviser en *sous-habitations*, sur le plan de la première : telles sont les provinces sous le gouvernement des pachas. Ces provinces se trouvant encore trop vastes, les pachas y ont appliqué d'autres divisions, et de là cette hiérarchie de préposés qui, de grade en grade, atteignent aux derniers détails.

« Dans cette série d'emplois, ajoute Volney, l'objet de la commission étant toujours le même, les moyens d'exécution ne changent pas de nature. Ainsi, le pouvoir étant, dans le premier moteur, absolu et arbitraire, il se transmet arbitraire et absolu à tous ses agens ; chacun d'eux est l'image de son commettant; c'est toujours le sultan qui commande sous les noms divers de *pacha*, de *motsallam*, de *qâym-maqam*, *aga;* il n'y a pas jusqu'au *délibache* qui ne le représente. Il faut entendre avec quel orgueil le dernier de ses soldats, donnant des ordres dans un village, prononce : *C'est la volonté du sultan; c'est le bon plaisir du sultan.* La raison de cet orgueil est simple; c'est que, devenant porteur de la parole et ministre de la parole du sultan, il devient le sultan même..... Sans doute, comme disent les Turcs, *le sabre du sultan ne descend pas jusques à la poussière;* mais, ce sabre, il le dépose dans les mains de son *visir*, qui le remet

au *pacha*, d'où il passe au *motsallam*, à l'*aga*, et jusqu'au dernier *délibache*, en sorte qu'il se trouve entre les mains de tout le monde, et frappe jusqu'aux plus viles têtes (1). »

Dans chaque gouvernement, le pacha représentant le sultan, qui est l'ombre de Dieu sur la terre, possède donc une autorité absolue; il réunit dans sa personne tous les pouvoirs, à l'exception de celui qui consiste à rendre la justice dans les affaires où le gouvernement n'est point intéressé; il est chef et du militaire et des finances, et de la police et de la justice criminelle; il a pouvoir de vie et de mort; il peut faire à son gré la paix ou la guerre : en un mot, son autorité n'a pas d'autres limites que les forces dont il dispose. Le principal objet de sa mission est de faire payer le *tribut*, c'est-à-dire de faire passer le revenu au grand propriétaire, à ce maître qui a conquis et qui possède la terre par le droit de son épouvantable lance. Quel que soit le moyen qu'il emploie pour arriver au but de sa mission, on ne lui en demande jamais compte; on ne regarde que le résultat, c'est-à-dire le paiement. L'emploi de pacha étant vendu, le visir les change de place aussi souvent qu'il peut, afin d'avoir des occasions de renouveler les ventes (2).

(1) Volney, Voyage en Syrie et en Egypte, t. II, ch. XLIV, p. 344 et 345.

(2) Volney, p. 346 et 347. — On a cité, en faveur du despotisme turc, les soins que le sultan se donne pour le peuple de Constantinople; mais ces soins qu'il rend à sa sûreté

Les Musulmans ne pensent pas cependant que la victoire rende un conquérant maître absolu de la personne et des biens des vaincus; leurs jurisconsultes donnent, au contraire, au droit de conquête des limites qui, dans certains cas, sont assez restreintes; mais, dans tous les pays soumis à un gouvernement despotique, le fait l'emporte souvent sur le droit (1).

personnelle, n'existent pas pour le reste de l'empire; on peut dire même qu'ils y ont de fâcheux effets; car, si Constantinople manque de vivres, l'on affame dix provinces pour lui en fournir. *Ibid.*, p. 345.

(1) On peut voir les limites que les docteurs musulmans donnent au droit de conquête, dans le second mémoire de M. Silvestre de Sacy, *sur la nature et les révolutions du droit de propriété territoriale en Egypte, depuis la conquête de ce pays par les Musulmans jusqu'à l'expédition des Français*, inséré dans le Ve volume des mémoires de l'Institut, académie des Inscriptions.

CHAPITRE XXXVIII.

Des relations observées entre l'aristocratie militaire et la classe industrieuse, chez les peuples d'espèce caucasienne du nord-ouest de l'Afrique.

L'ARISTOCRATIE militaire qui s'était substituée au gouvernement des Arabes, s'était toujours recrutée, depuis son origine jusqu'à son extinction, chez les barbares du centre de l'Asie, ou chez des peuples non moins barbares du Caucase. En admettant dans son sein de jeunes esclaves achetés dans l'un ou dans l'autre de ces deux pays, elle donnait à leurs facultés physiques le développement qu'exigeait l'exploitation de la population conquise. Il fallait, pour parvenir aux plus hauts emplois, manier avec adresse des chevaux indomptés, savoir exécuter ou commander des évolutions militaires, se servir avec habileté des armes les plus terribles, parler la langue du pays avec assez de facilité pour intimer les ordres de la puissance, et considérer les infidèles comme une proie livrée aux croyans (1).

(1) Savary, tome II, lett. xv, p. 194, 195 et 196.

La population placée sur le sol de l'Égypte se divisait donc en deux fractions. L'une peu nombreuse, mais fortement organisée, n'était propre que pour le combat et pour l'exploitation des vaincus; l'autre très-nombreuse, mais dépourvue de toute organisation, ne savait faire aucun usage de ses armes, et n'était propre qu'à la culture. Dans une telle position, les Turcs arrivèrent et vinrent prendre part aux profits de l'exploitation : leur intervention ne changea rien à la division primitive. Ces nouveaux maîtres entrèrent en partage avec les anciens, jusqu'à ce qu'ils eurent trouvé le moyen de les exterminer et de rester ainsi possesseurs exclusifs du sol et du peuple qui le cultive. Les relations des diverses fractions de la population étant connues, il reste à exposer l'action des unes à l'égard des autres, et l'influence de cette action, soit sur les mœurs, soit sur les richesses.

Les voyageurs étrangers qui se présentaient en Égypte, pouvaient distinguer, au premier aspect, les hommes qui appartenaient à l'aristocratie militaire, de ceux qui faisaient partie de la population conquise : l'éclat et la prodigalité du luxe contrastaient avec les lambeaux et la nudité de la misère, l'excès de l'opulence de quelques-uns avec le hideux dénûment de la classe la plus nombreuse. Si le commerce versait des richesses dans quelques familles, elles étaient enfouies ou soigneusement déguisées; les hommes qui les avaient acquises, n'en faisaient qu'un

usage clandestin. La crainte d'exciter la cupidité de la puissance, et d'être exposés aux extorsions que les gouvernans ont consacrées, sous le nom d'*avanies*, leur interdisait d'en faire un usage public. Tous les hommes qui appartenaient à la race conquise, présentaient donc à peu près le même aspect (1).

Quoique les hommes de la classe aristocratique ne se montrassent que sous les dehors les plus brillans, quoiqu'ils fussent couverts des vêtemens les plus riches et montés sur des chevaux de prix, ils n'étaient ni moins grossiers ni moins brutaux que les hommes des derniers rangs. La parure du luxe était l'enveloppe de la barbarie la plus complète, et si cette barbarie paraissait plus hideuse et plus féroce encore dans la populace, c'est qu'elle y était à nu, et que les yeux n'étaient pas trompés par le vernis de la magnificence ; si quelques arts étaient cultivés, ils l'étaient par des étrangers. Les deux extrêmes de la population avaient plus de rapport entre eux; le bey et l'homme grossier de la lie du peuple, étaient également ignorans, également fanatiques (2).

Les Égyptiens furent jadis dépouillés de leurs

(1) Sonnini, tome II, ch. XXXIII, p. 302.

(2) *Ibid.*, t. I, ch. XXXIII, p. 303. — Sonnini assure qu'aucun des beys ne savaient ni lire ni écrire; Savary dit le contraire; mais dans un pays où l'on ne lit que le Coran et où aucun livre ne s'imprime, un homme peut savoir lire et écrire sans avoir une idée ou un sentiment plus juste.

terres par une aristocratie sacerdotale et militaire; nous ignorons par qui elles furent possédées sous les conquérans qui se succédèrent depuis les Assyriens jusqu'aux Arabes; mais il est probable qu'elles changèrent de maîtres à chaque changement de domination.

Les Arabes, pour rester maîtres des terres, n'eurent donc qu'à prendre la place des derniers conquérans. Sous leurs successeurs, les terres se trouvaient dans les mains de trois classes de personnes. La partie la plus considérable était entre les mains des beys et de leurs esclaves; la seconde était possédée par les ulémas ou prêtres musulmans; la troisième par des personnes qui n'appartiennent à aucune de ces deux classes; mais les produits en étaient absorbés par le tribut payé au sultan (1). Ainsi, dans le dernier temps de la domination des Mamelouks, comme aux temps des Pharaons, toutes les terres étaient dans les mains des prêtres, des soldats et de leur chef commun. On verra plus loin quelle est la part des produits que s'attribuent les maîtres, et

(1) Volney, Voyage en Egypte et en Syrie, t. I, ch. XII, p. 172, 179 et 180. — Savary, tome II, lett. VIII, p. 280. — Raynal, Histoire philosophique des deux Indes, tome VI, liv. XI, p. 8. Voyez surtout les mémoires de M. Sylvestre de Sacy, *sur la nature et les révolutions du droit de propriété territoriale en Egypte depuis la conquête de ce pays par les Musulmans jusqu'à l'expédition des Français*, insérés dans le recueil des mémoires de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres, tome I, V et VII.

quelle est celle qu'ils laissent aux cultivateurs.

Une république composée de vingt-quatre officiers égaux par leur ignorance, par leur ambition, par leur fanatisme, comme par leur autorité, ne pouvait rester en paix, surtout lorsqu'elle eut reçu dans son sein le délégué d'une puissance dont tous les efforts tendaient à la mettre en état de guerre et à la détruire. La dignité de chef et les avantages qu'elle produisait, étaient, en effet, pour eux, des causes de dissensions continuelles; chaque bey prenait parti pour le candidat qu'il favorisait, et le pays tout entier se transformait en champ de bataille (1). Les Mamelouks, pour gagner les faveurs des beys leurs maîtres, se livraient aux mêmes vices et aux mêmes crimes que ceux-ci pour devenir chefs de l'aristocratie. Ces soldats dévorés d'ambition se prêtaient à toutes les complaisances et aux passions les plus honteuses; l'intrigue, la perfidie, la trahison, l'assassinat, étaient leurs moyens; le plus près du pouvoir en égorgeait le possesseur pour prendre sa place (2); le parti qui succombait dans les guerres, était dépouillé de ses propriétés en même temps que de son pouvoir (3).

(1) Sonnini, tome I, ch. XIV, p. 238; tome II, chap. XIV, p. 79. et 80; ch. XXXIII, p. 316. — Savary, t II, lett. XVIII, p. 280 et 281. — Hasselquist, première partie, p. 159.

(2) Sonnini, tome II, ch. XXXIII, p. 314 et 315.

(3) Savary, tome II, lett. III, p. 48. — « Régner quelques jours, dit Savary en parlant des beys, se livrer sans mesure à leurs passions, s'enivrer de tous les plaisirs, se détruire mu-

Le délégué du sultan fomentait les dissensions entre les beys; il excitait entre eux la jalousie, par les faveurs qu'il distribuait à quelques-uns au nom de son maître; et lorsqu'il s'était formé parmi eux un parti assez fort pour le soutenir, il faisait égorger par ses esclaves les opposans en plein conseil. Un sultan, de son côté, ne comptait sur la fidélité de son délégué qu'autant qu'il le voyait disposé à travailler à la destruction des beys; il suffisait qu'un pacha fût soupçonné d'être d'accord avec eux, pour qu'il fût obligé de se justifier par le meurtre de quelques-uns d'entre eux (1).

Les rapports qui existaient entre les grands, peuvent nous faire juger de ceux qui avaient lieu entre les membres de cette aristocratie et la masse de la population. Les beys ne transmettaient à leurs enfans, ni leurs propriétés, ni leur puissance; soit qu'ils suivissent par habitude une loi qui leur fut imposée par les Arabes leurs premiers maîtres, soit que l'instinct de la tyrannie leur eût appris que leur domination serait compromise par la dégénération de leur race et la transmission héréditaire du pouvoir, ils pré-

tuellement, font toute leur ambition. J'en ai vu onze dans l'espace de trois ans, passer ainsi du sein des voluptés à la mort. Ils ont péri par le fer de leurs collègues, qu'un sort semblable attend. Un plus grand nombre s'est sauvé par la fuite. » Tome II, lett. VIII, p. 114.

(1) Savary, tome I, lett. VIII, p. 90, et tome II, lett. XV et XVI, p. 205, 206, 210, 211 et 212.

férèrent des enfans adoptifs, choisis parmi leurs esclaves, aux enfans auxquels ils avaient eux-mêmes donné le jour. Leurs propres enfans étant exclus de leur succession, il était difficile qu'ils admissent à succéder à leurs pères les enfans nés dans les rangs inférieurs : aussi toute succession était-elle dévolue au gouvernement, c'est-à-dire aux membres de l'Aristocratie. Un fils ne pouvait prendre possession de l'héritage de son père qu'après l'avoir acheté des chefs, et il n'était pas toujours sûr de l'obtenir : le plus offrant ou l'homme le plus en crédit en obtenait l'investiture (1).

Un enfant qui parvenait à se faire maintenir dans la possession des propriétés immobilières laissées par son père, ne les conservait que sous les conditions les plus dures ; c'était à chaque instant une contribution à payer, un dommage à réparer. Ayant le pouvoir de lever des tributs arbitraires, les cachefs et les sangiaks commettaient des vexations inouies. Souvent, le malheureux agriculteur, au milieu de l'abondance qui l'entourait, manquait du nécessaire, vendait les instrumens du labourage pour payer les impositions et restait dans l'impuissance de cultiver les terres les plus fertiles (2). Dans les guerres que se faisaient entre eux les membres de l'aristo-

(1) Savary, tome II, lett. XVIII, p. 280.— Volney, Voyage en Syrie et en Egypte, tome I, ch. XII, p. 172.

(2) Savary, tome II, lett. XVIII, p. 280.

cratie, chaque parti se hâtait d'exiger le tribut des cultivateurs sur le sol desquels il se trouvait; et ceux-ci étaient obligés de payer de nouveau si le premier auquel le tribut avait été payé, était vaincu. La crainte de payer deux fois déterminait les paysans à se révolter aussitôt que le pays était menacé de quelque trouble, et à suspendre le paiement jusqu'à ce qu'une victoire décisive eût fait connaître celui des deux concurrens auquel il fallait payer; mais ils étaient durement châtiés de leur révolte, si celui auquel ils avaient refusé le tribut restait vainqueur (1).

Les tributs ne se levaient qu'à main armée; chaque grand allait camper, avec une troupe de malfaiteurs qui s'étaient faits soldats pour éviter le châtiment dû à leurs crimes, auprès des villages de sa domination; lorsque, par crainte ou par violence, il avait arraché aux cultivateurs les fruits de leurs travaux, il se portait sur un autre point du pays et y commettait les mêmes exactions. Si l'impossibilité de satisfaire son avidité poussait les paysans à la révolte, le pays présentait des désordres d'un autre genre: les champs étaient abandonnés ou ravagés; les cultivateurs les quittaient pour courir aux armes; les troupeaux étaient enlevés ou massacrés; toutes les denrées devenaient la proie des ennemis et des brigands; les routes, fermées par des bandes de voleurs, se refusaient à toute espèce de com-

(1) Sonnini, tome III, ch. LII, p. 304 et 312.

munication, et la désolation régnait sur un sol que la fertilité disputait à la barbarie (1).

Les propriétés mobilières n'excitaient pas moins l'avidité de la soldatesque gouvernante que les propriétés immobilières ; souvent, sans autre motif que l'avidité d'un homme puissant et la délation d'un ennemi, on citait devant un membre de l'aristocratie, un homme soupçonné d'avoir de l'argent ; on exigeait de lui une somme ; s'il la refusait, on le renversait sur le dos, on lui donnait deux ou trois cents coups de bâton sur la plante des pieds, et quelquefois on l'assommait. Cent espions étaient toujours prêts à dénoncer tout homme soupçonné d'avoir de l'aisance ; ce n'était que par les dehors de la pauvreté qu'il pouvait échapper aux rapines de la puissance. La fraction gouvernante s'attribuant, en un mot, à titre de conquête, le droit exclusif de toute propriété, ne traitait la fraction gouvernée que comme un instrument passif de ses jouissances. « On ne parle, dit Volney, que de troubles civils, que de misère publique, que d'extorsions d'argent, que de bastonnades et de meurtres. Nulle sûreté pour la vie et la propriété. On verse le sang d'un homme comme celui d'un bœuf (2). »

Comme il n'existait pas de règle qui fixât les

(1) Sonnini, tome III, ch. LII, p. 312. — Savary, t. II, lett. III, p. 48.

(2) Volney, Voyage en Syrie et en Egypte, t. I, ch. XII, p. 174, 175, 179 et 180.

peines qui devaient être appliquées à chaque délit, tout homme chargé de mainteuir l'ordre, déterminait lui-même, pour chaque cas particulier, le châtiment qu'il lui plaisait d'y attacher. Dans les villes populeuses, telles que le Caire, un officier de police, suivi d'une multitude de bourreaux, parcourait les rues de jour et de nuit. Il surveillait les poids et mesures, et les marchandises portées au marché; il faisait enlever les personnes suspectes, arrêter les voleurs, prévenait ou réprimait les séditions. S'il surprenait un marchand vendant à faux poids ou à fausse mesure, il lui faisait sur-le-champ donner cinq cents coups de bâton, ou même lui faisait trancher la tête. Cet officier jugeait sans examen et sans appel : au premier ordre, la tête d'un malheureux tombait dans un sac de cuir, où on la recevait de peur de souiller la place. Les pachas faisaient quelquefois eux-mêmes la police, et ne dédaignaient pas de remplir les fonctions de bourreau. La terreur qu'inspiraient ces officiers et les nombreux exécuteurs qui les accompagnaient, était telle que tout le monde se cachait ou prenait la fuite du plus loin qu'on les apercevait : un seul suffisait quelquefois pour porter l'épouvante parmi le peuple (1).

(1) Niebuhr, Voyage en Arabie, tome I, p. 112. — Norden, Voyage d'Egypte et de Nubie, troisième partie, t. I, page 99. — Savary, tome II, lett. XIV, p. 184. — Volney, Voyage en Syrie et en Egypte, tome II, ch. XXXIII, p. 353, 354 et 355. — Les actes de rigueur contre les marchands qui

L'administration de la justice entre les particuliers s'exerçait d'une manière moins violente. Les officiers qui la rendaient n'étaient pas sous la dépendance des pachas; mais, comme leur juridiction était fondée sur les mêmes principes, elle avait les mêmes inconvéniens. Dans un appartement nu, en dégât, et ouvert à tout le monde, le cadi s'asseyait sur une natte ou sur un mauvais tapis; à ses côtés, étaient des *scribes* et des domestiques. Les parties comparaissaient et exposaient elles-mêmes leurs raisons; si elles se laissaient emporter par la chaleur de la discussion, les cris des scribes et le bâton du cadi rétablissaient l'ordre et le silence. Ce juge prononçait enfin son arrêt, fondé sur l'infaillibilité du Coran, et si aucune des deux parties n'était l'objet d'une faveur particulière, elles étaient mises à la porte à grands coups de bâton. La justice s'attribuait le dixième de la valeur de la chose qui était en litige (1).

vendaient à faux poids ou à fausse mesure, n'ont jamais été capables d'introduire la bonne foi dans le commerce: « Il n'est pas de pays, dit Volney en parlant de l'empire turc, où l'on vende plus à faux poids; les marchands en sont quittes pour veiller au passage de l'*ouâli* ou du *mohteseb* (inspecteur du marché). Sitôt qu'ils paraissent à cheval, tout s'esquive et se cache, ou produit un autre poids : souvent les débitans font des traités avec les valets qui marchent devant les deux officiers : et moyennant une rétribution, ils sont sûrs de l'impunité. » Voyage en Syrie et en Egypte, tome II, ch. XXXIII, p. 354 et 355.

(1) Volney, Voyage en Syrie et en Egypte, tome II

Quoique les cadis fussent indépendans des grands du pays, quoiqu'ils administrassent publiquement la justice, ils étaient loin d'être impartiaux; ils avaient les mœurs et les vices du pouvoir par lequel ils étaient élus. « L'expérience journalière constate, dit Volney, qu'il n'est point de pays où la justice soit plus corrompue qu'en Égypte, en Syrie, et sans doute dans le reste de la Turquie. La vénalité n'est nulle part plus hardie, plus impudente; on peut marchander son procès avec le cadi, comme l'on marchande une denrée. Dans la foule, il se trouve des exemples d'équité, de sagacité; mais ils sont rares par cela même qu'ils sont cités. La corruption est habituelle, générale; et comment ne le serait-elle pas, quand l'intégrité peut devenir onéreuse et l'improbité lucrative; quand chaque cadi, arbitre, en dernier ressort, ne craint ni révision ni châtiment; quand, enfin, ce défaut de lois claires et précises offre aux passions mille moyens d'éviter la honte d'une injustice évidente (1).

La vénalité n'était pas un vice particulier aux hommes auxquels l'administration de la justice était confiée; c'était un vice commun à tous les agens de la puissance, depuis les plus petits jusqu'aux plus élevés; chez eux, c'était une coutume,

ch. XXXIV, p. 356, 357 et 359. — De Forbin, Voyage dans le Levant, p. 247.

(1) Voyage en Syrie et en Egypte, tome II, ch. XXIV, p. 358 et 359.

un usage reçu ; il était convenu qu'avec de l'argent on parvenait aux choses les plus difficiles; il n'en fallait même pas beaucoup pour arriver à son but (1).

Dans le temps où les membres de l'aristocratie étaient indépendans du gouvernement turc, eux seuls pouvaient se considérer comme chargés de veiller aux intérêts du pays. Le défaut de transmission de leurs propriétés à leurs enfans, et les dissensions qui s'élevaient entre eux, leur faisaient sans doute souvent négliger ces intérêts; cependant, comme leur pouvoir durait, en général, autant que leur vie, et comme il est dans la nature de l'homme de se flatter sur son avenir, ils prenaient garde de ne pas laisser tarir, par une trop grande négligence, la source de leurs richesses. Aussitôt que l'autorité du sultan eut été reconnue, aussitôt que les beys se furent engagés à lui payer un tribut et eurent admis la présence d'un pacha, les affaires changèrent de face; les obligations relatives à la conservation des intérêts généraux, celles, par exemple, de pourvoir à l'entretien des canaux et de prévenir les invasions des Arabes bédouins, furent considérées comme étant à la charge du sultan; les pachas ou les beys retinrent, pour cet objet, une partie des tributs qu'ils devaient lui payer; mais, au lieu de les appliquer aux objets pour lesquels ils les retenaient, ils les détournèrent à

(1) Sonnini, tome III, ch. LII, p. 337 et 338.

leur profit. Ayant appris, par expérience, que leurs fonctions dans le pays n'auraient qu'une courte durée, les pachas se hâtaient d'en profiter, pour faire fortune et pour acquérir le moyen d'acheter la faveur des ministres du sultan; ils tiraient du sol ou des habitans tout ce qu'ils pouvaient en arracher, mais ne faisaient aucune dépense, soit pour veiller à la sûreté publique, soit pour la conservation des ouvrages nécessaires à la prospérité du pays (1).

(1) Niebuhr, Voyage en Arabie, tome II, p. 277 et 278. — Hasselquist, première partie, p. 251 et 252.— Savary, tome II, lett. XVIII, p. 281. — Volney, tome II, ch. XXXIII, p. 346 et 347. — De Forbin, p. 76 et 77.

Les motifs qui agissent sur l'esprit des pachas agissent sur l'esprit de leurs subordonnés : « Cette ville, dit Volney en parlant de Ramlé, est presque aussi ruinée que Loudd même. On ne marche dans son enceinte qu'à travers des décombres : l'aga de Gaze y fait sa résidence dans un séraï dont les planchers s'écroulent avec les murailles. « Pourquoi, » disais-je un jour à un de ses sous-aga, ne répare-t-il pas » au moins sa chambre? Et s'il est supplanté l'année pro- » chaine, répondit-il, qui lui rendra sa dépense? » Voyage en Syrie et en Egypte, tome II, ch. XXXI p. 307.

CHAPITRE XXXIX.

De l'influence de l'aristocratie militaire sur la prospérité publique, chez des peuples d'espèce caucasienne du nord-ouest de l'Afrique.

Le régime militaire dont on vient de lire une esquisse, a produit les effets qui devaient naturellement en résulter. Personne ne s'est permis de bâtir, de planter, ou de faire exécuter aucun genre d'ouvrage qui aurait annoncé qu'il avait cumulé des économies. S'il s'est rencontré quelque imprudent qui se soit avisé de planter ou bâtir, il en a été promptement puni par des *avanies*. Les hommes du pouvoir ont dit : Cet homme a de l'argent ; ils l'ont fait venir et lui en ont demandé ; s'il a nié, il a eu la bastonnade ; s'il a accordé, on la lui a donnée encore pour en obtenir davantage. S'il est arrivé que des hommes aient apporté quelques perfectionnemens dans l'agriculture, ils ont été obligés d'y renoncer presque sur-le-champ, parce que les contributions dont ces perfectionnemens ont été la cause, ont fait plus qu'en absorber les produits. Chacun a donc été obligé de donner à l'or ou à l'argent la préférence sur toute autre richesse, parce que c'est la plus facile à cacher. On a laissé dépérir les maisons et les capitaux engagés dans l'a-

griculture ou dans d'autres branches d'industrie (1).

« Ils bâtissent le moins qu'ils peuvent, dit Denon en parlant des Égyptiens ; ils ne réparent jamais rien : un mur menace ruine, ils l'étayent; il s'éboule, ce sont quelques chambres de moins dans la maison ; ils s'arrangent à côté des décombres : l'édifice tombe enfin, ils en abandonnent le sol, ou, s'ils sont obligés d'en déblayer l'emplacement, ils n'emportent les plâtras que le moins qu'ils peuvent ; c'est ce qui a élevé autour de presque toutes les villes d'Égypte et particulièrement du Caire, non pas des monticules, mais des montagnes dont l'œil du voyageur est étonné, et dont il ne peut tout d'abord se rendre compte (2). »

(1) Volney, Voyage en Syrie et en Egypte, tome II, chapitres XXVIII et XXXI, p. 158, 159 et 311.

Il est un genre de propriétés qui ne sont pas exposées aux mêmes dangers que les autres : ce sont celles qui appartiennent aux prêtres. Si un homme veut mettre ses propriétés à l'abri de la violence, il lui suffit de faire ce qu'on appelle un *ouaqf*, c'est-à-dire une *attribution* ou une fondation d'un bien à une mosquée. Dès ce moment, il devient le concierge inamovible de son fonds; et, au lieu d'en voir les produits enlevés par la puissance militaire, il les voit dévorés par les humbles desservans des mosquées. Volney, tome II, chapitre XXXV, p. 369 et 370. — Raynal, tome VI, liv. XI, p. 8. — Félix Mengin, Histoire de l'Egypte sous le gouvernement de Mohammed-Aly, tome I, p. 401 et 402. Voyez les mémoires de M. Silvestre de Sacy, précédemment cités.

(2) Denon, Voyage dans la basse et haute Egypte.

Cependant, comme les hommes ne peuvent vivre privés d'habitations, les cultivateurs égyptiens élèvent de mauvaises huttes, soit avec des briques cuites au soleil, soit avec de la terre mêlée avec de la paille hachée. Dans les campagnes, ces huttes ont en général la forme d'une ruche; elles se composent de deux pièces : l'une, au rez-de-chaussée, pour le propriétaire, sa famille, ses poules et ses poulets; l'autre, au premier étage, pour ses pigeons. Dans quelques villages, ces huttes, à l'exception de la porte, n'ont d'autre ouverture qu'un trou pour donner passage à la fumée, et les habitans couchent sur la terre comme les sauvages. Là, couverts d'insectes dévorans, enveloppés par la fumée et suffoqués par la chaleur, ils sont assiégés par les maladies qu'engendrent la malpropreté, l'humidité et les mauvais alimens (1).

La plupart des habitans des villes ne sont pas mieux logés que ceux des campagnes. Les cités les plus populeuses et les plus florissantes ont entièrement péri, sous la domination des Mamlouks et des Turcs. Alexandrie, qui produisit une si vive admiration parmi les Arabes, et qui était encore si brillante au quinzième siècle, ne

(1) Hasselquist, première partie, p. 160 et 224. — Norden tome II, cinquième partie, p. 32. — Savary, tome II, lett. III et IV, p. 47 et 52. — Sonnini, tome III, ch. XXXIX et XLVIII, p. 32, 33, 227 et 228. — Volney, tome I, ch. XII, p. 173. — Denon, tome I, pag. 222, 223, 281 et 282, — De Forbin, p. 203.

présente plus, dans un espace de deux lieues, que colonnes de marbre, que débris de pilastres, de chapiteaux, d'obélisques, que des montagnes de ruines entassées les unes sur les autres (1). Kous, si opulente du temps des Arabes, a également péri, sous la domination des Mamelouks et des Turcs : il ne reste, sur la place où elle exista, que quelques misérables chaumières (2). Thèbes, Canope, Latopolis et d'autres villes moins célèbres, n'offrent plus que des ruines autour desquelles un petit nombre d'hommes retombés dans l'état sauvage, ont élevé quelques cabanes de terre (3). Les restes des monumens que les barbares n'ont pu détruire, sont devenus les refuges de leurs troupeaux, et les colonnes de marbre des palais ont été sciées, et transformées en meules de moulin (4).

A mesure que le temps détruit les maisons des

(1) Savary, tome I, lett. II, p. 26 et 27. Le canton sur lequel fut bâtie Alexandrie était stérile et dépourvu d'eau douce ; mais c'était le seul port de mer de l'Egypte. D'Anville, Mémoires sur l'Egypte ancienne et moderne, § VII, p. 52.

(2) Savary, tome II, lett. VIII, p. 106.

(3) Sonnini, tome I, ch. XX, p. 395. — Savary, tome II, lett. IX et XI, p. 129 et 148. — Denon, tome II, p. 43 et 44.

(4) Savary, tome II, lett. VI, IX et XI, p. 81, 84, 129 et 148. — Les villes les plus célèbres de l'Asie Mineure ont subi le même sort que celles de l'Egypte. Tyr, dont aucune ville semble n'avoir encore égalé la splendeur et les richesses, est ensevelie sous ses ruines : dix cabanes de pêcheurs remplacent cette cité célèbre. Hasselquist, première partie, p. 236 et 238.

villes qui ne sont pas encore désertes, les habitans les remplacent par des constructions si frêles, que si elles n'étaient pas épargnées par le climat, elles seraient détruites aussitôt que formées; ce sont, comme dans les villages, des huttes de terre ou de briques durcies au soleil (1). Aucune maison n'étant réparée, on ne marche dans les rues qu'à travers les décombres; les villes mêmes qui de loin ont un certain air de grandeur, comme Damiette, présentent de près l'aspect de la destruction et de la misère. En voyant cet assemblage de trous, de grosses pierres, de canaux empestés, et de maisons ruinées, on croirait, dit un voyageur, que la ville vient d'essuyer un long siége suivi d'un assaut meurtrier (2). La destruction des habitations étant quelquefois plus rapide encore que celle de

(1) Savary, tome II, lett. III et IV, p. 47, 51 et 52. — Sonnini, tome III, ch. XL, p. 41 et 42. — Denon, tome I, p. 88 et 89.

(2) Savary, lett. XXII, p. 256. — De Forbin, p. 192, 193, 194 et 195. — Dans l'empire turc, il n'y a point d'auberge pour loger les voyageurs; mais ils trouvent dans les villes des bâtimens qu'on appelle *kans* ou *kervan-seraï* et qui leur servent d'asile. Ces hospices, toujours placés hors de l'enceinte des villes, sont composés de quatre ailes régnant autour d'une cour carrée qui sert de parc. Les logemens sont des cellules où l'on ne trouve que les quatre murs, de la poussière et quelquefois des scorpions. Le gardien de ce *kan* est chargé de donner la clef et une natte; le voyageur a dû se fournir du reste. Volney, Voyage en Syrie et en Egypte, tome II, ch. XXXVIII, p. 383 et 384.

la population, le peuple se resserre dans le plus petit espace possible : au Caire, deux cents individus occupent, selon Savary, moins de place que trente à Paris (1).

Si la crainte de paraître riche a causé la destruction des propriétés privées, la soustraction des contributions, et l'instabilité dans les emplois ont produit la ruine des propriétés publiques. Tous les édifices publics ou religieux qu'on trouve en Égypte, kans, fontaines, mosquées, n'offrent que des ruines, et ne sont propres qu'à servir de refuge aux chacals. Les monumens les plus admirables de la piété des califes et du goût exquis des architectes arabes, sont menacés d'une destruction prochaine ; ils s'écroulent comme les palais enchantés des beys, et suivent dans la poussière un tiers de la ville du Caire (2). Les fontaines ruinées arrosent des jardins abandonnés, et les transforment en marais infects et impraticables (3). Enfin, les forteresses et les châ-

(1) Savary, tome III, lett. 1, p. 15, 16 et suivantes.

(2) De Forbin, p. 208, 209 et 249. En 1823, le Caire avait trente-mille maisons ; sur ce nombre, vingt-cinq mille seulement étaient soumises à l'impôt, parce qu'il y en avait cinq mille qui étaient ou ruinées ou abandonnées. (Félix Mengin, Histoire de l'Egypte sous Mohammed-Aly, tome II, p. 317). — Même dans les plus grandes villes, les maisons sont basses et n'ont que des jours rares et marqués par des treillages: leur seul aspect annonce la présence du despotisme. Volney Voyage en Egypte et en Syrie, tome I, ch. 1, p. 4.

(3) De Forbin, p. 76 et 77.

teaux qui appartiennent aux sultans, ne présentent que des ruines dans toute l'étendue de l'empire turc (1).

Les hommes qui sont chargés de la police, n'ont aucun soin, ni de la propreté, ni de la salubrité des villes; les rues, étroites et tortueuses, ne sont ni pavées, ni balayées, ni arrosées, et sont presque toujours embarrassées de décombres, d'immondices et de cadavres d'animaux. Une multitude de chiens errans, maigres, décharnés, et rongés par une gale qui souvent dégénère en une espèce de lèpre, y forment une république indépendante, cantonnée par familles et par quartiers. Ces hideux animaux, qui n'ont point de maîtres et dont la multiplication n'est arrêtée que par le défaut de subsistances, se nourrissent de charognes et les disputent aux vautours et à une foule de chacals cachés par centaines dans les jardins et parmi les décombres et les tombeaux. C'est à l'excessive multiplication de ces animaux immondes que les Égyptiens doivent d'être débarrassés des cadavres d'ânes et de chameaux jetés sans cesse dans l'intérieur ou dans les environs de leurs villes (2). Dans la

(1) Hasselquist, première partie, pag. 182, 251 et 252. — Volney, Voyage en Syrie et en Egypte, tome II, ch. XXIX et XXXVII, p. 216 et 376. — Denon, tome I, p. 193.

(2) Hasselquist, deuxième partie, p. 17 et 18. — Sonnini, tome I, chap. XVII, p. 312 et 313; tome II, chap. III et XII, p. 20, 21, 301 et 302, et tome III, chap. XL, p. 61 et 62. —

capitale, toutes les immondices se rendent dans un canal qu'on ouvre une fois l'année, dans les plus grandes chaleurs, pour le nettoyer, et qui infecte l'air par les matières putrides qu'il renferme (1).

Dans le temps où l'Égypte n'était encore soumise qu'au joug des Arabes, des lacs artificiels et des canaux nombreux portaient la fraîcheur dans les villes, en même temps qu'ils fertilisaient les campagnes; mais, sous la domination des Mameloucks et des Turcs, ces ouvrages ont presque entièrement péri. Les canaux se sont fermés, les lacs se sont transformés en marais ou desséchés, et des contrées jadis fertiles et florissantes, se sont changées en déserts de sable où le voyageur attristé ne trouve ni arbrisseaux, ni plantes, ni verdure (2). L'industrie ayant cessé de mettre obstacle aux empiétemens du Désert, les sables se sont avancés sur les terres cultivées et sur les villages. « L'embouchure de la vallée du Nil (vis-à-vis de Benésouef), dit Denon, n'offre qu'une triste plaine, dont une bande étroite sur le bord du fleuve est seule cultivée : au-delà de cette bande, on aperçoit encore quelques restes

Volney, tome II, ch. III, p. 355 et 356. — Denon, tome I, page 50.

(1) Hasselquist, deuxième partie, p. 116.

(2) Savary, tome I, lett. II et V, p. 28, 29 et 58, et t. II, lett. II et XVIII, pages 38, 276, 277 et suivantes. — Sonnini, tome I, ch. X et XX, p. 143, 144 145 et 395; t. II, ch. XXII, p. 20 et 21, et tome III, ch. II, p 302 et 303.

de villages dévorés par le sable; ils offrent le spectacle affligeant d'une dévastation journalière produite par l'empiétement continuel du Désert sur le sol inondé. Rien n'est triste comme de marcher sur ces villages, de fouler aux pieds leurs toits, de rencontrer les sommités de leurs minarets, de penser que là étaient des champs cultivés, qu'ici croissaient des arbres, qu'ici encore habitaient des hommes, et que tout a disparu (1). »

Un voyageur évalue au tiers du territoire de l'Égypte, la partie convertie en désert par la destruction des lacs et des canaux, ou par l'envahissement des sables (2); mais il est difficile de déterminer qu'elle fut, dans ce pays, l'étendue du terrain cultivé, quand on voit que les voyageurs ont trouvé, jusqu'au sein même du Désert, des vallées, et des bois pétrifiés (3). Ne serait-ce pas une preuve que dans ces lieux il existait jadis des forêts et des rivières, et que la population s'étendait plus loin qu'on ne l'a cru communément (4).

(1) Denon, tome I, p. 246.

(2) Savary, tome II, lett. XVIII, p. 278 et 279.

(3) Denon, tome I, p. 271 et 272.

(4) Il paraît cependant que du temps même de Strabon, il n'y avait en Egypte de terres susceptibles de culture que celles qui pouvaient être arrosées par le Nil; ce qui prouve que, si la culture s'est jadis étendue plus loin, la décadence est fort ancienne. Il faut bien admettre, en effet, qu'elle remonte à une époque très-reculée, puisque du temps même de Pline, il n'existait déjà plus de traces du lac Mœris. D'Anville, Mémoires sur l'Egypte, p. 22 et 153.

Une partie des terres qui sont encore susceptibles de culture, restent souvent improductives, soit parce que les moyens de les ensemencer sont enlevés aux laboureurs, soit parce que la nécessité de payer les impôts les oblige de vendre leurs instrumens de labourage, soit enfin parce que l'état de trouble et d'oppression dans lequel ils vivent habituellement, leur fait craindre de voir détruire ou enlever leurs moissons. On rencontre ainsi, aux environs des villages, des terrains étendus et fertiles qui attendent vainement que la main du laboureur y répande la semence. Dans les cantons ouverts aux Arabes, tels que les environs du couvent des Coptes, le terrain reste toujours en friche, ou le laboureur sème les armes à la main (1).

Enfin, les terres qui sont cultivées ne le sont que d'une manière grossière. « L'art de la culture, dit Volney, est dans un état déplorable : faute d'aisance, le laboureur manque d'instrumens, ou n'en a que de mauvais ; la charrue n'est souvent qu'une branche d'arbre coupée sous une bifurcation et conduite sans roues. On laboure avec des ânes, des vaches, et rarement avec des bœufs ; ils annoncent trop d'aisance ; aussi, la viande de cet animal est très-rare en Syrie et en Égypte (2).

(1) J. Bruce, tome I, liv. I, ch. IV, p. 224 et 246. — Volney, tome II, ch. XXXVII, p. 379. — Denon, tome II, p. 24.

(2) Volney, tome II, ch. XXXVII, p. 378.

La Syrie offre le même spectacle que l'Egypte; les villes

Il est difficile de déterminer d'une manière bien exacte quel a été le décroissement de la population, depuis l'époque à laquelle l'Egypte se trouva dans l'état le plus florissant, jusqu'au temps où nous vivons. Dans les pays orientaux, on ne tient aucun registre des décès ni des naissances, et il n'est pas facile pour les voyageurs de pénétrer dans l'intérieur des familles. Si l'on veut s'informer, chez ces peuples, de la population des villes, ils parlent toujours de quelques centaines de milliers; mais les évaluations qu'ils donnent, ne reposent sur aucune base et sont en général fort exagérées (1). D'un autre côté, les évaluations des historiens, sur la population de l'ancienne Égypte, offrent beaucoup d'incertitude et ne paraissent pas exemptes d'exagération. Quand même on admettrait qu'il existait vingt mille villes du temps des Pharaons, ainsi que le prétendent quelques historiens, on n'aurait qu'une

n'y présentent plus que des ruines; des terres jadis fertiles, y sont converties en déserts; les laboureurs ne sèment, les artisans ne travaillent que pour se procurer ce qui leur est absolument nécessaire pour vivre; ils cachent avec le plus grand soin leurs faibles produits; ils n'ont pour habitation que de misérables huttes, pour vêtement qu'une chemise de toile bleue et une pagne de laine, pour aliment que de mauvais pain noir et des ognons. Le paysan vit dans la détresse, dit Volney, mais du moins il n'enrichit pas ses tyrans. Il n'y a d'exception à cet état habituel de détresse que pour les habitans des montagnes que les Turcs n'ont pas pu atteindre.

() Nieb uhr, Voyage en Arabie, tome II, p. 179.

donnée fort incertaine, puisqu'il resterait à déterminer quelle était la population de chacune de ces villes (1).

Cependant, quoiqu'il nous soit impossible de savoir d'une manière exacte quel a été le décroissement de la population, il est aisé de voir que la destruction a été immense : plusieurs des villes les plus populeuses sont devenues entièrement désertes; l'ancienne Alexandrie contenait environ trois cent mille personnes libres et plus du double d'esclaves; la nouvelle n'est plus qu'une bourgade dont la population n'excède pas cinq à six mille personnes (2); Faoué, qui, au quinzième siècle, était la ville la plus populeuse après le Caire, ne renfermait, au dernier siècle, que quelques pauvres habitans (3); la population de Cous, qui, à la même époque, n'était guère moins considérable, ne consistait plus, deux siècles plus tard, qu'en dix misérables pêcheurs. Je ne parle point de la nombreuse population de

(1) Si, dans les temps les plus reculés, l'Egypte renfermait dix-huit ou vingt mille villes, comme l'attestent Diodore et Hérodote sur la foi des anciens Egyptiens, il fallait que chaque lieue carrée de terrain en renfermât neuf ou dix; et, comme dans le nombre il en était de très-populeuses, la plupart ne pouvaient être que des hameaux ou tout au plus de très-petits villages. Voyez D'Anville, Mémoire sur l'Egypte ancienne et moderne, p. 28 et 29.

(2) Savary, tome I, lett. II, p. 28 et 29. — Sonnini, t. I, chap. VIII, p. 114. — Félix Mengin porte les habitans d'Alexandrie, en 1823, à 12,528.

(3) Savary, tome I, lett. V, p. 58.

Thèbes remplacée par un petit nombre de sauvages qui vivent dans les cavernes des rochers comme des bêtes féroces, ni de celles de tant d'autres villes dont il ne reste que quelques vestiges, ou dont les savans ne peuvent qu'à peine déterminer l'emplacement (1) : la plupart de ces villes avaient été détruites long-temps avant que l'Égypte eût été conquise par les Arabes (2).

Savary, jugeant d'après les ruines qui couvrent encore le sol de l'Egypte, et considérant comme exagérés les rapports des historiens, a pensé que la population des villes était trois fois plus nombreuse dans l'antiquité qu'elle ne l'était de son temps (3). A l'époque où il écrivait (en 1777, 1778 et 1779), il l'évaluait à quatre millions (4);

(1) D'Anville, Mémoires sur l'Egypte ancienne et moderne.

(2) C'est sous l'aristocratie et le despotisme militaire des Romains que les arts, et nous pouvons même dire la civilisation, reçurent les coups les plus funestes, en Europe, en Afrique et dans l'Asie Mineure. Ce peuple, du temps de ses conquêtes, avait détruit de fond en comble les villes les plus florissantes et éteint dans presque tous les états la partie la plus éclairée de la population. Lorsque ses empereurs furent devenus chrétiens, Théodose, sollicité par les prêtres, ordonna le renversement de tous les temples consacrés aux anciens cultes, et le monde civilisé ne présenta plus que des monceaux de ruines. Les Egyptiens se révoltèrent contre l'exécution de cet ordre, mais ils furent vaincus. James Wilson's History of Egypt. vol. II, b. VI, ch. II, p. 90, 91 et 92.

(3) Savary, tome II, lett. XVIII, p. 279.

(4) Savary, *Ibid.*

et cependant, cette dernière évaluation paraît excéder de beaucoup la vérité, puisqu'un auteur de notre temps n'estime la population égyptienne, en 1823, qu'à deux millions cinq cent quatorze mille quatre cents habitans (1). Ainsi, la population d'Égypte a été réduite, sous la domination militaire qui a succédé au pouvoir des Arabes, à peu près au tiers de ce qu'elle était du temps des Romains, lorsqu'elle fournissait des subsistances à l'Italie et aux provinces voisines (2).

(1) Félix Mengin, Histoire de l'Egypte sous Mohammed-Ali, tome II, p. 317. Il est difficile de croire que de 1779 à 1823, c'est-à-dire dans un espace de quarante-quatre ans, une population de quatre millions ait diminué de près de quinze cents mille individus. Ce qui me détermine surtout à croire que Savary a évalué trop haut la population totale de l'Egypte, c'est l'évaluation qu'il donne de la population de quelques villes particulières : suivant lui, le Caire avait de son temps neuf cent mille habitans ; suivant M. Mengin elle n'en a que deux cents mille ; suivant Savary, Damiette avait quatre-vingt mille ames, suivant Mengin, elle n'en a que treize mille six cents ; une différence à peu près égale se trouve dans l'évaluation de la population de Rosette. — Savary, tome I, lett. XXII, p. 281 et 282, et tome III, lett. I, p. 15 et 16. — M. Mengin a évalué la population par le dénombrement des maisons fait par les soins du gouvernement. Histoire d'Egypte, tome II, p. 315 et 316.

(2) Savary, tome II, lett. XVIII, p. 279. — D'Anville n'évalue l'étendue de la terre cultivable de l'Egypte qu'à deux mille cent lieues carrées de vingt-cinq au degré, en comprenant dans cette étendue le terrain occupé par plusieurs lacs ; il croit même que ce nombre doit être réduit à deux

mille. Mémoires sur l'Egypte, p. 25 et 26. Si, dans le temps de la plus grande prospérité de ce pays, la population s'élevait à huit millions d'habitans, chaque lieue carrée en renfermait quatre mille. Cette population est près de quatre fois plus forte que celle de la France; mais on ne la trouvera pas cependant exagérée, si l'on fait attention que le pays très-fertile ne renfermait ni montagnes, ni bois, ni pâturages, ni terres incultes, que les habitans des pays chauds consomment une quantité d'alimens bien moins considérable que celle que nous consommons, et que le sol peut fournir plusieurs récoltes dans le cours de la même année. En portant à huit millions la population de l'Egypte, le bassin du Nil, depuis la mer jusqu'aux premières cataractes, était peuplé dans la même proportion que l'est aujourd'hui le bassin de la Tamise.

—

CHAPITRE XL.

Des richesses laissées à la classe laborieuse par l'aristocratie militaires, chez les peuples d'espèce caucasienne du nord-ouest de l'Afrique.

Ayant fait connaître les moyens employés en Égypte par une aristocratie militaire pour exploiter une population conquise, et les effets principaux qui résultent de l'exploitation pour les hommes qui l'exercent, et pour ceux qui la subissent, je dois faire voir quelle est la manière dont les produits annuels du pays se distribuent entre ces deux classes de personnes; je dois montrer quelle est la portion de richesses que laissent à la classe industrieuse les chefs militaires qui dominent sur elle, et quelle est la portion qu'ils s'en attribuent eux-mêmes. Nous verrons ensuite quelles sont les mœurs qui résultent des relations qui ont lieu entre ces deux classes, et quelle est l'influence de ces mœurs sur l'état des femmes de tous les rangs.

L'étranger qui, pour la première fois, arrive au Caire, ville la plus considérable de l'Égypte, est frappé d'un aspect général de ruine et de misère; la foule qui se presse dans les rues n'offre

à ses regards que des haillons hideux et des nudités dégoûtantes; les individus dont elle se compose ont la poitrine, les bras, les jambes et les pieds nus; la plupart ne portent pas de caleçons. Une chemise de grosse toile bleue, ceinte d'un cuir ou d'un mouchoir rouge, un manteau noir d'un tissu clair et grossier, et une espèce de toque sur laquelle est roulé un grand mouchoir de laine rouge, forment le costume de la plupart d'entre eux (1).

La population se présente sous un aspect plus misérable encore dans les villes moins populeuses, et par conséquent plus opprimées. A Saint-Jean-d'Acre, dit M. de Forbin, tous les sens sont désagréablement affectés par les difformités les plus hideuses; des êtres qui semblent sortir du sépulcre, se traînent à demi nus, enveloppés dans de grandes couvertures d'un blanc sale, bariolées de noir; leur tête est affublée de haillons qui leur servent de turban; et l'on rencontre à chaque pas, à côté des victimes de l'ophtalmie, les victimes de la férocité de Gezzar-Pacha (2), des aveugles ou des malheureux sans nez et sans oreilles. Cette masse d'hommes, inerte, misérable et dégoûtante, demeure sans cesse couchée au soleil sous les murs des jardins du sérail (3).

Les habitans des campagnes ne se montrent

(1) Volney, tome I, ch. XII, p. 4, 173 et 174.

(2) El Gezzar, le boucher.

(3) De Forbin, Voyage dans le Levant, p. 70 et 71.

nulle part qu'à demi couverts de haillons : les mieux vêtus des hommes ne portent qu'une mauvaise chemise bleue et une pagne de laine; les autres n'ont pour tout vêtement qu'une partie de manteau brun qui tombe en lambeaux. Les femmes, qui portent presque toutes l'empreinte et la livrée de la misère, n'ont pas d'autre vêtement qu'une ample tunique à manches, ouverte de chaque côté depuis les aisselles jusqu'aux genoux, et leur servant de robe et de chemise. Elles s'inquiètent peu que leurs moindres mouvemens exposent leur corps à la vue, pourvu que leur visage ne soit jamais à découvert. Les enfans sont entièrement nus (1).

Toutes les personnes qui appartiennent à la population asservie, ne sont pas sans doute également misérables; mais, comme elles sont toutes également exposées aux extorsions, le petit nombre de celles qui pourraient se procurer de bons vêtemens, s'en abstiennent, de peur d'éveiller la cupidité des membres de l'aristocratie (2).

(1) Sonnini, tome I, ch. XVI, p. 288 et 289, et tome III, chap. XXXIX, p. 27 et 28. — Savary, tome II, lett. III et V, p. 46, 65 et 66.—Volney, t. I, ch. I, p. 4, et t. II, ch. XXXVII, p. 379 — De Forbin, p. 246.

(2) Savary tome I, lett. XIII, p. 127 et 128. — Les cultivateurs ne pouvant pas se perdre dans la foule, comme les habitans des grandes villes, craignent encore plus d'attirer les regards des hommes puissans; c'est surtout chez l'Arabe cultivateur que cette crainte se manifeste. « L'argent qu'il

Les alimens réservés à la classe nombreuse du peuple, se composent de pain d'orge ou de doura, sans levain et sans saveur, d'ognons crus, de lentilles et de figues de sycomore. Les familles qui peuvent y ajouter, de temps en temps, du miel, du fromage, du lait aigre et des dattes, croient vivre dans l'abondance (1). Lorsque les vents amènent des nuages de sauterelles, les personnes qui font partie de la masse du peuple, les ramassent, les salent, en font des provisions, les mangent, ou les échangent contre d'autres denrées (2). Dans les temps de disette, elles se répandent par troupes dans les champs, et broutent de la luzerne (3); enfin, si la faim les presse,

peut cacher, et qui représente toutes les jouissances dont il se prive, est tout ce qu'il peut croire véritablement à lui; aussi, l'art de l'enfouir est-il sa principale étude : les entrailles de la terre ne le rassurent pas; des décombres, des haillons, toute la livrée de la misère, c'est en ne représentant que ces tristes objets aux regards de ses maîtres qu'il espère soustraire ce métal à leur avidité; il lui importe d'inspirer la pitié : ne pas le plaindre ce serait le dénoncer; inquiet en amassant ce dangereux argent, troublé quand il le possède, sa vie se passe entre le malheur de n'en point avoir, ou la terreur de se le voir ravir. » Denon, tome I, p. 90 et 91.

(1) Norden, Voyage d'Egypte et de Nubie, t. I, troisième partie, p. 86. — Sonnini, tome II, ch. XXIV, p. 66 et 67. — Volney, tome I, ch. XII, p. 172 et 173, et tome II, ch. XXXVIII, p. 397 et 398.

(2) Voyage à Tripoli, ou relation d'un séjour de dix années en Afrique, traduit de l'anglais par Mac-Carthy, tome I, p. 234 et 235.

(3) Denon, tome I, p. 282 et 283.

elles vont s'asseoir sur les cadavres des chameaux, et en disputent aux chiens les lambeaux putrides (1).

La disette continuelle dans laquelle vivent les habitans des villes, les mauvais alimens dont ils se nourrissent, et l'air infect qui les environne, leur donnent une foule de maladies. La population du Caire, la moins sujette à manquer d'alimens, est maigre et noirâtre; les mendians y ont une forme hideuse; les enfans y ont l'air misérable et avorté. Ces petites créatures, dit Volney, n'offrent nulle part ailleurs un extérieur si affligeant; l'œil creux, le teint hâve et bouffi, le ventre gonflé d'obstructions, les extrémités maigres et la peau jaunâtre, ils ont l'air de lutter sans cesse contre la mort (2).

Une multitude de personnes ont la vue perdue ou gâtée; la quantité en est au point, dit le même voyageur, que, marchant dans les rues du Caire, j'ai souvent rencontré, sur cent personnes, vingt aveugles, dix borgnes, et vingt autres dont les yeux étaient rouges, purulens ou tachés; presque tout le monde porte des bandeaux, indices d'une ophtalmie naissante ou convalescente (3).

(1) Volney, tome I, ch. XII, p. 177. — Dans les montagnes du Liban et de Nablous, les paysans, lorsqu'il y a disette, recueillent les glands de chêne, et, après les avoir fait bouillir ou cuire sous la cendre, ils les mangent. *Ibid.*, t. II, ch. XXVII, p. 379.

(2) *Ibid.*, tome I, ch. XVII, p. 223.

(3) *Ibid.*, p. 217 et 218.

Dans la haute Égypte, la mauvaise qualité des alimens engendre d'autres maladies, dont presque tous les habitans sont atteints (1).

Le sol de l'Égypte n'est point changé cependant, il produit toujours en abondance le riz, le froment, l'orge, le lin, les fèves, la canne à sucre, et une multitude d'autres végétaux; toutes les plantes y sont vigoureuses, tous les arbres s'y couvrent de fruits; on y élève une multitude de volailles; un soleil toujours pur et brillant y éclaire une végétation admirable; le sol, au moyen d'arrosemens artificiels, peut y donner plusieurs récoltes dans l'espace de quelques mois (2). Comment, au milieu de tant de richesses, peut-il exister une misère si générale?

Au milieu de cette population malsaine et couverte de haillons qu'on observe dans les villes, on voit quelques hommes robustes, richement vêtus, et montés sur de magnifiques chevaux : ils appartiennent à l'aristocratie militaire; ce sont ceux qui absorbent les richesses que font croître les travaux des autres classes. Tout ce que le sol, aidé du travail de l'homme peut produire de mieux est réservé pour leur table; tout ce

(1) Sonnini, tome III, chap. LII, p. 314 et 315. — La nature du sol et du climat contribue à produire quelques-unes de ces maladies; mais la misère et le défaut de propreté en sont les principales causes : les classes les plus misérables y sont les plus sujettes.

(2) Savary, tome I, lett. IV, pages 50 et 51, et tome II. lett. V, p. 65 et 76. — De Forbin, p. 192, 193 et 246.

qu'ils ne peuvent pas consommer en nature, est exporté et vendu par eux à l'étranger. Le prix qu'ils en retirent est employé à l'achat de riches étoffes, d'ameublemens somptueux ou de belles esclaves. Au milieu d'une population affamée, les maîtres vivent ainsi dans l'abondance; à côté de huttes de terre ou de maisons qui tombent en ruine, ils possèdent de riches palais et des jardins magnifiques (1).

Les palais des grands sont entourés de murs qui en rendent l'extérieur peu agréable; mais, lorsqu'on a pénétré dans l'intérieur, on y trouve des recherches de luxe et d'agrément; de jolis bains en marbre, des étuves voluptueuses, des salons en mosaïque au milieu desquels sont des bassins et des jets d'eau, de grands divans composés de tapis pluchés, de larges estrades matelassées, couvertes de belles étoffes, entourées de riches coussins; le parfum des orangers est apporté dans ces salons par un zéphir rafraîchi sous des berceaux d'arbres touffus. C'est là que, couché sur de moelleux et immenses tapis couverts de riches carreaux, tenant d'une main une pipe de la vapeur de laquelle il s'enivre, et de l'autre un chapelet dont il passe les grains dans ses doigts, et servi par de jeunes esclaves, le riche Musulman rêve sans objet, fait sans goût

(1) Savary, tome I, lett. XII, p. 18, 19 et suivantes. — Denon, tome I, p. 176, 177 et suiv.

chaque jour la même chose, et finit par avoir vécu sans avoir cherché à varier la monotonie de son existence (1).

(1) Denon, tome I, p. 176 et 177.

CHAPITRE XLI.

De l'influence de l'aristocratie militaire sur les mœurs des diverses classes de la population, dans le nord-ouest de l'Afrique.

Lorsque, dans un pays, il n'existe aucun pouvoir impartial pour faire respecter la personne et les biens de chacun, la vengeance prend la place de la justice, et devient la sauve-garde sous laquelle tout homme place sa sûreté. Aussi cette passion a-t-elle, dans tous les pays soumis à l'empire turc, la même énergie que chez les sauvages.

« Si la vengeance a des autels, dit Sonnini, c'est sans doute en Égypte; elle y est la déesse, ou, pour mieux dire, le tyran des cœurs : et elle y est implacable. Non-seulement la plupart des hommes dont le mélange forme la masse des habitans, ne pardonnent jamais, mais quelque éclatante que soit la réparation qu'on leur donne, ils ne se jugent satisfaits que quand ils ont eux-mêmes trempé leurs mains dans le sang de celui qu'ils ont déclaré leur ennemi. Quoiqu'ils conservent long-temps leur haine, et qu'ils la dissimulent jusqu'à ce qu'ils trouvent l'occasion

favorable pour l'assouvir, les effets n'en sont pas moins terribles : ils n'en sont pas mieux raisonnés. Si un Européen, ou, comme ils parlent, un *Franc*, a provoqué leur animosité, ils la font retomber indistinctement sur un Européen, sans s'embarrasser si celui-ci est parent, ami, ou seulement de la même nation que celui dont ils ont reçu l'offense : ils ôtent ainsi à leur ressentiment ce qu'il peut avoir d'excusable, et leur vengeance n'est qu'une atrocité (1). »

L'objet principal de la conquête est de s'emparer des produits du travail du peuple vaincu, et de se dispenser soi-même de toute occupation laborieuse. De toutes les races d'hommes, il n'en est aucune qui ait plus d'aversion pour le travail, et un penchant plus prononcé pour l'oisiveté que les Musulmans ; changer de place est pour eux, une fatigue : un homme qui se promène est un insensé. Chez eux, le meuble le plus recherché d'un appartement est le divan, où l'on est plutôt couché qu'assis ; leurs jardins ont des ombrages charmans, des sièges commodes, mais pas une allée où l'on puisse se promener (2). La forme même de leurs vêtemens exclut tout genre d'activité : leurs hauts-de-chausses sont des jupons où

(1) Sonnini, tome I, ch. VIII, p. 118, 119 et 120. — Savary, tome III, lett. II, p. 22 et 23. — Cet esprit de vengeance porté à l'excès, rend les Turcs attentifs à ne pas s'offenser mutuellement, et leur donne une sorte de politesse. Hasselquist, première partie, p. 115.

(2) Savary, tome I, lett. XII, p. 118, 119 et 120.

les jambes sont engagées; leurs grandes manches couvrent huit pouces au-delà du bout des doigts; leur turban ne leur permet pas de baisser la tête; toutes leurs coutumes enfin tendent vers le repos (1).

Habitués à ne voir dans les peuples conquis que des instrumens de leurs jouissances, ils ne considèrent pas les femmes sous un point de vue différent. Ils les achètent au marché et les enferment ensuite dans les harems où ils les font élever de la manière qu'il convient à leurs passions. Une espèce de prostituées, auxquelles ils donnent le nom d'*almé*, viennent enseigner à ces esclaves des danses propres à réveiller les sens émoussés de leurs maîtres, et les instruire dans l'art de la débauche (2). La polygamie n'est en usage en Égypte, que pour la race des maîtres.

Les mœurs de la classe dominante concourent dans tous les pays à former les mœurs de la po-

(1) Denon, tome I, p. 189, 190 et 191.

(2) Savary a fait un tableau séduisant des danses et du chant de ces *institutrices*, qui, dit-il, se font payer fort cher et ne vont que chez les grands seigneurs et les gens riches. (Tome I, lett. XIV, p. 131, 132, 133 et suivantes.) Mais des voyageurs moins amis du merveilleux, ou, pour parler avec plus d'exactitude, plus amis de la vérité, n'ont vu dans les danses et les chants de ces femmes que des leçons de la plus grossière licence et de la plus dégoûtante obscénité. Hasselquist, première partie, p. 88 et 89. — Sonnini, tome III, ch. LIV, p. 145 et 146. — Volney, tome II, ch. XXXVIII et XL, pag. 404, 447 et 448. — Denon, tome I, pages 153, 154 et suivantes.

pulation asservie. La population d'Egypte a donc ses *almés* comme les grands : ce sont des prostituées qui parcourent à demi-nues les lieux publics, et qui exécutent des danses que la décence ne permet pas de décrire. Les Égyptiens faisant leurs délices de ces sortes de spectacles, les places et les promenades en sont remplies (1); les jeunes filles ou les femmes auxquelles il n'est pas permis de sortir, en repaissent leurs regards à travers les jalousies de leurs fenêtres comme la populace des rues (2).

A aucune époque de leur vie, les femmes ne sont maîtresses d'elles-mêmes; elles ne cessent d'être soumises à la puissance de leur père, que pour passer sous la puissance d'un frère, d'un parent ou d'un mari. Elles n'ont la disposition de rien, ne peuvent posséder aucune propriété foncière, et sont continuellement recluses. Le mari est obligé de leur assurer des moyens d'existence pour le cas où elles seraient répudiées; mais si elles sortent de la puissance de leur mari, elles retombent sous la puissance d'un parent (3). Si pour se soustraire à la violence, elles demandent le divorce, elles perdent non-seulement les avantages qui leur ont été promis, mais les biens mêmes qu'elles ont apportés en se mariant (4).

(1) Savary, tome I, lett. XIV p. 136 et 137.

(2) Sonnini, tome II. ch. XXXV, p. 373 et 374. — Volney, tome II, ch. XXXVIII, p. 404.

(3) Volney, tome II, ch. XL, p. 41 et 42.

(4) Savary, tome III, lett. III, p. 46 et 47.

En un mot, les femmes en Egypte ne se montrent que chargées des fers de l'esclavage; elles ont des maîtres, et n'ont point d'époux (1).

Des femmes qui ne peuvent avoir aucune volonté, et qui, par conséquent, n'ont rien à donner ou à refuser, inspirent bientôt la satiété, le dégoût et la méfiance. Chez les hommes qui en ont plusieurs et qui possèdent en outre de jeunes esclaves, elles sont d'abord en rivalité les unes avec les autres et se voient toujours préférer les dernières venues (2). Le dégoût ne tarde pas à suivre la possession; les maîtres cherchent alors de moins faciles plaisirs. La dépravation, qui partout est la conséquence de l'esclavage des femmes, est si générale, surtout chez les hommes puissans, qu'ils ne prennent pas la peine de s'en cacher. « Les grands donnent l'exemple, dit M. de Forbin, et sont imités sur ce point d'une manière aussi dégoûtante que générale. Le second personnage du gouvernement cache si peu ses

(1) Sonnini, tome II, ch. XXII, p. 23 et 24. — Savary, tome I, lett. XV, p. 138 et 139. — Denon, tome II, p. 198, 199 et 200. — Les femmes sont esclaves partout où leurs parens, au lieu de leur assurer une dot en les mariant, en reçoivent la valeur, des hommes auxquels ils les livrent; et c'est ce qui se passe en Egypte. (Sonnini, tome II, ch. XXXV, p. 377 et 378.) Il est clair qu'alors un père livre sa fille, non à l'homme qu'elle désire prendre pour époux, mais à celui qui en paie le plus haut prix; de son côté, l'individu qui a payé pour obtenir une femme, la traite comme une propriété acquise.

(2) Volney, tome II, ch. XL, p. 446 et 447.

goûts infâmes, que l'on reconnaît ceux qui en sont l'objet, à la beauté de leurs chevaux, à la recherche de leur costume. Les femmes sont négligées au point que la vente des plus belles esclaves est souvent difficile. Les bains publics sont spécialement le théâtre de ces débauches hideuses (1). » La dépravation va plus loin encore; mais ici la plume s'arrête et ne peut reproduire les hideux tableaux que nous ont présentés les voyageurs (2).

La servitude, le mépris et le délaissement des femmes leur donnent naturellement de l'antipathie pour leurs maîtres, et inspirent par conséquent à ceux-ci de la jalousie et de la méfiance. L'entrée du lieu que les femmes habitent, est interdite à tout autre qu'à leur maître : une mort assurée est réservée à tout homme qui tenterait de s'introduire parmi elles, ou seulement de leur adresser quelques paroles en les rencontrant hors de leur maison (3).

Les femmes du peuple conquis, même quand elles sont catholiques, sont soumises en Égypte à la même réclusion que les femmes des maîtres; elles ne sont visibles que pour les prêtres et les moines; dans leurs maladies, elles ne peuvent être vues de leur médecin (4).

(1) De Forbin, p. 291.

(2) Sonnini, t. I, ch. xv, p. 277, 278 et 279; t. III, ch. II, p. 297.

(3) Sonnini, tome I, ch. xv, p. 280.

(4) S'il s'agit de leur toucher le pouls, elles présentent un

Les fureurs de la jalousie portent les hommes aux plus grands excès. Dans le temps où l'Egypte fut occupée par l'armée française, quelques soldats de cette armée, à leur départ d'Alexandrie, rencontrèrent près de Béda, dans le Désert, une jeune femme, le visage ensanglanté. Elle tenait d'une main un enfant en bas âge, et l'autre main, égarée, allait à la rencontre de l'objet qui pouvait la frapper ou la guider. Leur curiosité, dit Denon, est excitée; ils appellent leur guide, qui leur servait en même temps d'interprète; ils approchent, ils entendent les soupirs d'un être auquel on a arraché l'organe des larmes; une jeune femme, un enfant au milieu d'un désert! Étonnés, curieux, ils questionnent; ils apprennent que le spectacle affreux qu'ils ont sous les yeux est la suite et l'effet d'une fureur jalouse. Ce ne sont pas des murmures que la victime ose exprimer, mais des prières pour l'innocent qui partage son malheur, et qui va périr de misère et de faim. Nos soldats, mus de pitié, lui donnent aussitôt

poignet et une main bien enveloppés d'un linge, et ne laissent que la place pour appliquer les doigts sur l'artère; s'il s'agit de les saigner, elles veulent ne laisser voir que le pli du bras, et il faut que le médecin use presque de violence pour obtenir que l'avant-bras reste libre; si elles ont mal aux yeux, on exige que le médecin les guérisse sans les voir. « Je sortais presque toujours de ces retraites de la stupidité, dit Sonnini, l'ame remplie d'indignation contre des prêtres qui, loin de chercher à développer les germes de la raison, en faisaient disparaître la plus faible lueur. » T. III, ch. XLIX, p. 233 et 234.

une part de leur ration, oubliant leur besoin près d'un besoin plus pressant; ils se privent d'une eau rare dont ils vont manquer tout-à-fait, lorsqu'ils voient arriver un furieux qui, de loin repaissant ses regards du spectacle de sa vengeance, suivait de l'œil ces victimes. Il accourt arracher des mains de cette femme ce pain, cette eau, cette dernière ressource de vie que la compassion vient d'accorder au malheur. Arrêtez, s'écrie-t-il; elle a manqué à son honneur, elle a flétri le mien; cet enfant est mon opprobre, il est le fils du crime. Nos soldats veulent s'opposer à ce qu'il la prive du secours qu'ils viennent de lui donner; sa jalousie s'irrite de ce que l'objet de sa fureur devient encore celui de l'attendrissement; il tire un poignard, frappe la femme d'un coup mortel, saisit l'enfant, l'enlève, et l'écrase sur le sol; puis, stupidement farouche, il reste immobile, regarde fixement ceux qui l'environnent, et brave leur vengeance.

Je me suis informé, continue Denon, s'il y avait des lois répressives contre un abus d'autorité aussi atroce; on m'a dit qu'il avait *mal fait* de la poignarder, parce que, si Dieu n'avait pas voulu qu'elle mourût, au bout de quarante jours on aurait pu recevoir la malheureuse dans une maison, et la nourrir par charité (1).

Si les femmes ne jouissent d'aucune protection lorsqu'elles se trouvent placées dans les derniers

(1) Denon, tome I, p. 71 et 72.

rangs de l'ordre social, on conçoit qu'elles ne doivent pas être mieux protégées lorsqu'elles appartiennent aux hommes puissans ; les magistrats, chargés de la police, peuvent faire sentir leur autorité aux hommes faibles ; mais comment réprimeraient-ils les désordres des grands ?

En considérant, d'une manière générale, les mœurs de la classe conquérante, on trouve que le caractère des hommes de cette classe se compose des vices suivans : l'avidité, la vénalité, la perfidie, la vengeance, la cruauté, l'oisiveté, le mépris du travail, et la passion de toutes jouissances physiques les plus brutales. Bruce pouvait donc écrire sans exagération : « Il n'y a peut-être pas au monde des hommes aussi brutaux, aussi injustes, aussi tyranniques, aussi oppressifs, aussi avares que la race infernale qui tient en ses mains le gouvernement du Caire (1). » Il faut ajouter à ce tableau des mœurs de l'aristocratie un orgueil immodéré. C'est là, selon Savary, que le Musulman, rongé d'ignorance, se croit l'être le plus sublime de l'univers, et s'attribue avec une certaine complaisance ces paroles du Koran : *Vous êtes le peuple le plus excellent de l'univers; vous commandez l'équité, vous défendez le crime* (2).

Les mœurs des races conquises, celle des

(1) J. Bruce, Voyage aux sources du Nil, tome I, ch. II, p. 159.

(2) Savary, lettre VI, tome I, p. 67. — Le Koran, tome I, p. 66.

Arabes cultivateurs et celles des Coptes, portent l'empreinte que leurs possesseurs leur ont donnée. Les Arabes agriculteurs, étant livrés sans défense à la race des conquérans, étant sans cesse exposés à se voir enlever les produits de leurs travaux, et leur destinée dépendant moins d'eux-mêmes que de leurs maîtres, sont défians, sombres, avares, sans soins et sans prévoyance (1). Les mêmes vices se rencontrent chez les Coptes; ils sont, de plus, nonchalans et portés à l'oisiveté : sachant qu'ils ne peuvent rien conserver au-delà de ce qui leur est rigoureusement nécessaire pour soutenir leur existence, il est rare qu'ils fassent des efforts pour obtenir davantage. Ils n'inventent rien pour mieux faire, et ne cherchent pas à profiter des inventions des autres. Ils repoussent les procédés qui les obligeraient à travailler debout : le menuisier, le serrurier, le charpentier, le maréchal, le maçon même travaillent assis (2).

Les hommes asservis ont tout à la fois les vices qui sont la conséquence de la servitude, et ceux que leurs maîtres leur communiquent; mais ils sont cependant beaucoup moins vicieux. Les Coptes sont faibles à l'égard de leurs oppresseurs : sans armes, sans liaisons entre eux, sans chef pour les diriger, ils se laissent dépouiller sans résistance, et ne savent que difficilement se

(1) Denon, tome I, p. 90 et 91.
(2) *Idem*, tome I, p. 191 et 192.

révolter (1) ; mais les extorsions, les violences, les meurtres, restent l'apanage des étrangers qui ont envahi leur pays, et qui y commandent en maîtres (2).

S'il est des vices qui soient particuliers à la classe des conquérans, et d'autres qui soient propres à la classe des vaincus (3), il en est aussi qui sont communs à l'une et à l'autre, et de ce nombre sont le mépris et la haine pour les étrangers. Lorsqu'une race d'hommes a établi sa domination sur une autre, et qu'elle est parvenue à la transformer en un instrument de culture, son premier soin est de lui inspirer de l'horreur pour le changement, de l'élever dans le mépris des hommes ou des choses qui pourraient lui donner l'idée d'un état moins misérable, et lui inspirer le désir d'être mieux. De là, cet article du code sunnite, qui fait dire à Mahomet que toute innovation est une erreur, et que toute erreur conduit au feu; de là, le mépris et la haine que tous les possesseurs d'hommes, à quelque titre que ce soit, ont attaché aux mots d'infidèles, d'hé-

(1) Savary, tome III, lett. II, p. 21.

(2) « J'ai habité le Caire, dit Félix Mengin, pendant vingt-deux ans; je n'ai jamais eu connaissance qu'un Egyptien eût commis un de ces crimes de vol avec effraction, d'empoisonnement, d'assassinat prémédité. *Ils semblaient réservés aux Mamloucks, comme ils le sont maintenant aux Turcs.* » Histoire de l'Egypte sous le gouvernement de Mohammed-Aly, tome II, note de la page 299.

(3) Volney, tome II, ch. XL, p. 448 et 449.

rétiques, de novateurs, et autres analogues (1).

Les Musulmans, et particulièrement les Turcs, étant de tous les conquérans les plus oppressifs, ont été ceux aussi qui ont inspiré à leurs sujets la haine et le mépris les plus forts, contre les hommes qui n'ont adopté ni leurs croyances, ni leurs pratiques. Un des soins principaux des gouvernans et des prêtres musulmans en Égypte, a été, en conséquence, d'inspirer ces deux sentimens pour tous les hommes qui sont étrangers à leur domination (2). Le moyen le plus efficace employé par les prêtres, a été de persuader à leurs prosélytes que les faveurs du ciel leur sont exclusivement dévolues, et qu'ils sont les seuls auxquels des jouissances éternelles soient réservées. En méprisant ou en insultant un homme qui ne partage pas leurs opinions et qui ne se livre pas à leurs pratiques, ils s'imaginent qu'ils le traitent dans ce monde moins sévèrement qu'il ne sera traité

(1) Ce sont toujours les classes qui profitent de la tyrannie ou qui vivent d'impostures, qui redoutent le plus toute communication d'idées avec des étrangers. Dans une insurrection qui eut lieu au Caire, pendant l'occupation de cette ville par les Français, les prêtres et les grands excitèrent du haut des minarets la populace au carnage; mais le petit nombre de personnes appartenant à la classe moyenne, se montrèrent humaines et généreuses envers les étrangers et en sauvèrent un grand nombre, quelles que fussent d'ailleurs les différences de mœurs, de religion et de langue. Denon, tome I, p. 205 et 206.

(2) Sonnini, tome I, ch. xv, p. 266 et 267.

dans l'autre. Ils croient qu'ils ne sauraient faire mieux que de partager les sentimens qu'ils attribuent à la Divinité, et pensent être humains et généreux, quand ils se bornent à être haineux et méprisans.

Les chefs des conquérans ont eu recours à un moyen qui n'a pas été moins puissant; ils ont soumis aux conditions les plus humiliantes, ils ont désigné par les noms les plus avilissans les étrangers auxquels ils ont permis de vivre sur la terre conquise. Un Arabe, un Maure, un Égyptien, quoique sujets, peuvent paraître dans les villes d'Egypte montés sur des mules (1); un Européen ne peut pas avoir d'autre monture qu'un âne. Il ne faut pas même que cette monture soit en trop bon état; car, si elle était bien soignée, celui qui en serait possesseur, courrait le risque d'être soumis à une forte avanie (2). L'usage des chevaux est exclusivement réservé aux conquérans; c'est un des signes de la conquête, comme aller à pied est une des marques de l'asservissement (3).

Les Européens, ou les *Francs*, comme les Turcs les appellent, ne peuvent paraître avec leur costume national dans les villes d'Egypte, sans courir le danger d'être assommés par la populace; il faut qu'ils soient vêtus de longs habits en usage dans

(1) Hasselquist, première partie, p. 80. — Volney, t. I, ch. xv, p. 209.

(2) Sonnini, tome II, ch. xxxv, p. 360 et 361.

(3) Volney, tome I, ch. xi, p. 153.

le pays ; mais il faut, en même temps, qu'une partie de ce vêtement, telle que la coiffure, indique qu'ils sont étrangers, et les désigne ainsi au mépris et en quelque sorte à la proscription (1). S'ils veulent sortir du quartier qui leur est réservé, ils sont obligés, pour se garantir des insultes de la populace, de se faire accompagner de janissaires armés de bâtons ou de piques (2). Si, dans leurs courses, ils passent devant la maison d'un grand, ou s'ils rencontrent quelque homme puissant, un prêtre, un homme en place, ils sont obligés de mettre aussitôt pied à terre, de se ranger pour laisser le passage libre, et de mettre la main sur la poitrine en signe de respect. Tandis qu'ils s'humilient ainsi devant la force ou l'imposture, les janissaires qui les accompagnent ou même leurs valets, s'ils sont Musulmans, restent fièrement assis sur leurs ânes (3). L'ordre de mettre pied à terre est donné par les valets ou les janissaires qui précèdent les grands, et si, par inattention ou pour toute autre cause, cet ordre n'est pas exécuté sur-le-champ, il est accompagné de coups de bâton assez violens pour briser les membres du malheureux qui les reçoit (4). Les

(1) Sonnini, tome II, ch. XXXIII, p. 305 et 306.

(2) Hasselquist, deuxième partie, p. 153 et 154, lettre à Linnæus.

(3) Niebuhr, Voyage en Arabie, tome I, p. 113 et 114, et Description de l'Arabie, p. 39. — Sonnini, t. II, ch. XXXIII, p. 305 et 306. — Volney, tome I, ch. XV, p. 209.

(4) Niebuhr, Voyage en Arabie, tome I, p. 113. — Son-

Européens ne sont désignés que sous le nom de *chien;* ce mot et celui de *chrétien* sont deux synonymes si fort en usage, que l'on n'y fait plus attention (1). Enfin, le mépris qui s'attache à la qualité d'étranger est si grand que, suivant Hasselquist, les personnes coupables de quelque crime ne sauraient mieux l'expier qu'en allant au Caire pour y faire quelque séjour (2).

nini, tome II, ch. XXXIII, p. 306 et 307. — En Angleterre, le dernier pays de l'Europe où les conquérans se sont établis, et où l'on est plus attaché qu'ailleurs aux anciens usages, les grands se font souvent précéder ou suivre, même quand ils vont à pied, par des valets armés de gros et longs bâtons comme ceux des valets turcs : cet usage fut sans doute établi par les Normands pour écarter de leur personne la canaille conquise, trop curieuse de les voir.

(1) Sonnini, tome I, ch. XV, p. 266 et 267. — Pour sentir l'étendue du mépris attaché à cette désignation, il faut se rappeler la manière dont les chiens sont considérés en Egypte. Les consuls des puissances européennes sont parvenus à obtenir l'autorisation d'aller à cheval le jour où le pacha daigne leur donner audience. Dans les autres occasions, ils sont montés sur des ânes, et assujetis aux mêmes humiliations que tous les chrétiens. Niebuhr, Voyage en Arabie, tome I, p. 114.

(2) Hasselquist, deuxième partie p. 153 et 154. — Dans une mascarade faite à Rosette, pendant le ramadan, en 1778, le chef des vidangeurs parut déguisé en Européen : la multitude, en le voyant paraître sous ce déguisement, le reçut avec des cris d'admiration et de joie. (Sonnini, tome III, ch. LIV, p. 367.) Lorsque l'armée se fut rendue maîtresse du Caire, les chefs demandèrent aux cheicks de leur faire amener les *almés*, qu'ils désiraient voir danser. « Le gouvernement du pays, dit Denon, des revenus duquel elles fai-

saient peut-être partie, mettait quelque difficulté à leur permettre de venir; souillées par les regards des infidèles, elles pouvaient diminuer de réputation, perdre même leur état : ceci peut donner la mesure de l'abjection d'un Franc dans l'esprit d'un Musulman, puisque ce qu'il y a de plus dissolu chez eux, peut-être encore profané par nos regards. » T. I, p. 153, 154 et 155.

—

CHAPITRE XLII.

Parallèle entre les populations qui occupent les parties inférieures du bassin du Nil, et celles qui occupent les parties supérieures. —Révolution produite par la destruction des Mamlouks.

Depuis que l'Égypte est devenue la proie des barbares, elle est tombée de l'état le plus florissant dans la dégradation la plus profonde : ses villes les plus célèbres ont été renversées ; ses canaux se sont comblés ; ses campagnes se sont en partie converties en désert ou sont restées sans culture ; la portion la plus éclairée de sa population s'est éteinte ; les sciences se sont éclispsées ; les arts ont disparu avec elles ; les mœurs se sont dépravées ; la pauvreté a succédé à la richesse ; mais, quoique la décadence ait été générale, quoique la tyrannie se soit appesantie sur le territoire tout entier, la barbarie ne s'est pas répandue sur le pays d'une manière égale ; en partant d'un des points où le Nil se jette dans la mer, et en s'élevant jusqu'aux premières cataractes, on observe que les hommes deviennent plus vicieux et plus misérables ; à l'extrémité de la haute Égypte, près de Syène, on ne rencontre plus que des sauvages.

La partie la plus cultivée de l'Egypte est le Delta, c'est-à-dire la partie du territoire qui se trouve comprise entre la mer et les deux branches que forme le Nil au-dessous du Caire. Au-dessous d'Atrib, dit Savary, les villages sont si rapprochés les uns des autres, que les bords du Nil semblent une longue ville qui n'est interrompue que par des jardins, et des bois odoriférans. Les arbres y sont variés, les troupeaux nombreux, la richesse du sol inépuisable (1). Les cultivateurs y sont réduits, sans doute, au strict nécessaire ; leurs habitations y sont en mauvais état ; leurs vêtemens les couvrent à peine, leurs alimens ne sont que de mauvaise qualité. Il existe cependant, dans toute la partie du territoire qu'on désigne sous le nom de basse Égypte, un nombre de familles plus ou moins grand qui jouissent d'une certaine aisance. Ce nombre est même plus considérable, qu'il ne le paraît, chacun se croyant dans la nécessité de cacher ses moyens d'existence par la crainte des extorsions.

A mesure qu'on s'élève dans la haute Égypte, les habitations deviennent plus rare, on y voit plus de terres incultes, les habitations sont plus mauvaises, les hommes y sont plus pauvres, plus misérables. A Syène, on trouve à peine quelques traces de culture, on n'y voit plus qu'une nature pauvre, livrée à elle-même, et sur des rochers,

(1) Savary, lett. XXII, tome I, p. 254 et 255.

quelques habitations qui ressemblent à des huttes de sauvages (1).

Sonnini, conduit par un cheick à Gournoy, un des villages de la Thébaïde, se trouva, dit-il, dans le lieu le plus chétif, le plus affreux, par son aspect de misère, qu'il eût encore rencontré. Les huttes qui le composaient, mal construites en boue, n'étaient que de la hauteur d'un homme et n'étaient couvertes que de branches de palmiers (2). Une partie des habitans de cette contrée ne vivaient que dans les cavernes ou dans les creux des rochers, et n'avaient pas plus d'industrie que les sauvages les plus stupides (3).

L'aspect des hommes était en harmonie avec celui des lieux. « Jamais, dit Sonnini, je n'en avais vu d'aussi mauvaise mine : à demi noirs, le corps presque entièrement nu, de misérables haillons en couvrant seulement une partie; la physionomie sombre et hagarde de la férocité; n'ayant ni métier, ni goût pour l'agriculture, et, comme les animaux farouches des montagnes arides auprès desquelles ils vivent, ne paraissant s'occuper que de rapine : leur abord avait quelque chose d'effrayant. Mes compagnons, dont l'imagination avait été frappée de

(1) Norden, Voyage d'Egypte et de Nubie, troisième partie, tome I, p. 93. — Denon, tome II, p. 81, 82 et 246.

(2) Sonnini, tome III, ch. L, p. 274 et 275.

(3) Sonnini, tome III, ch XL, p. 53. — Denon, tome II, p. 271 et 272.

tout ce qu'ils avaient entendu débiter sur cet endroit vraiment détestable, paraissaient fort inquiets; l'interprète syrien, aussi lâche que scélérat, versait des larmes de frayeur; tous me blâmaient hautement et ne doutaient pas de notre perte, lorsqu'ils me virent assis sur le sable au milieu d'une douzaine de ces vilains fellahs (1). »

Le sort des femmes, chez ces peuples, comme chez tous les sauvages, est plus misérable encore que celui des hommes. Sonnini n'eut pas le moyen de les voir, car la jalousie des maris les déroba probablement à sa vue; mais, dans l'invasion de ce pays par les Français, Denon eut occasion d'en observer plusieurs, et voici la description qu'il en donne : « Leur extrême laideur, dit-il, ne peut être comparée qu'à l'atroce jalousie de leurs maris; j'en vis quelques-unes : comme j'inspirais aux maris moins de peur que les soldats, ils en mirent un certain nombre sous ma sauve-garde, dans une cabane devant la porte de laquelle je m'étais établi pour passer la nuit. Surprises par la marche détournée des Français à la chute du jour, elles n'avaient pas eu le temps de fuir et de se cacher dans les rochers, ou de passer le fleuve à la nage; elles avaient absolument la farouche stupidité des sauvages : un sol âpre, la fatigue, et une nourriture insuffisante, altèrent en elles tous les charmes de la nature,

(1) Sonnini, tome III, ch. I, p. 274 et 275.

et donnent même à la jeunesse l'empreinte et la dégradation de la décrépitude (1). »

On observe dans les mœurs la même dégradation progressive que dans l'agriculture et dans les autres arts industriels. Dans la basse Égypte, l'ambition et les vices des grands excitaient souvent des troubles et des guerres du temps des Mamlouks; mais, pendant que les chefs et leurs soldats cherchaient à se détruire mutuellement, la masse de la population restait quelquefois paisible, et continuait à se livrer à ses travaux (2). Dans la Haute-Égypte, au contraire, les villages sont en guerre les uns contre les autres, les familles contre les familles; une première goutte de sang versée devient la cause de haines inextinguibles; la vengeance provoque la vengeance, et de représailles en représailles toutes les hordes tendent à leur extermination mutuelle : c'est

(1) Denon, tome II, p. 82 et 83. — Au Caire, si la multitude est misérable, il existe au moins un certain nombre de familles qui vivent dans l'aisance, et les chefs possèdent des richesses considérables; mais il n'en est pas de même dans la haute Egypte. Voici la description que donne Sonnini d'un prince arabe, qui visitait ses possessions sur les ruines de Thèbes : « C'était un vieillard, petit, très-laid, et tout perclus. Je le trouvai sous sa tente, envelopé d'une méchante mandille de laine, toute déchirée et fort sale, qu'il entr'ouvrait à chaque instant pour cracher sur ses habits. Cet homme dégoûtant avait encore la coquetterie de teindre sa barbe en rouge. » Tome III, ch. XLVII, p. 209 et 310.

(2) Sonnini, tome II, ch. XXXIII, p. 316.

un état pareil à celui qu'on a vu chez les sauvages de la Nouvelle-Zélande (1).

La passion dont la gradation est la plus marquée est la haine pour les étrangers : à l'une des embouchures du Nil, à Rosette, ce sentiment se manifeste déjà d'une manière très-sensible; ce vice, de même que tous les autres, y est cependant moins prononcé que dans aucune autre partie du pays (2); au Caire, la haine et le mépris pour les étrangers se manifestent d'une manière plus forte, plus insultante (3); dans le Saïd, les sentimens de malveillance sont plus prononcés encore; les Européens, dit Sonnini, y sont en horreur (4); enfin, dans la Thébaïde et à Syène, la plus haute partie de l'Égypte, les habitans rendent toute communication avec eux presque impossible; s'ils se croient les plus forts, ils attaquent les étrangers qui se présentent chez eux; s'ils se croient les plus faibles, ils se réfugient dans les creux des rochers comme des bêtes sauvages, ou se sauvent en passant le fleuve à la nage; la terreur ou la haine que leur inspirent les étrangers, sont telles, que si, dans leur fuite, ils ne peuvent emporter leurs enfans,

(1) Sonnini tome III, chap. L, p. 277 et 281. — Denon, tome II, p. 267 et 268.

(2) Sonnini, tome I, ch. XV, p. 278 et 248.

(3) Sonnini, tome I, chap. XV, p. 266 et 267. — Norden, tome I, p. 40.

(4) Sonnini, tome III, ch XLIX, p. 243.

ils les jettent dans le fleuve ou les mutilent (1).

Le penchant que ces peuples ont pour le vol, et l'adresse avec laquelle ils s'y livrent, égalent ou surpassent même l'adresse et le penchant des peuples les plus sauvages (2). Ils ont, comme tous les autres Égyptiens, les vices qu'engendrent l'oppression et le mépris des femmes; mais, chez eux, ces vices se montrent sous une forme encore plus hideuse (3).

Cet état de dégradation, auquel la domination combinée des Mamloucks et des Turcs avait ré-

(1) Denon, tome II, p. 88.

(2) Sonnini, tome III, chap. XL et L, p. 53, 271 et 272. — Denon, tome II, p. 82 et 83. — Félix Mengin, Histoire de l'Egypte, tome I, page 151. — « L'adresse des voleurs arabes, dit M. Jomard, était passée en proverbe parmi les troupes de l'expédition française : on ne peut lui comparer que l'audace de ces mêmes hommes. Ils dérobaient les armes, les équipages, les chevaux au milieu de nos campemens; les épées même au côté des officiers; puis ils cachaient leur butin et eux-mêmes dans des meules de fourrage, au risque d'y étouffer. On a vu de ces gens, dans la haute Egypte, démolir le derrière des maisons pour dépouiller les soldats endormis, et cela avec une promptitude et une dextérité qui ne permettaient de s'en apercevoir que quand le voleur était déjà loin. Voici un trait dont j'ai été témoin sur le Nil. Un Arabe qui nageait derrière notre barque, parut subitement sur le tillac et enleva le turban du râys (pilote), puis se jeta dans le fleuve, qu'il traversa tout entier, nageant entre deux eaux; il reparut ensuite sur la rive opposée, à quatre cents toises de nous. » Félix Mengin, Histoire de l'Egypte, tome I, note de la page 441«

(3) Sonnini tome III, ch. XLVIII et LI, p. 231 et 297.

duit les peuples de l'Égypte à la fin du dix-huitième siècle ne semblait pas susceptible de s'agraver ; et cependant le sort de la population paraît être devenu plus misérable depuis cette époque. Les Mamloucks, long-temps divisés par les Turcs, ont été massacrés par eux ; et c'est ainsi qu'a fini leur république, et la charte par laquelle Sélim leur en avait garanti l'éternelle durée (1). Dès ce moment, la puissance du délégué du sultan n'a plus rencontré d'obstacle, et le gouvernement d'Égypte a eu toute la simplicité du gouvernement de Constantinople.

Les Égyptiens, loin d'avoir gagné à ce changement, sont, au contraire, tombés plus bas encore qu'ils n'étaient. Les propriétés territoriales manquaient de garanties ; le pacha s'en est entièrement emparé et les fait exploiter à son profit (2). Le territoire tout entier ne forme donc qu'un vaste domaine appartenant à un seul homme ; et la population agricole ne se compose que d'une immense multitude d'ouvriers dont le maître fixe arbitrairement le salaire, et qui n'ont pas la faculté de travailler pour d'autres que lui.

Du temps des Mamlouks, il existait quelques arts grossiers au moyen desquels une partie de la population pouvait se procurer des moyens

(1) Félix Mengin, Histoire de l'Egypte sous le gouvernement de Mohammed-Aly, tome I, p. 361, 362 et suivantes.

(2) Félix Mengin, tome I, p. 330 et 345 ; tome II, p. 337. — De Forbin, p. 243 et 244.

d'existence ; depuis que les Turcs sont devenus maîtres exclusifs du pays, le pacha s'est attribué l'exploitation exclusive de toutes les branches de manufacture (1); les petits fabricans qui jouissaient d'une sorte d'indépendance, ont été transformés en simples ouvriers : leurs salaires ont été fixés arbitrairement par le grand entrepreneur d'industrie, et il n'a pas été en leur puissance de changer de maître.

Il existait dans les villes, avant cette dernière révolution, un nombre assez considérable de marchands faisant le commerce au moyen de leurs capitaux, et ayant en conséquence autant d'indépendance que pouvait en comporter la nature du gouvernement ; le pacha s'est emparé de la vente exclusive des marchandises et même des denrées de première nécessité ; les marchands n'ont plus été que ses commis comptables ; il a fixé leurs salaires, il a pu les renvoyer comme tout maître peut congédier ses domestiques (2).

En même temps que le pacha s'est emparé du monopole de la culture des terres, de la fabrication et de la vente des marchandises, et qu'il s'est ainsi rendu maître des moyens d'existence de tous les habitans, il a rendu l'industrie plus productive, soit en faisant creuser des canaux, soit en adoptant des procédés et des machines

(1) De Forbin, p. 243 et 244. — Félix Mengin, tome II, p. 375.

(2) De Forbin, p. 309. — Félix Mengin, tome II, p. 394.

inventés chez les peuples civilisés de l'Europe ; mais ce progrès apparent n'est en réalité qu'une calamité nouvelle.

Quand même les produits du sol de l'Egypte seraient doublés, la population agricole ne serait, en effet, ni mieux nourrie, ni mieux vêtue, puisque le pacha peut ne lui laisser que ce qui est rigoureusement nécessaire pour ne pas mourir de faim. Les cultivateurs égyptiens sont aujourd'hui dans une position semblable à celle des esclaves des colonies enropéennes ; quelque riche que soit le produit des terres qu'ils cultivent, ils ne s'en trouvent pas mieux; ce qui excède les besoins du maître et de sa cour est exporté.

Les progrès des manufactures ne profiteront pas davantage à la population industrieuse ; l'abondance des produits n'aura pas plus d'influence sur le sort des ouvriers que l'abondance des produits agricoles sur le sort des cultivateurs. Le pacha ne peut voir en eux qu'une autre classe d'esclaves ; fixant, d'une part, le taux de leurs salaires, et, de l'autre, le prix des objets nécessaires à leur existence, ils simplifierait ses procédés sans aggraver leur sort, s'il les traitait comme un planteur traite ses nègres. Enfin, les profits du commerce ne resteront pas plus dans les mains des marchands, que les profits de l'agriculture ne resteront dans les mains des cultivateurs.

Mais si l'accroissement des produits ne rend pas plus heureux le sort de la population, il

augmente de beaucoup la puissance du pacha; il lui donne le moyen d'avoir une armée plus nombreuse, une marine plus redoutable. L'accroissement de ses richesses le met à même d'étendre la domination des Turcs, de mettre ainsi des barrières à la civilisation dans les pays où elle pouvait pénétrer, et de l'éteindre dans les lieux où il en existe déjà quelques étincelles.

En s'emparant du monopole de tous les genres d'industrie, il a mis ses intérêts dans les mains des Arméniens et des Grecs les plus avides. Aussi, dit M. de Forbin, jamais le peuple égyptien n'a été pressuré, vexé et ruiné autant qu'à l'époque actuelle. La terreur impose silence aux murmures, mais ce silence est celui de la mort (1).

Si l'impossibilité de satisfaire à l'avidité de ses agens, oblige les cultivateurs à chercher un refuge dans le Désert, leurs enfans sont enlevés, et c'est sur eux que s'appesantit la verge des Turcs. « Une douzaine d'enfans, dit le même voyageur, nus, liés deux à deux avec des cordes, étendus sur le pavé de la cour du cachef (à Mankié) mouraient de faim et de soif. C'étaient des ôtages. Ces innocentes et faibles créatures connaissaient déjà les douleurs de la captivité, parce que leurs parens, dans l'impossibilité de payer le miry, s'étaient enfuis dans le Désert (2). »

Dans les villes, et surtout dans la capitale, le

(1) Voyage dans le Levant en 1817 et 1818, p. 250.

(1) De Forbin, Voyage dans le Levant, p. 247 et 248.

peuple et spécialement les négocians étrangers regrettent le gouvernement des Mameloucks qui ne se mêlaient en aucune manière du commerce (1). Enfin, telle est la tyrannie qui pèse sur les habitans de toutes les classes, que chacun désire une révolution ; on appelle même à son secours les fléaux les plus cruels. Le peuple qui gémit sous l'oppression, est, comme un malade, persuadé qu'il éprouverait du soulagement si son mal changeait de nature (2).

La domination exclusive des Turcs a rendu plus dure la condition des habitans sous le rapport de leurs moyens d'existence; mais elle n'a rien changé à la manière de faire la police ou de rendre la justice. Ce sont toujours les mêmes agens, les mêmes principes, la même manière de procéder (3); il serait par conséquent superflu de rechercher si les mœurs se sont perfectionnées (4).

(1) De Forbin, Voy. dans le Levant, p. 309.

(2) *Ibid.* p. 209 et 210.

(3) *Ibid.* p. 247 et 300.

(4) Des personnes qui admirent ce pacha ont trouvé entre lui et Napoléon Bonaparte une grande analogie : « On ne peut s'empêcher, dit M. Jomard, d'être frappé de la présence d'esprit et de la fermeté qui éclatent dans les paroles du vice-roi; il semble qu'on y reconnaît le langage d'un conquérant trop fameux qui a exercé sur ses contemporains une si grande influence, par le seul ascendant de son caractère et de sa politique. On remarquera encore entre eux d'autres traits de ressemblance. Le vice-roi est d'une taille plus que médiocre, ses déterminations sont subites, ses marches

promptes, inopinées. Ajoutez à ces traits communs une humeur violente et emportée. » Histoire de l'Egypte par Félix Mengin, tome I, note de la page 447.

M. Jomard aurait pu pousser beaucoup plus loin le parallèle : il eût pu comparer l'art avec lequel le pacha trompa et détruisit les Mameloucks, à l'art avec lequel Bonaparte trompa et perdit les amis de la liberté ; l'art que le dernier mettait à faire fleurir les arts et à avilir les hommes, à étendre l'industrie et à en attirer les produits à lui par des impôts, à l'art avec lequel le premier a exécuté les mêmes desseins.

CHAPITRE XLIII.

Des causes qui produisent les vices observés chez les peuples du nord-ouest de l'Afrique.

On observe en Egypte tous les vices que des philosophes attribuent à l'influence de la chaleur du climat; on y trouve la paresse, la méfiance, la jalousie, la vengeance, la cruauté; mais ces vices ne sont produits ni par la nature du sol, ni par la chaleur; ils sont des conséquences de la tyrannie qui pèse sur les habitans; ils disparaîtraient si la tyrannie qui les engendre cessait d'exister.

La nonchalance qu'on observe parmi les hommes de la classe laborieuse, disparaît, en effet, aussitôt qu'ils se croient assurés d'un salaire; lorsqu'ils se mettent en action, ils s'y portent avec une ardeur inconnue dans nos climats. Un Européen ne peut s'empêcher d'admirer avec quelle activité les matelots, les bras et les jambes nus, manient les rames, tendent les voiles et font toute la manœuvre; avec quelle ardeur les portefaix déchargent un bateau et transportent les *couffes* les plus pesantes (1); toujours chan-

(1) Les *couffes* sont des sacs de paille très-usités en Asie.

tant et répondant par versets à l'un d'eux qui commande, ils exécutent tous les mouvemens en cadence et doublent leur force en les réunissant par la mesure (1).

Les paysans, si méprisés sous le nom de fellahs, se livrent à des travaux qui excéderaient les forces de la plupart des Européens; ils passent des journées entières à tirer l'eau du Nil, exposés nus à un soleil que nous ne saurions supporter. Ceux d'entre eux qui servent de valets aux maîtres du pays, suivent à pied tous les mouvemens des cavaliers : à la ville, à la campagne, à la guerre, partout ils passent des journées entières à courir devant ou derrière les chevaux; quand ils sont las, ils s'attachent à leur queue plutôt que de rester en arrière (2).

La patience avec laquelle ils supportent l'oppression, tient au sentiment de leur impuissance et non à la faiblesse de leur caractère. L'opiniâtreté qu'ils montrent dans leurs haines et leur vengeance; l'acharnement qu'ils portent dans les combats qu'ils se livrent quelquefois de village à village; le point d'honneur qu'ils mettent à souffrir la bastonnade sans déceler leur secret; la barbarie même avec laquelle ils punissent, dans leurs femmes et leurs filles, le moindre échec à la pudeur, tout prouve que, s'ils ont de l'énergie sur certains points, cette énergie n'a besoin que

(1) Volney, tome II, ch. XL, p. 438.

(2) *Ibid.*, tome I, ch. XII, p. 184 et 185.

d'être éclairée pour devenir un courage redoutable (1).

Les Égyptiens ne manquent ni d'activité ni d'adresse ; privés d'instrumens comme les sauvages, on est étonné du parti qu'ils savent tirer de leurs doigts et même de leurs pieds. Ils ont, comme ouvriers, une qualité précieuse, celle d'être patiens, sans présomption, et de recommencer jusqu'à ce qu'ils aient fait à peu près ce qu'on exige d'eux. Ils possèdent toutes les qualités qui conviennent pour faire d'excellens soldats : ils sont éminemment sobres, piétons comme des coureurs, écuyers comme des centaures, nageurs comme des tritons (2). Ils conservent leurs forces et leur activité jusqu'à l'âge le plus avancé ; dans le Saïd, la partie la plus brûlante de l'Égypte, on voit un grand nombre de vieillards, et plusieurs montent à cheval à l'âge de quatre-vingts ans (3).

Les artisans arabes, si inactifs et, en apparence, si stupides sous les yeux de leurs oppresseurs, montrent de l'activité et de l'intelligence, aussitôt qu'ils ont l'espérance d'en recueillir le fruit. On les a vus, dans la Haute-Égypte, à l'époque où ce pays était possédé par l'armée française, aller chercher nos soldats manufacturiers, leur offrir leurs services, travailler avec

(1) Volney, tome I, ch. XII, p. 185 et 186.
(2) Denon, tome I, p. 322.
(3) Savary, tome III, lett. I, p, 2.

eux, et, sûrs d'un salaire proportionné à leur travail, s'efforcer de les satisfaire, recommencer leurs travaux pour y parvenir, regarder avec enthousiasme les effets du moulin à vent, et voir battre le mouton avec des saisissemens d'admiration (1).

L'activité qu'on observe chez les matelots et chez les portefaix qui sont au service des Européens, se manifesta chez les habitans des campagnes aussitôt que la présence de l'armée française leur fit concevoir l'espérance de recueillir leurs moissons; les champs se couvrirent de cultivateurs; les canaux furent creusés; les paysans ne se détournèrent de leurs occupations que pour apporter de l'eau et des pastèques à nos soldats, dont la contenance pacifique ne les effraya plus (2).

Le même sentiment de confiance qui rendait l'activité aux classes laborieuses, détermina les hommes qui possédaient quelques richesses, mais qui n'osaient en faire usage, à en jouir publiquement. « Un autre bonheur pour les habitans aisés, continue Denon, fut de pouvoir impunément se parer de leurs richesses, de venir chez nous, tous les jours, mieux vêtus, manger ensemble, sans essuyer une avanie ou un surcroît d'impositions. Nous fûmes nous-mêmes invités, traités avec magnificence par des gens bien vêtus

(1) Denon, tome I, p. 192 et 193.
(2) *Ibid.*, tome II. p. 267 et 268.

que nous n'avions jamais aperçus, qui, pleins de sens et d'esprit, parlaient avec sagacité de nos intérêts et des leurs, de nos erreurs, de leurs besoins, parlaient de Desaix avec respect et confiance (1). »

Un résultat non moins prompt, mais peut-être plus extraordinaire de l'établissement de la sécurité et de l'administration d'une justice impartiale, fut la cessation des vengeances. « Une autre circonstance consolante pour le pays et pour nous, dit le même écrivain, c'est que les villages avaient arrêté entre eux que le *rachat du sang* était aboli, et la punition des nouveaux crimes renvoyée à notre équité. Le rachat du sang est un de ces fléaux, fils du préjugé et de la barbarie, qui élevaient des barrières entre chaque pays, et en interceptaient la communication : si une querelle particulière, un accident, avait causé la mort de quelqu'un, le défaut de justice, la vengeance, un honneur mal entendu, accumulaient représailles sur représailles, et dès lors une guerre éternelle; on ne marchait plus qu'en nombre et armés : les visites d'affaires étaient des expéditions; les chemins cessaient d'être pratiqués; on n'y rencontrait plus que des piétons de la classe la plus abjecte, ce qui ne pouvait qu'ajouter au peu de sûreté des routes. L'oubli des erreurs passées fut donc la première

(1) Denon, tome II, p. 267 et 268.

influence heureuse de notre gouvernement (1). »

(1) Denon, tome II, p. 267 et 278. — Les changemens de mœurs produits par l'établissement ou par la destruction du despotisme sont quelquefois très-rapides. « Le gouvernement du Brésil, dit un voyageur, paraît tout-à-fait despotique, et il est pénible de voir que, sous une telle domination, les Anglais mêmes perdent cette franche liberté qui les caractérise. » Mac-Leod, Voyage de l'*Alceste*, ch. 1, p. 9.

CHAPITRE XLIV.

Des rapports observés entre les moyens d'existence et l'organisation sociale des peuples d'espèce caucasienne de la côte septentrionale d'Afrique. — Parallèle entre ces peuples et ceux de même espèce situés sous un climat plus chaud, sur le même continent.

De toutes les parties de l'Afrique sur lesquelles le gouvernement turc et la religion musulmane ont étendu leur empire, l'Égypte est la plus rapprochée de l'équateur et la moins élevée au-dessus du niveau de la mer. Si l'influence de la chaleur était telle que Montesquieu et d'autres écrivains l'ont supposé, ce pays devrait donc être le plus corrompu, le plus abruti, le plus misérable. Il n'en est cependant pas ainsi : quoique l'Égypte ne soit plus aujourd'hui que l'ombre de ce qu'elle fut jadis, elle est de tous les pays qui ont subi le joug ottoman celui qui paraît le moins dégradé (1).

Les côtes septentrionales de l'Afrique sont tellement au-dessous de l'Égypte, que, suivant Norden, pour réduire ce dernier pays au même

(1) D'Anville, Mémoires sur l'Egypte ancienne et moderne, p. 30.

niveau, il faudrait encore près d'un siècle de la domination du gouvernement turc et une cessation de travail presque complète pendant la même durée de temps (1).

Les côtes septentrionales de l'Afrique, qu'on désigne sous le nom de Barbarie, sont habitées par deux races d'hommes comme l'Égypte, celle des vainqueurs et celle des vaincus; les Maures et les Arabes ont été subjugués par une armée de Turcs qui se sont établis dans le pays. Pendant long-temps, les conquérans se sont reconnus les sujets du sultan de Constantinople; ils ont reçu de lui leurs chefs et lui ont payé un tribut; mais, enfin, ces chefs se sont rendus indépendans, en conservant toutefois les mœurs, les formes et la religion du gouvernement turc (2).

Peindre les mœurs et les procédés des gouvernemens barbaresques, ce ne serait donc que reproduire, avec des couleurs plus sombres, le tableau que j'ai déjà tracé. On trouve, en effet, en Barbarie les mêmes vices et les mêmes crimes que nous avons observés sous le ciel le plus ardent de l'Égypte; mais on les y trouve plus énergiques et plus horribles. L'arbitraire est le même,

(1) Norden, Voyage d'Egypte et de Nubie, troisième partie, tome I, p. 93.

(2) Poiret, Voyage en Barbarie, ou Lettres écrites de l'ancienne Numidie, pendant les années 1785 et 1786, t. I, lett. XXIX, p. 210, 211 et 212. — Voyage à Tripoli, ou Relation d'un séjour de dix années en Afrique, traduit de l'anglais par Mac-Carthy, tome I, p. 10.

mais les meurtres et les assassinats sont plus communs; ils sont accompagnés de circonstances plus atroces. On ne s'y borne pas, comme en Égypte, à donner la mort à son ennemi; on y prolonge son agonie aussi long-temps qu'il est possible. En Égypte, on verse le sang par crainte, par vengeance, ou par le désir de dépouiller celui dont on convoite la fortune; en Barbarie, les conquérans versent le sang, comme les tigres, pour le plaisir de le voir couler (1). Dans le premier de ces deux pays, c'est un rival ou un concurrent étranger qu'on immole à sa sûreté; dans le second, c'est son frère, son parent, ses enfans ou sa femme (2).

En Barbarie, comme en Égypte, les hommes qui vivent dans les villes, sont moins opprimés et moins misérables que ceux qui vivent dans les campagnes; cependant, on y distingue, au premier aspect, les descendans des vainqueurs des descendans des vaincus, ou les hommes du pouvoir de ceux sur qui le pouvoir est exercé. Les uns se font remarquer par un luxe barbare, les autres par une profonde misère; c'est en parlant de ces peuples qu'un voyageur dit : « Leurs longues robes flottantes de satin, de velours et de fourrures précieuses, se déployaient au milieu de la foule d'êtres misérables qui n'avaient pour

(1) Poiret, tome I, lett. xv, p. 92, 93 et 94.

(2) Voyage à Tripoli, ou Relation d'un séjour de dix années en Afrique, tome I, p. 72 et 109.

tout vêtement qu'un morceau de toile de coton brune, d'un tissu plus léger, mais ressemblant du reste à une couverture sale, et qui, par un contraste malheureux, servaient à relever l'éclat de ceux qui passaient au milieu d'eux pour se rendre auprès de nous (1). »

Les extorsions dont la population est sans cesse menacée, sont cause qu'elle est aussi mal logée que mal vêtue, nul n'osant bâtir, ni réparer. Aussi, dans les villes, on ne marche que sur des décombres; si l'on ne peut se dispenser de se former une habitation, on ne se donne jamais la peine de déblayer le sol : on bâtit sur des ruines. Les décombres que le temps a cumulés sur les mêmes lieux sont si considérables, que les seuils des portes de quelques maisons se trouvent de niveau avec les terrasses ou le comble des maisons voisines (2).

Les campagnes sont presque entièrement désertes; quelquefois, on parcourt trois ou quatre lieues de terres incultes sans rencontrer une habitation, ou, si l'on en rencontre quelques-unes, ce sont quelques misérables huttes remplies d'ordures et de vermine, et dont les habitans sont aussi sauvages que les bêtes féroces au milieu desquelles ils passent leur vie. Plusieurs, pour se soustraire aux violences des maîtres du pays,

(1) Voyage à Tripoli, tome I, p. 5.

(2) Voyage à Tripoli, t. I, p. 11 et 14. — Poiret, tome I, lett. xv, p. 94, 95 et 96.

se sont réfugiés dans les montagnes, et vivent dispersés au milieu des forêts, dans les creux des rochers, ou dans des cavernes creusées au sein de la terre; ils n'ont ni moissons ni troupeaux. Ils se nourrissent de racines ou de fruits sauvages, ou de ce qu'ils ravissent à des hordes un peu moins barbares; ils portent sur leur figure le caractère de la férocité et de la plus affreuse indigence; ils sont presque nus, ont le teint olivâtre et le visage maigre et décharné (1).

Plus le despotisme rapproche les peuples de l'état sauvage, plus le sort des êtres les plus faibles devient misérable: aussi, nulle part en Afrique les femmes ne sont traitées avec plus de mépris et de cruauté que sur les côtes septentrionales; elles sont vendues par leurs parens aux hommes qui leur en offrent le plus haut prix; et ceux qui les achètent les mettent au-dessous des derniers de leurs esclaves. Celles qui sont le partage des grands, sont mises à mort sur le moindre soupçon; l'esclavage et la polygamie engendrent contre elles des complots toujours renaissans; elles vivent dans des transes continuelles, même quand leur conduite est exempte de blâme. Celles qui n'appartiennent point aux grands, et particulièrement celles qui habitent dans les campagnes, ne sont, à proprement parler, que des bêtes de somme qui exécutent les plus rudes tra-

(1) Poiret, lett. XII, page 157. — Voyage à Tripoli, t. II, p. 206.

vaux, ou qui transportent les effets du ménage quand le mari décide qu'il faut changer de lieu. Un homme qui juge à propos de se transporter au loin, monte sur son cheval sans autre fardeau que ses armes; il fait marcher devant lui et à pied sa femme chargée du bagage et même de la tente qui doit les mettre à l'abri, et il la frappe de sa lance, si elle retarde les pas du cheval. Si aucun travail n'appelle la femme à l'extérieur, elle est recluse dans une tente ou dans une cabane, où elle vit au milieu des ordures (1).

N'ayant que des alimens malsains et peu abondans, couvertes de haillons, accablées de travaux et de mauvais traitemens, les femmes passent en un instant de l'enfance à la vieillesse. « A peine sont-elles sorties de l'enfance, dit Poiret, que les signes d'une vieillesse prématurée s'annoncent sur leur visage; les rides le sillonnent de bonne heure; mais il est aisé de voir qu'elles ne sont que l'effet des travaux forcés et du malheur, et non le ravage des années. Il est impossible de les envisager sans se sentir ému de compassion. Les grâces touchantes du jeune âge n'ont pas le temps de se développer : de l'enfance à la vieillesse il n'y a presque aucune gradation. Des yeux éteints, un air abattu et consterné, des joues enfoncées, le dos courbé par le poids du travail, dans tout leur extérieur les signes de la

(1) Poiret, tome I, lett. XXI, p. 140, 141 et 142. — Voyage à Tripoli, tome I, p. 258.

plus affreuse misère, l'abattement, l'ennui, une noire et sombre mélancolie, tel est le portrait de la plupart des Arabes montagnardes : elles se marient très-jeunes, font peu d'enfans, et terminent de bonne heure leur malheureuse carrière (1). »

Les hommes sont un peu moins misérables, par la raison qu'ils sont moins faibles ; mais les maux auxquels ils sont assujettis sont cependant fort nombreux. Sans cesse en guerre les uns contre les autres, obligés de défendre leur propre subsistance ou de disputer celle d'autrui pour ne pas périr de faim, ils vivent dans des alarmes continuelles, et sont assiégés de besoins toujours renaissans. La malpropreté dans laquelle ils vivent, les mauvais alimens dont ils se nourrissent, l'air malsain qui les environne, et leurs excès avec les femmes, donnent à ces peuples une multitude de maladies. Ce sont, dit Poiret, des maladies cutanées, des fièvres intermittentes ou putrides, des rhumatismes, l'épuisement des humeurs et du sang ; presque toutes les femmes ont la gale, et répandent au loin une odeur infecte (2).

L'esclavage et l'abus des femmes produit dans cette partie de l'Afrique les mêmes vices que nous avons observés dans les parties les plus méridionales. Ces vices se présentent sous des apparences

(1) Poiret, tome I, lett. XXI, p. 143 et 144.
(2) Poiret, lett. X, XVIII et XXI, p. 62, 115, 142 et 143.

si hideuses, que les voyageurs se sont bornés à les indiquer, et n'ont osé en tracer le tableau (1). Le mépris des femmes, loin d'éteindre le sentiment de la jalousie, semble, au contraire, en accroître l'énergie; ce sentiment pousse les hommes aux vengeances les plus cruelles. La femme supposée infidèle, est enfermée dans un sac et jetée à la mer; celui qu'on croit être son complice est brûlé, ou mis en morceaux. Ces rigueurs ne rendent pas les femmes plus chastes (2).

Enfin, ces peuples ont pour la vengeance et pour le vol le même penchant et la même ardeur que les sauvages.

Dans tous les pays où les Turcs ont établi leur empire, ils ont porté leurs mœurs, leurs maximes, leurs manières de procéder; cependant, les ravages qu'ils ont causés n'ont pas été les mêmes dans tous les pays et sous tous les degrés de latitude. La dégradation du peuple vaincu a été moins profonde dans la basse Égypte, qu'elle ne l'a été dans le Saïd et dans la Thébaïde; et les Maures ou les Arabes de la côte septentrionale de l'Afrique, sont devenus plus barbares que les Égyptiens. Il s'est donc trouvé, ou dans la nature des peuples vaincus, ou dans la nature des lieux ou des climats, des circonstances qui ont plus ou moins résisté à l'influence du despotisme.

Les côtes d'Afrique, depuis l'extrémité sep-

(1) Poiret, tome I, lett. xv, p. 92 et 93.
(2) *Ibid.*, lett. xxii.

tentrionale de l'Egypte jusqu'à l'extrémité du royaume de Maroc, sous le trentième degré de latitude nord, ont été occupées, pendant des siècles, par deux races d'hommes; l'une est établie dans le pays depuis des temps antérieurs aux monumens historiques les plus anciens; l'arrivée de l'autre dans le pays ne remonte qu'à quelques siècles. Cette dernière, originaire de climats comparativement froids, était barbare à l'époque de l'invasion; non-seulement elle n'est jamais sortie de la barbarie, mais elle y a plongé les populations conquises. L'introduction de la population conquérante en Égypte doit d'autant plus être considérée comme récente, que les conquérans n'ont jamais pu s'y multiplier par génération. Ils ne s'y sont maintenus qu'en se recrutant dans les lieux mêmes où leurs prédécesseurs avaient pris naissance.

Les races conquises ont donc été soumises, pendant une longue suite de siècles, à l'action d'un climat chaud; les races conquérantes, au contraire, n'y ont jamais été soumises pendant le cours de plusieurs générations. Il a dû résulter de là que les vices attribués à l'influence de la chaleur, tels que la mollesse, l'oisiveté, l'orgueil, la perfidie, la cruauté, ont dû devenir excessifs dans les races conquises; tandis que les vertus attribuées aux climats froids, telles que la bonne foi, la générosité, l'amour du travail, ont dû se conserver au moins quelque temps chez les conquérans. Mais est-ce là ce que l'expérience a

constaté? N'a-t-on pas vu en Égypte les vices des races conquises s'affaiblir et disparaître avec l'oppression qui les a produits? Les vices des conquérans n'ont-ils pas eu toujours la même énergie? Ont-ils été plus faibles à Alger et à Tunis, sous le trente-septième degré de latitude septentrionale, qu'ils ne l'ont été en Égypte, sous le vingt-cinquième? Trouve-t-on à Constantinople et sur les bords de la mer Noire, entre le quarantième et le quarante-cinquième de latitude nord, des peuples plus vertueux et plus libres que ceux qu'on trouve à l'extrémité de l'Arabie, vingt-six degrés plus près de l'équateur (1)?

L'Egypte et une partie des côtes septentrionales de l'Afrique ont été occupées par des peuples très-avancés dans la civilisation; pour prouver que c'est à la chaleur du climat qu'il faut attribuer leur dégradation actuelle, il faudrait commencer par établir que, lorsque ce pays se civilisa, le climat était froid ou tempéré; autrement, il serait difficile d'expliquer comment une cause qui aurait plongé et qui retiendrait ces peuples dans la barbarie, ne les aurait pas empêchés d'en sortir.

(1) La police se fait à Constantinople exactement de la même manière qu'au Caire. J'ai exposé précédemment les mœurs des peuples de l'Arabie. Si le lecteur désirait connaître celles des peuples des bords de la mer Noire, il peut consulter les deux premiers volumes des Voyages de Chardin.

CHAPITRE XLV.

Esquisses de mœurs de quelques peuples du nord de l'Europe.

Lorsqu'on veut comparer les mœurs des nations placées sous différentes latitudes, on rencontre des difficultés qui sont presque insurmontables, et la première qui se présente est de déterminer l'époque à laquelle on doit prendre les faits qui doivent servir de termes de comparaison. Il n'est, en Europe, aucun peuple dont les mœurs n'aient varié dans le cours des siècles; depuis les derniers temps de la république romaine jusqu'à nos jours, il s'est opéré dans les mœurs de tous des changemens très-considérables. On trouve aujourd'hui, chez eux, plus d'humanité, plus de bonne foi, plus d'égards pour les êtres faibles, et surtout plus de respect pour les propriétés, sans y trouver moins de courage. Le climat a-t-il changé avec les mœurs? Quand les légions romaines envahirent les Gaules, et portèrent leur domination jusqu'à la Vistule, le soleil s'était-il éloigné d'Italie pour se rapprocher de ces contrées? S'avança-t-il vers le sud quand les Barbares du nord renversèrent l'empire romain? Et s'est-il éloigné de nouveau, lorsque après des

siècles de servitude, d'ignorance et de corruption, la liberté civile s'est établie, les esprits se sont éclairés et les mœurs se sont épurées?

Mais en prenant les peuples de l'Europe moderne à un instant donné, quelles sont les différences morales que nous observons entre les uns et les autres? Est-il vrai qu'en partant de l'extrémité septentrionale de notre continent, et en nous avançant jusqu'au cap Saint-Vincent, nous trouvions des peuples qui deviennent de plus en plus esclaves et vicieux? Pour répondre à ces questions, il suffit de jeter un coup d'œil rapide sur quelques-unes des nations de l'Europe, et particulièrement sur celles qui habitent sous les climats les plus froids.

Les Lapons, quoique errans comme tous les sauvages, sont tributaires des Russes, des Danois et des Suédois; ils sont si peu nombreux et si faibles, qu'ils ne peuvent être malfaisans. Dans leurs mœurs privées, ils ressemblent à la plupart des sauvages; ils sont d'une paresse extrême, ne se livrant au travail que quand ils y sont forcés par la nécessité la plus rigoureuse. Ils supportent la faim avec facilité, et consomment habituellement une petite quantité d'alimens, parce qu'ils éprouvent souvent la disette. Dans les momens d'abondance, ils montrent la même voracité que les bêtes de proie : deux d'entre eux peuvent, sans désemparer, manger la moitié d'un des plus gros cerfs. Les femmes ne paraissent être pour eux qu'une marchandise; les pères livrent leurs

filles à ceux qui leur en offrent le plus haut prix; les maris offrent leurs femmes à tous ceux à qui ils veulent faire politesse. Dans leurs cabanes, ils n'ont qu'un seul lit pour toute la famille, et ce lit est formé de la peau de quelques animaux qu'ils ont tués à la chasse. Il n'est pas nécessaire d'exposer les mœurs qui résultent de ce mélange; mais on peut dire que les idées de décence et de pudeur leur sont aussi étrangères qu'aux bêtes. Nous trouvons ici des mœurs analogues à celles que nous avons observées au nord-est de l'Asie, au Kamtschatka ou dans les îles Aléutiennes (1).

La population russe se divise en trois grandes classes : celle des cultivateurs qui appartiennent aux nobles; celle des nobles qui appartiennent au czar, et celle des artisans, qui sont aussi pour la plupart la propriété de la noblesse. C'est donc chez un peuple d'esclaves que nous devons chercher les vertus dont on a voulu faire l'apanage des climats froids.

Tous les peuples d'Europe, à des époques diverses, se sont signalés par leurs vices ou par leurs crimes; mais ceux qui vivent sous les climats les plus froids, semblent avoir surpassé tous les autres. Dans les guerres civiles ou religieuses qui ont déchiré la plupart des états européens, le fanatisme a souvent poussé les vainqueurs à des excès de barbarie dignes des peuples sauva-

(1) Regnard, Voyage en Laponie, p. 101, 103, 109, 122, 157, 193 et 206.

ges; mais ces excès ont été passagers, et les sentimens d'humanité ont reparu avec le calme de la paix. En Russie, depuis l'époque où l'histoire de ce pays nous est connue, jusque vers la fin du siècle dernier, les mœurs n'ont presque pas varié, et ces mœurs égalent, par leur grossièreté et par leur barbarie, celle des peuples les plus féroces de l'Asie. Les vices de la population russe, couverts aujourd'hui d'un vernis de civilisation, mais présentés à nu par les historiens, surpassent tellement ceux des autres nations européennes, qu'on ne peut essayer d'en tracer le tableau sans éprouver une répugnance invincible, et sans craindre que l'esquisse la plus faible ne soit prise pour de l'exagération.

Depuis un peu plus d'un siècle, les communications qui ont eu lieu entre les peuples du midi de l'Europe et les possesseurs d'esclaves de la Russie, ont donné à quelques-uns de ceux-ci des idées et des manières étrangères à leur patrie. Quelques familles riches de ce pays ont tiré des précepteurs, des artistes et des ouvrages des climats tempérés de l'Europe, pour former leur entendement, ou pour réformer leurs mœurs. Par leur exemple, elles ont agi sur d'autres familles; mais ce n'est point par un petit nombre de personnes privilégiées qu'il faut juger une nation nombreuse; c'est par les hommes qui sont les plus soumis à l'influence des lieux et des climats, c'est-à-dire par la masse de la population.

En considérant la nation russe dans ses relations avec les nations étrangères, on trouve que, dans la victoire, elle a presque toujours poussé la vengeance et la cruauté aussi loin que les peuples les plus sauvages; que, dans les défaites, elle a porté la soumission et la bassesse plus loin qu'aucun autre peuple, et que dans les traités elle n'a montré que de la perfidie (1). Depuis la prise de Constantinople, au commencement du dixième siècle, jusqu'à la guerre qui se termina par le partage de la Pologne inclusivement, la conduite des Russes à l'égard des vaincus ne varia presque jamais. Préludant par la violence et la débauche, au massacre des femmes, des enfans, des vieillards, joignant l'ironie et l'insulte à la cruauté, et portant le raffinement dans l'invention des supplices, ils auraient pu donner des leçons aux despotes asiatiques les plus cruels. L'histoire des tigres, dit leur historien, serait moins révoltante que celle des hommes dans ces siècles de barbarie (2).

Dans la guerre qui précéda le partage de la Pologne, les officiers et les soldats russes montrèrent la même perfidie, la même cruauté et la

(1) Autrefois les Russes, dans leurs négociations, tâchaient toujours de faire signer, par supercherie, une copie falsifiée des traités qu'ils signaient, et ils juraient sur cette fausse copie, croyant éluder par là la foi du serment. Rulhière, Hist. de l'anarchie de Pologne, tome II, liv. VIII, p. 552.

(2) Levesque, Hist. de Russie, tome I, pages 76, 77 185; tome III, p. 87 et 88.

même vengeance que nous avons observées chez les indigènes du nord de l'Amérique.

Tous les usages par lesquels les nations les plus barbares ont adouci le fléau de la guerre, furent violés à l'égard des vaincus; toutes le capitulations devinrent des piéges; la foi donnée aux prisonniers fut toujours trahie. Les prisonniers de guerre furent massacrés de sang-froid : les chefs périrent dans les supplices inventés pour les esclaves. Plusieurs furent liés à des arbres, et exposés comme un but à l'adresse des soldats; d'autres furent enchaînés, pour que leurs têtes, enlevées avec dextérité, représentassent tous les jeux d'un carrousel. On vit ainsi le carnage, qui n'a pour excuse que la nécessité des combats, devenu, par ces horribles variétés, l'amusement des vainqueurs. La barbarie fut poussée encore plus loin : on laissa errer dans la campagne des troupes entières après leur avoir fait couper les deux mains. D'autres fois, par une inconcevable férocité, joignant l'ironie et l'insulte à la cruauté la plus inouïe, on fit écorcher ces malheureux tout vivans, de manière que leur peau représentât l'habillement polonais (1).

Ce tableau, tracé de la main d'un grand historien, est exactement semblable à ceux qu'ont tracés d'autres historiens des usages des Russes dans presque toutes les guerres. On les voit,

(1) Rulhière, Histoire de l'anarchie de Pologne, tome III, liv. IX, p. 138 et 140.

au dixième et au seizième siècle, se livrer à tous les plaisirs qu'ils se donnent à la fin du dix-huitième, et que Rulhière vient de nous faire connaître (1).

La cruauté n'est ordinairement qu'une conséquence de la lâcheté et de la crainte. Les hommes qui tremblent sans cesse, tels que les tyrans et les esclaves, se montrent terribles dans leurs victoires, soit qu'ils veuillent se venger des longs tourmens que la peur leur a fait subir, soit qu'ils espèrent d'effrayer et de contenir leurs ennemis. Aussi, ces mêmes Russes, si féroces dans leur triomphe, se sont montrés les esclaves les plus soumis aussi long-temps que le joug des Tatars s'est appesanti sur eux. Non-seulement leurs chefs, dans leurs querelles, se soumettaient toujours aux décisions du khan; mais aucun d'eux n'osait se mettre en possession de son apanage avant d'être allé rendre hommage, en qualité de vassal, à ce chef de barbares. Les princes russes escortaient les collecteurs des taxes des Tatars et leur servaient en quelque sorte d'huissiers (2). « Lorsque les envoyés du khan arrivaient à Moscou pour chercher le tribut, dit Rulhière, le grand-duc sortait de sa ville à leur rencontre, la tête nue, tenant en main un vase rempli de lait de jument, boisson la plus agréa-

(1) La guerre que les Russes ont faite à la Pologne depuis la publication de la 1re édition de cet ouvrage, a prouvé que les mœurs n'avaient pas changé.

(2) Levesque, Histoire de Russie, tome II, p. 59 à 77.

ble à toutes les nations tatares ; et pendant que l'envoyé buvait, si quelque goutte tombait sur la crinière du cheval, le prince russe était obligé de l'essuyer avec la langue (1). »

Les Russes, dans leurs rapports mutuels, n'ont jamais montré ni plus d'humanité ni plus d'élévation de caractère qu'ils n'en ont montré dans leurs victoires ou dans leurs revers à l'égard des vaincus ou des vainqueurs. Lorsque nous voyons dans notre histoire le chef de la horde des Francs abattre de sa propre main la tête d'un soldat qui l'a offensé, nous nous figurons un chef de sauvages à qui toute notion de justice est étrangère ; mais, lorsque nous voyons les souverains russes faire habituellement l'office de bourreaux jusqu'au dix-huitième siècle ; lorsque nous les voyons torturer, égorger de leurs mains impériales, non pas une victime, mais cinquante ou soixante ; lorsque nous voyons leurs nombreux courtisans se disputer l'honneur de partager leurs infâmes plaisirs ; lorsque nous voyons les victimes porter elles-mêmes l'instrument de leur supplice et adorer la main qui les égorge, il est impossible de ne pas reconnaître dans les uns une férocité, et dans les autres une bassesse inconnue dans toutes les autres parties de l'Europe (2). Cette férocité et cette bassesse ne sont point particulières à une

(1) Histoire de l'anarchie de Pologne, tome IV, liv. XII, p. 13 et 14.

(2) Levesque, Histoire de Russie, tome III, p. 71, 72, 73, 150 et 153 ; tome IV, p. 217, 220 et 222.

classe de la population ; elles se trouvent dans toutes ; si les sénateurs russes qu'un prince vient déclarer libres, s'avancent immédiatement pour s'atteler à sa voiture, et s'ils reculent aussitôt, effrayés d'avoir montré tant d'audace, les paysans ne se montrent pas moins serviles envers leurs maîtres, ni moins cruels envers leurs ennemis (1).

Dans un pays où les personnes sont si peu respectées, les propriétés doivent être peu en sûreté; aussi les annales russes, comme celles de l'empire romain, nous présentent-elles la délation, la vengeance, la cruauté, comme des conséquences de l'avidité. A Moscou, de même qu'à Rome sous les empereurs, on voyait naguère les esclaves dénoncer leurs maîtres, se coalisant avec les grands pour perdre, par de fausses accusations, les hommes dont ils convoitaient les richesses, et des princes les encourageant pour avoir la meil-

(1) Rulhière, Histoire de l'anarchie de Pologne, tome II, liv. v, p. 76, et tome III, liv. ix, p. 67.

Voici quels étaient les amusemens d'un prince russe à la fin du seizième siècle : « Quelquefois, lorsque le czar voyait une foule de peuple rassemblée, il faisait lâcher les ours les plus vigoureux et les plus voraces de sa ménagerie. Il riait avec son fils de l'effroi des malheureux poursuivis par ces animaux féroces, de la douleur des époux dont ils enlevaient les femmes, des cris des faibles mères qui voyaient étouffer et déchirer leurs enfans sans pouvoir les secourir. Si les parens des victimes de ce barbare venaient se plaindre, on croyait leur faire grâce en leur donnant quelque argent, *et en les assurant que le prince et son fils s'étaient bien divertis.* » Levesque, Histoire de Russie, tome III, p. 149 et 150.

leure part des dépouilles. Il n'est aucun pays en Europe où les Juifs n'aient été persécutés et où ils n'aient été rançonnés par les gouvernemens ; mais ce n'est, je crois, qu'en Russie où on les a fait presque tous périr dans un massacre général, pour s'emparer de leurs biens (1).

Les Russes, dans les rapports des sexes entre eux, ont été plus corrompus qu'aucune autre nation européenne. Jusqu'au règne de Pierre Ier, les femmes ont été recluses chez eux comme elles le sont dans la plupart des pays de l'Asie. Elles étaient unies ou plutôt livrées, sans avoir été consultées, à des hommes qu'elles n'avaient jamais vus, et cela se nommait un mariage. Épouses et mères, elles n'étaient comptées pour rien, même dans l'intérieur de leur famille ; elles n'avaient aucune autorité domestique. Comme l'usage des eunuques n'était pas établi, il était résulté, dit Rulhière, de cette captivité des femmes au milieu d'esclaves, le déréglement total des mœurs ; et quand Pierre Ier y fit naître la société, il n'eut à réformer qu'une austérité apparente de mœurs déjà dissolues (2). Partout où les femmes sont esclaves, elles sont l'objet du mépris et des outrages des hommes ; celles des Russes étaient et sont encore plus outragées que celles d'aucune autre nation ; leur meurtre même n'était pas

(1) Levesque, Histoire de Russie, tome I, p. 198 et 199, et tome III, p. 145, 157, 158, 222 et 225.

(2) Histoire de l'anarchie de Pologne, tome IV, p. 318. — Levesque, tome IV, p. 120.

puni (1); mais si elles tuaient leurs maris, elles étaient soumises aux plus horribles supplices (2). Ce mépris des femmes entraînait les hommes dans un vice commun chez les peuples esclaves, mais fort rare dans presque tous les autres états de l'Europe (3).

Ne connaissant pas d'autre manière de rendre la justice, en matière criminelle, que de soumettre à la bastonnade l'accusé, jusqu'à ce qu'il

(1) Levesque, Histoire de Russie, tome III, p. 162 et 165, et tome IV, p. 119 et 131.

(2) Levesque, tome III, p. 164 et 165.

(3) Le tableau que Rulhière a tracé de la cour de la célèbre Catherine, peut nous donner une idée des mœurs d'une nation où la conduite des grands sert d'exemple à tout le reste : « Quoique la douceur de ce dernier règne, dit cet historien, eût donné *quelque politesse aux esprits* et quelque *décence aux mœurs*, le temps n'était pas éloigné où cette cour barbare avait célébré par une fête la noce d'un bouffon avec une chèvre. La nouvelle cour prit donc aisément l'air et le ton d'un corps-de-garde en joie. »

Mais quelle était cette *décence* que le dernier règne avait donnée aux mœurs? Le même historien va nous l'apprendre ; il nous dit, en parlant du grand-duc, mari de l'illustre Catherine : « Il avait pris l'envoyé de ce prince (du roi de Prusse, Frédéric II) dans une singulière faveur. Il voulait que cet envoyé, avant le départ pour la guerre, eût toutes les jeunes femmes de la cour. Il l'enfermait avec elles, se mettait, l'épée nue, en faction à la porte; et dans un pareil moment, le grand chancelier de l'empire étant arrivé pour un travail, il lui dit : Allez rendre compte au prince Georges ; vous voyez bien que je suis soldat. » Histoire de l'anarchie de Pologne, tome IV, p. 318 et 345.

ait avoué son crime, et, s'il ne l'avoue pas, de soumettre l'accusateur à la même épreuve, jusqu'à ce qu'il ait rétracté son accusation (1); jugés, dans leurs procès civils, par des magistrats sans lumières et sans conscience, qui ne connaissent d'autres règles de justice que le crédit des plaideurs et l'argent qu'ils reçoivent d'eux (2), on chercherait en vain chez eux de la probité, de la sincérité, de la franchise. Qu'on ajoute à ces traits une ignorance profonde et un excessif orgueil, et l'on aura une faible idée de leurs mœurs nationales (3).

Voltaire, qui n'a jugé ce pays que sur les mémoires qu'il en a reçus, mais qui n'ignorait pas la barbarie et la corruption qui y régnaient avant Pierre Ier, a prétendu que ce prince y avait avancé la civilisation de *trente siècles*; Rulhière, qui l'a vu de près, en a jugé autrement. Ce qui restait de ce règne célèbre, dit-il, ce n'était pas un empire policé, comme les panégyristes de Pierre ne cessaient de le répéter; c'était un peuple féroce armé de tous les arts de la guerre (4). « A peine arrivé en Russie, dit ailleurs le même historien, tout ce que Tacite a peint, prit à mes yeux un nouveau caractère de ressemblance. Les Russes,

(1) Rulhière, tome IV, p. 341 et 342.

(2) Levesque, tome III, p. 170.

(3) Raynal, Histoire philosoph., tome X, liv. XIX, p. 47 et 48. — Levesque, tome IV, p. 215.

(4) Rulhière, Histoire de l'anarchie de Pologne, tome III, liv. IX, p. 145.

dans les progrès de leur civilisation, me donnèrent une faible idée de ce que Rome était devenue dans sa ruine; cette triste conformité me frappa les yeux de toutes parts (1). »

Les travaux législatifs de Catherine n'ont en rien avancé les mœurs; tout cet ouvrage de faste et d'ambition est réduit à conserver le despotisme en Russie et l'anarchie en Pologne. Le czar, dit le même écrivain, est cent fois plus despote que le grand-seigneur, puisqu'il est despote, en vivant avec ses sujets, sans qu'un muphti, l'Alcoran à la main, ait le droit de balancer ses volontés, sans avoir à garder le respect des anciennes coutumes, ni à ménager les mœurs d'une nation à qui la verge et la hache ont appris, depuis quatre-vingts ans, qu'elle en doit changer (2).

(1) *Ibid.*, tome IV, p. 300. — *Ibid.*, tome II, liv. VIII, p. 553.

(2) Rulhière. Histoire de l'anarchie de Pologne, tome III, liv. X, p. 316.— Volney, qui a fait un tableau si terrible de la servitude des sujets des sultans de Constantinople, en Syrie et en Egypte, a pensé cependant qu'ils étaient moins esclaves que les Russes. « Dans la Syrie et même dans tout l'empire turc, dit-il, les paysans sont, comme tous les autres habitans, censés esclaves du sultan; mais ce terme n'emporte que notre sens de sujets. Quoique maître des biens et de la vie, le sultan ne vend point les hommes, il ne les lie point à un lieu fixe. S'il donne un apanage à quelque grand, l'on ne dit point, comme en Pologne et en Russie, qu'il donne cinq cents paysans; en un mot, les paysans sont opprimés par la tyrannie du gouvernement, mais non dégradés par le servage de la féodalité. » Voyage en Syrie et en Egypte, tome II, ch. XXXVII, p. 372.

Je terminerai ces observations par le tableau que fait Rulhière des mœurs et des arts de ce pays, un demi-siècle après la mort de *Pierre-le-Grand*. « Leur antique pauvreté et le faste asiatique; les superstitions judaïques et la licence la plus effrénée; la stupide ignorance et la manie des arts; l'insociabilité dans une cour galante; la fierté d'un peuple conquérant et la fourberie des esclaves; des académies chez un peuple ignorant; des ordres de chevalerie dans un pays où le nom même de l'honneur est inconnu; des arcs de triomphe, des trophées et des monumens de bois; l'image de tout et rien en réalité; un sentiment secret de leur faiblesse, et la persuasion qu'ils ont atteint, dans tous les genres, la gloire des peuples les plus fameux : voilà ce qui résulte, après un demi-siècle, de ces étonnans travaux de Pierre Ier, parce qu'il ne songea point à donner des lois, qu'il laissa subsister tous les vices, et qu'il se pressa d'appeler tous les arts avant que d'avoir réformé les mœurs (1). »

Nous pouvons quitter le vaste territoire de Russie, et nous approcher des pays du Midi, sans craindre de nous éloigner de la morale même. Trouverons-nous chez les Polonais, qui ne vivent pas non plus sous un climat chaud, des mœurs beaucoup plus pures? Bien des personnes ne peuvent entendre parler de la Pologne sans qu'aus-

(1) Rulhière, Histoire de l'anarchie de Pologne, tome III, liv. IX, pages 144 et 145.

sitôt des idées de liberté et d'indépendance se présentent à leur esprit. Elles ne songent pas que, sur ce territoire comme sur le territoire russe, il existe, depuis un temps immémorial, deux peuples : l'un nombreux, servile, pauvre et muet, comme tous les peuples esclaves ; l'autre peu nombreux, orgueilleux et bruyant, comme tous les dominateurs. Le premier travaille, souffre et se tait ; le second est paresseux, oppresseur et guerrier. Celui-ci a étourdi le monde du bruit de ses querelles, jusqu'à ce qu'il ait été asservi à son tour ; celui-là ne l'a jamais occupé de lui. L'existence de ces deux peuples sur le même sol, est fort ancienne ; s'ils ne sont pas l'un et l'autre originaires du pays, ou s'ils n'y sont pas arrivés en même temps, il est probable que là, comme ailleurs, les esclaves sont les premiers occupans. La chaleur ou le froid du climat a donc agi sur eux aussi long-temps et avec plus de force que sur leurs possesseurs, puisqu'ils n'avaient pas, comme ceux-ci, le moyen de s'y soustraire. Comment est-il donc arrivé qu'étant bien plus nombreux que leurs maîtres, ils n'aient pas fait, pour secouer leur joug, les efforts qu'a faits une partie de la noblesse pour repousser la domination des Autrichiens, des Prussiens et des Russes ? Auraient-ils été échauffés par un soleil plus ardent que celui qui échauffait les gentilshommes ? Leurs fibres auraient-elles été relâchées par la chaleur ?

Une partie de la population polonaise est esclave comme la population russe qui habite

un climat plus froid; il y a cependant entre l'une et l'autre une différence remarquable. Les esclaves russes, suivant Rulhière, font la force des armées de cet empire; abrutis et féroces, ils regardent leur esclavage comme l'état naturel des hommes; ils bénissent Dieu de leur état, et croient gagner le ciel, en subissant la mort pour obéir au czar (1). Les esclaves polonais, au contraire, sont impatiens du joug auquel ils sont soumis; dans les guerres que la noblesse polonaise a eu à soutenir, ils ont cherché à profiter de la présence des ennemis de leurs maîtres, pour conquérir leur liberté individuelle. Il est vrai que dans les révoltes auxquelles les appelait la Russie, ils se sont vengés d'une manière cruelle de la longue oppression sous laquelle ils avaient gémi; mais en s'abandonnant à la férocité de leur naturel, ils ont laissé voir du moins qu'ils mettaient quelque prix à leur liberté, genre de vertu qui était encore inconnu chez les esclaves russes. La cruauté et l'esprit de vengeance des esclaves de Pologne n'ont été que trop bien constatés; mais on ne trouve dans aucun historien l'éloge de leur sincérité, de leur franchise, et des autres vertus attribuées aux peuples des climats froids (2).

Les mœurs des nobles polonais ne peuvent être

(1) Histoire de l'anarchie de Pologne, tome III, liv. IX, page 67.

(2) Rulhière, tome III, liv. IX, p. 93 et 94.

mises sur la même ligne que les mœurs des nobles russes ; il y a, dans un grand nombre des premiers, une fierté, une élévation de caractère qu'on chercherait vainement chez les seconds. L'histoire est loin cependant de rendre un témoignage honorable des mœurs de cette partie de la population polonaise ; l'abrutissement, la misère et la haine des esclaves déposent contre les mœurs de leurs maîtres. Lorsqu'une population asservie acquiert ou conserve pendant des siècles la stupidité et la férocité des sauvages, il n'est pas possible de croire à la douceur de la domination. L'avidité d'une grande partie de la noblesse polonaise n'est pas prouvée seulement par la misère de ses esclaves ; elle l'est surtout par la facilité avec laquelle les rois achetaient les suffrages. Cette facilité était telle, que, dans leurs diètes, les plus vertueux des Polonais ne voyaient pas d'autres ressources contre la corruption, que la nécessité de l'*unanimité* dans les délibérations. Suivant un historien, l'or de la Russie a eu plus de part que ses armes à l'asservissement de la Pologne (1).

(1) Rulhière, Histoire de l'anarchie de Pologne, tome I, liv. III, p. 220, et tome II, liv. VIII, p. 555 et 556. — Le tableau que fait Raynal de la Pologne, avant son asservissement, donne une idée bien peu favorable des mœurs de ses habitans :

« Parcourez ces vastes régions, dit-il, qu'y trouverez-vous? la dignité royale avec le nom de république; le faste du trône avec l'impuissance de se faire obéir ; l'amour outré de

On trouve dans d'autres parties du nord de l'Europe, deux populations sur le même sol, comme en Russie et en Pologne; mais, en général, les historiens observent peu les mœurs des peuples asservis; ils ne s'occupent même de celles des maîtres que dans ce qui se rapporte aux divisions qui s'élèvent entre eux. Ce n'est pas l'histoire de l'espèce qu'ils décrivent, c'est celle des rois, de leurs cours, et tout au plus de leurs armées. Les populations qui cultivent le sol, semblent en faire partie; on ne s'occupe d'elles que pour faire connaître les ressources qu'elles ont fournies à leurs possesseurs (1). Cependant, à mesure qu'on s'approche des climats tempérés, on s'aperçoit que les hommes sont, en général, moins esclaves. Ceux qui cultivent la terre, ont une part plus considérable dans les produits; leurs personnes et leurs propriétés sont moins soumises à l'arbitraire. Ils ont par conséquent des mœurs plus douces, et n'ont pas besoin de recourir à la ruse et à la fourberie des esclaves.

l'indépendance avec toutes les bassesses de la servitude; la liberté avec la cupidité; les lois avec l'anarchie; le luxe le plus outré avec la plus grande indigence; un sol fertile avec des campagnes en friche; le goût pour les arts sans aucun art. » Histoire philosoph., tome X, liv. IX, p. 59 et 60.

(1) M. Al. de Humboldt a trouvé l'état des Indiens asservis par les Espagnols moins misérable que l'état des paysans de la Courlande, de la Russie et d'une partie de l'Allemagne septentrionale. Essai politique, tome II, liv. II, chap. VI, p. 421.

On trouve dans quelques parties de l'Allemagne, des peuples qui ont de meilleures mœurs et qui sont plus civilisés que des peuples plus rapprochés du midi; mais le degré de froid ou de chaleur d'un pays ne s'estime pas seulement par le degré de latitude sous lequel il est placé; il s'évalue aussi par le degré d'élévation du sol au-dessus du niveau de la mer. Une partie des peuples qui sont placés sur les bords du Rhin, par exemple, jouissent d'un climat beaucoup plus doux que celui sous lequel vivent les habitans de certaines montagnes de France, d'Italie ou d'Espagne. On ne peut tirer des uns ou des autres aucune conséquence en faveur du système de Montesquieu.

Quelques-unes des contrées les plus méridionales de l'Europe, l'Espagne, l'Italie et la Turquie ont moins de liberté que la France et qu'une partie de l'Allemagne; mais les deux premiers pays en ont plus, et le troisième n'en a pas moins que la Russie. Lorsque les Espagnols ont eu à combattre pour des intérêts auxquels ils tenaient réellement, ils n'ont montré ni moins d'activité ni moins de courage que les autres peuples de l'Europe. S'ils ne savent pas être libres, c'est par la nature de leurs idées et de leurs préjugés ou par d'autres circonstances que je n'ai point à exposer dans ce chapitre, et non par la faiblesse de leur constitution physique ou par un manque de courage. Les Italiens, si facilement soumis par les armées d'Autriche, ne se

sont pas montrés moins courageux que les peuples du nord, aussi long-temps qu'ils ont été commandés par des hommes qui leur inspiraient de la confiance. On peut voir, par les relations des campagnes de 1812, qu'une armée de dix-huit ou vingt mille Italiens ne craignait pas la rencontre d'une armée de quarante mille Russes, même sous un climat auquel ils n'étaient pas habitués, et dans des positions qui ne leur étaient pas favorables. Enfin, si les peuples situés dans les parties les plus méridionales de l'Europe n'ont joui pendant long-tems d'aucune liberté politique, n'est-ce pas parce que les populations du Nord sont asservies? N'est-ce pas le Nord qui pèse sur le Midi de tout le poids de son ignorance, de de ses esclaves et de ses vices?

CHAPITRE XLVI.

Parallèle entre les peuples de diverses espèces, placés dans des circonstances semblables. — Conclusion de ce livre.

En comparant entre eux des peuples qui appartiennent à la même espèce, il nous est impossible de découvrir chez ceux qui se rapprochent des pôles, aucune supériorité physique, intellectuelle ou morale, sur ceux qui se rapprochent de l'équateur ou qui vivent entre les tropiques; nous voyons, au contraire, que plus on s'élève vers l'une ou l'autre des deux extrémités du globe, plus les hommes sont rares, vicieux, stupides; les mêmes phénomènes existent pour toutes les espèces : les peuples d'espèce américaine sont soumis aux mêmes lois que ceux d'espèce mongole, ou que ceux d'espèce africaine. Faut-il conclure des faits nombreux que nous avons observés, que le froid et la chaleur produisent des effets contraires à ceux que plusieurs écrivains leur ont assignés? Devons-nous penser qu'une température froide est un obstacle au perfectionnement des hommes, et que la chaleur, au contraire, tend à développer leurs facultés.

Cette opinion se rapprocherait beaucoup plus de la vérité que l'opinion contraire. L'homme ne vit que par la chaleur; les alimens dont il se nourrit, ne croissent et ne se multiplient que par la chaleur. A mesure qu'on s'élève vers les climats froids, les espèces de végétaux propres à sa subsistance diminuent; chaque espèce a une zone qui lui est propre, au-delà de laquelle elle ne peut plus croître. Les espèces qui peuvent se multiplier sous les climats chauds, sont plus nombreuses et fournissent une plus grande quantité de subsistances que celles qui peuvent se multiplier sous les climats froids. Entre les tropiques, la plante qui fournit la principale nourriture des habitans, ne croît plus au-dessus de quinze cent cinquante mètres d'élévation, et le froment d'Europe ne dépasse pas trois mille mètres. Or, il n'est pas besoin de raisonnement pour prouver que moins la terre produit de substances propres à l'homme, moins un peuple peut se développer. Des contrées qui ne produisent aucune plante dont les hommes puissent immédiatement se nourrir, ne peuvent être habitées que par des peuples chasseurs ou pasteurs.

Cependant, quoiqu'il soit vrai de dire qu'un climat sous lequel toutes les choses nécessaires aux besoins des hommes peuvent croître en abondance, est, par cela même, favorable au développement et au perfectionnement du genre humain; quoiqu'il soit prouvé par des faits in-

contestables et nombreux, qu'à mesure qu'on avance des pôles vers l'équateur, on trouve des peuples qui sont généralement plus éclairés, plus actifs, plus industrieux, et moins vicieux, il ne faut pas se hâter d'en conclure que l'effet immédiat d'une grande chaleur est de rendre les hommes intelligens et vertueux, et que l'effet immédiat de ce qu'on nomme un climat froid, est, au contraire, de rendre les hommes vicieux et stupides : un tel raisonnement serait aussi faux que le système contraire.

Si l'on avait à déterminer l'influence de la température du climat sur le développement du genre humain, on aurait plusieurs ordres de faits à vérifier. Il faudrait constater, par des observations multipliées, quelle est la chaleur moyenne qu'on éprouve, sinon sur tous les points de la terre, au moins sur les points où l'on trouve des associations d'hommes. Ces faits n'avaient point été vérifiés, lorque le système qui place les vertus et la liberté dans les climats froids, et les vices et la servitude sous les climats chauds, a été adopté; aujourd'hui même on n'a fait des observations que sur un très-petit nombre de points. On a suppléé au défaut d'observations de ce genre par des observations d'une autre nature : on a remarqué le degré de latitude sous lequel chaque peuple se trouve placé; mais cette base de raisonnement est tellement fausse qu'on ne peut l'adopter sans être conduit à soutenir que les hommes qui habitent près du

sommet glacé des Alpes, vivent sous un climat plus chaud que ceux qui vivent dans les plaines de Provence où croissent la vigne et l'olivier.

Si au lieu de prendre la latitude pour mesure de la température de l'atmosphère, on eût pris le degré d'élévation du sol au-dessus du niveau de la mer, on se serait encore trompé; mais l'erreur eût été moins grande. Sur le niveau de la mer, lorsque l'atmosphère ne reçoit aucune influence considérable de la terre, la température ne change, pour ainsi dire, que d'une manière insensible; il faut parcourir un espace immense, pour passer d'une température moyenne à une température glaciale. Le navigateur qui part de l'équateur et qui s'élève vers l'un ou l'autre pôle, doit parcourir près de douze cents lieues avant de trouver de l'eau à la température de la glace. Si au lieu de suivre un plan horizontal, on suit un plan perpendiculaire, on passe, en fort peu de temps et en parcourant un espace de quelques mille toises, de la zone torride dans une zone glaciale. Il résulte de là qu'il suffit quelquefois d'une légère élévation du sol, pour placer un peuple sous le climat que des philosophes considèrent comme froid; tandis qu'au contraire une distance qui est considérable par la latitude, ne produit qu'une différence très-légère dans la température.

Les philosophes qui ont jugé de la température moyenne d'un pays par le degré de latitude sous lequel ce pays est situé, devaient tomber et

sont tombés en effet dans les erreurs les plus graves. Montesquieu, par exemple, considère l'Angleterre comme étant située sous un climat froid, et c'est à cette circonstance qu'il attribue, soit l'insensibilité aux charmes de la musique, qu'il dit avoir observée parmi les Anglais, soit la liberté dont ils jouissent. Il considère aussi comme vivant sous un climat froid les peuples qui habitent sur la rive droite du Rhin ; et il attribue à la froideur de ce climat, la sagesse de ces peuples et la résistance qu'ils opposèrent aux invasions des Romains. Cependant, la température moyenne de l'Angleterre est aussi douce que celle de la plus grande partie de la France; celle d'une partie des bords du Rhin l'est davantage; la différence dans l'élévation ou la position des lieux, fait plus que compenser la différence de latitude. Montesquieu tombe, à l'égard de l'Asie, dans des erreurs semblables à celles qu'il a commises sur quelques parties de l'Europe; il considère le vaste empire de la Chine, comme étant placé sous un climat chaud, non-seulement sans en connaître la température moyenne, mais même sans savoir quelle est l'élévation du sol et l'influence des montagnes : je pourrais dire, sans bien regarder la latitude sous laquelle la plus grande partie de ce pays se trouve située.

Les erreurs dans lesquelles des écrivains célèbres sont tombés à l'égard du continent américain, ne sont pas moins graves. La température de ce continent, soit à cause de l'élévation des

montagnes, soit à cause de toute autre circonstance qu'il n'est pas de mon sujet de rechercher, est beaucoup plus froide que la température de l'ancien continent, à des degrés égaux d'élévation et de latitude. La différence d'un continent à l'autre est, suivant quelques savans, de quatorze ou quinze degrés de latitude, et suivant d'autres, de dix-huit (1). La température de la France, sous le quarante-cinquième degré, doit donc être égale à la température qu'on trouve en Amérique sous le trentième ou sous le vingt-septième, toutes choses égales d'ailleurs. La Floride et une grande partie du Mexique se trouvent ainsi sous un climat que nous considérons comme tempéré. Il faut même remarquer qu'à mesure qu'on avance des deux extrémités de l'Amérique vers le centre, une partie du sol s'élève graduellement; de sorte que les plus hautes montagnes se trouvent entre les tropiques. Ainsi, une partie de la chaleur qu'on devrait éprouver par une plus grande proximité de l'équateur, est perdue par l'effet d'une plus grande élévation du sol (2).

Robertson a tenu compte de ces faits, tant qu'il ne s'est occupé que de décrire le climat et

(1) Robertson, vol. II, b. IV, p. 23 et 24; page 365, note XI.

(2) La même observation a été faite en Afrique : le colonel Gordon a constaté que depuis le cap de Bonne-Espérance jusqu'au vingt-unième degré de latitude australe le sol s'élève à deux mille mètres (mille toises) de hauteur. Labillardière, tome I, p. 89.

le sol de l'Amérique; mais il les a perdus de vue aussitôt qu'il a tenté d'expliquer les causes du despotisme des Caciques et des Incas. Alors, il a vu dans la chaleur d'un climat sous lequel, suivant lui, mûrissent à peine des fruits que produit aisément le cap de Bonne-Espérance, la cause de l'asservissement des indigènes à leurs nobles ou à leurs princes, comme il a vu la cause de la prétendue liberté des sauvages dans le climat froid sous lequel ils vivent (1). Pour juger de la température de l'atmosphère, il n'a plus tenu compte de rien que de la latitude; il ne l'a même pas toujours bien consultée, puisqu'il a considéré comme libres les peuples des bouches de l'Orénoque, tandis qu'il a considéré les Mexicains et les indigènes des Florides comme des esclaves énervés par la chaleur (2).

Parmi les nombreux systèmes qu'on a imaginés, soit sur la formation des peuples et des gouvernemens, soit sur leurs vices et sur leurs vertus, il n'en est aucun dont les conséquences soient plus étendues que celui qu'on a tenté d'établir sur l'influence du froid et de la chaleur. Dans ce système, la force et la faiblesse, les vertus et les vices, les bonnes et les mauvaises lois, la liberté et la servitude, la richesse et la pauvreté, sont des conséquences inévitables du degré de température sous lequel un peuple se trouve placé. Je

(1) Roberston, Vol. II, b. IV, p. 23 et 24.
(2) Vol. II, b. IV, p. 138 et 139.

dis que ces phénomènes sont des conséquences inévitables des causes auxquelles on les attribue, quoique l'on conseille souvent de combattre l'influence du climat par les institutions : car, pour avoir de bonnes institutions, il faut avoir des hommes pour les concevoir et les mettre en pratique ; et des hommes ne peuvent penser et agir que d'une manière conforme à leur propre nature, qui est elle-même déterminée par le climat.

Cependant, quelque étendues que puissent être les conséquences de ce système, quelque imposans que soient les noms des hommes qui l'ont adopté, il aurait suffi peut-être que les faits qui auraient dû en faire la base, n'eussent pas été constatés, pour se dispenser d'en faire un examen approfondi ; mais je n'avais pas seulement en vue de détruire une erreur funeste, dont l'influence se fait sentir dans toutes les branches de la législation ; j'avais en outre à faire voir quelle est la marche générale que la civilisation a suivie sur la surface du globe ; j'avais à exposer quelles sont les causes qui poussent les peuples vers leur prospérité, à leur insu et en quelque sorte sans leur participation, et quelles sont les causes qui les retiennent ou les repoussent vers la barbarie. Il n'est aucun être qui puisse exercer une plus grande influence sur sa propre destinée que l'homme ; il n'en est aucun qui ait plus de moyens de paralyser les causes qui tendent à lui nuire, ou de seconder celles qui lui sont favorables ; mais, pour agir dans l'un ou l'autre sens, il a besoin de voir

distinctement quelles sont ces causes : s'il ne les connaît pas, il reste inactif; s'il les juge mal, il agit en sens contraire de ses intérêts.

En considérant les diverses nations répandues sur la surface du globe, nous observons quelques phénomènes très-remarquables; nous voyons la civilisation se former autour de la terre; se répandre de là graduellement vers les pôles, et s'arrêter à un certain degré d'élévation; nous voyons les populations non civilisées des extrémités ou des parties les plus élevées, tendre continuellement vers le centre ou vers les terres les plus fertiles, asservir les peuples qui ont déjà fait plus de progrès, et y porter leurs préjugés et leurs vices; nous voyons des gouvernemens analogues s'établir chez toutes les populations conquises; nous voyons les conquérans perdre parmi les vaincus une partie de leur ignorance et de leur férocité, tandis que les peuples de même espèce qui restent dans leur pays originaire, conservent leurs mœurs primitives; enfin, nous voyons, dans tous les pays, les vices inséparables de la barbarie, et la même dégradation morale presque partout où nous observons le même défaut de développement intellectuel.

Si nous n'observions ces phénomènes que sur quelques points du globe ou chez une seule espèce d'hommes, nous pourrions les attribuer à quelques circonstances fortuites : à l'apparition d'un génie extraordinaire qui aurait réuni des hommes épars, qui leur aurait enseigné les

arts et donné des lois ; mais ces phénomènes sont généraux, ils ont existé sur tous les continens et chez des nations de toutes les espèces ; chacun des peuples les plus anciennement civilisés a attribué à quelques grands hommes les progrès qu'il avait faits : les Chinois, les Indous, les Perses, les Arabes, les Juifs, les Égyptiens, les Grecs, les Romains, les Péruviens, les Mexicains, ont eu leurs sages, leurs législateurs ; mais pourquoi les Kamtchadales, les habitans des îles Aléutiennes, les Esquimaux, les Groënlandais, les Iroquois, les Polonais, les Russes et les habitans de la Sibérie, n'ont-ils pas eu aussi les leurs ? Pourquoi trouvons-nous Bacchus dans l'Inde, en Égypte et en Grèce, et pourquoi ne le trouvons-nous pas sur les vastes plateaux du centre de l'Asie, dans la Sibérie, dans la Nouvelle-Zélande ou dans les îles des Renards ?

En même temps que nous voyons la civilisation se former sous des climats chauds ou tempérés, et se répandre de là vers les climats moins favorables à la culture, nous voyons les peuples encore à demi barbares, chasseurs ou pasteurs, se précipiter sur ceux qui, les premiers, ont cultivé la terre ; se les partager comme une proie, et ne les considérer que comme des instrumens de culture, jusqu'à ce que la civilisation ait adouci les mœurs des conquérans, et rendu la liberté aux vaincus. Des écrivains célèbres et qui ne manquaient pas de philosophie, ont été saisis d'admiration en voyant le régime féodal se former en

Europe après les invasions des barbares, et s'établir, dans presque tous les états, d'une manière uniforme. S'ils avaient porté leurs vues plus loin, leur admiration eût été plus grande encore; ils eussent trouvé le même régime et, en grande partie, les mêmes lois, chez les nègres du centre de l'Afrique, chez les peuples non moins barbares de l'Abyssinie, chez les Malais des archipels des tropiques, et chez les peuples de race cuivrée qui avaient envahi le centre de l'Amérique avant l'arrivée des Européens.

Lorsque nous considérons les peuples avant la conquête, nous les voyons divisés en petites tribus indépendantes ou confédérées, ayant chacune des chefs qu'elle a élus, qui se dirigent d'après les volontés qu'elle manifeste, et reconnaissent que leur pouvoir n'a pas d'autre source que les vœux de leurs concitoyens. Nous observons le même ordre social dans toutes les parties de l'Europe : avant les conquêtes des Romains, l'Italie, les Gaules, l'Helvétie, la Germanie, la Grande-Bretagne se divisaient en une immense multitude de petites républiques. Nous observons le même ordre dans toutes les parties de l'Amérique : à l'exception du Mexique, du Pérou et des Florides, toutes les autres parties de ce continent étaient divisées en une si grande multitude de républiques, que des voyageurs ont porté au-delà de mille le nombre des langues qui y étaient parlées. Enfin, un tel ordre social a existé ou existe encore dans la plus grande partie de l'Afrique,

en Arabie, dans une partie des montagnes du Caucase et dans le nord de l'Asie.

Mais lorsque nous considérons les peuples après la conquête, ou, pour mieux dire, après leur asservissement à des races étrangères, nous trouvons un ordre tout différent : nous voyons partout des maîtres plus ou moins nombreux, mais presque toujours héréditaires. Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que les maîtres, sans rapporter à la force la source de leur pouvoir, lui donnent tous une origine divine. Les rois malais se considèrent comme les égaux de leurs dieux, et portent les mêmes noms ; leurs grands ne sont pas seulement les maîtres de la terre, ils sont aussi les seigneurs du soleil et du firmament. Les conquérans de race américaine s'attribuaient également une origine divine ; ils étaient les fils des astres, et les enfans du soleil. Les conquérans de race tatare donnent à leurs sujets les mêmes idées ; les schahs de Perse, les sultans des Turcs se disent les lieutenans de Dieu sur la terre. Nous trouvons, dans les maximes politiques de tous les gouvernemens qui ont une origne semblable, la même analogie que nous observons dans les titres qu'ils s'attribuent.

L'identité de mœurs, chez les peuples dont les facultés intellectuelles ont été peu développées, n'est pas moins frappante que l'identité de gouvernemens. Si l'on compare entre eux les peuples qui sont placés aux extrémités polaires de chacune des principales parties du globe, on

sera frappé de la ressemblance qui existe entre les uns et les autres. On ne le sera pas moins, si l'on compare l'intelligence et les mœurs des populations que des conquérans barbares ont longtemps opprimées, aux mœurs et à l'intelligence des peuplades qui n'ont jamais été civilisées; on trouvera chez les uns et chez les autres les mêmes calamités et les mêmes vices. Les hommes qui se sont imaginé qu'on ne trouve de véritable liberté que chez les sauvages, ne seront pas peu surpris de voir que, s'il existe quelque différence entre ces peuples et ceux que l'esclavage civil et l'esclavage politique ont abrutis, cette différence est encore en faveur des derniers.

Dans l'observation de ces grands phénomènes, toutes différences d'espèces ou de races disparaissent : les Mongols au teint jaune, les Malais basanés, les Américains couleur de cuivre, les Nègres, les Caucasiens, tous portent la même physionomie morale, toutes les fois qu'ils se trouvent placés dans des circonstances analogues; et, tandis que leurs caractères physiques restent invariables dans toutes les positions et sous toutes les latitudes, leurs mœurs portent l'empreinte des diverses circonstances locales au milieu desquelles ils sont placés.

Ayant observé la marche générale que la civilisation a suivie sur les principales parties du globe, et les points où elle s'est arrêtée, il me reste à faire voir quelles ont été les principales

causes des progrès qu'elle a faits, et quelles sont les causes qui l'ont arrêtée ou qui l'ont fait rétrograder. Ce sera l'objet du livre suivant.

—

LIVRE QUATRIÈME.

Des premiers objets sur lesquels se développent les facultés humaines. — Des rapports qui existent entre la distribution des diverses espèces d'hommes, sur la surface du globe, et la distribution de leurs moyens d'existence. — De la division naturelle des peuples. — De l'influence qu'exercent sur la civilisation la nature et la position du sol, la direction des eaux et la température de l'atmosphère. — Parallèle entre les peuples de diverses espèces, et entre les peuples barbares et les peuples civilisés.— Du développement de quelques facultés particulières chez les diverses espèces d'hommes. — Des causes de ce développement. — De l'origine de l'esclavage.

—

CHAPITRE PREMIER.

Des premiers objets sur lesquels les facultés humaines se développent.

Un grand nombre de causes diverses agissent sur les nations, mais toutes ne produisent pas des effets semblables. Plusieurs tendent à leur faire faire des progrès ; d'autres, au contraire, tendent à les faire rétrograder ou à les retenir dans la

barbarie. Ces causes, quelle qu'en soit la nature, existent nécessairement dans les hommes, ou dans les choses au milieu desquelles ils sont placés. Il n'est pas possible de les découvrir quand on les cherche hors de là.

Si l'on aspire à connaître les premières, il faut les chercher dans notre organisation physique, dans les diverses affections dont la nature nous a doués, dans la nature de nos facultés intellectuelles, dans les manières diverses dont les choses agissent sur nous, et dont nous agissons les uns sur les autres.

Si l'on aspire à connaître les seconds, il faut les chercher dans la nature, la configuration et l'exposition du sol, dans la latitude sous laquelle il est situé, dans l'élévation à laquelle il est placé au-dessus du niveau de la mer, dans les eaux qui l'arrosent ou le traversent, dans la direction qu'elles prennent, dans la température de l'atmosphère, dans la division des saisons et dans d'autres circonstances analogues.

Nous avons vu d'abord quelques-unes des causes qui tiennent à la nature de l'homme ou à ses facultés intellectuelles et morales; en recherchant ensuite comment la civilisation s'est répandue sur la surface du globe, nous avons trouvé qu'elle s'est d'abord développée dans les lieux où les forces de la nature concourent avec le plus de puissance à seconder la tendance de l'homme vers sa prospérité; qu'elle s'est répandue de là vers les lieux moins favorablement situés, et

que les peuplades placées dans les lieux les plus élevés, les moins éloignés des pôles, ou les plus isolés, ont toujours été les plus barbares.

Si ce phénomène ne s'était manifesté que sur un seul continent ou chez une seule espèce d'hommes, on pourrait l'attribuer à des causes accidentelles et passagères ; mais il s'est montré, ainsi qu'on l'a déjà vu, sur tous les continens et chez toutes les espèces ; de toutes les peuplades de race cuivrée, on n'en a point rencontré de plus barbares que celles qui habitent aux deux extrémités du continent américain, au-delà du quarante-septième degré de latitude australe et de latitude boréale ; dans l'océan Pacifique, les peuplades les plus faibles et les plus barbares sont celles de la terre de Van-Diemen, de la Nouvelle-Hollande, de la Nouvelle-Zélande, des îles Aléutiennes, ou des îles des Renards ; en Asie, les nations barbares habitent sur les bords des fleuves qui se dirigent vers le pôle boréal, au-delà du cinquantième degré de latitude, ou sur l'immense plateau du centre de ce continent ; en Afrique, les peuplades les plus stupides ou les moins avancées qu'on ait découvertes, sont celles qui vivent au cap de Bonne-Espérance ; enfin, en Europe, la civilisation a commencé à se développer en Grèce et en Italie, elle s'est répandue de là sur les côtes méridionales de l'Espagne et de la France ; elle s'est avancée ensuite par degrés vers les régions les plus tempérées ; mais elle n'est pas encore arrivée et elle n'arrivera peut-être jamais

jusqu'à l'extrémité boréale de l'empire russe (1).

Pour déterminer les principales causes qui, sous certaines latitudes ou dans certains lieux, ont arrêté les peuples dans leur développement, il est nécessaire de rappeler en quoi ce développement consiste, et quelles sont les choses qui en sont l'objet. Un peuple peut se développer physiquement par la multiplication du nombre des personnes, ou par l'accroissement des forces physiques de chacun de ses membres. La cause immédiate la plus active de cette multiplication et de cet accroissement, est une augmentation de subsistances, ou un meilleur emploi de celles qui existent. Une population qui ne peut ni se procurer une plus grande quantité d'alimens, ni mieux distribuer ceux qu'elle possède, est par-

(1) Nous trouvons à peu près la même physionomie sociale à tous les peuples placés dans des circonstances analogues, quelle que soit d'ailleurs la race à laquelle ils appartiennent. La même analogie se trouve dans les animaux, et jusque dans les végétaux, même lorsqu'ils appartiennent à des espèces différentes. « Lors même que la nature ne produit pas les mêmes espèces sous des climats analogues, soit dans les plaines sur des parallèles isothernes, soit sur des plateaux dont la température approche de celle des lieux plus voisins des pôles, on observe cependant une ressemblance frappante de port et de physionomie dans la végétation des régions les plus éloignées. — Ce phénomène est un des plus curieux que présente l'histoire des formes organiques. » De Humboldt, Voyage aux régions équinoxiales, t. IV, liv. IV, ch. XIII, p. 228.

venue au dernier terme d'accroissement auquel il lui soit possible d'arriver.

Un peuple peut acquérir une plus grande quantité de subsistances, en multipliant les produits de son propre sol; en acquérant, par des échanges, les produits d'un sol étranger; en ravissant, par la force, les richesses des autres nations; en apprenant à faire un meilleur emploi des produits qu'il possède; quand aucun de ces moyens ne peut être employé, aucun nouveau développement physique ne peut avoir lieu pour lui.

En considérant quels sont les principaux objets sur lesquels se développent les facultés intellectuelles des hommes, nous trouvons que ces objets sont relatifs à leurs alimens, à leurs vêtemens, ou à leurs habitations. Partout, les premières opérations auxquelles des hommes se livrent, ont pour objet de recueillir, de multiplier, de varier, de perfectionner les produits de leur sol, de les conserver le plus long-temps possible, de les préparer de manière à les rendre agréables et sains : telles sont les premières opérations sur lesquelles ils exercent leur intelligence. Le premier besoin, après ceux de la faim et de la soif, est celui de se mettre à l'abri des injures du temps; donner à ses vêtemens, avec le moins de peine et de temps possible, les qualités propres à les mettre à l'abri de l'intempérie des saisons, les varier de manière à les rendre légers ou chauds, selon le temps, sont encore des occupations qui absorbent une grande partie de leurs facultés in-

tellectuelles. Enfin, les soins qu'exige l'architecture, depuis ceux qu'exige la simple construction d'une cabane jusqu'à ceux qui sont nécessaires pour construire et orner un palais, absorbent une autre partie de leurs facultés intellectuelles.

Il est une multitude d'autres connaissances qui sont étrangères à la satisfaction immédiate d'un de ces besoins; mais si l'on veut se donner la peine d'examiner quel est l'objet pour lequel on les cultive, on verra qu'elles ne sont utiles que par les secours qu'elles fournissent aux arts; et que les arts, à l'exception d'un très-petit nombre de ceux qu'on nomme arts d'agrément, n'ont pas d'autre but que d'augmenter, de varier ou de perfectionner nos alimens, de nous procurer des vêtemens ou des demeures plus commodes et plus agréables, ou de défendre ces divers objets lorsque nous les possédons. Si donc il arrive qu'une peuplade soit parvenue au point de ne pouvoir se procurer de meilleurs vêtemens ou des demeures plus commodes, tous les arts et toutes les sciences dont le résultat est de mieux nous vêtir ou de mieux nous loger, sont pour elle sans objet.

Il existe, sans doute, chez les peuples qui ont fait de grands progrès dans les sciences et dans les arts, d'autres jouissances que celles qui résultent immédiatement de la satisfaction de leurs besoins physiques; mais, en général, ces jouissances sont étrangères aux personnes obligées de lutter sans cesse contre la nature ou contre leurs

semblables, soit pour ne pas périr de froid ou de faim, soit pour ne pas être la victime d'un ennemi; il y a peu de jouissances intellectuelles ou morales pour des hommes qui n'ont ni loisir, ni sécurité, et qui sont continuellement occupés à se garantir de maux physiques; les mêmes causes qui réduisent un peuple à ce qui lui est rigoureusement nécessaire pour se nourrir, se vêtir ou se loger, préviennent donc chez lui tout développement intellectuel ou moral, qui n'aurait pas pour objet de satisfaire immédiatement un de ces besoins.

Il est un genre de connaissances qui semblent n'avoir aucun rapport avec la satisfaction de nos besoins physiques : ce sont celles dont l'homme est lui-même l'objet. Une personne, quelle que soit sa position, semble pouvoir observer, par exemple, les conséquences de ses actions; elle peut prévoir quels seront les effets de la paresse, de l'intempérance, de la perfidie, de la vengeance, de la cruauté et d'autres passions malfaisantes. Mais les études de ce genre sont les dernières auxquelles on se livre : la raison en est simple; c'est que les mœurs des nations sont presque toujours des conséquences d'une position donnée; lorsque cette position tient elle-même à des causes insurmontables, c'est en vain qu'on chercherait à détruire les vices qui en sont les effets (1).

(1) Cela explique comment des hommes éclairés, placés dans une fausse position, ont des vices malgré leurs lumiè-

Ayant indiqué quel est, en général, l'objet des connaissances humaines, et quelles sont les causes les plus influentes sur les mœurs, il sera facile de comprendre comment, dans certaines positions, il est des peuplades qui sont restées barbares, tandis qu'il en est d'autres qui, dans des positions différentes, ont fait d'immenses progrès, et sont devenues des nations florissantes; pour expliquer ce phénomène, nous n'avons qu'à nous demander quelles sont les parties du globe sur lesquelles les peuples ont pu multiplier et varier leurs subsistances avec le plus de facilité; quelles sont celles sur lesquelles il leur a été le plus facile de communiquer avec d'autres peuples, de profiter de leurs découvertes, d'échanger les produits de leur sol ou de leur industrie contre d'autres produits, de s'éclairer, en un mot, des lumières des autres, et de s'enrichir de leurs richesses; quelles sont les parties sur lesquelles la végétation éprouve les interruptions les plus courtes, et celles où les saisons interrompent, pendant le moins de temps, les occupations de l'homme. Il n'est pas besoin, en effet, de raisonnement pour prouver que les parties du globe sur lesquelles l'industrie peut multiplier les choses

res; et comment des hommes ignorans, placés dans une position plus heureuse, ont souvent de bonnes habitudes malgré leur ignorance. Cela explique aussi le peu de succès qu'ont obtenu les missionnaires qui se sont imaginé que, pour corriger les sauvages de leurs vices, il suffisait de les prêcher, et de leur enseigner des dogmes.

au moyen desquelles les hommes existent, favorisent le développement de l'intelligence humaine et la multiplication de l'espèce ; et, que dans les parties, au contraire, sur lesquelles les hommes sont en quelque sorte sans influence sur la nature, ils ne peuvent se multiplier, et sont sans intérêt à s'éclairer.

Nous ignorons dans quel ordre les végétaux et les animaux se sont répandus sur la surface de la terre ; mais nous pouvons affirmer, sans crainte d'être accusés de témérité, que, lorsque entre deux choses l'une peut exister sans l'autre, et que celle-ci ne peut pas exister sans celle-là, la première a précédé la seconde dans l'ordre de la génération ; il a nécessairement existé des matières propres à nourrir la végétation, avant qu'il existât des végétaux, et les végétaux ont précédé les animaux qui ne peuvent vivre que par leur moyen ; ainsi, quoique nous ignorions quelle est la marche que le genre humain a suivie, en se répandant sur les diverses parties du globe ; quoiqu'à toutes les époques dont l'histoire nous a conservé le souvenir, il ait existé des hommes dans les lieux où il en existe aujourd'hui, nous pouvons affirmer que chaque pays produisait déjà des végétaux ou des animaux, lorsqu'il a commencé à se peupler.

Tous les lieux ne sont pas également favorables à toutes les productions, et toutes les productions, même dans les lieux qui sont propres à en favoriser le développement, n'ont pas une

égale force. Il est des plantes qui ne croissent que sous la zone torride, d'autres que sous une zone tempérée, d'autres qui peuvent croître sous une zône presque glaciale. En général, les plantes qui renferment une grande quantité de matières nutritives propres à l'homme, ne se développent que sous une température douce, et ne croissent que lentement. Il suit de là que, dans les lieux qui ne jouissent pas de quelques mois d'été, les plantes nutritives périssent avant que le développement en soit complet, et que par conséquent elles ne peuvent jamais s'y propager sans l'emploi de moyens artificiels; si le hasard ou l'industrie humaine y en apportent quelques germes, ils ne se développent pas ou restent improductifs. D'un autre côté, toutes les plantes qui croissent sur le même sol, n'ayant pas une égale force, les plus vivaces étouffent les plus faibles ou les rendent improductives. Il résulte de là que, lorsque la nature est abandonnée à sa fertilité naturelle, les productions changent avec les zones, et que, sous chaque zone, on ne trouve qu'un petit nombre d'espèces qui se disputent le terrain, et se rendent mutuellement stériles. On va voir comment ces diverses circonstances ont influé sur le développement de chaque peuple.

—

CHAPITRE II.

Des rapports qui existent entre la division des nations sur la surface du globe, et la division des moyens d'existence qui leur sont offerts par la nature.

En jetant un coup d'œil rapide sur la sphère terrestre, on s'aperçoit à l'instant que les parties qui sont situées sous la température la plus douce et la plus égale, qui sont les mieux arrosées, et qui possèdent les communications les plus faciles et les plus multipliées avec d'autres, sont aussi les plus peuplées et les plus anciennement civilisées. Dans les contrées les moins avancées, comme dans celles qui ont fait le plus de progrès, c'est dans les golfes, aux embouchures ou sur les bords des fleuves que nous trouvons les populations les plus nombreuses. Les peuples, dans leurs migrations et dans leur accroissement, sont assujettis à des lois aussi invariables que celles auxquelles sont soumis les animaux. Ils se répandent dans tous les lieux qui leur offrent des moyens de vivre, et s'arrêtent là où ils ne trouvent plus de subsistances. Dans leurs migrations, ils se distribuent de la manière que les eaux se partagent; si, dans chaque pays, on part du point où un fleuve se

décharge dans la mer, et si l'on remonte jusqu'à sa source, en parcourant toutes les branches qui y portent leurs eaux, on trouve, en général, sur l'une et l'autre rives, des peuples appartenant à la même famille, parlant la même langue ou des dialectes de la même langue, et ayant des mœurs analogues.

Ce phénomène, qui semble exister dans tous les pays, est surtout facile à observer en Europe. Plusieurs fleuves prennent leur source dans les montagnes des Alpes, à peu de distance les uns des autres, mais ils ne suivent pas la même direction : un se dirige vers l'Océan, un autre vers la Méditerranée, et plusieurs vers la mer Adriatique. Si l'on remonte de l'embouchure de ceux-ci jusqu'au point d'où ils partent, on trouve sur toutes leurs rives des peuples de race italienne. Si l'on remonte du point où le Rhin se décharge dans l'Océan, jusqu'au sommet des montagnes qui lui portent leurs eaux, on ne trouve des deux côtés que des peuples de race allemande ou germanique. Enfin, si l'on remonte des Bouches-du-Rhône jusqu'à sa source, on ne rencontre que des populations qui parlent la langue française ou des dialectes de cette langue ; il n'y a qu'un seul point, la partie supérieure du Valais, sur lequel on trouve quelques familles germaniques. Dans les montagnes, d'où ces fleuves partent, on trouve une confédération de peuples divers, et cette confédération se compose de Français, d'Italiens et d'Allemands.

Ces divisions existent indépendamment de toute combinaison politique et des gouvernemens auxquels ces diverses populations sont soumises. Ainsi, les populations qui habitent sur les deux rives du Rhône et sur les terres qui portent leurs eaux dans ce fleuve, parlent tous des dialectes de la même langue, quoiqu'elles soient partagées entre cinq gouvernemens indépendans les uns des autres : celui de France, celui du Piémont, celui du Valais, celui du canton de Vaud et celui de Genève. Les populations qui vivent sur les terres dont les eaux coulent dans le Rhin, sont toutes également de race germanique, quoiqu'elles soient divisées entre les gouvernemens de France, de Suisse, de Prusse, de Hollande et d'autres. De même, les populations qui vivent sur les fleuves dont les eaux coulent vers l'Adriatique ou sur les terres inclinées de ce côté, appartiennent à la race italienne, quoique les unes fassent partie de la confédération suisse formée en majorité de peuples allemands, quoique les autres soient soumis à divers gouvernemens italiens, et d'autres au gouvernement d'Autriche. Les combinaisons diplomatiques et les violences des gouvernemens peuvent troubler l'ordre dans lequel les peuples se sont naturellement divisés; mais cet ordre, quoique souvent troublé, n'a jamais pu être effacé.

La diversité de gouvernemens n'a donc pu détruire l'unité de population que la configuration du sol et le cours des eaux avaient produite;

l'unité de gouvernement a été également impuissante pour ramener à l'unité des populations que le cours des eaux et la configuration du sol avait divisées. Le Piémont et la Savoie ont été long-temps soumis à la même autorité ; et cependant les mœurs, le langage et les intérêts des deux populations sont aussi distincts qu'ils l'étaient avant qu'elles fussent réunies. Les peuples qui habitent dans le bassin du Pô, ont fait partie de la famille italienne, même quand ils ont été soumis à la domination française. Les peuples qui habitent dans le bassin du Rhône, ont continué à faire partie de la famille française, même quand ils ont été assujettis à un gouvernement italien. La Suisse réunit, sous le même gouvernement fédéral, des Allemands, des Italiens, des Français ; et chaque population conserve sa langue, ses mœurs, ses intérêts et ses lois. Les divers gouvernemens de France ont employé tous les moyens possibles pour donner de l'unité aux populations diverses qui leur étaient soumises. Ils ont découpé le territoire en lambeaux ; ils ont porté l'uniformité dans la législation, dans l'administration, dans l'éducation. Ils ont, en quelque sorte, passé le niveau sur la surface du sol, et cependant ils ne sont point parvenus à y établir cette unité tant désirée. L'étranger qui y pénètre par un des fleuves qui se déchargent dans la Méditerranée ou dans l'Océan, trouve presque partout deux idiomes, celui du pays, et celui du lieu où siége le gouvernement.

Le premier est parlé par la masse de la population, et borné seulement par le sommet des montagnes; le second n'est parlé, hors du pays où il est naturel, que par les agens de l'autorité, par les académies qu'elle protège ou qu'elle paie, par ceux qui aspirent à la servir et par ceux qui se destinent à être intermédiaires entre elle et le peuple. On verra, lorsque j'aurai à parler des divisions territoriales, que les intérêts ne sont pas moins distincts que les langues (1).

En considérant le genre humain d'un point de vue plus élevé, nous le voyons se diviser en grandes masses, et suivre les grandes divisions du globe, comme nous l'avons vu se diviser en grandes familles, selon la configuration du sol et la direction des montagnes et des fleuves. Ainsi, les peuples qui habitent au centre de l'Asie et sur cette multitude de rivières ou de fleuves qui se dirigent vers l'est ou vers le sud, appartiennent, presque sans exception, à l'espèce mongole. Ceux qui habitent dans les îles de l'océan Pacifique, depuis la Nouvelle-Zélande jusqu'aux îles Sandwich, et de l'île de Pâques jusqu'à la presqu'île de Malaca, appartiennent presque tous à l'espèce malaie. Ceux qui habitaient sur le continent américain, avant l'ar-

(1) Toutes les eaux que la France verse dans la Méditerranée ou dans l'Océan, y arrivent par quatre fleuves, et par quelques rivières peu considérables, et la langue française n'est parlée que par un sixième de la population.

rivée des Européens, depuis la terre de Feu jusqu'au détroit d'Hudson, appartenaient à l'espèce cuivrée. Une espèce toute différente était répandue sur le continent d'Afrique, à l'exception d'une partie du territoire arrosé par le Nil et des côtes septentrionales occupées par des peuples de race européenne. Les peuples se sont donc propagés d'une manière aussi régulière que les plantes; les espèces ont occupé des continens entiers; les familles particulières à chaque espèce se sont portées aux embouchures des fleuves, et en remontant les vallées, ont suivi la direction des eaux. Il est même remarquable que les points par lesquels les continens se touchent ou se rapprochent, sont souvent peuplés d'espèces appartenant tantôt à l'un et tantôt à l'autre. Nous voyons, par exemple, à l'extrémité boréale de l'Amérique, des peuples d'espèce mongole; sur les côtes de l'Afrique et sur les parties de l'Asie les plus voisines de l'Europe, des peuples de même espèce que les Européens.

Il ne nous est pas possible de savoir quels sont les premiers points du globe qui ont été peuplés, et comment les peuples se sont répandus sur toutes les parties habitables; mais, en supposant que tous ont eu un commencement semblable, en supposant pour tous ce qui, à l'égard de quelques-uns, est prouvé par l'histoire, qu'ils ont commencé par être aussi barbares que ceux qui existaient dans le nord de

l'Amérique, à l'époque où ce continent fut découvert, rien ne me semble plus facile que de déterminer les causes du développement successif des uns dans les mêmes vallées ou sur le cours des mêmes eaux, et de l'état stationnaire des autres.

En étudiant les parties du globe sur lesquelles la civilisation a fait le moins de progrès, on trouve que moins les peuplades sont avancées, plus elles se concentrent dans des baies, sur les bords de la mer, à l'embouchure ou sur les bords des fleuves. Si elles s'écartent dans l'intérieur du pays, ce n'est qu'accidentellement et pour se livrer à la chasse; même dans leurs excursions, elles suivent généralement le cours des eaux, soit qu'elles remontent, soit qu'elles descendent. Ce phénomène s'observe au nord de l'Asie, dans toute l'étendue de l'Amérique, dans la Nouvelle-Hollande et dans toutes les îles où la culture n'a fait que peu de progrès. Lorsqu'une côte, quelque fertile qu'elle paraisse d'ailleurs, n'est coupée par aucun cours d'eau considérable, elle est généralement déserte; ou, si elle est visitée par quelques peuplades, ce n'est que momentanément. Ainsi, une grande partie des côtes nord-est de l'Asie, une partie plus considérable encore des côtes de l'ouest de l'Amérique, et presque toutes les côtes de l'Arabie, de l'Afrique et de la Nouvelle-Hollande sont désertes ou n'ont qu'une population extrêmement faible. S'il se trouve des peuplades à demi barbares dans l'intérieur non cultivé du

pays, ce n'est que lorsqu'elles sont déjà parvenues à l'état de peuples pasteurs, comme les Arabes bédouins, les Tatars et les Mongols du centre de l'Asie, et quelques peuplades de l'Amérique méridionale.

Les causes qui, dans les pays non civilisés, portent ainsi les peuplades sur les bords ou à l'embouchure des fleuves, sont faciles à apercevoir. La quantité d'alimens que fournit à l'homme la terre abandonnée à elle-même, est presque entièrement nulle. Sous chaque zone, ainsi que je l'ai dit, la terre ne produit qu'un très-petit nombre d'espèces de plantes : celles dont la végétation est plus vigoureuse, s'emparent du sol et étouffent toutes les autres. La plupart ne peuvent, par leur propre nature, produire aucune espèce de fruits ; celles qui seraient susceptibles d'en produire, sont presque toujours stériles, soit parce qu'elles se nuisent mutuellement, soit parce qu'elles sont gênées par des plantes parasites. Enfin, lors même qu'il se trouve des arbres ou des arbustes qui produisent quelques fruits, c'est une ressource qui ne peut durer que quelques jours ; d'abord, parce que ces fruits sont disputés à l'homme par les animaux, et, en second lieu, parce qu'ils périssent aussitôt qu'ils sont parvenus à leur maturité. Sous une zone tempérée, la terre, abandonnée à elle-même, ne fournit à l'homme des substances alimentaires végétales, ni pendant l'hiver, ni au printemps, ni pendant une grande partie de

l'été. La zone sous laquelle la végétation n'a point de repos, où les arbres se couvrent de fleurs pendant qu'ils sont encore chargés de fruits, offre pendant plus de temps, et avec une certaine abondance, des substances nourrissantes; mais elle est loin cependant d'en offrir durant tout le cours de l'année. Quant aux terres situées sous une zone glaciale, elles ne peuvent en fournir dans aucune saison; le temps de la végétation y a si peu de durée qu'aucun fruit ne peut y mûrir; les hommes ne peuvent y vivre que de gibier ou de poisson (1).

Les hommes qui n'ont adopté ni la vie pastorale, ni la vie agricole, sont donc attirés, sous toutes les zones, vers les lacs, les fleuves, les golfes, par le besoin de subsistances. Ils y jouissent des avantages de la pêche, en même temps que de ceux de la chasse; les animaux y sont attirés par la facilité qu'ils y trouvent à vivre, et il est plus aisé de les y surprendre; les plantes ali-

(1) Montesquieu, ayant observé que les populations les plus nombreuses se trouvent, en général, dans les ports de mer, a cherché les causes de ce phénomène : il a bien aperçu que la facilité de s'y procurer des subsistances y contribuait; mais il a soupçonné qu'il existait une cause encore plus puissante : « Peut-être, dit-il, que les parties huileuses du poisson sont plus propres à fournir cette matière qui sert à la génération. Ce serait une des causes de ce nombre infini de peuple qui est au Japon et à la Chine, où l'on ne vit presque que de poisson. Si cela était, de certaines règles monastiques, qui obligent de vivre de poisson, seraient contraires à l'esprit du législateur même. » Esprit des Lois, liv. XXIII, chap. XIII. — Il paraît qu'aux yeux de ce célèbre

mentaires, les racines, les baies, les fruits y viennent beaucoup mieux. Sur les bords des fleuves, le sol est, en effet, couvert de plus de terre végétale ; il est sous une température plus douce ; il est plus arrosé et moins ombragé ; l'air circule plus librement ; les espèces sont plus variées. Les eaux et les vents tendent sans cesse à transporter dans les vallées les diverses espèces de végétaux qui croissent dans les lieux plus élevés ; mais il est plus difficile que les plantes qui croissent dans les lieux bas, soient transportées dans les montagnes. Enfin, les vallées que parcourent les fleuves et leurs affluens représentent généralement un triangle dont le sommet est formé par la jonction de deux montagnes, et la base par un grand cours d'eau, ou les rivages de la mer : d'où il suit que plus on se rapproche de l'embouchure d'un fleuve ou du confluent de deux rivières,

philosophe, les obstacles à l'accroissement de la population, étaient moins dans la difficulté de nourrir et d'élever des enfans que dans la difficulté de les engendrer. On ne conçoit pas comment il a pu entrer dans l'esprit d'un homme aussi judicieux, qu'un peuple aussi nombreux que celui de la Chine, qui habite un territoire immense très-fertile, et qui le cultive tout entier avec le même soin que nous cultivons nos jardins, ne vit presque que de poisson. Les Esquimaux, les Groënlandais, les indigènes de la Nouvelle-Hollande, les habitans de la Terre-de-Feu, ceux des côtes nord-ouest de l'Amérique et ceux du Kamtschatka ne vivent que de poisson ; pourquoi ne sont-ils pas aussi nombreux que les Chinois?

plus l'espace de terre végétale qu'on rencontre est étendu.

En même temps que les eaux recèlent dans leur sein une partie considérable des subsistances de l'homme, qu'elles multiplient dans certains lieux les espèces de végétaux, et qu'elles attirent les animaux, elles offrent des routes plus ou moins faciles, à travers des forêts impraticables. Les terres, abandonnées à elles-mêmes, se couvrent presque toujours d'immenses forêts; mais ces forêts ne ressemblent point à celles que nous voyons chez les nations civilisées. Dans celles-ci, les arbustes ou les broussailles sont détruits et enlevés, les arbres ne tombent jamais de vétusté; les eaux des pluies, des ruisseaux, des rivières, ont des issues entretenues avec soin. Dans les forêts qui appartiennent à des sauvages, au contraire, rien de ce que la terre produit n'est enlevé : les arbustes, les ronces, les broussailles couvrent le sol, et en rendent souvent l'accès impossible au chasseur ou au voyageur. Les arbres, ne pouvant être détruits que par le temps, tombent de vieillesse, et contribuent à rendre le pays impraticable. Enfin, les feuillages, les débris de végétaux, les terres entraînées par les pluies, arrêtent l'écoulement des eaux, en détournent le cours naturel, et tranforment en marais des plaines immenses. Le pays se couvre alors d'insectes et de reptiles, et si quelques animaux peuvent encore y pénétrer, l'homme ne peut les y poursuivre qu'avec peine et à travers mille dan-

gers. Les forêts que l'homme civilisé n'a pas soumises à son empire, sont tellement impraticables que les grands animaux sont obligés d'y tracer des sentiers, et que ces sentiers sont souvent les seuls chemins par lesquels les hommes puissent les parcourir.

Les fleuves, chez les peuples sauvages qui habitent un sol couvert de forêts, ne présentent pas à la navigation les mêmes facilités que chez les peuples civilisés. Des arbres immenses tombés de vétusté ou déracinés par les eaux, en entravent souvent le cours, et en rendent la navigation dangereuse. Cependant, quelle que soit la difficulté de les parcourir, les peuples qui en habitent les bords et qui possèdent l'art de construire des canots, ont, dans les eaux, des moyens de transport très-grands, comparativement à ceux que leur offre la terre. Il leur suffit de s'abandonner au courant pour parcourir des espaces immenses; la facilité qu'ils ont à descendre, et la difficulté qu'ils ont à remonter contribuent encore à les fixer aux embouchures des fleuves ou dans les golfes (1).

(1) Les gouvernemens ont tenté quelquefois de fixer eux-mêmes les places où les villes seraient bâties; mais leurs décrets sont restés sans effet, toutes les fois que la position et la nature des lieux n'y ont pas attiré ou multiplié la population. On en trouve plusieurs exemples dans les Etats-Unis d'Amérique, et particulièrement dans l'état de Virginie. Un écrivain qui s'est montré tout à la fois savant philosophe et habile homme d'état, a exprimé l'influence des lieux en

Toutes les causes qui contribuent à déterminer la demeure d'une peuplade de sauvages, contribuent à l'accroissement de la population et du développement des facultés humaines. Des hommes qui n'ont encore fait aucun progrès dans les arts, ont besoin, pour se livrer à la pêche avec succès et sûreté, de trouver un lieu qui soit à l'abri des orages, où le poisson soit attiré par le calme des eaux et par la facilité des subsistances. Ils choisissent la baie la plus calme et la plus profonde, ou se placent à l'embouchure d'un fleuve : ils bâtissent leurs cabanes sur les bords et y établissent leurs familles. Là, ils commencent à perfectionner la navigation ; ils peuvent, selon le besoin, ou s'avancer dans la mer pour se livrer à la pêche, ou s'enfoncer dans les bois pour y poursuivre le gibier. La température étant plus douce, la végétation est plus continue ; il leur est plus facile d'en observer les progrès : l'idée

termes aussi courts qu'énergiques. Après avoir fait l'énumération des villes de Virginie, il a dit : « There are other places at which, like some of the foregoing, the *laws* have said *there shall be towns ;* but *Nature* has said *there shall not*, and they remain unworthy of enumeration ». Jefferson's Notes on the state of Virginia, Query XII, page 175.

M. de Humbold a fait une observation analogue dans l'Amérique méridionale : « C'est l'aspect du pays, dit-il, qui contribue puissamment aux progrès plus ou moins rapides des missions. Elles s'étendent avec lenteur dans l'intérieur des terres, dans des montagnes ou des steppes, *partout où elles ne suivent pas le cours d'une rivière.* » Voyage aux régions équinoxiales, tome VI, liv. VI, ch. XVIII, p. 164.

de cultiver des plantes s'y présente donc plus naturellement à leur esprit. En même temps, la culture y est plus aisée pour eux : la terre qu'ils doivent défricher est celle qui est la moins éloignée du lieu où ils trouvent leurs subsistances habituelles. Il leur est plus facile de la surveiller, ils ont moins de temps à perdre pour s'y rendre; il leur est plus facile d'en transporter les produits d'un lieu dans un autre. Enfin, la terre y est ordinairement plus fertile, par la raison qu'elle est sous un climat plus doux, étant moins élevée au-dessus du niveau de la mer. De là, la culture et la population s'étendent graduellement dans les vallées ; des villages se forment au confluent des rivières, parce que c'est là que la terre susceptible de culture a le plus d'étendue, que c'est le point de communication le plus facile entre deux populations, et que les subsistances peuvent y arriver de plusieurs côtés en même temps (1).

Les eaux ont donc sur la distribution et sur la

(1) Cette tendance, ou, pour mieux dire, ce besoin qu'éprouvent les peuples à se porter à l'embouchure des fleuves ou des rivières, d'en suivre les bords et de se répandre dans les vallées qui y portent leurs eaux, n'expliquerait-il pas la division des langues et des dialectes qui en dérivent? Les langues ne se forment qu'à mesure que l'intelligence se développe, que les connaissances s'étendent, que les idées se multiplient. La langue d'un peuple qui n'a pas fait plus de progrès que les indigènes de la terre de Van-Diemen ou de la terre de Feu, se réduit nécessairement à un très-petit nombre de mots. Or, qu'on suppose un peuple dans un état

civilisation des peuples une influence immense; mais la configuration et l'étendue des diverses parties du globe, la nature du sol et la température de l'atmosphère ont sur le cours, sur la distribution, sur le volume et sur l'utilité des eaux, une influence non moins grande. Des fleuves qui, par un effet de la configuration du sol, se dirigeraient vers des mers sans issue, comme ceux qui portent leurs eaux dans la mer Caspienne, le lac d'Aral ou le lac du Soudan; qui traverseraient des terres froides et stériles, comme quelques-uns de ceux du nord-ouest des montagnes d'Oural, ou qui seraient couverts de glaces pendant une grande partie de l'année, comme les fleuves placés à l'extrémité boréale de l'Asie et de l'Amérique, n'offriraient aux hommes que de faibles ressources. De même, des fleuves qui, par le volume de leurs eaux, couvriraient et rendraient inhabitable un espace immense de pays, ou qui n'arroseraient que

aussi barbare, se dirigeant vers les côtes de France, et se mettant en possession des embouchures de la Seine, de la Loire et de la Garonne, et se répandant graduellement sur le littoral de ces fleuves; au bout de quelques siècles, ils ne s'entendront plus les uns les autres, quoique les trois langues qui se seront formées par les progrès qu'ils auront faits, aient un certain nombre de racines communes. Les peuples, après s'être divisés en se portant à l'embouchure des fleuves, peuvent se subdiviser en suivant le cours des rivières qui y portent leurs eaux, et de cette subdivision peuvent naître de nouveaux dialectes.

des terres peu susceptibles de culture, comme les savanes de l'Amérique, seraient, pendant long-temps au moins, des obstacles à la civilisation, bien plus que des causes de progrès. En parlant de l'influence des eaux, il ne faut donc pas perdre de vue qu'elles ne sont que des moyens, et que ces moyens peuvent être rendus inutiles ou funestes, par une multitude de circonstances.

Ayant vu, d'une manière générale, quelles sont les causes qui déterminent les peuples dans la préférence qu'ils donnent à certains lieux sur d'autres, et quelles sont celles qui contribuent à hâter, à ralentir ou à arrêter leurs progrès, il ne me reste qu'à exposer les causes spéciales qui, sur chacune des principales parties du globe, ont retenu les peuples dans la barbarie, ou les ont fait avancer dans la civilisation.

CHAPITRE III.

De l'influence des lieux et du climat sur les peuples d'Afrique.

Les indigènes du cap de Bonne-Espérance étaient les peuples les moins avancés de l'Afrique, lorsque les Portugais en firent la découverte; plusieurs causes avaient sans doute contribué à les maintenir dans un état de barbarie; mais nous devons mettre au nombre des principales la nature des lieux sur lesquels ils étaient placés.

Les Hollandais, en s'établissant dans ce pays, n'y trouvèrent qu'un sol dont la plus grande partie était complètement stérile, et dont les autres n'étaient couvertes que de quelques arbustes et d'immenses bruyères. Dans les vallées où les torrens avaient entraîné un peu de terre végétale, on trouvait une espèce d'ognon, qui, étant cuit, avait le goût de la châtaigne; c'était le seul aliment que le règne végétal offrît à la population (1). Non-seulement le pays ne possédait ni fleuves ni rivières, mais rien n'était plus rare que d'y trouver un ruisseau : la possession d'un simple filet d'eau y fut et y est encore con-

(1) Raynal, tome I, liv. II. p. 403.

sidérée comme une richesse (1). La sécheresse y dévorait toutes les plantes, et la force des vents y est telle que nul arbre un peu considérable n'avait pu y croître. Les indigènes possédaient des troupeaux, sans qu'on sache comment ils les avaient acquis; mais ils ne pouvaient en multiplier le nombre, puisqu'il n'était pas en leur puissance d'augmenter la quantité des fourrages.

Ces peuples n'avaient donc aucun moyen, soit d'accroître, soit de varier leurs subsistances; ils ne pouvaient pas se livrer à l'agriculture, puisqu'ils manquaient d'eau, que leur sol ne produisait aucune plante qu'il leur fût utile de multiplier, et qu'ils se trouvaient isolés du reste du monde. Ne pouvant pénétrer dans l'intérieur de ce continent que par un désert, n'ayant aucun moyen de se livrer à la navigation, puisque leur pays ne produit point d'arbres, et nul peuple n'étant jamais parvenu jusqu'à eux, ils étaient réduits aux seules ressources de leur sol et de leur propre génie. Il fallait, pour qu'ils eussent les moyens d'avancer de quelques pas, que d'autres peuples, placés dans une position moins défavorable, eussent fait des progrès dans l'art de la navigation et dans toutes les connaissances que cet art suppose. Il fallait en outre que ces peuples se trouvassent intéressés à enrichir le Cap des productions qui existaient dans d'autres

(1) Barrow, Voyage dans la partie méridionale de l'Afrique, tome I, p. 34 et 35 de l'introduction.

pays, et qu'ils eussent des capitaux suffisans pour les y naturaliser. Si les courans y avaient apporté quelques-unes des plantes que nous cultivons, elles ne s'y seraient point multipliées, parce qu'elles y dégénèrent en peu de temps : on ne peut les y cultiver qu'en en renouvelant continuellement les graines (1).

(1) Tous les légumes qui croissent en Europe, à l'exception de l'asperge et de l'artichaut, croissent au cap de Bonne-Espérance (Levaillant, premier Voyage, tome I, p. 18); mais la plupart des fruits d'Europe, tels que les poires, les pommes, les cerises, les groseilles, les noisettes, y dégénèrent en peu de temps; les arbres n'y portent pas de fruit, ou n'en portent que de mauvaise qualité. Les légumes y dégénèrent aussi promptement, et on a besoin de tirer les graines d'Europe. La vigne, l'oranger, le figuier et l'amandier sont les seuls arbres qui y donnent de bons fruits. Le vent du sud-est, qui y règne pendant trois mois, y oppose à l'agriculture des obstacles presque invincibles : « Ce vent, dit Levaillant, dessèche la terre au point de la rendre incapable de produire toute espèce de culture; il souffle avec tant de furie, que, pour préserver les plantes, on est obligé de faire à tous les carreaux de jardin, un entourage de forte charmille. La même chose se pratique à l'égard des jeunes arbres, qui, en général, ne poussent jamais de branches du côté du vent, et se courbent toujours du côté opposé, ce qui leur donne une triste figure; en général il est très-difficile de les élever. — J'ai souvent été témoin des ravages de ce vent; dans l'espace de vingt-quatre heures, les jardins les mieux fournis sont en friche et balayés. » Levaillant, premier Voyage, tome I, p. 17 et 18. — Thumberg, chap. II, p. 16 et 17.

Levaillant a tenté de pénétrer dans l'intérieur de l'Afrique par le cap de Bonne-Espérance; mais si la description

Les sommes que les Hollandais dépensèrent pour s'établir au cap de Bonne-Espérance, pour y amener l'eau des montagnes et y naturaliser des végétaux et des animaux propres à leur subsistance, s'élevèrent, en vingt années, à quarante-six millions de francs; et, après avoir fait ces dépenses, la plus grande partie du pays présentait encore l'aspect d'un désert (1). La proportion des terres cultivées à celles qui ne sont pas susceptibles de culture, est, suivant un voyageur, de un à mille. Les vallées, qui sont les seuls lieux où l'on trouve de la terre végétale, sont à une très-grande distance les unes des autres. Un colon qui veut apporter ses denrées au marché, a quelquefois neuf cents milles à parcourir (un peu plus de trois cents lieues), et il lui faut cinq jours de marche pour visiter le cultivateur le moins éloigné de son exploitation. Les espaces cultivés, pareils aux oasis des déserts de sable, semblent autant d'îles verdoyantes au milieu d'une mer sans bornes; on parcourt des espaces immenses sans rencontrer un brin d'herbe. Les obstacles que la force des vents oppose à la

qu'il a faite du pays est exacte, il est encore plus difficile d'y voyager que dans les déserts de sable; le sol est couvert de sel cristallisé dont les effets sont de détruire la vue et de rendre impotable l'eau de pluie qui y tombe. Voyez le second Voyage, tome III, p. 128 et suivantes.

(1) Raynal, tome I, liv II, p. 402, 403 et 404. — Barrow, Voyage dans la partie méridionale de l'Afrique, tome II, ch. v, p. 114, 115 et 116.

multiplication des arbres sont tels, qu'à l'exception des plantations établies près de la ville, on n'en voit point, même dans les lieux cultivés, ayant plus de six pieds de haut et plus d'un pouce de grosseur, tandis que les racines sont de la grosseur du bras (1).

Les Européens ont multiplié au Cap la vigne et diverses espèces de grains et de légumes; ils ont, au moyen des ressources qu'ils ont trouvées dans leur propre pays, fertilisé des terres jadis stériles; mais si, à la suite d'un naufrage, ils avaient été jetés nus dans ce pays et réduits aux ressources qu'il présentait aux indigènes, ils eussent été tout aussi incapables que ces peuples de faire le moindre progrès dans la civilisation (2).

(1) Cook, premier Voyage, tome IV, liv. III, chap. XIV, p. 374, 375 et 376. — Sparrman, tome I, chap. VI, p. 325 et 326, et tome II, ch. VIII, p. 8 et 9. — Thumberg, ch. III, p. 96. — L. Degrandpré, tome II, p. 172 et 173. — Barrow, tome II, chap. IV, p. 59 et 60, et chap. V, p. 114 et 115.

« Nous n'avons point vu, pendant notre voyage, dit Cook, après avoir parcouru une grande partie du globe, de pays qui présente un aspect plus désert, et qui dans le fait soit plus stérile que le Cap. » *Ibid.* — Barrow estime que les sept dixièmes du pays ne portent aucune trace de verdure. *Ibid.*

(2) Quoique deux des peuples les plus intelligens et les plus industrieux de l'Europe, les Hollandais et les Anglais, aient employé leurs capitaux et leur industrie à rendre le sol du Cap fertile, ce pays peut à peine fournir les grains nécessaires à la subsistance de sa faible population. On est obligé d'y importer de Batavia le bois de charpente, et quoi-

L'Afrique est la partie du monde qui renferme le moins de fleuves et de rivières. Les embouchures des fleuves sont situées à des distances immenses les unes des autres, et les peuples qui en habitent les bords, ne peuvent presque point avoir de communication entre eux. Ces fleuves offrent, en général, peu de moyens à la navigation, soit parce qu'à leurs embouchures ils sont embarrassés de barres dangereuses, soit parce que dans leurs cours ils offrent des obstacles insurmontables. Les rivières, qui sont également peu nombreuses, ne parcourent point de plaines plus ou moins unies comme celles des autres continens; elles tombent de cascade en cascade, et ne peuvent ainsi être navigables. Non-seulement les peuples d'espèce nègre manquent de communications entre eux, mais ils ne peuvent recevoir les flottes des nations européennes.

Depuis le cap de Bonne-Espérance jusqu'au désert de Zaara, ces peuples sont isolés les uns à l'égard des autres, par la nature du sol et par l'Océan; ils sont isolés des peuples civilisés, du côté de la Méditerranée, par des déserts de sable sans bornes; du côté de l'océan Indien et de l'océan Atlantique, par l'absence de golfes, de havres et de fleuves navigables; et du côté de la

que les alimens y soient fort chers, il en coûte autant pour se chauffer que pour se nourrir. Cook, premier Voyage, tome IV, liv. III, ch. XIV, p. 376.—Barrow, tome II, ch. IV, p. 59 et 60.

mer Rouge, par les mêmes causes, par une absence complète d'eau douce, et de plus par les dangers de la navigation. Si l'on ajoute à toutes ces causes l'isolement qui résulte de la différence des espèces, et le genre de commerce que les Européens font avec ces peuples, depuis la découverte de l'Amérique, on comprendra facilement comment ils ont fait moins de progrès que d'autres dans la civilisation. Cependant, si on les compare entre eux, on trouvera que ceux dont le territoire est le mieux arrosé ou le moins privé d'eau, sont aussi les moins retardés. Les Cafres, dont le pays est coupé par de petites rivières, sont moins reculés que les Hottentots, et les habitans du Congo le sont moins que les Cafres. Les côtes septentrionales de l'Afrique, depuis Tanger jusqu'à Alexandrie, ne sont coupées par aucun fleuve; mais, outre qu'une grande partie est arrosée par plusieurs rivières, la Méditerranée les met en communication avec les peuples de l'Asie mineure et avec les peuples les plus anciennement civilisés de l'Europe : c'est à cette circonstance qu'il faut principalement attribuer les progrès auxquels parvinrent jadis quelques peuples de ces côtes. Les rivières qui se dirigent vers le centre de ce continent, favorisent sans doute les progrès des peuples qui en habitent les bords; mais les communications qu'elles offrent sont resserrées dans un cercle fort étroit, comparativement à celles qui ont lieu par le moyen des mers. Ajou-

tons que ces peuples, placés sous un ciel brûlant, n'ont pas eu besoin d'exercer leur génie pour se former des vêtemens ou des demeures, et que si nous supprimions de nos connaissances tout ce qui se rapporte à ces deux objets de nos besoins, nous réduirions dans un cercle fort étroit nos arts et nos sciences.

L'Égypte est la seule partie de l'Afrique qui soit traversée par un grand fleuve, qui puisse être abondamment arrosée, et qui, par le moyen des eaux, ait des communications nombreuses. Avant la découverte du cap de Bonne-Espérance, il n'existait aucun peuple qui eût des communications plus faciles et plus multipliées que celles dont jouissaient les Égyptiens. Ils communiquaient entre eux, par le Nil ou par des canaux, des extrémités les plus éloignées de leur territoire; par la mer Rouge, ils communiquaient avec les Indes, la Perse et l'Arabie; par la Méditerranée, ils communiquaient avec l'Asie Mineure, la Grèce, l'Espagne, l'Italie, la France et les côtes septentrionales de l'Afrique; ils pouvaient même communiquer avec des peuples du Nord par la mer Noire. Non-seulement les Égyptiens pouvaient aisément communiquer avec tous les peuples civilisés; mais le territoire qu'ils occupaient, était le seul point de communication entre les parties civilisées de l'Europe et du sud de l'Asie. Ils jouissaient ainsi du commerce du monde; ils pouvaient s'enrichir de toutes les découvertes, et transporter sur un sol inépuisable toutes les

productions connues. Aussi n'est-il point de pays même en Europe, qui ait surpassé la prospérité à laquelle l'Egypte parvint, et dont la civilisation remonte à une époque aussi reculée.

Ce pays est déchu de son ancienne splendeur, et sans doute une grande partie de sa décadence doit être attribuée aux peuples barbares qui l'ont successivement ravagé, et surtout à ceux qui ont fini par en rester les maîtres. Il ne faut pas croire toutefois que tous les maux aient été les produits de l'esclavage; si la ville d'Alexandrie avait continué d'être le centre du commerce de l'Europe avec l'Asie, elle serait encore aussi florissante qu'elle l'était lorsqu'elle fut conquise par les Arabes; mais la découverte d'un passage au cap de Bonne-Espérance, et la colonisation de l'Amérique, ayant fait prendre aux richesses du monde une route nouvelle, les ports de l'Egypte ont été désertés. La population de ce pays, ayant cessé de s'enrichir par le commerce, et étant sans cesse exposée aux extorsions de ses conquérans, s'est insensiblement éteinte, et ses villes n'ont plus présenté que des monceaux de ruines. Cependant, on aperçoit, même dans sa décadence, l'influence qu'exercent sur elle les eaux qui traversent son territoire et la facilité des communications. A mesure qu'on remonte le Nil, on observe que les richesses diminuent, et que les habitans sont plus stupides et plus barbares; au point où le fleuve cesse d'être navigable, on ne trouve plus que des sables arides, et quelques farouches sauvages qui vivent dans les creux des rochers.

CHAPITRE IV.

De l'influence des lieux et du climat sur les indigènes de la terre de Van-Diemen et de la Nouvelle-Hollande.

Les indigènes de la terre de Van-Diemen, de la Nouvelle-Hollande, de la Nouvelle-Zélande et de la terre de Feu, qui appartiennent à trois espèces différentes, sont, ainsi qu'on l'a vu précédemment, les moins intelligens des espèces auxquelles ils appartiennent; mais aussi ils habitent aux extrémités des terres australes, et il leur a été impossible de communiquer avec des peuples moins barbares qu'eux, jusqu'au moment où les Européens ont été assez avancés dans les sciences et dans les arts pour faire le tour du globe; alors même ils n'ont eu que des communications rares et en quelque sorte fugitives. Ils ne pouvaient donc faire aucun progrès physique, intellectuel ou moral, qu'en perfectionnant les productions naturelles de leur sol, au moyen de leur propre génie. Les découvertes des autres peuples ne pouvaient avoir d'influence sur eux; elles leur étaient inconnues, et ils n'avaient aucun moyen de s'en instruire. Leur sol ne leur offrant aucune production dont la multiplication ou le perfec-

tionnement pût leur être profitable, leur barbarie avait, ainsi qu'on va le voir, une liaison intime avec les lieux au milieu desquels ils étaient placés.

La terre de Van-Diemen, arrosée de quelques petites rivières, annonçait la fertilité, avant que des Européens s'y fussent établis. Une partie était couverte d'une forêt impénétrable (1); dans quelques lieux, les indigènes, au moyen du feu, avaient détruit les plantes dont le sol était embarrassé (2); dans quelques autres, le pays ne présentait que de vastes marais (3). Cette terre, quoique très-fertile, ne nourrissait qu'un très-petit nombre d'espèces de végétaux; parmi ces espèces, aucune ne présentait des alimens aux indigènes; un seul arbre était susceptible de produire du fruit, et ce fruit était un poison (4). Les productions végétales auraient pu être employées

(1) Cook, premier Voyage, liv. I, ch. VI, tome I, p. 220. — Bligh, ch. IV, p. 71. — Dentrecasteaux, tome I, chap. IV et XII, p. 54 et 268. — Labillardière, tome I, ch. V, p. 131, 133 et 164, et tome II, chap. X, p. 19, 20 et 21. — Péron, tome I, liv. III, ch. XII et XIII, p. 231, 232 et 264.

(2) Dentrecasteaux, tome I, ch. III, p. 51. — Péron, t. I, liv. III, chapitre XII, p. 239 et 245. — Bligh, chapitre IV, p. 66.

(3) Labillardière, tome I, chap. V, p. 128, 129 et 146. — Péron, tome I, liv. III, ch. XII, p. 233.

(4) Cook, troisième Voyage, liv. I, ch. VI, tome I, p. 222 et 224, et liv. III, ch. IX, tome IV, p. 109. — Labillardière, tome II, chap. X, p. 10, 19, 20 et 25. — Freycinet, liv. II, ch. I, p. 40 et 41.

à la multiplication des animaux, et fournir ainsi des subsistances aux hommes; mais les espèces d'animaux étaient encore moins nombreuses que celles des végétaux. Il n'existait sur cette terre aucun animal propre à la vie domestique; ceux qu'on y trouvait ne pouvaient être presque d'aucune ressource, et il n'y avait aucun moyen de les multiplier (1). Ne pouvant exercer leur intelligence ni sur le règne végétal, ni sur le règne animal, les indigènes auraient pu diriger leurs recherches sur le règne minéral, puisque le pays paraît contenir du fer; mais les minéraux ne sont utiles que comme instrumens, et à quoi des instrumens peuvent-ils servir à un peuple qui ne possède ni végétaux, ni animaux utiles, et qui ne peut avoir avec d'autres peuples aucune communication? Tirant toutes leurs subsistances de la mer, il n'était pas en leur pouvoir d'en rendre la source plus abondante : tout ce qu'ils auraient pu faire eût été de se perfectionner dans l'art de la pêche; mais, pour se perfectionner dans cet art, ils auraient eu besoin d'avoir des moyens de navigation, et le seul bois que leur sol leur offrait était si pesant et présentait aux outils une telle résistance, qu'il ne leur était pas possible d'en faire usage (2).

(1) Cook, troisième Voyage, liv. I, ch. VI, tome I, p 27, 28 et 226. — Dentrecasteaux, tome I, chap. XII, p. 267. — Labillardière, tome II, ch. X et XI, p. 7, 65 et 79. — Péron, tome I, liv. III, chap. XIII, p. 301.

(2) Le pied cube de ce bois, lorsqu'il est vert, dit Hame-

La Nouvelle-Hollande, dont les indigènes ne sont guère moins barbares que ceux de la terre de Van-Diemen, ressemble, sous beaucoup de rapports, à l'Afrique. Ce continent, qui embrasse plus de cent mille lieues carrées de surface solide, ne présente presque de toutes parts que des côtes unies, formées de bancs de sable, et privées d'eau douce. Les côtes australes, qui ont environ trente-cinq degrés de développement, paraissent presque entièrement privées d'eau; les voyageurs n'ont pu y en découvrir assez pour en faire leur provision. Vancouver fut obligé de les abandonner, après en avoir visité une étendue de soixante et dix myriamètres; Dentrecasteaux fut réduit à la même nécessité, après en avoir en vain parcouru cent soixante myriamètres (trois cent vingt lieues) (1). Le manque d'eau douce y est tel que les indigènes, qui doivent bien connaître l'état du pays, sont obligés de creuser des puits pour en trouver (2).

L'intérieur du pays, dans cette partie du continent, ne paraît pas plus habitable que les cô-

lin dans son journal, ne pèse pas moins de 79 livres 172 ou à peu près 39 kilogrammes. (L. Freycinet, liv. II, chap. I, p. 40.) — Il n'en faut pas davantage pour expliquer comment les indigènes de Van-Diemen n'ont jamais construit de bateaux, et comment ils se sont bornés à naviguer dans leurs baies sur des écorces d'arbres liées ensemble.

(1) Dentrecasteaux, tome I, chap. VI, p. 222. — Labillardière, tome I, ch. IX, p. 424.

(2) Péron, tome I, liv. II, ch. V, p. 81.

tes : il est parsemé de dunes couvertes de sable, qui offrent le spectacle de la plus grande aridité. L'intervalle qui sépare ces monticules du rivage, présente quelques arbustes dont le feuillage, d'une teinte noirâtre, indique l'état de souffrance. Les montagnes qu'on aperçoit dans l'éloignement, offrent elles-mêmes de grands espaces dénués de végétaux; les parties les moins stériles n'ont que quelques arbustes clairsemés, au milieu desquels on voit, de distance en distance, un petit nombre d'arbres d'une hauteur médiocre (1). Là où la pente et la nature du terrain sont propres à former quelques filets d'eau, les sables que les vents poussent et amoncèlent sur les rivages, en arrêtent l'écoulement, et transforment le pays en marais (2).

L'aridité observée sur les côtes du sud, est la même sur les côtes occidentales et en grande partie sur les côtes orientales. Sur celles-ci, on trouve des ruisseaux à de grandes distances les uns des autres, mais aucune rivière. Les indigènes du nord sont souvent obligés de creuser des puits, comme ceux des côtes du sud; les Anglais eux-mêmes, après avoir choisi le lieu le plus convenable à un établissement, ont été obligés, comme les sauvages, d'employer le même procédé pour avoir une quantité suffisante d'eau

(1) Labillardière, tome I, chap. IX, pages 381, 382, 383 et 384.

(2) Dentrecasteaux, tome I, ch. IX, p. 198 et 199.

douce (1). Les parties basses du pays sont également, de ce côté, couvertes de marécages formés quelquefois par les eaux de source, mais plus souvent encore par les eaux de la mer (2). Les grands arbres, dans les parties les plus rapprochées du rivage, sont placés à une telle distance les uns des autres, qu'ils ne gêneraient pas la culture, si le terrain était cultivé; mais à mesure qu'on avance dans les terres, le bois devient impénétrable (3). Enfin, non-seulement la côte orientale, qui est la plus susceptible de culture, n'est coupée par aucune rivière propre à la navigation; mais, dans une étendue de vingt-deux degrés de latitude, elle cache partout des bas-fonds qui se projettent brusquement du bas de la côte, et des rochers qui s'élèvent tout à coup du fond en forme de pyramide (4).

« C'est un phénomène vraiment surprenant, dit Dentrecasteaux, que le vaste continent de la Nouvelle-Hollande, qui s'étend dans un espace de trente degrés de latitude et de quarante degrés

(1) Dampier, tome II, chap. XVI, p. 140, 143 et 144. — Cook, premier Voyage, liv. III, ch. VI, tome IV, p. 127. — White, p. 98, 129, 130 et 189. — Phillip, ch. XIII, p. 136.

(2) Cook, premier Voyage, liv. III, ch. IV, tome IV, p. 22 et 40. — Phillip, ch. XI, p. 118 et 119.

(3) Cook, premier Voyage, liv. III, chap. I et II, tome III, p. 393, 394, 444 et 445. — White, p. 125, 129 et 131. — Phillip, ch. XI, p. 118 et 119.

(4) Cook, premier Voyage, liv. III, chap. III, tome IV, p. 1 et 2.

de longitude, n'offre, dans presque toutes ses faces, qu'une terre sabloneuse et aride, et qui, sous des latitudes très-différentes, conserve le même aspect et la même stérilité. L'on y découvre, il est vrai, quelques filets d'eau douce placés à de grandes distances les uns des autres; mais ils ne peuvent être aperçus que par un effet du hasard. Les récits des voyageurs m'avaient fait connaître que les côtes orientales et occidentales étaient presque entièrement dépourvues d'eau; et je me croyais d'autant mieux fondé à espérer d'en trouver à la côte méridionale, que je pensais y rencontrer les embouchures des grandes rivières; mes espérances ont été entièrement frustrées (1). »

Cependant, les côtes présentent quelquefois les apparences de l'embouchure d'un fleuve; mais ces apparences sont toujours trompeuses. « Vainement, dit Péron, le navigateur qui prolonge les côtes de cette terre immense, croit pouvoir découvrir à chaque instant l'embouchure d'un nouveau fleuve; vainement il peut remonter au loin dans l'intérieur du continent avec les plus fortes embarcations ou même avec de gros navires; la salure de ce prétendu fleuve ne diminue pas : on reconnaît bientôt qu'il n'a pas d'autres mouvemens que ceux qui lui sont imprimés par le flux et le reflux de la mer. Cependant, la profondeur de ses eaux est si considéra-

(1) Tome I, ch. VI, p. 222.

ble, sa largeur est si grande, il s'enfonce tellement dans le pays, que l'illusion doit se soutenir encore..... La navigation est poursuivie plus avant; des criques multipliées se laissent apercevoir; elles paraissent comme autant de grands ruisseaux; on s'y enfonce, et nulle part on ne trouve d'eau douce..... L'espérance affaiblie est pourtant soutenue par l'aspect imposant du bras principal, qui continue d'offrir tous les caractères apparens d'un grand fleuve. Déjà l'on a remonté l'espace de soixante ou quatre-vingts milles, on croit pouvoir s'avancer à une distance beaucoup plus considérable..... Vain espoir! Ce fleuve majestueux se termine tout à coup en un misérable ruisseau d'eau douce, incapable de porter les plus faibles embarcations, et où coulent à peine, à diverses époques de l'année, quelques pouces d'eau.... Le voyageur étonné s'arrête, et lorsqu'il vient à s'apercevoir que le flux et le reflux sont presque aussi sensibles au terme de sa course que vers les côtes qu'il vient de quitter, il ne peut concevoir comment, dans un si grand espace, la pente du terrain peut rester si faible (1). »

Les vents exercent sur les productions de la Nouvelle-Hollande une influence analogue à celle qu'exercent la nature et la configuration du sol : ceux qui soufflent du nord, de l'est et du nord-ouest, lorsqu'ils ont traversé ce continent, sont

(1) Péron, tome I, liv. III, ch. XIX, p. 412 et 413.

secs et brûlans ; ils sont quelquefois si enflammés, quoiqu'ils passent sur des montagnes immenses, qu'ils sont comparables à tout ce que l'Afrique peut offrir de plus redoutable en ce genre : leur souffle dévorant détruit tout ce qui se trouve exposé à leur action ; rien ne résiste à l'ardeur de ce campsin austral ; devant lui, la végétation la plus active se flétrit, les fontaines et les ruisseaux se dessèchent, les animaux périssent par milliers (1).

Les espèces de végétaux qui croissent sur ce continent, sont peu nombreuses, celles auxquelles le sol et le climat conviennent le mieux étouffant les autres (2). Les espèces d'arbres propres à la charpente ne sont qu'au nombre de deux ou trois du genre de l'eucalyptus. Ce bois dur et pesant, comme celui qui croît sur la terre de Van-Diemen, ne flotte jamais sur l'eau (3). Lorsqu'il est scié et exposé pendant quelque temps au soleil, la résine qu'il renferme se fond, et il acquiert alors un tel degré de frangibilité, que les planches s'éclatent et se subdivisent en petites esquilles, comme si toutes les parties qui les composaient eussent été liées entre elles au

(1) Péron, ch. XII et XIX, p. 260 et 397.

(2) *Ibid.*, tome II, liv. V, ch. XXXVIII, p. 367 et 368.

(3) Freycinet, liv. II, chap. IX, p. 287. — Labillardière, tome I, ch. V, p. 131, 132 et 162. — Cook, premier Voyage, liv. III, ch. I, tome III p. 406, et ch. VI, tome IV, p. 128. —

moyen de cette résine (1). Avec du bois de cette espèce, il était difficile que les indigènes formassent des bateaux propres à affronter les vagues des mers, et que leur intelligence s'étendît sur les arts et sur les connaissances que la navigation suppose ou qu'elle développe.

Parmi les arbres que produisait la Nouvelle-Hollande, avant l'arrivée des Européens, aucun ne portait de fruits propres à être la base de la subsistance des indigènes. Les voyageurs ont trouvé, sur un seul point, quelques choux palmistes; mais, dans les autres parties, ils n'ont vu aucun arbre fruitier qui mérite d'être cultivé. Ils n'ont rencontré aucune plante céréale, aucun genre de légume, à l'exception de quelques pieds de céleri sauvage, et d'une espèce de bruyère dont les indigènes mangent les racines. Aucune de ces plantes ne se rencontre même sur les côtes du sud; la partie la plus fertile de ce continent, celle qui est occupée par les Anglais, ne produisait naturellement que quelques framboises, des groseilles, et un fruit qui n'est pas de la grosseur d'une cerise (2). La rareté des plantes alimentaires est telle, que, lorsqu'il est arrivé que des

(1) White, Voyage à la Nouvelle-Galles du sud, p. 164 et 165. — Phillip, Voyage à Botany-Bay, ch. XII, p. 71 et 72.

(2) Dentrecasteaux, tome I, ch. IV, p. 212. — Péron, t. I, liv. II, ch. V, p. 78, 79 et 93, et liv. III, ch. XX, p. 463; t. II, liv. V, ch. XXXVIII, p. 358. — L. Freycinet, liv. II, ch. III, IV, V et IX, p. 142, 150, 161, 287 et 288. — Dampier, tome II, ch. XVI, p. 140, 142 et 143.

Européens se sont égarés, ils n'ont rien trouvé qui fût propre à soutenir leur existence, et que la plupart y sont morts de faim (1).

Les espèces d'animaux sont aussi peu variées à la Nouvelle-Hollande que celles des végétaux; et, parmi ces espèces, on n'en a observé aucune de celles que nous avons réduites à l'état de domesticité, à l'exception du chien (2). Le quadrupède qui fournit le plus d'alimens aux indigènes, est le kangorou, dont la chair, quand il n'est plus jeune, ressemble à celle du renard. On y trouve aussi quelques animaux du genre de l'oppossum, et un petit nombre d'espèces d'oiseaux. L'absence de fruits et de plantes céréales contribue beaucoup à en restreindre les espèces (3). On croit avoir

(1) Labillardière, tome I, chap. IX, p. 414, 415 et 416.— Péron, tome I, liv. III, chap. XVII, p. 353, et tome II, liv. IV, ch. XXVI, p. 130.

(2) Le chien, que plusieurs peuples de l'océan Pacifique élèvent, ne peut offrir que peu de subsistances, parce qu'il ne se nourrit lui-même que des alimens que l'homme peut consommer. Les seuls animaux que des peuples peu civilisés puissent utilement multiplier, sont ceux qui se nourrissent de matières au moyen desquelles les hommes ne peuvent pas vivre, tels sont les herbivores.

(3) Dentrecasteaux, tome I, chap. IV, p. 212. — Labillardière, tome I, ch. IX, p. 412. — Péron, liv. II, ch. V et IX, p. 78, 79 et 183; tome II, liv. IV, ch. XXIV, p. 76. — Freycinet, liv. II, chap. III et IX, pag. 142 et 288. — Cook, premier Voyage, liv. III, ch. V, tome IV, p. 74 et 75. — Dampier, tome III, ch. XVI, p. 140. — Phillipp, p. 177 et 225. — White, p. 166 et 171. — Broughton, tome I, liv. I, ch. I, p. 32.

reconnu les traces et avoir entendu les hurlemens de quelques bêtes féroces; mais les animaux de ce genre ne peuvent être considérés comme une ressource (1). Les reptiles y sont très-multipliés; quelques-uns sont innocens; mais il en est plusieurs qui sont très-dangereux. Les insectes y poursuivent l'homme avec tant d'acharnement, que, pour s'en garantir, les indigènes sont obligés de s'envelopper de fumée dans le temps des plus grandes chaleurs, et que cette précaution ne leur suffit même pas pour l'en mettre à l'abri (2). Enfin, les poissons, qui sont leur principale ressource, ne leur offrent pas de subsistance assurée : comme certains animaux terrestres, ils sont sujets à des migrations, et il y a des saisons où il n'est presque plus possible d'en trouver (3).

Les diverses peuplades de ce continent ne peuvent communiquer les unes avec les autres au moyen des courans d'eau, puisque le pays ne possède ni fleuves ni rivières navigables arrivant jusqu'à la mer. Les communications par terre leur sont très-difficiles, parce que la stérilité du sol et le besoin des subsistances les placent à une

(1) Labillardière, tome I, ch. v, p. 156 et 157. — Péron, tome I, liv. II, ch. IX, p. 183.

(2) Dentrecasteaux, tome I, ch. IX, p. 200. — L. Freycinet, liv. II, ch. IV, p. 148. — Cook, premier Voyage, liv. III, ch. IV et V, tome IV, p. 27, 33, 41, 52, 76, 133, 134 et 135.

(3) L. Freycinet, liv. II, ch. IX, p. 289. — Dampier, t. III, chap. XVI, page 140. — White, p. 169. — Phillip, chap. XI, p. 130.

grande distance les unes des autres, et qu'à mesure qu'on avance dans l'intérieur du pays, on le trouve couvert de bois et de marais impénétrables. Les rapprochemens entre les peuples ne peuvent d'ailleurs être des causes de progrès qu'autant que les uns possèdent des ressources qui manquent aux autres, et qu'ils peuvent faire des échanges. Lorsque aucun d'eux ne possède rien qu'il soit utile ou possible de perfectionner ou de multiplier, il ne peut pas, à proprement parler, exister de communication entre eux (1).

Ainsi, le sol de la Nouvelle-Hollande, et la nature des produits qu'on y trouvait, suffisaient pour arrêter tout développement dans la population. Avant l'arrivée des Européens sur ce continent, les peuplades y étaient aussi nombreuses que le permettait l'état des subsistances; elles ne pouvaient se livrer ni à l'agriculture ni à la vie pastorale, puisqu'elles ne possédaient ni végétaux ni animaux. Il était encore moins en leur puissance de multiplier les poissons ou les animaux sauvages; elles avaient porté l'art de la pêche aussi loin qu'il pouvait aller avec les faibles ressources qu'elles possédaient. Ces peuplades étaient bien plus reculées dans la civilisation, que les peuplades d'Afrique; mais aussi elles étaient dans une

(1) La Nouvelle-Hollande, comme l'Afrique, a des rivières qui paraissent former des lacs intérieurs; mais les moyens de communication qu'elles offrent ne sont pas moins bornés dans un continent que dans l'autre.

position bien plus défavorable encore. Les Africains possédaient plusieurs de nos animaux domestiques et quelques plantes céréales; les indigènes de la Nouvelle-Hollande n'en possédaient point. Les premiers pouvaient avoir eu, depuis des siècles, quelques communications, soit avec les Asiatiques, soit avec les peuples d'Europe; les seconds, avant l'arrivée des navigateurs européens, ne pouvaient en avoir eu avec aucun peuple de la terre; ils étaient dans un isolement aussi complet que les habitans de la terre de Feu.

Le sol de la Nouvelle-Hollande est, sous le seizième degré de latitude australe, le même que sous le trente-sixième; il est aussi privé, d'un côté que de l'autre, de communications, d'eau douce, de productions végétales et d'animaux domestiques. Aussi, quelle que soit la différence de température entre les diverses parties de ce continent, il n'en existe aucune dans la population. Les hommes qui habitent à l'extrémité septentrionale, sont aussi faibles, aussi stupides, aussi peu nombreux, aussi misérables, en un mot, que ceux qui habitent à l'extrémité méridionale.

—

CHAPITRE V.

De l'influence des lieux et du climat sur quelques peuples d'Asie.

L'INFLUENCE qu'exercent sur les nations la nature, l'exposition et la configuration du sol, la température de l'atmosphère, et le volume, la distribution et la direction des eaux, ne se manifeste nulle part avec plus d'évidence que sur le vaste continent de l'Asie. Ce continent est divisé, par la configuration du sol et par le cours des eaux, en trois grandes parties. A l'extrémité méridionale, se trouvent la Chine, l'empire de Birman, l'Indostan, la Perse, l'Arabie et la Syrie; au centre, la grande et la petite Bucharie, les déserts de Cobi et de Shamo et le pays des Mongols. A l'extrémité septentrionale, se trouve l'empire russe, depuis le cinquantième degré de latitude jusqu'à l'océan arctique, et depuis le Kamtschatka jusqu'aux montagnes d'Oural. Les fleuves de la partie septentrionale ne débouchent dans la mer qu'au-delà du soixante-dixième degré de latitude, à un point où elle a cessé d'être navigable.

Les eaux de la partie du centre se dirigent dans

le lac d'Aral et dans la mer Caspienne, qui n'ont aucune communication avec l'Océan, ou dans la mer d'Ochotsk. Enfin, les eaux de la partie méridionale coulent dans la mer de la Chine, dans l'océan Indien, dans le golfe Persique et dans la mer Méditerranée.

L'Arabie, par sa position géographique, semble, au premier aspect, le pays le mieux situé pour communiquer avec tous les peuples du globe : par la Méditerranée, elle pourrait se trouver en relation avec toutes les nations de l'Europe; par la mer Rouge, elle touche aux côtes orientales d'Égypte, de Nubie, de Sennâr; enfin, par le golfe Persique et par l'océan Indien, elle pourrait aisément communiquer avec la Perse, l'Indostan et la Chine. Elle se trouve donc placée de manière à pouvoir aisément s'approprier les productions, les connaissances, les procédés des nations les plus anciennement civilisées du globe. Cependant, depuis les temps les plus reculés, elle n'a fait aucun progrès; les peuples qui l'habitent ont encore aujourd'hui le même développement intellectuel, les mêmes mœurs, le même genre de vie, et la même population qu'ils avaient il y a deux mille ans. Après avoir fait quelques progrès dans le moyen-âge, ils sont retombés dans leur premier état, si même ils ne sont pas descendus plus bas encore. La nature et la configuration de leur sol rendent, en grande partie, raison de ce phénomène.

L'Arabie, suivant Niebuhr, ne peut être con-

sidérée que comme un amas de montagnes, entouré de tous côtés par une bande de terre aride et sablonneuse ; elle n'a ni fleuves ni rivières. Sur toute la côte occidentale, dans une étendue d'environ vingt-huit degrés, il n'existe que quelques torrens formés par les eaux de pluie, et qui sont à sec pendant une grande partie de l'année. La côte orientale et la côte méridionale, depuis l'embouchure de l'Euphrate jusqu'au détroit de Bab-el-Mandeb, ne sont pas moins dépourvues d'eau douce; la rivière d'Astan, la plus considérable de la côte orientale, ne coule que pendant la saison des pluies. La plus grande partie de l'Arabie n'est donc pas susceptible de culture; elle ne présente que des déserts parsemés de rochers nus et de plaines basses, où l'action du soleil brûle tous les végétaux et réduit les terres en sable. La sécheresse y est si grande qu'il n'y pleut pas pendant des années entières, et que les rivières qui descendent des montagnes, se perdent dans les sables sans pouvoir arriver jusqu'à la mer (1). Les terres qui sont situées au pied de quelques montagnes et qui sont susceptibles d'être arrosées artificiellement, sont cultivées, et la culture en est aussi soignée et aussi variée que le sol le permet (2);

(1) Niebuhr, Description de l'Arabie, tome II, sect. XXIX, ch. II, p. 334, 335 et 336. — D'Anville, Mémoire sur le golfe Arabique.

(2) Les Arabes cultivent le riz, le blé, le maïs, l'orge, les dattes et beaucoup d'autres plantes. Voyez, sur le genre de

mais, sans le secours des eaux de ces rivières grossies dans la saison des pluies et qu'on détourne sur les terres, le cultivateur serait privé même du mince produit de ses moissons (1).

Le sol de l'Arabie se divise en deux fractions. L'une, qui est la plus considérable, est complètement privée d'eau courante; elle ne possède d'eau douce que celle des puits, et n'est susceptible de produire que quelques plantes propres à nourrir des troupeaux. L'autre, qui possède quelques faibles rivières, est susceptible d'être arrosée et de produire diverses plantes alimentaires propres à l'homme. La population se divise de la même manière que le sol : une partie a adopté la vie pastorale depuis une époque plus reculée que les plus anciens monumens historiques ; l'autre partie a adopté la vie agricole et a fait dans l'agriculture les progrès que sa position et la nature du sol lui ont permis. La première s'est montrée dans ses mœurs aussi immuable que le Désert; la seconde paraît avoir éprouvé des révolutions analogues à celles qu'a subies le commerce du monde. Celle-ci a perdu de son importance à mesure que les autres nations ont découvert des terres plus fertiles, des communi-

leur culture et sur la quantité de produits qu'ils en retirent, Félix Mengin, Histoire de l'Egypte sous Mohammed-Aly, tome II, p. 165 et suivantes.

(1) Niebuhr, Description de l'Arabie, tome II, sect. XXIX, ch. II, p. 336.

cations plus nombreuses, plus rapides, moins dangereuses.

Les peuples de l'Indostan et de la Chine, que l'on suppose les plus anciennement civilisés du globe, et qui sont encore aujourd'hui les plus nombreux, sont placés sur un territoire traversé presque d'une extrémité à l'autre par une multitude de rivières ou de fleuves. Ils jouissent d'une température assez douce et en même temps assez variée pour cultiver un grand nombre d'espèces de végétaux propres à leur servir immédiatement de subsistance. Ils possèdent le sol le plus fertile qui soit au monde, et ils peuvent aisément communiquer entre eux, par la mer, sur une étendue de côtes d'environ cinquante-cinq degrés. La Perse, qui peut avoir des communications maritimes avec tous les peuples du sud de l'Asie, manque de rivières et de fleuves, et par conséquent de communications intérieures; une grande partie n'offre qu'un désert. Cependant, comme elle est plus susceptible d'être arrosée que l'Arabie, elle a jadis fait d'immenses progrès; mais elle est redevenue stérile et dépeuplée, depuis que les barbares qui l'ont envahie, ont laissé périr les canaux qui en entretenaient la fertilité.

Au centre de l'Asie, entre le Thibet et les montagnes de Sibérie, est un vaste plateau qui, par la nature du sol, par l'élévation à laquelle il se trouve au-dessus du niveau de la mer, et par le défaut de fleuves ou de rivières, n'est susceptible de produire que quelques graminées et quelques

plantes dures et articulées, propres seulement à servir de nourriture aux animaux. C'est du sein de cet immense désert que sortirent jadis, suivant une ancienne tradition, ces hordes de barbares qui se répandirent jusqu'à l'extrémité méridionale de l'Europe, et qui ne marquèrent leur passage que par des destructions et des ruines. Les hommes qui parcourent ces déserts sont aujourd'hui tels que furent leurs ancêtres dans les temps les plus reculés : placés sur un sol immuable, ils sont restés immuables comme lui.

Les causes physiques qui ont déterminé l'état social des nations du centre de l'Asie, ont exercé sur tous les peuples du même continent une influence non moins étendue; c'est, en effet, de là que sont sorties ces nuées de barbares qui, à diverses époques, ont conquis ou ravagé les contrées les plus fertiles et les plus civilisées, telles que l'Indostan, la Chine, la Perse. On verra quelle a été l'influence de ces causes sur l'état social des peuples qui se sont avancés les premiers dans la carrière de la civilisation, quand nous nous occuperons de l'action que les nations exercent les unes sur les autres.

Les peuples qui habitent au nord des montagnes centrales de l'Asie, au-delà du cinquantième degré de latitude boréale, sont placés sur un sol encore plus ingrat et plus isolé. Ils possèdent quelques troupeaux comme les hordes du désert de Cobi; mais la terre étant encore plus stérile, ils forment des peuplades moins nombreuses, et

ont besoin, pour subsister, d'une plus grande étendue de pays. Ils sont toujours errans à la suite de leurs troupeaux; lorsqu'ils ont planté leurs tentes, il est rare qu'ils passent plus de cinq ou six jours sans les lever, pour aller chercher ailleurs de nouveaux pâturages. Ayant adopté le même genre de vie que les Hottentots, ils en ont aussi les mœurs et la stupidité; mais comme ils sont situés sous un climat beaucoup plus rigoureux, comme leur sol n'est presque susceptible d'aucune culture, et que d'ailleurs ils ne peuvent avoir aucune communication facile avec des nations civilisées, il est probable qu'ils ne sortiront jamais de l'état où ils se trouvent, à moins qu'il n'arrive une révolution dans le globe : ils sont condamnés par la nature même des lieux qu'ils habitent, à rester chasseurs ou pasteurs, et à errer éternellement de déserts en déserts. Les établissemens que les Russes ont formés sur quelques points, ne sauraient vaincre les obstacles que la nature y oppose aux efforts de l'homme (1).

(1) Montesquieu, qui pensait qu'un climat froid est propre à donner à l'homme un grand corps, croyait aussi que c'est par choix et par goût que les peuples des pays froids sont chasseurs et nomades : « Dans les pays du Nord, dit-il, une machine saine et bien constituée, mais lourde, *trouve ses plaisirs* dans tout ce qui peut mettre les esprits en mouvement, la chasse, les voyages, la guerre. » Autant vaudrait dire que le froid qui règne dans les déserts de Shamo et de Cobi, inspire aux habitans du dégoût pour la vie champêtre et pour la culture de la vigne.

CHAPITRE VI.

De l'influence des lieux et du climat sur les indigènes de l'Amérique septentrionale

Il n'est aucune partie du globe qui ait éprouvé, dans un espace de temps aussi court, des révolutions aussi grandes que celles dont le continent américain a été le théâtre. Dans un très-petit nombre de siècles, l'ancienne population a été en grande partie détruite ou asservie; des peuples d'origine, de mœurs et de religion différentes s'y sont établis, et ont changé les mœurs et la religion de la plupart des anciens habitans, et jusqu'à la surface d'une grande partie du sol. Les végétaux et les animaux qui existaient dans les autres parties du monde, y ont été naturalisés, et s'y sont multipliés d'une manière prodigieuse. La température même de l'atmosphère a changé. Cette dernière révolution a été si rapide et si considérable, que la vie d'un homme a suffi pour en marquer les progrès, et que les naturalistes n'ont pas pu croire qu'un effet aussi grand ait pu être produit par les modifications que l'industrie

humaine avait fait subir au sol (1). Ces révolutions et l'incertitude qui règne sur l'état auquel étaient parvenus les peuples américains au moment où leur pays fut envahi par les peuples d'Europe, rendent fort difficile l'observation des causes de la civilisation de quelques-uns et de la barbarie du plus grand nombre. Aussi me bornerai-je à exposer celles de ces causes qui ont été les plus influentes, sans contester la puissance de causes secondaires qui peuvent nous être inconnues.

On a beaucoup discuté sur la question de savoir de quelle manière l'Amérique avait été peuplée ; la solution de cette question est étrangère à l'objet que je me propose. Que les Américains soient originaires du sol américain, qu'ils soient venus du nord de l'Asie ou qu'ils soient originaires du nord de l'Europe, peu importe. Si leurs ancêtres sont venus de l'ancien monde, ils n'ont porté sur le nouveau continent rien de ce qui appartenait à l'ancien. Au moment où les Espagnols sont arrivés parmi eux pour la première fois, ils n'ont trouvé ni dans leurs langues, ni dans leurs arts, ni dans leurs mœurs, rien qui annonçât une communication ancienne ou

(1) Volney, Tableau du climat et du sol des Etats-Unis, tome I, chapitre x, p. 286 et 297. — Mackenzie, premier Voyage tome III, p. 336 et 344. — De Humboldt, Essai politique, tome II, liv. III, chap. VIII, p. 479. — Jefferson's Notes on the state of Virginia, query VII, p. 134.

nouvelle avec aucun autre peuple du globe (1).

Ces peuples étaient privés des animaux que les nations d'Asie, d'Afrique et d'Europe ont réduits à l'état de domesticité, ainsi que de la plupart des végétaux qui sont la base de leur subsistance. Ils ne possédaient pas même les animaux les plus communs chez les peuples de l'océan Pacifique. Ils n'avaient donc, comme les indigènes de la Nouvelle-Hollande, de communications qu'entre eux, et ils étaient réduits, comme ceux-ci, aux ressources de leur propre sol. Ils pouvaient multiplier ou perfectionner les produits que leur pays natal leur présentait, mais, sur tous les points il ne leur offrait pas les mêmes facilités.

(1) Les hommes ont une tendance presque invincible à croire que tous les animaux et tous les végétaux qu'ils classent sous la même dénomination sont issus de deux individus qui feurnt le type de l'espèce. Les livres qui servent de base à la religion chrétienne nous ayant enseigné que les hommes descendent de deux parens communs, nous ne pouvons nous empêcher d'étendre cette croyance à chaque espèce de bêtes et même à chaque espèce de végétaux. De là les recherches des savans pour découvrir le lieu dans lequel fut créé le premier père des moutons, la première mère des ânes ou même le premier grain de moutarde. Ces recherches supposent résolue une question qui ne l'est point, et qui probablement ne le sera jamais. Le continent américain, lorsqu'il fut découvert, renfermait une multitude d'animaux et de végétaux qui n'avaient pu s'y propager ni par le nord de l'Asie, ni par le courant des mers : comment donc y étaient-ils arrivés ?

Le climat de l'Amérique, à égalité de latitude et d'élévation, est beaucoup plus rigoureux que celui des autres continens. La différence, ainsi qu'on l'a vu précédemment, est évaluée de quinze à dix-huit degrés du thermomètre de Réaumur; le quarante-cinquième degré de latitude nord répond donc au soixantième en Europe. Dans le dix-septième siècle, les lacs et les petites rivières du Canada commençaient à geler au mois d'octobre, sous le quarante-septième degré de latitude, et la terre était couverte de trois ou quatre pieds de neige jusqu'au mois d'avril (1). A la fin du dernier siècle, le climat était déjà beaucoup adouci : cependant, sous le soixantième, la terre ne dégelait jamais assez pour ensevelir les morts; sous le soixante-neuvième degré, elle ne dégelait, dans le mois de juillet, qui est l'époque des plus grandes chaleurs, que de quatre ou cinq pouces (2). La durée de l'hiver était donc ici plus longue que dans le Kamtschatka, où elle est cependant de huit ou neuf mois, puisque dans ce dernier pays on peut cultiver au moins quelques légumes et quelques céréales, ce qui n'est pas possible sur une terre éternellement glacée. Le climat d'Amérique n'est pas seulement plus rigou-

(1) Charlevoix, N.-F., tome III, liv. XVII, p. 319. — Lahontan, tome I, lett. II, p. 13.

(2) Mackensie, premier Voyage, tome I, p. 302, et t. II, ch. IV et V, p. 27, 28, 43, 44, 45 et 49.

reux que celui de l'ancien continent; il est aussi plus variable (1).

Depuis le quarante-septième degré jusqu'à l'embouchure de la rivière de la Mine-de-Cuivre, près du soixante-dixième, les productions correspondent à la rigueur de la température qu'on y éprouve; ce sont des sapins, des peupliers, des bouleaux, des saules, des spruces, des larix et des pâturages. Le nombre des espèces décroît à mesure qu'on avance vers le pôle; celles qui résistent à la rigueur du froid, diminuent de force. Sous le soixante-neuvième, on ne voit plus qu'un petit nombre de saules rabougris, situés sur les bords des fleuves; les plus grands ne s'élèvent pas au-dessus de trois pieds (2). Les habitans de cette partie de l'Amérique ne pouvaient donc pas multiplier les productions vé-

(1) Les variations de température sont si considérables qu'à Philadelphie, après un hiver comme ceux de Prusse, on a un été comme ceux de Naples. A proprement parler, on ne connaît pas de printemps en Amérique; on passe subitement d'un froid extrême à une extrême chaleur. Souvent aux Etats-Unis la température varie dans l'espace de quelques heures, de douze ou quinze degrés de la graduation de Réaumur. Jefferson's Notes on the state of Virginia, query VII, p. 130, 131 et 132. — Larochefoucault-Liancourt, deuxième partie, tome IV, p. 54, et quatrième partie. p. 118 et 119. — Volney, Tableau du climat et du sol des Etats-Unis, t. I, ch. XI.— De Humboldt, Nouvelle-Espagne, t. IV, liv. V, ch. XII, p. 528.—Weld, Voyage au Canada, t. I, ch. XVIII, p. 278 et 281.

(2) Il ne faut pas oublier que, par le degré de froid, cette latitude correspond à peu près au 78e en Europe.

gétales propres à la subsistance de l'homme, qui croissaient dans les autres parties moins froides de ce continent.

Cet immense pays est couvert de forêts, de pâturages, de lacs, de rivières, de marais, et peuplé d'animaux sauvages; mais toutes les eaux qui coulent, soit à l'est des montagnes pierreuses, soit au nord du lac supérieur, se dirigent vers une mer de glace inaccessible aux navigateurs, ou dans la baie d'Hudson, espèce de mer intérieure dont on ne peut sortir qu'avec difficulté, et en s'élevant jusqu'au soixante-troisième degré de latitude boréale (1). Ainsi, en même temps que les indigènes étaient privés de productions végétales par la nature de leur sol et par la rigueur du climat, ils étaient sans communication avec des peuples placés dans une situation plus heureuse. Il fallait qu'ils tirassent leur subsistance de la pêche et de la chasse, et, s'il était en leur puissance de perfectionner l'art de prendre le gibier ou le poisson, il n'était pas du moins en leur pouvoir d'en accroître la quantité. Ces peuples étaient les moins civilisés de la partie orientale de l'Amérique du nord; cela devait être, puisqu'ils étaient ceux à qui la nature présentait le plus d'obstacles (2).

(1) Ellis, pages 197, 217 et 320. — Mackensie, premier Voyage, tome II, chap. IV et V, p. 26, 27 et 28, et tome III, p. 336 et 37. Volney, Tableau, etc., tome I, ch. II, p. 9, 10. 11 et 12.

(2) Buffon a prétendu que l'Amérique ne contenait qu'un

Les peuples situés à l'autre extrémité de l'Amérique septentrionale, les Mexicains et ceux qui habitaient à l'embouchure des rivières qui se déchargent dans le golfe du Mexique, étaient les plus civilisés de cette partie du continent américain. C'est chez eux que les produits de l'agriculture étaient les plus variés, et que le sol était le mieux cultivé; mais aussi nulle part on ne trouvait un sol plus fertile, nulle part on ne jouissait d'une température plus douce, nulle part les communications des peuplades entre elles n'étaient ni plus nombreuses ni plus faciles (1). Le maïs, qui faisait la base de la subsistance de ces peuples, était cultivé avec soin,

tiers des animaux de l'ancien continent. Il résulte, au contraire, de la table comparative des quadrupèdes de l'ancien et du nouveau monde, donnée par Jefferson, que les espèces sont plus nombreuses dans celui-ci que dans celui-là. (Notes on the state of Virginia, query VI, p. 77 et 78.) — Les individus appartenant à chaque espèce, si l'on fait exception des animaux domestiques, étaient aussi infiniment plus nombreux en Amérique que dans les autres parties du monde. Il suffit, pour en être convaincu, de connaître l'immense quantité de fourrures que les Français et les Anglais ont tirées du Canada. Voyez Lahontan, tome I, lett. IV, VII, et XI, p. 26, 62 et 80. — Charlevoix, Nouvelle-France, t. III, liv. XIII, XIV et XV, p. 18, 83, 159 et 194. — Hennepin, p. 3 et 4. — Ellis, page 269. — Mackensie, premier Voyage, tome I, p. 59 et 60.

(1) « Le vaste royaume de la Nouvelle-Espagne, soigneusement cultivé, dit M. de Humboldt, produirait lui seul tout ce que le commerce rassemble sur le reste du globe, le sucre, la cochenille, le cacao, le coton, le café, le froment, le chan-

et la culture s'en était répandue jusque dans le Canada; mais il existait de plus sur leur sol, des fruits et d'autres plantes alimentaires qui n'avaient pu se propager dans le nord, par la raison qu'elles ne pouvaient croître que sous un climat chaud ou tempéré (1).

vre, le lin, la soie, les huiles et le vin. » Essai politique sur la Nouvelle-Espagne, tome I, liv. I, ch. III p. 304 et 315.

Les communications qu'avaient les Mexicains avec leurs voisins et qui pouvaient suffire à des peuples peu avancés sont aujourd'hui insuffisantes pour un grand commerce : ce pays, du côté de l'est, manque de ports.

(2) Charlevoix, NouvelleFrance, tome I, liv. I, page 45; tome II, liv. X, p. 251, et tome III, liv. XIII, p. 18 et 19. — Lahontan, tome II, p. 57, 58 et 60. — Hennepin, pag. 2, 3, 88 et 89. — M. de Humboldt croit que la vigne ne se trouvait pas en Amérique à l'arrivée des Européens. (Essai politique sur la Nouvelle-Espagne, tome II, liv. III, chap. VIII, p. 441.) Cependant, Charlevoix, Hennepin et Lahontan assurent qu'ils ont trouvé sur les bords du Mississipi, dans les bois de la Floride et dans d'autres, des vignes qui y croissaient naturellement, qui s'étendaient sur les arbres et portaient des fruits excellens. Suivant Lahontan, le vin qu'on en faisait, après avoir long-temps cuvé, était noir comme de l'encre et était de la même qualité que celui des Canaries.

—

CHAPITRE VII.

De l'influence des lieux et du climat sur les indigènes de l'Amérique méridionale.

Dans l'Amérique méridionale, le peuple le plus avancé dans la civilisation était celui du Pérou; les indigènes du Paraguay, et une partie de ceux du Brésil, avaient fait aussi des progrès considérables, puisque chez eux la terre était déjà divisée en propriétés particulières; mais les indigènes des bords et des bouches de l'Orénoque, ceux de la Guyane, ceux des bords du fleuve de l'Amazone, et ceux qui habitent au sud de Buenos-Ayres, étaient encore dans l'état sauvage; tous tiraient leurs principaux moyens d'existence de la pêche ou de la chasse. Ce sont là des phénomènes qui sont contraires, en apparence, à ceux que nous avons observés dans les autres parties du globe; c'est sous des climats tempérés ou froids, sur les lieux élevés, sur les plateaux des montagnes, que nous trouvons des peuples marchant vers la civilisation, et c'est sous un ciel brûlant, dans les lieux bas, à l'embouchure et sur les bords des grands fleuves, ou sur les rivages des mers, que

nous trouvons des peuples barbares. Plusieurs causes physiques expliquent ces phénomènes.

Entre les tropiques, la saison des pluies commence avec le mois d'avril et ne finit que vers le mois d'août; la quantité d'eau qui tombe alors est immense, et lorsqu'elle est reçue dans des bassins aussi vastes que ceux de l'Orénoque et de l'Amazone, elle couvre, pendant près de la moitié de l'année, les vallées les plus basses. Dans cette partie de l'Amérique, qui s'étend depuis le dixième degré de latitude septentrionale jusque vers le treizième de latitude méridionale, aussitôt que les pluies commencent, les moindres ravins se transforment en torrens, les rivières sortent de leurs limites et se répandent au loin; les fleuves se débordent et ressemblent à des bras de mer; l'élévation à laquelle les eaux parviennent est telle, que les arbres les plus grands, même lorsqu'ils sont très-éloignés des rivages, ne laissent voir que leurs cimes, et servent de guides aux bateliers. L'Orénoque, sur une ligne de près de deux cents lieues, se répand sur l'une et l'autre rive à une distance de vingt ou trente lieues; et cependant il s'élève aujourd'hui à une hauteur moindre que celle où il s'élevait jadis, puisque les marques d'inondation, qui restent sur les rochers, se trouvent à cent trente pieds au-dessus des plus hautes eaux actuelles (1).

(1) Depons, tome I, ch. II, p. 123, et tome III, chap. XI,

« Cette rivière de l'Orénoque, qui nous paraît si imposante et si majestueuse, dit M. de Humboldt, ne serait donc qu'un faible reste de ces immenses courans d'eau douce qui, gonflés par des neiges alpines ou par des pluies plus abondantes, partout ombragés d'épaisses forêts, dépourvus de ces plages qui favorisent l'évaporation, traversaient jadis le pays à l'est des Andes, comme des bras de mers intérieures? Quel doit donc avoir été l'état de ces basses contrées de la Guyane, qui éprouvent aujourd'hui les effets des inondations annuelles? Quel nombre prodigieux de crocodiles, de lamentins et de boas doivent avoir habité ces vastes terrains convertis tour à tour en mares d'eaux stagnantes ou en plaines arides et crevassées.

» Le monde paisible que nous habitons a succédé à un monde tumultueux. Des ossemens de mastodontes et de véritables éléphans américains se trouvent dispersés sur les plateaux des Andes. Le mégathère habitait les plaines de l'Uraguay. En fouillant plus profondément la terre, dans les hautes vallées qui ne peuvent nourrir aujourd'hui des palmiers ou des fougères en arbres, on découvre des couches de houille enchâssant les débris gigantesques de plantes monocotylédones. Il fut donc une époque reculée où les classes de végétaux étaient autrement distribuées, où les

p. 301. — De Humboldt, Voyage aux régions équinoxiales, tome VI, liv. VI et VII, ch. XVIII et XIX p. 166, 245 et 373.

animaux étaient plus grands, les rivières plus larges et plus profondes (1). »

Quoique le volume des eaux qui, dans la saison des pluies, coulent à l'est des Andes, soit moins considérable qu'il ne le fut jadis, il est encore assez grand pour expliquer comment les peuples qui vivent sur les bords ou à l'embouchure des rivières, n'ont pas fait dans l'agriculture et dans les autres arts de la vie civile, les mêmes progrès que les peuples de même espèce qui habitaient sur un sol moins sujet à ces grandes révolutions. Au moment où les pluies commencent, le débordement des eaux est si rapide et s'étend à une si grande distance, que les chevaux qui n'ont pas eu le temps d'atteindre les plateaux ou parties bombées des *llanos*, périssent par centaines. On voit alors les jumens, suivies de leurs poulains, nager une partie de la journée pour se nourrir d'herbes dont les pointes seules se balancent au-dessus des eaux ; et, tandis que ces animaux vont ainsi chercher quelques brins d'herbes sur la surface des eaux, ils sont poursuivis par les crocodiles ; il n'est pas rare d'en rencontrer qui portent sur eux l'empreinte des dents de ces reptiles carnassiers (2).

Lorsque les pluies cessent et que les grandes

(1) Voyage aux régions équinoxiales, tome VI, liv. VII, ch. XIX, p, 373, 374 et 375.

(2) De Humbolt, Voyage aux régions équinoxiales, t. VI, liv. VI, ch. XVIII, p. 167 et 168.

chaleurs arrivent, les terres basses et couvertes d'arbres comme étaient celles de la Guyane à l'arrivée des Européens, ne présentent que des marais dangereux, et se couvrent d'insectes et de reptiles. Les débris de végétaux qui y tombent et la chaleur excessive du climat, forment sur la surface une croûte qui est quelquefois assez forte pour supporter les voyageurs ou les chasseurs; mais si elle s'entr'ouvre sous leurs pas, ils sont engloutis dans un abîme (1). Sur toutes les côtes qui se prolongent des bouches de l'Orénoque jusqu'à l'embouchure de l'Amazone, on ne rencontre, sur une ligne de quatre cents lieues, qu'un rideau de palétuviers, alternativement détruit et renouvelé par la vase et par le sable. Derrière ce rideau, ce sont des savanes noyées par les eaux pluviales qui n'ont point d'écoulement; et ces savanes se prolongent toujours latéralement au rivage, dans une profondeur plus ou moins considérable, suivant l'éloignement ou le rapprochement des montagnes (2). Les terres plus élevées qui laissent aux eaux un écoulement libre, et sur lesquelles il n'existe point d'arbres capables d'intercepter les rayons du soleil, présentent un aspect différent; c'est une steppe immense qui s'étend depuis la chaîne entière des

(1) Stedman, tome II, chap. xx, p. 263, 266 et 267. — Raynal, tome VI, liv. xii, page 391, et tome VII, liv. xiii, page 52.

(2) Raynal, tome VI, liv. xii, p. 391.

montagnes de Caraccas jusqu'aux forêts de la Guyane, et depuis les monts de Mérida, où des sources sulfureuses et bouillantes sortent de dessous des neiges éternelles, jusqu'au grand delta que l'Orénoque forme à son embouchure; elle se prolonge au sud-ouest comme un bras de mer au-delà des rives du Méta (1). Dans ces vastes plaines, l'herbe se réduit en poudre; le sol se crevasse, comme s'il avait été ébranlé par des tremblemens; le crocodile et les grands serpens restent ensevelis dans la fange desséchée, jusqu'à ce que les premières ondées du printemps les réveillent d'un long assoupissement (2). La terre est alors si aride, que les mulets rongent jusqu'au *mélocactus* hérissé d'épines, pour en boire le suc rafraîchissant, et pour y puiser comme à une source végétale (3).

Les mêmes causes qui rendent, dans cette partie de l'Amérique, la culture des terres si difficile, et nous pouvons même dire impossible à des peuples qui n'ont fait aucun progrès dans les autres arts, leur rendent la pêche plus aisée. A mesure que les fleuves et les rivières rentrent dans leurs limites, ils laissent dans les lieux enfoncés une quantité considérable de poissons.

(1) De Humboldt, Tableaux de la nature, tome I, pag. 19 et 20.

(2) De Humboldt, Voyage aux régions équinoxiales, t. VI, liv. VI, ch. XVII, p. 44 et 45.

(3) De Humboldt, Voyage aux régions équinoxiales, t. VI, liv. VI, ch. XVIII, p. 167.

Les eaux de ces bassins naturels diminuent peu à peu par l'évaporation, et la pêche devient de plus en plus facile. Lorsque le terrain est complètement à sec, la quantité de poissons qui reste sur la surface, est quelquefois si considérable qu'elle suffit pour infecter l'air (1). La pêche, dans les fleuves, est d'ailleurs si facile, et les produits en sont si abondans, qu'il ne peut venir à la pensée des indigènes de s'adonner à un autre genre d'industrie (2).

Les lacs situés dans la partie la plus élevée du Pérou ne renferment de poisson d'aucune espèce; et comme, à cette élévation, la terre n'est pas susceptible de culture, le pays est inhabité. Les poissons qu'on trouve dans les rivières les plus hautes ne sont que de deux espèces; ceux qui appartiennent à l'une n'ont qu'un pouce et demi de longueur; ceux qui appartiennent à l'autre n'ont pas plus d'un tiers de *vara*; les eaux de Quito sont encore moins poissonneuses (3). Les peuples de ces montagnes ne pouvaient donc pas tirer leurs subsistances des rivières, comme ceux des bords de l'Amazone ou de l'Orénoque; mais aussi ils étaient à l'abri de ces inondations longues et périodiques, qui couvrent pendant

(1) Stedman, tome III, chap. XXVIII, p. 137. — De Humboldt, Essai politique sur la Nouvelle-Espagne, tome IV, liv. V, ch. XII, p. 495 et 496.

(2) Dauxion-Lavaysse, tome I, ch. VI, p. 301.

(3) Ulloa, Discours philosophique, disc. IX, p. 202, 209 et 210. — Le vara fait environ 838 millimètres.

près de six mois les terres les plus basses, et par conséquent la culture de la terre ne leur présentait pas les mêmes obstacles.

Une partie considérable de l'Amérique méridionale ne produit que du gazon dans la saison des pluies, et elle est presque entièrement stérile dans les temps de sécheresse. Depuis la rivière de la Plata jusqu'au détroit de Magellan, sur une étendue d'environ dix-huit degrés de latitude, la terre est si dépourvue d'arbres qu'à peine il est possible d'y rencontrer un buisson. Les plaines de Calabose, qui ne sont également couvertes que de gazon, se prolongent, suivant quelques-uns, jusqu'aux steppes ou pampas de Buenos-Ayres, dans une longueur de huit cents lieues. Cette immense étendue du continent américain est peu susceptible de culture, soit parce que le sol n'est couvert que de quelques pouces de terre végétale, soit parce qu'il est couvert de sel, comme le centre de l'Asie et de l'Afrique. Tout ce pays était désert à l'arrivée des Européens; mais depuis que les animaux domestiques qu'ils y apportèrent, s'y sont multipliés, les indigènes ont adopté le genre de vie et les mœurs des Tatars. Leur physionomie sociale a été ainsi déterminée, d'une manière peut-être irrévocable, par la nature de leur sol et des animaux qui y ont été introduits (1).

(1) Azara, tome I, liv. v, p. 103 et 14. — De Humboldt,

Les habitans de la terre de Feu, qui, de tous les peuples d'espèce cuivrée, sont incontestablement les plus mal constitués et les plus stupides, sont aussi les plus isolés et ceux à qui le sol offre le moins de ressources. Séparés de l'extrémité australe de l'Amérique par le détroit de Magellan, ne pouvant tirer d'ailleurs aucun secours de cette partie du continent, qui n'est qu'un désert parcouru par quelques peuplades de chasseurs, ils ne peuvent sortir de leur île, puisqu'elle est située sous une latitude trop élevée pour produire des arbres propres à la navigation. Dans la saison la moins rigoureuse, et lorsque le soleil demeure dix-huit heures sur l'horizon, le froid y est tel que le pays se couvre de neige, et qu'il peut même tuer en peu de temps des hommes qui n'y sont point accoutumés. Cette terre est située sous un climat beaucoup plus froid que celui de la Norvège ou de la Laponie, quoique placée sous une latitude moins élevée (1). Elle ne produit donc ni fruits, ni légumes propres à la subsistance de l'homme; et quand même les indigènes parviendraient à s'en procurer des graines, ils ne sauraient les y multiplier. Les seuls animaux terrestres qu'on y ait aperçus, sont des faucons, des aigles, des

Voyage aux régions équinoxiales tome IV, liv. IV, chap. XI, p. 57.

(1) Bougainville, tome I, première partie, ch. IX, p. 184. — Cook, premier Voyage, liv. I, ch. IV, p. 323, 324 et suivantes.

vautours, des grives et quelques petits oiseaux. Le poisson même y est extrêmement rare, et celui qu'on y prend n'est pas bon à manger; les coquillages et les moules s'y trouvent en abondance, et semblent être les seuls objets dont il soit possible de se nourrir (1). Les habitans sont donc condamnés par leur position à être barbares, aussi long-temps qu'ils resteront isolés, et qu'ils seront dans l'impuissance de rien ajouter aux moyens d'existence qui leur sont offerts par leur sol ou par les eaux de la mer.

Il est facile de voir maintenant comment la nature et la configuration du sol, la température de l'atmosphère, le volume et la direction des eaux, ont déterminé les mœurs des peuples placés à l'est de la chaîne de montagnes, qui court du nord au sud de l'Amérique. Ceux qui habitent à l'extrémité boréale de ce continent, sont restés chasseurs et pêcheurs, parce que leur sol, peu susceptible de produire des substances alimentaires propres à l'homme, abondait en gibier, et que leurs lacs et leurs rivières abondaient en poisson. Ceux qui vivaient sous une latitude moins élevée, étaient devenus agriculteurs sans renoncer à la chasse ni à la pêche, parce que le maïs que leur sol était susceptible de produire, et qu'ils possédaient, pouvait se conserver long-temps; que les lacs, les rivières

(1) Cook, deuxième Voyage, liv. I, ch. V, tome II, p. 338 et 343, et tome V, ch. VII, p. 258.

et les forêts dont ils étaient environnés, leur présentaient encore de nombreuses ressources, et que la rigueur et la longueur des hivers ne leur permettaient pas d'autres occupations que la chasse et la pêche, pendant une grande partie de l'année. Ceux qui vivaient sur les bords ou à l'embouchure des fleuves de l'Amérique méridionale, étaient restés errans ou avaient établi leurs demeures sur le sommet des arbres, parce que le terrain tourbeux sur lequel ils étaient placés, était alternativement couvert par le débordement des eaux, ou desséché par les ardeurs du soleil, et que la pêche et la chasse leur offraient des ressources plus faciles que la culture du sol. Enfin, ceux qui vivaient sur les bords du golfe ou sur les plateaux du Mexique, ou dans le Pérou, s'étaient adonnés presque exclusivement à l'agriculture, parce que leur sol pouvait produire diverses espèces de végétaux propres à leur servir d'alimens; qu'il pouvait être travaillé pendant une grande partie de l'année; qu'il n'était pas sujet aux inondations; que les rigueurs de l'hiver y étaient peu à craindre, et que la pêche et la chasse n'y présentaient que de faibles ressources (1).

(1) Il semble que les Américains du nord ne cultivaient aucune espèce d'arbres fruitiers. Ce genre de culture, sous des climats froids ou tempérés, est toujours le dernier progrès que font des peuples agricoles. Je vois à cela plusieurs raisons : la première, c'est que les arbres ne portent des fruits qu'après plusieurs années de soins, et que là où la propriété

Les peuples placés à l'ouest des mêmes montagnes ont été soumis à des influences locales non moins puissantes; il serait facile de faire voir qu'ils ont été plus ou moins avancés selon que le sol sur lequel ils se sont trouvés a été plus ou moins arrosé, qu'il a été plus ou moins riche en terre végétale, qu'il a joui d'une température plus ou moins variable; selon que la pêche ou la chasse ont été plus ou moins productives; selon que les communications ont été plus ou moins faciles; mais cette exposition nous conduirait trop loin et ne ferait que confirmer les observations que j'ai déjà faites (1).

n'est pas garantie, on ne cultive que les objets dont on peut jouir immédiatement; la seconde, c'est que le produit des arbres fruitiers est très-casuel partout où la température de l'atmosphère est sujette à de grandes variations; la troisième, c'est l'impossibilité de conserver les fruits pendant longtemps, tant qu'on n'a pour logement que des huttes. La culture des arbres fruitiers est un luxe que ne se permettent pas toujours les peuples d'Europe qui se croient très-civilisés: il ne faut donc pas être surpris si les indigènes d'Amérique n'en étaient pas encore arrivés jusque-là.

On a vu que, dans le Pérou, on ne trouvait presque point de poisson; on ne pouvait pas en trouver beaucoup dans le Mexique, puisqu'on y manque de grandes rivières; mais, ce qui est remarquable, c'est que, suivant Ulloa, le Mississipi, qui est un des plus grands fleuves du continent américain, et qui porte ses eaux dans le golfe du Mexique, n'a que peu de poisson, et que celui qu'on y trouve est de mauvaise qualité. Ulloa, Discours philosophiques, tome I, disc. IX, p. 215 et 216.

(1) Dampier, tome I, chap. V, p. 103. — De Humboldt,

Voyage aux régions équinoxiales, tome VI, liv. VII, ch. XVII, pages 43 et 44. — Essai politique sur la Nouvelle-Espagne tome II, livre III, chapitre VIII, pages 424 et 425. — La Pérouse tome II, chap. VII, p. 203 et 204. — Fleurieu, Voyage du capitaine Marchand, tome II, chap. IV et V, p. 22, 23 et 214. — Cook, troisième Voyage, liv. IV, ch. II, t. V, p. 75. — G. Dixon, tome II, p. 5 et 6.

—

CHAPITRE VIII.

De l'influence des lieux et du climat sur les peuples d'espèce malaie du Grand-Océan.

Parmi les peuples d'espèce malaie que nous avons observés, il n'en est point de plus barbares que ceux de la Nouvelle-Zélande; mais aussi nous n'en avons point trouvé qui fussent placés sous un climat aussi froid, et qui fussent plus isolés de tous les autres peuples. La Nouvelle-Zélande, du côté du sud, de l'est et de l'ouest, est aussi isolée que la terre de Feu et que la terre de Van-Diemen; mais elle l'est moins du côté du nord. Si elle est trop éloignée des nombreux archipels qui sont situés entre les tropiques, pour communiquer aisément avec eux par la navigation, les courans des mers ont pu du moins porter sur son sol les productions végétales dont jouissent toutes les autres îles occupées par les peuples de même espèce. Aussi les voyageurs qui l'ont visitée ont-ils trouvé que la culture y avait déjà fait des progrès, et qu'elle produisait les mêmes végétaux que les îles plus rapprochées de l'équateur, à l'exception de celles qui ne peuvent croître qu'entre les tropiques. Cependant, soit, comme il est probable, qu'elle ait été peuplée plus tard que les îles plus rap-

prochées de l'équateur, soit que la distance à laquelle elle se trouve des autres, n'ait pas permis aux habitans de s'approprier leurs procédés, soit qu'une température moins douce ait été un obstacle au développement des moyens d'existence, et par conséquent de la population, la civilisation y est plus reculée qu'elle ne l'est dans les îles moins isolées, qui sont occupées par des hommes de même espèce. Dans la partie de la Nouvelle-Zélande la moins éloignée des tropiques, on trouve des terres bien cultivées; mais les parties situées vers le pôle austral sont couvertes de forêts impénétrables; et, quoique les espèces d'arbres y soient variées, il n'en est aucune qui produise des substances alimentaires (1).

L'île de Pâques et les îles Sandwich, qui, après la Nouvelle-Hollande, renferment les populations les moins avancées de l'espèce malaie, sont aussi les plus éloignées des archipels des tropiques. Les indigènes cultivent cependant une partie de tous les végétaux utiles que leur sol produit, et ils élèvent les mêmes animaux que les habitans des autres îles. Les îles du grand Océan, lorsque les navigateurs européens les ont visitées pour la première fois, étaient déjà toutes habitées; Cook dit n'en avoir rencontré qu'une seule qui fût déserte, et elle était

(1) Cook, premier Voyage, liv. II, ch. III et IX; tome III, p. 109, 306 et 307. — Deuxième Voyage, chap. V, tome I, p. 344, 345 et 347, et liv. II, ch. V, tome II, p. 481, et troisième Voyage, liv. I, ch. VIII, p. 304 et 329.

tellement inabordable qu'elle n'était propre qu'à servir de refuge aux oiseaux. Il n'est donc pas possible de savoir dans quel ordre ces îles se sont peuplées, quel était le développement intellectuel des premiers hommes qui y abordèrent, quelles étaient les productions que le sol produisait naturellement, et quelles furent celles qui y furent importées; mais si l'on considère que, dans toutes, les habitans ont adopté la même organisation sociale, parlent la même langue, cultivent les mêmes végétaux et élèvent les mêmes animaux, on ne pourra s'empêcher de croire qu'au moment de leur dispersion sur l'Océan, ils étaient à peu près aussi avancés qu'ils l'étaient au temps où ils furent découverts par les Européens.

Ces peuples entreprennent sur de simples bateaux des voyages fort éloignés; et comme ils emmènent souvent leurs femmes et leurs enfans avec eux, il est probable que quelques-uns se sont établis dans des îles qu'ils ont trouvées inhabitées, et que d'autres ont été portés par les courans ou jetés par les vents dans des îles désertes. Les événemens de ce dernier genre n'ont pas dû être rares, puisque les navigateurs ont rencontré, dans les mers ou dans les îles, des hommes qui avaient été ainsi éloignés de leur pays, et qui n'avaient plus le moyen d'y revenir (1). Ceux qui étaient rapprochés les uns des

(1) Cook, troisième Voyage, liv. II, ch. II, tome II, p. 71, 72 et 73. — Lettres édifiantes et curieuses, tome XV, p. 196

autres ont dû acquérir en peu de temps les végétaux et les animaux que possédaient leurs voisins ; ils ont pu se les procurer par des échanges, ou même par des guerres ; il leur a été également plus facile d'observer la manière dont on pouvait les multiplier ; les vents ou les courans pouvaient d'ailleurs pousser plus souvent vers leurs côtes les végétaux que la mer avait enlevés sur d'autres terres ; mais les îles isolées ou placées à une grande distance des archipels situés au sud de l'équateur, comme les îles Sandwich, l'île de Pâques et la Nouvelle-Zélande, ont dû être peuplées beaucoup plus tard, et il a dû s'écouler un temps considérable avant que les vents ou les courans portassent sur leurs rivages les végétaux qui pouvaient y prospérer.

Les espèces de végétaux qui fournissent des alimens à l'homme, et qui peuvent être arrosées, soit avec de l'eau douce, soit avec de l'eau de mer, sont peu nombreuses. M. de Humboldt n'en compte que cinq : le cocotier, la canne à sucre, le bananier, le mammei et l'avocatir (1). Cette faculté qu'ont ces plantes de croître au moyen de l'eau de mer, en favorise la migration

et 298. — Le président de Brosses, Voyages aux terres australes, tome II, p. 443 et suiv. — De Humboldt, Voyage aux régions équinoxiales, tome I, liv. I, ch. I, p, 141 et 142. Voyez ce dernier ouvrage, p. 123 et 153, sur les effets des courans ou *Gulf stream*.

(1) Voyage aux régions équinoxiales, tome III, liv. III ch. VIII, p. 251.

de deux manières; d'abord, parce que celles qui sont entraînées par les courans se multiplient naturellement sur les rivages où elles sont portées, et en second lieu parce que l'homme peut les cultiver sur des terres où il n'existe pas assez d'eau douce pour arroser les champs. En même temps que ces plantes peuvent être arrosées avec de l'eau de mer, elles ont besoin, pour se développer, d'une température douce et toujours égale; de sorte que, si la tendance des vents et des courans est de les étendre sur les points les plus éloignés, la tendance de la température de l'atmosphère est d'en restreindre la multiplication entre les tropiques ou dans les lieux qui en sont à une petite distance. Or, le cocotier et la canne à sucre sont précisément les plantes qui sont les plus multipliées dans les archipels du grand Océan, situés entre l'équateur et le tropique du capricorne. Ainsi, les mêmes forces qui ont porté des hommes sur ces terres, y ont porté des plantes propres à les nourrir. L'artocarpus, ou arbre à pain, qui est chargé de fruits pendant huit mois de l'année, et dont trois pieds suffisent pour fournir des alimens à un individu adulte (1), est également cultivé dans ces îles; mais il ne peut se multiplier et produire des fruits que dans la zone Torride. Il a donc existé, pour les insulaires des tropiques, des causes de déve-

(1) De Humboldt, Nouvelle-Espagne, t. III, liv. IV, ch. IX, page 146.

loppement qui n'existent pas pour les indigènes de la Nouvelle-Zélande, et il en a existé pour ceux-ci qui ont été étrangères aux habitans de la terre de Feu.

La position insulaire des Malais a contribué à diriger leurs efforts vers la culture des plantes qu'ils ont trouvées sur leur sol, ou que les courans y ont apportées. Aucun des animaux qui peuplent les forêts de l'Asie et de l'Amérique, ne pouvait passer et se multiplier sur leurs îles; et si, par quelque circonstance qu'il est impossible de connaître, il s'y en était trouvé quelques-uns, ils auraient été promptement détruits. Aucune des îles peuplées par les hommes de cette espèce, à l'exception de la Nouvelle-Zélande, ne présente, en effet, une surface assez étendue pour offrir un refuge à des animaux contre les poursuites d'un peuple chasseur. Il n'était donc pas possible que la chasse présentât à ces peuples des moyens d'existence suffisans pour qu'ils en fissent leur unique occupation (1). Ils ne pouvaient pas non plus s'adonner à la vie pastorale, puisque leur pays n'était point propre au pâturage, et qu'ils

(1) Le continent d'Amérique, au temps où il fut découvert, renfermait diverses espèces de grands animaux, et plusieurs peuplades vivaient en partie des produits de la chasse; mais dans les îles situées à l'est de ce continent on ne trouvait aucun animal qui excédât la taille du lapin, quoique ces îles soient bien plus rapprochées des côtes orientales que ne le sont des côtes de l'ouest ou des côtes de l'Asie les archipels de l'océan Pacifique habités par des Malais.

ne possédaient aucun animal qui pût vivre par ce moyen. D'un autre côté, les îles n'ont pas assez d'étendue pour que chacune d'elles pût renfermer plusieurs peuplades ennemies; et tant que la navigation n'avait fait que peu de progrès, nul n'avait à craindre de voir ravager ses champs par des étrangers. Enfin, la végétation étant continuelle et rapide, rien n'était plus facile que d'en observer les progrès, et de discerner les plantes qu'il était utile de multiplier ou de détruire.

Il existe cependant, au milieu des archipels des tropiques, quelques peuplades qui sont très-peu avancées; mais deux circonstances peuvent, en grande partie, rendre raison du peu de progrès qu'elles ont fait. En premier lieu, elles appartiennent à une espèce différente des Malais; et chez des peuples qui sont peu civilisés, la différence d'espèce est une cause d'antipathie si puissante, que la proximité, loin d'être favorable à leurs progrès, n'est propre qu'à les retarder. En second lieu, les terres occupées par ces peuplades sont celles qui ont le moins d'eau douce, et qui sont les plus stériles. C'est probablement à cette dernière circonstance qu'elles doivent de n'avoir point été envahies par des peuples d'espèce malaie.

—

CHAPITRE IX.

De l'influence des lieux et du climat sur quelques-uns des peuples de l'Europe.

S'il fallait déterminer l'influence qu'ont exercée, sur tous les peuples de l'Europe, les diverses circonstances locales au milieu desquelles chacun d'eux a été placé, il serait nécessaire d'écrire un ouvrage en plusieurs volumes, et encore serait-on obligé de le laisser incomplet. Je me bornerai donc à indiquer les principales; cette indication suffira à l'objet que je me propose. Chacun pourra d'ailleurs suppléer aisément à ce que j'aurai omis sur certains peuples, en examinant la marche que d'autres ont suivie dans leurs progrès.

Les nations de l'Europe ont fait dans la civilisation des progrès immenses depuis quelques siècles; chez toutes, les produits de l'agriculture et des manufactures sont plus variés, plus considérables, plus propres à satisfaire nos besoins qu'ils ne l'étaient à la fin de la république romaine; mais il paraît que la température de l'atmosphère a éprouvé une révolution non moins heureuse; elle est aujourd'hui beaucoup

plus douce qu'elle ne l'était à l'époque où les Romains commencèrent à porter leurs conquêtes au-delà de l'Italie. Au temps où Horace et Juvénal écrivaient, le Tibre se couvrait annuellement de glaces, et c'est un phénomène qu'on ne voit plus; le bosphore de Thrace nous est représenté par Ovide sous des traits qu'il n'est plus possible de reconnaître; la Dacie, la Pannonie, la Crimée, la Macédoine même nous sont décrites comme des pays de frimas égaux à Moscou, et ces pays nourrissent maintenant des oliviers et produisent d'excellens vins; enfin, notre Gaule, du temps de César et de Julien, voyait, chaque hiver, tous ses fleuves glacés de manière à servir de ponts et de chemins pendant plusieurs mois, et ces cas sont devenus rares et de courte durée. Cette révolution dans la température de l'atmosphère est incontestablement une des causes qui ont le plus favorisé la migration de quelques-unes des plantes qui nous sont les plus utiles, et qui ont exercé sur l'agriculture et sur les arts qu'elle exige ou qu'elle favorise, l'influence la plus heureuse.

Les parties de la terre les plus anciennement civilisées, sont la Chine, l'Indostan, la Perse, une partie de l'Arabie, l'Égypte et l'Asie-Mineure. La civilisation a passé de là dans les parties de l'Europe qui bordent la Méditerranée; et elle n'est arrivée que beaucoup plus tard, sur les côtes et dans les îles de l'Océan. Lorsque les armées romaines envahirent l'île de la Grande-

Bretagne, elles en trouvèrent les habitans nus et tatoués comme sont aujourd'hui les sauvages de la mer du Sud (1). Or, il suffit de la simple inspection de la sphère terrestre, pour être convaincu qu'avant la découverte d'un passage au cap de Bonne-Espérance, aucune partie du monde n'était mieux située que les îles de la Grèce et que les côtes qui bordent la Méditerranée, pour s'enrichir des productions et des découvertes des peuples de l'Égypte, et du sud de l'Asie. On peut suivre, en Europe, la marche des connaissances humaines, en partant de l'Egypte et en se dirigeant vers les îles et les côtes de notre continent qui en sont les plus rapprochées, vers celles qui sont les mieux arrosées et qui jouissent du climat le plus doux, si l'on a égard surtout au changement qu'a éprouvé la température de l'atmosphère, depuis la décadence de l'empire romain (2).

Les progrès que les sciences ont fait faire à la navigation, ont, il est vrai, fait subir au commerce une grande révolution; les peuples qui, avant la découverte d'un passage au cap de Bonne-

(1) Cæsar, B. G., lib. v, cap. iv.

(2) En France, les peuples les plus civilisés, du temps des Romains, étaient, en général, ceux qui habitaient sur les bords de la Méditerranée; c'étaient des colonies formées par les Phocéens. En Angleterre, les peuplades les plus civilisées, du temps de César, étaient celles qui habitaient les côtes opposées à la France et à la Belgique; c'étaient des colonies belges : elles prenaient le nom des cités d'où elles étaient

Espérance, se trouvaient les plus éloignés des contrées les plus civilisées et les plus riches de la terre, et qui ne pouvaient avoir avec elles aucune communication directe, comme quelques-uns des peuples du nord de l'Allemagne et ceux des îles Britanniques, ont eu des communications plus faciles peut-être que les peuples de l'Égypte, de la Grèce et de l'Italie; mais ces communications n'ont commencé à exister que lorsque ces derniers peuples ont eu fait d'immenses progrès. Ce ne sont ni des Hollandais, ni des Anglais, ni même des Français qui ont ouvert à tous les autres peuples de l'Europe des communications faciles avec la plupart des nations du globe; ce sont des Italiens, des Espagnols, des Portugais. Ceux-ci n'auraient probablement pas fait de longtemps ces grandes découvertes, si les Égyptiens n'avaient pas transmis aux Grecs, et, par ceux-ci, aux peuples d'Italie, leurs connaissances et celles des peuples civilisés de l'Asie.

Il serait fort difficile, peut-être même est-il impossible d'exposer, d'une manière spéciale,

venues. (Cæsar, B. G., lib. v, cap. iv.) Les peuplades les plus barbares étaient les montagnards d'Ecosse et les Irlandais. (Gibbon's History of the decline and fall of the roman empire, ch. xiii, tome II, p. 129.) En Germanie, les peuples qui avaient fait le plus de progrès étaient les Usbiens; suivant l'opinion de César, ils étaient les plus civilisés, parce que, *bordant le Rhin*, ils étaient fréquemment visités par les marchands, et que le voisinage des Gaulois leur en avait fait goûter les mœurs. (Bell. Gall., l. iv, cap. i.)

comment et dans quel ordre les végétaux, les animaux, les procédés et les découvertes utiles aux hommes, se sont répandus dans les diverses parties de l'Europe; mais si nous ne possédons pas les connaissances nécessaires pour marquer chacun des progrès de la civilisation européenne, nous pouvons indiquer du moins quelques phénomènes généraux propres à faire concevoir comment elle s'est répandue, et quelles sont les causes qui l'ont retardée ou qui l'ont favorisée.

En Europe comme en Asie, il est des pays qui ne sont susceptibles de produire aucun genre de végétaux propres à la subsistance de l'homme: telles sont les terres de l'extrémité boréale de l'empire russe. Dans ces contrées, il n'y a pas de progrès possible pour l'agriculture; cet art ne peut même pas y exister, ni par conséquent aucun de ceux qui en dépendent. Il y a d'autres parties de l'Europe qui sont susceptibles de produire presque tous les genres de végétaux propres à nous servir de subsistances: telles sont les terres qui sont baignées par la Méditerranée. Mais, entre un pays qui ne produit rien, et celui dans lequel presque toutes les productions de la terre peuvent croître, il y a un grand nombre d'intermédiaires; on ne passe pas immédiatement de l'un à l'autre. On conçoit donc que les connaissances relatives à l'agriculture, et aux arts nombreux qui s'y rattachent, s'étendent à mesure qu'on passe d'un terrain qui n'est pas susceptible

d'être cultivé, comme la Laponie, sur un terrain sur lequel peuvent croître les productions les plus variées et les plus utiles.

Ce progrès peut avoir lieu de deux manières : par le passage d'un sol stérile sur un sol qui ne l'est point; ou bien par une révolution dans la température de l'atmosphère, qui rende le sol susceptible de produire des plantes qui en étaient exclues par la rigueur du climat. Si la France, par exemple, au temps où les Romains en firent la conquête, était un pays aussi froid que le Canada, on ne pouvait y cultiver ni la vigne ni l'olivier, ni le mûrier, ni beaucoup d'autres plantes utiles qu'on y cultive aujourd'hui. Il fallait, pour que la migration de ces plantes eût lieu, que le climat devînt assez doux pour qu'elles pussent s'y multiplier. Il fallait, en outre, qu'elles existassent dans un pays avec lequel on eût des communications faciles, et qu'on eût le moyen de s'instruire dans l'art de les propager, et dans l'art souvent plus difficile d'en employer les produits. L'absence d'une seule de ces circonstances suffisait pour que la population restât stationnaire pendant des siècles; mais aussi la simple transportation d'une plante comme la vigne, d'un insecte comme le ver à soie, d'un animal comme le bœuf, ou d'un simple procédé agricole, était suffisante pour changer le sort d'une grande partie de la population.

Les peuples les premiers civilisés en Europe ont donc été ceux qui ont eu les communications

les plus aisées et les plus nombreuses, et dont le sol a été susceptible de la meilleure culture. Ceux, au contraire, qui sont restés le plus longtemps barbares, sont ceux qui possédaient le moins de communications, ou qui se trouvaient sur une terre peu propre à une culture variée; ce sont les habitans de la Russie, de la Pologne, de la Courlande, de la Hongrie. Les Russes, avec un territoire européen qui surpasse en étendue tous les autres états de l'Europe pris ensemble, n'ont pas plus de points de communication que le royaume des Pays-Bas, et ces communications sont moins libres et moins aisées. Les eaux qui se dirigent du côté de l'est coulent dans la mer Caspienne qui n'a point d'issues, et qui est en grande partie environnée d'un désert. Celles qui se dirigent vers le sud arrivent à l'extrémité de la mer d'Azof ou au fond de la mer Noire, dont les Turcs peuvent arbitrairement fermer l'issue, et qui ne présente, du côté de l'Asie, que des côtes désertes. Les eaux qui coulent au nord, arrivent dans une mer de glace, et ne peuvent servir à la navigation. A l'ouest, les Russes n'ont que deux ports : celui de Saint-Pétersbourg, qui est couvert de glace une grande partie de l'année, et qui ne reçoit aucun fleuve propre à la navigation intérieure, et celui de Riga. Les communications par la mer Noire étaient nulles dans le temps où les Phéniciens, les Grecs et les Romains avaient porté les produits de leur sol sur toutes les côtes du midi de l'Europe; puisqu'à la fin de

la république romaine, les côtes septentrionales de cette mer étaient considérées comme nous considérons aujourd'hui la Sibérie. On peut faire, sur les communications de la Pologne, de la Hongrie et d'une partie de l'Autriche, des observations analogues à celles que je viens de faire sur la Russie. Ces pays n'étaient pas seulement privés de communications avec toutes les parties civilisées du monde, ils étaient aussi privés, par la nature de leur sol et la température de leur climat, de la faculté de s'approprier la plupart des productions des contrées méridionales.

La révolution qui s'est opérée dans la température de l'atmosphère, et les progrès que la navigation a faits depuis la découverte de la boussole et d'un passage au cap de Bonne-Espérance, ont fait avancer d'un pas rapide, dans la carrière de la civilisation, plusieurs des peuples qui occupent les bassins du Rhin et de l'Elbe; mais les progrès de ces peuples sont cependant postérieurs de beaucoup à ceux qu'avaient faits les peuples d'Italie ou de France, situés dans des positions également favorables.

La France est un des pays de l'Europe les mieux situés sous le rapport de la température de l'atmosphère et de la facilité des communications : par la Gironde, la Loire et la Seine, elle arrive dans l'Océan, et peut communiquer avec tous les peuples du nord, avec l'Espagne et le Portugal; par le Rhône, elle peut communiquer avec tous les peuples du sud et de l'est; intermédiaire entre

l'Italie et l'Angleterre, elle peut aisément profiter des avantages de l'une et de l'autre; en même temps qu'elle est située de manière à avoir des relations de commerce avec toutes les nations, elle jouit, sur un grand nombre de points, d'une température assez douce pour multiplier chez elle toutes les productions qui peuvent croître sous des climats tempérés; cependant les bassins de ses fleuves ne sont pas assez vastes, ni ses côtes assez bien découpées pour offrir à la navigation intérieure et extérieure les moyens que possèdent d'autres pays : il ne faut pas douter que ce ne soit là un des obstacles qui s'opposent à sa prospérité.

L'Espagne paraît d'abord être un des pays les plus favorablement situés sous le rapport de la facilité des communications et de la température de l'atmosphère; mais ce n'est là qu'une apparence. Les chaînes de montagnes qui traversent la péninsule, courent toutes de l'est à l'ouest; les principaux fleuves prennent presque tous la même direction, et suivent des lignes qui ne divergent que de fort peu. Les points auxquels ils se déchargent, ne sont point soumis à la domination espagnole; la partie inférieure des bassins est soumise au Portugal, ou, pour mieux dire, à l'influence de l'Angleterre. Il résulte de là que les Espagnols ne possèdent que la partie supérieure des grands bassins, et que, par conséquent, ils sont resserrés entre plusieurs montagnes sans qu'il leur soit possible d'arriver à la mer. Il ne

faut excepter que les populations de l'est et celle du bassin du Guadalquivir; car, du côté du nord, il n'y a point de cours d'eau qui communiquent avec l'intérieur. Les peuples qui habitent au centre de la péninsule sont dans une position analogue à celle des peuples qui habitent la partie supérieure du bassin du Nil. Il faut ajouter qu'une grande partie de l'Espagne est très-élevée au-dessus du niveau de la mer, et qu'elle se trouve ainsi sous un climat beaucoup plus froid que les peuples qui habitent sur les bords du Rhin.

Les communications entre les familles et entre les nations, soit par le moyen des rivières, des fleuves, des mers, soit par tous autres moyens, ont donc été, sur toutes les parties de la terre, les agens les plus actifs de la civilisation. Si l'on recherche, en effet, quels ont été les événemens qui ont exercé sur le sort des peuples l'influence la plus étendue, on trouvera que c'est, ou la découverte de quelque grand moyen de communication, ou la destruction de quelque puissance qui tenait les peuples ou les individus dans l'isolement : ce sont l'astronomie et la boussole qui ont montré aux navigateurs la route qu'ils avaient à suivre pour se rendre, avec certitude, d'un lieu à un autre; c'est la découverte de l'Amérique qui a porté dans ce nouveau continent toutes les productions et toutes les connaissances de l'ancien, et qui a porté dans l'ancien toutes les productions du nouveau; c'est la découverte d'un passage aux Indes, par le cap de Bonne-Espérance, qui a

fourni aux peuples les plus civilisés de l'Europe une communication sûre et facile avec tous les peuples les plus civilisés de l'Asie, et qui a donné aux uns et aux autres le moyen de faire un échange de leurs connaissances et de leurs richesses; c'est l'imprimerie qui a donné à chacun le moyen de communiquer à tous ses idées, ses procédés, ses découvertes; enfin, c'est la réformation qui a brisé, dans une grande partie du monde, les obstacles qui s'opposaient à la libre communication des pensées entre les hommes.

La nature du sol et la température de l'atmosphère ont, sur toutes les productions agricoles, une influence qu'il n'est pas nécessaire de démontrer; mais, à leur tour, les produits de l'agriculture exercent sur presque tous les arts une influence non moins étendue. Il est évident qu'une nation dont le territoire nourrirait de nombreux troupeaux, ou produirait du coton, du lin, de la soie, aurait, pour se livrer à divers genres d'industrie, des avantages très-grands sur celle dont le sol ne serait propre qu'à produire des vignes, toutes choses étant égales d'ailleurs. Il n'est pas moins évident qu'une nation qui trouverait dans la nature de son sol et dans le cours de ses eaux, les moyens de transporter et de travailler le coton, la laine, le lin, la soie, avec le moins de frais possible, pourrait donner à certaines branches d'industrie et de commerce un développement que ne saurait leur donner

une nation qui ne posséderait pas les mêmes moyens de transport et de fabrication, quand même son sol produirait toutes les matières propres à être fabriquées.

CHAPITRE X.

De l'influence des lieux et du climat sur la prospérité de la nation anglaise. — Suite du précédent.

Nous comprendrons mieux l'influence qu'exercent, sur la prospérité d'un peuple et sur les divers genres d'industrie auxquels il se livre, la nature de son sol, le cours de ses eaux et la température de l'atmosphère, si nous sortons des généralités, et si nous prenons un exemple particulier. Je chosirai de préférence l'Angleterre, comme étant, de tous les pays, celui qui, comparativement à l'étendue de son territoire, est, sans aucun doute, le plus industrieux, le plus riche et le plus puissant.

L'Angleterre se distingue aujourd'hui de tous les autres peuples, par quatre caractères particuliers : par le perfectionnement de son agriculture, et surtout par celui des bestiaux ; par le nombre et l'activité de ses manufactures ; par l'étendue de son commerce et la puissance de sa marine, et par l'égalité avec laquelle la civilisation est répandue dans tout le pays. Il est des écrivains qui, s'imaginant qu'il n'est rien qu'on ne puisse faire avec des livres et des décrets, ne

doutent pas que la nation anglaise ne doive ces divers genres de supériorité à son parlement, à son église, à la liberté de ses journaux, à ses juges, à son jury et à quelques autres institutions. Sans doute, tout cela y est pour beaucoup; on ne peut pas contester que des législateurs par droit de naissance, ou choisis en majorité par les favoris du prince, une chancellerie qui ne rend jamais la justice avec précipitation, des sociétés bibliques nombreuses, un clergé puissant et richement payé, ne contribuent grandement à faire prospérer une nation. Cependant, quelque bienfaisantes que soient ces institutions, il est impossible de croire qu'elles suffisent pour engraisser et multiplier les troupeaux, pour fertiliser les terres, pour donner le mouvement à des machines, pour transporter, par la navigation, dans toutes les parties du pays, les richesses qu'il produit ou qu'il obtient par des échanges. Il existe donc d'autres causes de prospérité qu'il faut rechercher.

L'Angleterre, dans le temps des plus grandes chaleurs, n'est jamais échauffée par un soleil assez ardent pour dessécher le sol, et réduire les plantes enpoussière, comme dans quelques-unes des contrées méridionales de l'Europe. Elle n'éprouve jamais qu'une chaleur fort modérée, et sa position insulaire l'expose à des pluies douces et fréquentes. Si les étés sont moins chauds et moins secs qu'en France, les hivers sont beaucoup moins rudes : la terre y reste rarement couverte

de neige, et les gelées y sont peu fortes; on trouve, dans les champs, des plantes que, dans le midi de la France, on ne pourrait conserver que dans des serres (1). Il résulte de la nature du sol, de la température et de l'humidité de l'atmosphère, que la végétation des plantes les plus propres à la nourriture des bestiaux, n'est presque jamais interrompue, ni par un excès de sécheresse et de chaleur, ni par un excès de froid. Ainsi, en même temps que le sol produit une très-grande quantité de fourrages excellens pour nourrir les animaux dans l'intérieur des bâtimens, le temps pendant lequel on est obligé de les renfermer, est beaucoup plus court que dans la plupart des autres pays. Il n'est pas nécessaire de faire voir comment ces diverses circonstances ont contribué à diriger l'industrie vers la multiplication et le perfectionnement des troupeaux; et comment ce perfectionnement et cette multiplication fournissent à d'autres branches de l'agriculture, des moyens de travail et de production (2). Il n'est

(1) Les Romains avaient observé, avant nous, qu'en Angleterre le climat est plus tempéré, et le froid moins rude que dans les Gaules. Cæsar, B.-G. lib. v, cap. iv.

(2) Ce genre d'industrie sur lequel la nature du sol et du climat exercent une si grande influence, avait déjà été porté fort loin, avant que le pays eût été envahi par les Romains. Dans l'intérieur de l'île, on ne semait que peu de blé; on vivait de laitage et de la chair des animaux. Suivant le rapport de César, la population y était immense et le bétail très-nombreux. Bell. Gall., lib. v, cap. iv.

pas nécessaire de faire voir non plus comment certaines branches de l'industrie agricole tendent plus que d'autres à exciter l'industrie manufacturière, soit en lui offrant des substances et des matières premières, soit en lui ouvrant des débouchés (1).

Le sol de l'Angleterre renferme des mines inépuisables de charbon; et l'existence de ces mines agit de deux manières sur toutes les branches d'industrie. On n'a nul besoin de consacrer une partie de la surface du sol à la production du bois nécessaire au chauffage. Les terres qui, chez nous et dans d'autres pays, sont destinées à la production du bois, sont employées en Angleterre à produire des fourrages ou des grains. Dans ce dernier pays, la valeur de la terre est en profondeur, au lieu d'être en superficie comme dans d'autres : les forêts, si je puis m'exprimer ainsi,

(1) En comparant la quantité de viande que chaque individu consomme journellement en Angleterre, à la quantité que chaque individu consomme en France, on a trouvé que le premier en consommait beaucoup plus que le second; de là, on a conclu que la classe ouvrière était moins misérable en Angleterre qu'en France. Si l'on avait comparé la quantité de vin, de fruits, de légumes, de pain qui se consomme par individu dans ce dernier pays, à la quantité des mêmes denrées qui se consomme dans le premier, je ne doute pas qu'on eût trouvé une différence bien plus grande. Chacun consomme les productions que lui offre le sol qu'il habite; et le plus misérable est celui qui, pour satisfaire ses besoins, est obligé de prendre le plus de peine ou d'exécuter la plus grande quantité de travail.

se trouvent au-dessous du sol. Les mines de charbon ne servent pas seulement au chauffage des familles et à la préparation de leurs alimens; elles donnent, en outre, à la plupart des branches de l'industrie une puissance que rien ne saurait remplacer. J'ai cherché quel serait, en Angleterre, le nombre de chevaux nécessaire pour mettre en mouvement les machines qui sont mues par la force de la vapeur, et quelle serait la quantité de fourrages nécessaire pour nourrir ces chevaux. Je n'ai pu acquérir à cet égard des informations telles que je les aurais désirées; mais des Anglais qui connaissent bien leur pays et qui, par profession, s'occupent des objets que j'aurais voulu connaître en détail, m'ont assuré que, quand même un territoire égal en étendue à l'Angleterre et à la France, serait employé tout entier à produire des fourrages, ils le croiraient insuffisant pour nourrir un si grand nombre de chevaux. Une telle affirmation est sans doute exagérée; cependant, quand on considère que les chevaux employés à mettre des machines en mouvement, ne travaillent que six heures sur vingt-quatre; que, par conséquent, une machine de la force de dix chevaux en exigerait quarante toujours en état de travailler; que, pour remplacer les vieux et les malades, et pour entretenir la race, il en faudrait un nombre à peu près égal; enfin, qu'il existe un nombre incalculable de machines, parmi lesquelles il en est plusieurs de la force de quatre cents chevaux,

on reste convaincu qu'en effet il faudrait convertir en pâturages un immense territoire pour remplacer les mines de charbon. Le sol de l'Angleterre recèle donc dans son sein une force d'industrie qu'aucune nation n'a pu trouver encore chez elle. Il a, s'il est permis de s'exprimer ainsi, la vertu de produire des marchandises fabriquées, comme le sol d'une partie de la France a la vertu de produire des vins, de la soie et des huiles (1).

Le sol de l'Angleterre, en même temps qu'il renferme la matière qui doit donner le mouvement à ses machines, renferme tous les métaux dont elle a besoin pour les fabriquer; de sorte qu'elle obtient, presque sans déplacement, les matières les plus lourdes et les plus encombrantes qui sont nécessaires à un peuple de fabricans.

Les côtes de l'Angleterre sont découpées de toutes parts, de manière à offrir à sa marine des ports nombreux, et à permettre aux navi-

(1) Les membres du gouvernement anglais, dans les honneurs qu'ils ont rendus à Watt, après sa mort, ont reconnu que la nation anglaise eût été incapable de soutenir la lutte qui s'était engagée entre elle et la France, sans la force et les richesses que leur avaient données les machines à vapeur.

Si l'on veut se faire des idées exactes de l'influence qu'ont exercée sur la prospérité de l'Angleterre les richesses minérales de toute nature que son sol recèle, il faut lire l'éloge de Watt, par M. Arago. Le génie de cet homme célèbre s'est, en effet, borné à mettre en œuvre la matière qu'il avait sous la main.

Je ne dis pas que la France ne puisse se livrer au même genre d'industrie que l'Angleterre, si elle possède les mêmes

res d'arriver, en quelque sorte, jusqu'au centre de son territoire. La Tamise, qui, par elle-même n'a qu'un volume d'eau peu considérable, a si peu de pente de Richemont jusqu'à son embouchure, que, par l'effet de la marée, elle remplit l'office de deux grands fleuves qui courraient parallèlement l'un à l'autre, mais en sens contraires. Quand la marée monte, non-seulement elle a assez de force pour arrêter les eaux de la Tamise et les gonfler de manière à la rendre navigable pour les plus gros navires, elle en a même assez pour établir un courant capable de porter jusqu'à Londres toutes les marchandises que le commerce du monde a amenées à l'embouchure du fleuve. Lorsque la marée descend, les eaux refoulées dans l'intérieur reprennent leurs cours, et portent jusqu'à la mer les marchandises que la navigation intérieure a réunies sur le même point. Le territoire est coupé par

puissances ; mais si elle ne les possédait pas, il ne serait pas plus raisonnable à elle de vouloir lutter contre l'Angleterre à cet égard, qu'il ne serait raisonnable de la part de l'Angleterre de couvrir le sol de serres chaudes pour rivaliser avec la France dans la vente des vins. Un peuple qui, par la nature de son sol, récolte des matières premières, comme du lin, de la laine, du coton, de la soie, et qui veut faire le métier de fabricant sans en posséder les forces, ressemble à un agriculteur qui, après avoir recueilli le blé nécessaire à sa consommation, le ferait moudre dans des moulins à café par ses domestiques, afin de faire lui-même les profits du meunier dont les meules sont mises en mouvement par un courant d'eau.

de si nombreuses rivières, et tellement disposé, qu'on a trouvé le moyen d'établir des canaux dans presque toutes les directions. Il résulte de ces diverses circonstances et de l'état insulaire du pays, non-seulement que l'industrie manufacturière et le commerce ont des moyens de transport surs et peu coûteux, mais encore que l'industrie agricole peut transporter, à peu de frais, ses produits des lieux où ils abondent, dans les lieux où ils sont moins communs, et qu'ainsi, sur toutes les parties du territoire, on peut faire des progrès à peu près égaux (1).

J'ai négligé quelques-unes des circonstances physiques qui ont contribué à porter la prospérité de l'Angleterre au point où elle est parvenue ; mais celles que je viens d'indiquer suffisent pour faire concevoir comment des causes qui existent dans la nature des choses, agissent sur les nations et contribuent à leur développement (2).

(1) J'ai fait voir ailleurs que c'est pour n'avoir pas tenu compte de ces diverses circonstances, et pour n'avoir pas observé les différences qui existent entre l'Angleterre et la France, qu'on s'est engagé dans ce dernier pays dans de folles entreprises. *Des garanties offertes aux capitaux et aux autres genres de propriétés, par les procédés des chambres législatives dans les entreprises industrielles, etc.* (1826.), ch. 1, p. 14 et suivantes.

(2) L'Angleterrre, qui, au temps où les Romains en firent la conquête, put à peine leur rembourser les frais d'établissement, fut pour eux une acquisition inappréciable un siècle

Si nous faisons maintenant le résumé des circonstances extérieures ou locales qui contribuent le plus au développement d'un peuple, nous trouverons que la position la plus favorable est celle où la terre, coupée pas de nombreux courans d'eau douce, peut produire, dans un espace donné, la plus grande quantité et la plus grande variété de subsistances; celle où la température de l'atmosphère et la division des saisons suspendent, pendant le moins de temps possible, les travaux de la végétation et ceux de l'industrie humaine; celle où l'intérieur du sol renferme les richesses les plus considérables et les plus faciles à extraire; celle où les communications extérieures et intérieures donnent aux échanges la plus grande facilité possible; celle où les invasions sont le moins à craindre, et où l'on n'a pas besoin d'entretenir une nombreuse armée pour garantir son indépendance; celle où la force et la nature des vents entretiennent la salubrité dans l'atmosphère, sans être un obsta-

et demi plus tard : presque tous les éloges qu'ils lui donnèrent pourraient lui convenir : « The Romans celebrated, and perhaps magnificed, dit Gibbon, the extent of that noble island, provided on every side with convenient harbours : the temperature of the climate, and the fertility of the soil, alike adapted for the production of corn or of vines the valuable minerals with wich it abounded; its rich pastures covered with innumerable flocks and its woods free from wild beast or venomous serpents. » The History of the decline and fall, etc., ch. XIII, tome II, p. 124 et 125.

cle à la culture des terres, ni à la santé des habitans (1).

La position la plus défavorable au développement et à la civilisation d'un peuple, est, au contraire, celle où le sol qu'il habite résiste le plus à la culture; celle où la terre, privée de courans d'eau douce, est ou brûlée par l'ardeur du soleil, ou rendue stérile par la rigueur du temps; celle où les travaux de la végétation et ceux de l'industrie éprouvent, par un effet de la température de l'atmosphère et de la division des saisons, les interruptions les plus longues et les plus irrégulières; celle où le sol ne recèle que des substances minérales de peu de valeur, ou d'une extraction difficile; celle où la configuration du sol et la position géographique rendent

(1) Je suis obligé, pour ne pas excéder le bornes que je me suis prescrites, de négliger plusieurs circonstances qui, sans être aussi importantes que celles que j'ai observées, exercent cependant une grande influence sur les facultés physiques des hommes et par conséquent sur leurs facultés morales et intellectuelles : telles sont, par exemple, la nature des alimens, qui dépend elle-même de beaucoup de circonstances étrangères à l'homme; les variations rapides de la température de l'atmosphère, qui paraissent hâter la vieillesse chez les hommes et surtout chez les femmes qui les éprouvent; la nature et la direction des vents, qui, dans certains lieux, rendent l'existence si légère ou si pénible, l'esprit si actif ou si pesant; la qualité des eaux ou la nature de l'air qui favorisent le développement de l'homme ou qui le rendent difforme et stupide, comme dans quelques vallées de la Suisse et de la Tartarie, etc.

les communications et les échanges difficiles ou impossibles; celle où la force, la direction ou la nature des vents s'opposent à la culture des terres, ou affectent, d'une manière pénible, les facultés physiques et morales de l'homme.

Il est une circonstance qui exerce sur la civilisation ou sur la barbarie de certains peuples une influence immense : c'est la position dans laquelle ils se trouvent relativement à d'autres peuples. Une nation qui serait placée au milieu d'une multitude de circonstances favorables à son développement, mais qui serait en même temps exposée aux invasions de peuples condamnés, par leur position, à une éternelle barbarie, ne pourrait faire des progrès que difficilement. C'est là un des obstacles les plus puissans qu'ont trouvés à leur avancement les peuples de la Perse, de la Chine, de l'Indostan, et, je pourrais dire, de presque toutes les parties du globe. L'action des peuples les uns sur les autres se fait sentir quelquefois à des distances immenses : pour trouver les causes de la barbarie des nations placées près des tropiques ou sur les rivages des mers, il faut aller les chercher près des pôles ou sur les plateaux des montagnes.

En parlant de l'influence qu'exercent sur les nations les circonstances qui les environnent, je suis donc bien loin de prétendre que cette influence ne puisse pas être paralysée, au moins en partie, par des causes plus puissantes. Les hommes ne sont pas soumis seulement à l'action des

choses au milieu desquelles ils sont placés; ils exercent les uns sur les autres une action qui n'est pas moins puissante. Cette action, qu'ils reçoivent et qu'ils impriment alternativement, a pour résultat, tantôt de les faire avancer, tantôt de les rendre stationnaires, tantôt de les faire rétrograder. J'exposerai, dans les chapitres suivans, les causes, la nature et les conséquences de cette action; on en verra les causes dans la nature de leurs besoins, dans la diversité de leurs habitudes sociales, et dans le plus ou moins de développement de certaines de leurs facultés; on en verra la nature dans les divers rapports qui existent entre eux, dans leurs systèmes religieux et politiques, et dans d'autres circonstances analogues; on en verra les effets dans leurs vertus ou dans leurs vices, dans leurs erreurs ou dans leurs lumières, dans leurs richesses ou dans leur pauvreté, dans leur bonheur ou dans leur misère.

—

CHAPITRE XI.

Du développement de quelques facultés particulières chez des peuples de diverses espèces.

On a vu, dans les chapitres précédens, quelles sont les principales causes qui concourent à retenir un peuple dans la barbarie, ou à lui faire faire des progrès; on a dû remarquer qu'il est des circonstances sous lesquelles toutes les facultés humaines se développent presque en même temps, et qu'il en est d'autres sous lesquelles ces mêmes facultés ne peuvent se développer que d'une manière imparfaite. Je me propose d'exposer maintenant sous quelles influences ou par quelles causes quelques-unes des parties de l'homme se développent de préférence à d'autres. J'exposerai ensuite comment ce développement partiel, dans certaines positions, détermine l'action que les nations exercent les unes sur les autres, et comment cette action influe sur les mœurs, les lois ou les institutions de la plupart d'entre elles. En faisant cette exposition, je continuerai de considérer les hommes dans

leur constitution physique, dans leurs facultés intellectuelles et dans leurs facultés morales.

Le perfectionnement des organes physiques de l'homme, je suis obligé de le rappeler, peut avoir lieu de deux manières : il peut consister dans la bonne constitution de chacune des parties matérielles dont l'individu se compose, ou bien dans la puissance que l'exercice a donnée à chacune de ces parties, de remplir certaines fonctions ou d'exécuter certaines opérations. Ces deux genres de perfectionnement influent plus ou moins l'un sur l'autre; cependant il n'est pas rare de les voir exister séparément. On voit souvent un homme médiocrement constitué, qui est doué d'une grande habileté, et un homme qui est doué d'une organisation physique excellente, ne savoir faire presque aucun usage de ses membres. La facilité avec laquelle un homme exécute certaines opérations, ne prouve donc pas qu'il ait reçu, en venant au monde, une meilleure constitution que tel autre qui se montre moins habile.

Il serait fort difficile, peut-être même est-il impossible, dans l'état actuel des sciences, de déterminer toutes les causes qui contribuent à donner à l'homme une bonne organisation physique. Parmi celles qui nous sont connues, les principales et les plus immédiates sont des alimens sains et abondans, la satisfaction de nos besoins dans une juste mesure, l'exercice modéré de chacune de nos facultés, le sentiment

de la sécurité, et la modération dans toutes les jouissances. Il faut placer également au nombre des causes qui influent sur le développement de nos facultés physiques, quoiqu'elles n'agissent pas d'une manière immédiate, celles qui exercent quelque influence sur la qualité et sur l'abondance des subsistances, comme sont la nature du sol, la chaleur de l'atmosphère, et d'autres analogues; celles qui déterminent la direction ou la force de nos passions, et celles surtout qui tendent à développer ou à restreindre nos facultés intellectuelles.

D'autres causes influent d'une manière immédiate sur la constitution physique de l'homme: telles sont les eaux, l'air atmosphérique, et d'autres circonstances locales dont on voit les effets, mais qu'on ne peut cependant pas toujours déterminer d'une manière exacte. En partant, par exemple, de la vallée que parcourt le Rhône avant de se jeter dans le lac Léman, et en s'élevant dans les Alpes, on observe que la population change à mesure qu'on s'éloigne des terres qu'arrose le fleuve. Les hommes qui vivent dans les lieux élevés, sont, en général, plus grands, plus forts et surtout moins sujets à certaines infirmités que ceux qui habitent dans la vallée, quoiqu'ils n'aient ni de meilleurs alimens, ni une manière plus régulière de vivre. Dans les vallées de la Tartarie, analogues à celles des Alpes, on trouve des peuples qui sont atteints des mêmes infirmités qu'une partie des habitans

du Valais, quoiqu'ils n'appartiennent pas à la même race (1). On trouve également au sud et au nord de l'Amérique, même dans les parties les plus fertiles, diverses contrées qui s'opposent au développement physique de l'homme (2). Enfin, en Égypte, les hommes de race caucasienne ne se propagent pas après la seconde génération, à moins qu'ils ne s'allient aux indigènes (3). Des causes qui tendent au développement physique d'un peuple, telles que l'abondance ou la bonne qualité des subsistances, peuvent donc être paralysées par des causes plus puissantes quoique moins faciles à déterminer. Cela peut servir à expliquer comment, dans des positions qui paraissent semblables, on trouve des hommes si différens (4).

(1) Macartney, Voyage en Chine et en Tartarie, tome III, ch. II, p. 46.

(2) De Humboldt, Voyage aux régions équinoxiales, t. III, liv. III, ch. VIII, p. 228 et 229, et tome VI, liv. VII, ch. XIX, p. 314. — Weld, tome II, ch. XXX, p. 256.

(3) Voyez liv. III, ch. XXXVI, p. 63 de ce volume.

(4) On trouve dans les îles de l'océan Pacifique, placées entre les tropiques, les plus belles races d'hommes, et les voyageurs ne doutent pas que l'influence du climat n'ait été la principale cause de leur développement. Cependant, les Européens qui se sont établis à la Barbade, placée également sous les tropiques, paraissent avoir considérablement dégénéré : « J'ai été deux fois à la Barbade, dit Dauxion-Lavaysse, et j'ai vu beaucoup de Barbadiens dans les autres colonies : presque tous ceux qui descendent de familles anciennement établies dans le pays, ont la peau olivâtre ou

Le perfectionnement physique, qui consiste dans la puissanse qu'ont quelques-uns de nos organes d'exécuter certaines opérations de préférence à d'autres, résulte surtout de l'étude et de l'habitude. On ne sait bien exécuter que ce qu'on a appris, et on n'exécute avec facilité et promptitude que les opérations auxquelles on s'est long-temps exercé. Il est vrai qu'un long exercice accroît la force de nos organes, et que cette force influe plus ou moins sur celle des générations qui viennent après nous. Un homme qui depuis son enfance a fait le métier de manier la rame, finit par avoir dans les bras plus de force que celui qui n'a jamais manié qu'une plume; et celui qui a fait long-temps le métier de coureur, a plus de force dans les muscles des jambes que celui qui a toujours été sédentaire. L'un et l'autre peuvent transmettre à leurs descendans une constitution physique plus robuste que celle que transmet ordinairement aux siens un homme

bronzée, les yeux caves, le nez épaté, la bouche béante, les lèvres épaisses, les cheveux roussâtres et frisés. Ajoutez à cela une énorme paire de testicules, une hernie à vingt ou trente ans, un engorgement lymphatique à une jambe, quelquefois aux deux, et vous aurez le portrait d'un Barbadien. — De tels hommes inspireraient, comme des crétins, des sentimens de pitié, s'ils n'avaient encore dégénéré de leurs ancêtres plus au moral qu'au physique, et s'ils n'étaient les hommes les plus féroces et les plus ridiculement vains qu'il y ait peut-être sur la terre. Cependant il n'y a guère plus de deux siècles que ce pays est peuplé d'Européens. » Tome I, ch. VI. p. 241.

qui n'a développé que son intelligence. Dans ce cas, comme dans le précédent, des causes de développement physique peuvent être paralysées par des causes contraires; l'effet que l'exercice produit sur nos organes, peut être paralysé par le défaut d'alimens ou par toute autre cause également puissante.

Le perfectionnement de nos facultés intellectuelles, comme le perfectionnement physique, s'entend de deux manières; il consiste dans la bonne constitution de l'entendement, ou dans la faculté que l'étude a donnée à l'esprit d'exécuter certaines opérations, de suivre l'enchaînement d'un certain ordre de faits ou d'idées. Il serait difficile de dire si toutes les causes qui concourent au développement physique de l'homme, concourent à lui donner un entendement sain, ou s'il est des causes qui tendent à développer certaines parties matérielles de l'individu, sans affecter les autres parties, ou même en les dégradant. Mais ce qui paraît hors de doute, c'est qu'il existe plusieurs causes qui agissent simultanément et dans le même sens, sur les organes physiques et sur les facultés intellectuelles. Les mêmes causes qui, dans quelques-unes des vallées des Alpes, et dans certaines parties de l'Asie et de l'Amérique, détériorent la constitution physique de l'homme, affaiblissent son intelligence; et, en raisonnant par analogie, il est permis de penser que plusieurs des causes qui tendent à lui donner une bonne

constitution, contribuent aussi à lui donner un bon entendement. On peut croire également et par la même raison, qu'en général, et lorsque aucune autre cause ne trouble l'ordre naturel, l'entendement des enfans participe de celui de leurs parens.

Le perfectionnement intellectuel qui consiste dans la puissance de concevoir la nature et l'ordre de certains faits, de suivre l'enchaînement de certaines idées, résulte presque tout entier de l'étude et de l'exercice; mais l'exercice donne-t-il de la force aux organes intellectuels comme il en donne aux organes physiques? L'homme qui consacre sa vie à méditer, accroît-il la force et les dimensions de son cerveau, comme celui qui se voue à l'exécution de certaines opérations mécaniques, accroît la force et les dimensions de ses os et de ses muscles? Le premier transmet-il à sa postérité, comme le second, une partie des qualités qu'il a acquises, lorsque aucune cause étrangère ne détruit l'influence qui résulte du fait de la génération? Pour résoudre ces questions d'une manière satisfaisante, il faudrait peut-être des observations plus nombreuses et mieux suivies que celles qu'on a déjà faites. Aussi, quoique l'analogie nous porte à donner une solution affirmative, je me bornerai à faire remarquer que, si la force des organes intellectuels acquise par l'exercice, se transmettait en partie par la génération, lorsque aucun obstacle accidentel ne s'y oppose, les raisonnemens qu'on a faits pour prouver la supériorité des es-

pèces prouveraient tout au plus l'influence d'une longue et lente civilisation. Dans cette hypothèse, la supériorité d'organisation intellectuelle devrait être considérée tour à tour comme résultat et comme cause (1).

Le perfectionnement moral des nations a des relations si intimes avec les causes qui influent

(1) L'animal qui vit le plus en société avec l'homme, le chien, paraît aussi le plus intelligent, et le plus susceptible de partager ses passions; et le soin que prennent les chasseurs de conserver la pureté des races, semble prouver que les dispositions qu'on observe chez quelques individus, se transmettent par le seul fait de la génération. Discutant un jour, avec M. de Volney, la question de l'influence de l'éducation sur tous les animaux, il me rapporta un fait que je ne puis m'empêcher de consigner ici, et qu'il tenait d'un de ses amis, officier de la maison de Louis XVI. Cet officier, dont j'ai oublié le nom, avait pris deux jeunes chiens de même race, un mâle, l'autre femelle, de l'espèce la plus commune, et il n'allait jamais à la chasse sans les emmener avec lui. Tout ce qu'il put obtenir de cette première génération, à force de caresses ou de châtimens, fut de leur faire supporter le bruit du fusil sans se cacher ou prendre la fuite. Les deux qu'il conserva de la seconde génération, ne manifestèrent aucun sentiment de peur à l'explosion de la poudre; mais il fallut employer long-temps les châtimens et les récompenses pour les déterminer seulement à suivre les autres chiens qui étaient dressés. Ceux qui furent conservés de la troisième génération, furent aussi bons chasseurs que ceux qui étaient issus des races les plus renommées.

Un naturaliste anglais a fait sur des animaux de la même espèce des observations qui ne sont pas moins curieuses. Les peuples d'espèce malaie qui habitent les îles du grand Océan,

sur leur développement physique et intellectuel, qu'il est impossible de les séparer : nous trouverons donc les causes de la nature, de la direction et de la force de leurs passions, dans les causes même qui déterminent leur genre de vie, et qui les obligent à exercer quelques-unes de leurs facultés au préjudice de quelques autres.

élèvent des chiens pour s'en nourrir, comme nous élevons d'autres espèces d'animaux, et ces chiens sont aussi stupides que nos moutons. Ces chiens, se nourrissant des mêmes alimens que leurs maîtres, sont habitués à ronger des os d'animaux de leur espèce et même des os humains, dans les îles où les habitans sont antropophages, comme dans la Nouvelle-Zélande. « Nous avions à bord un de ces petits chiens, dit Forster, qui sûrement, avant qu'on le vendit, n'avait jamais rien pris que le lait de sa mère, et cependant il dévora avec avidité une partie de la chair et des os du chien que nous venions de manger à dîner, tandis que plusieurs autres de race européenne, que nous avions embarqués au Cap, s'éloignèrent et ne voulurent pas en manger. — Le chien de la Nouvelle-Zélande, dit ailleurs le même voyageur, se jeta sur un de ces petits (chiens) qui était mort, et le dévora avec avidité. Il était monté si jeune sur notre bord qu'il n'avait pu acquérir l'habitude de manger de la chair des animaux de son espèce, et beaucoup moins de la chair humaine; et cependant un de nos matelots qui s'était coupé le doigt, l'offrit au chien, qui le saisit avidement, le lécha et le mordit tout de suite. » Forster, cité dans le deuxième Voyage de Cook, ch. IX, tome I, p. 459.

Les Chinois sont parvenus à donner de l'intelligence à un des animaux les plus stupides; ceux d'entre eux qui vivent habituellement sur les fleuves, élèvent des canards, et ils les ont rendus si dociles qu'ils dirigent leurs mouvemens par les moindres signes.

On a long-temps agité la question de savoir quel est l'état le plus propre à favoriser le développement physique de l'homme. Plusieurs écrivains plus ou moins célèbres ont cru que l'état sauvage, qu'ils ont nommé *l'état de nature*, était le plus favorable. D'autres, au contraire, ont pensé que l'état de civilisation donnait à l'homme plus de forces physiques que l'état sauvage. On compte, au nombre de ceux-ci, de savans philosophes, des voyageurs admirés pour la profondeur et la justesse de leurs observations. Des deux côtés on a cité des faits nombreux, et ces faits ont paru également décisifs à ceux qui les ont invoqués. Une simple distinction entre les forces qui résultent d'une bonne organisation primitive, et les forces qui sont le résultat d'un certain genre d'exercices, eût concilié des faits en apparence contradictoires.

On a vu précédemment comment la nature et la position du sol, le cours et le volume des eaux, la température de l'atmosphère, la division des saisons, et d'autres circonstances analogues, influent sur les productions végétales ou animales qui peuvent servir d'alimens aux hommes. La nature des productions que le sol peut donner, étant déterminée, c'est une nécessité, pour les hommes qui doivent en faire leur subsistance, de développer celles de leurs facultés qui peuvent les mettre à même d'en obtenir la plus grande quantité possible, et de les appliquer à leur usage. Des hommes placés dans des lieux où leurs prin-

cipaux moyens d'existence doivent être tirés de la pêche, sont obligés, par la nature des choses, de donner à chacune de leurs facultés le genre de développement qu'exige la profession de pêcheur. Ceux qui, par la nature des lieux, ne peuvent exister qu'au moyen des animaux sauvages qu'ils prennent, sont également obligés, sous peine de périr, de donner à leurs facultés physiques et intellectuelles le genre de développement que le métier de chasseur exige. Il en est de même de ceux que la nature de leur sol condamne à être pasteurs, comme les Arabes bédouins et les peuples qui habitent le plateau central de l'Asie; il faut que ces peuples sachent faire tout ce que leur position demande d'eux, ou qu'ils périssent. Enfin, on peut dire la même chose de tous les peuples, en général, qu'ils soient civilisés ou qu'ils soient barbares : tout homme, quelle que soit sa position, est obligé de développer quelques-unes des parties de lui-même de préférence à d'autres, et le genre de développement qu'il leur donne, est déterminé presque toujours par les circonstances dans lesquelles il se trouve placé.

Si nous examinons maintenant quels sont les divers genres de supériorité que possèdent certains individus ou certains peuples, sur d'autres individus ou sur d'autres peuples, nous trouverons que ces supériorités consistent généralement à savoir ce qu'on n'a pu se dispenser d'apprendre, et qu'elles manquent à ceux qui n'ont pas eu be-

soin de les posséder. La plupart des voyageurs, en voyant des peuples sauvages se soutenir légèrement au-dessus des vagues des mers ou les fendre avec rapidité, parcourir avec facilité des distances immenses, reconnaître à des indices imperceptibles pour eux-mêmes, le chemin qu'a suivi le gibier, se diriger avec sûreté à travers des forêts sans bornes, apercevoir leur proie à de grandes distances, distinguer les sons les plus légers, juger par l'odorat des plus faibles odeurs, n'ont pu s'empêcher d'admirer l'étendue de leurs forces et la finesse exquise de leurs sens; ils n'ont pas balancé à dire que la civilisation énerve les forces physiques et enlève aux sens la plus grande partie de leur finesse. Ces phénomènes cesseront de nous paraître merveilleux, si nous en examinons la nature, les causes et les effets.

CHAPITRE XII.

Du développement de quelques facultés particulières chez des peuples de diverses espèces. — Suite du précédent.

Le sens de la vue, chez les peuples barbares, est celui dont la finesse a le plus surpris les voyageurs; parmi ceux qui ont visité le cap de Bonne-Espérance, il n'en est aucun qui n'ait admiré, chez les indigènes, la finesse de ce sens. Thumberg leur a trouvé une supériorité marquée sur les Européens (1). Levaillant était saisi d'étonnement en voyant ces mêmes peuples discerner, au premier aspect, des choses qu'il ne pouvait lui-même apercevoir : « Que la vue, dit-il, est un sens subtil chez le Hottentot! qu'il la seconde par une attention difficile et bien merveilleuse! Sur un terrain sec, où malgré sa pesanteur, l'éléphant ne laisse aucune trace au milieu des feuilles mortes, éparses et roulées par le vent, l'Africain reconnaît le pas de l'animal; il voit le chemin qu'il a pris et celui qu'il faut suivre pour l'atteindre; une feuille verte retournée ou

(1) Voyage en Afrique, en Asie et au Japon, chapitre VI, p. 182.

détachée, un bourgeon, la façon dont une petite branche est rompue, tout cela et mille autres circonstances sont pour lui des indices qui ne le trompent jamais. Le chasseur européen le plus expert y perdrait toutes ses ressources; moi-même je n'y pouvais rien comprendre (1).» Le même voyageur dit, en parlant des hommes d'une tribu de cette race, qu'il leur suffit de la vue pour découvrir les eaux souterraines; ils se couchent le ventre contre terre, regardent au loin; et si l'espace qu'ils ont parcouru de l'œil recèle quelque source, ils se relèvent et indiquent du doigt le lieu où elle est. Il leur suffit, pour la découvrir, de cette exhalaison éthérée et subtile que laisse évaporer au dehors tout courant d'eau, quand il n'est pas enfoui à une trop grande profondeur (2). Péron, moins admirateur des peuples barbares que Levaillant, dit cependant en parlant d'une tribu de Hottentots, qu'ils tirent de l'arc avec une rare justesse, et qu'ils ont l'organe de la vue exercé au-delà même de ce qu'on pourrait croire (3).

Des observations semblables ont été faites sur les indigènes d'Amérique. Les sauvages du Canada, suivant Weld, ont le regard vif et perçant; la vue ne leur manque à aucun âge; ils ne

(1) Levaillant, premier Voyage, tome I, p. 193 et 194.

(2) Levaillant, deuxième Voyage, tome III, p. 176 et 177.

(3) Péron, Voyage de découvertes aux terres australes, tome II, liv. IV, ch. XXXIII, p. 309.

connaissent aucune maladie des yeux; jamais on n'y aperçoit aucune tache, à moins qu'elle ne soit la suite de quelque accident (1). Ils suivent, sur l'herbe ou sur les feuilles, la piste des animaux ou des hommes, aussi bien que des peuples civilisés pourraient la suivre sur la neige ou sur le sable mouillé (2). Les Américains du sud paraissent surpasser même ceux du nord : suivant un voyageur espagnol, ils ont la vue du double plus longue et meilleure que les peuples d'Europe (3). Ils découvrent les vaisseaux et toute sorte d'objets à une distance à laquelle il ne nous est pas possible de les apercevoir (4). Cette faculté paraît commune à tous ceux qui ne sont pas civilisés.

Un voyageur anglais a fait une observation analogue sur les peuples d'espèce malaie. « Les sens des peuples qui ne sont pas très-policés, dit-il, sont infiniment meilleurs que les nôtres affaiblis par mille accidens. Nous fûmes surtout bien convaincus de cette vérité à Taïti : les naturels nous montraient très-souvent de petits oiseaux dans l'épaisseur des arbres, ou des canards

(1) Weld, Voyage au Canada, tome III, ch. xxxv, p. 91 et 92.

(2) Lahontan, tome II, p. 177.

(3) Azara, tome II, ch. x, p. 9.

(4) Dampier, Nouveau Voyage autour du Monde, tome I, ch. 1, p. 12. — Hennepin, Mœurs des sauvages de la Louisiane, p. 34. — Raynal, Hist. philosoph., tome VIII, liv. xv, p. 61 et 62.

au fond des roseaux ; et aucun de nous ne pouvait les apercevoir (1). »

Les Arabes bédouins ont le sens de la vue d'une finesse remarquable : ils peuvent suivre à la piste un chameau qui s'est égaré, sans se laisser tromper par les traces des autres chameaux qui ont passé par le même chemin ; ils savent découvrir par la vue, la profondeur où les eaux sont cachées ; il leur suffit d'examiner la nature du terroir et des plantes qu'il produit (2).

Les animaux eux-mêmes ont paru perdre la finesse de leurs organes dans l'état de domesticité ; suivant un savant voyageur, la finesse des sens diminue chez la plupart d'entre eux comme chez l'homme, par un long assujettissement, par les habitudes qui naissent de la stabilité des demeures et des progrès de la culture (3).

Les voyageurs qui admirent la finesse du sens de la vue, chez les peuples non civilisés, admirent aussi, chez les mêmes peuples, la finesse de l'ouïe et de l'odorat. Les Bédouins détestent les villes à cause des mauvaises odeurs qu'elles exhalent ; ils ne comprennent pas comment des gens qui se piquent d'aimer la propreté, peuvent

(1) Forster, cité dans le deuxième Voyage de Cook, liv. II, ch. V, tome II, p. 451 et 452.

(2) Niebuhr, Voyage en Arabie, tome II, sect. XXIV, ch. I, p. 171.

(3) Al. de Humboldt, Voyage aux régions équinoxiales, tome VI, liv. VI, ch. XVII, p. 76.

vivre au milieu d'un air si impur (1). Les indigènes de l'Amérique septentrionale ont l'odorat d'une telle finesse, suivant Weld, qu'ils peuvent indiquer l'approche d'un feu, bien long-temps avant que d'en sentir la chaleur et de l'apercevoir; ils ont le sens de l'ouïe doué d'une finesse non moins grande (2). Ils découvrent, autant par l'organe de l'odorat que par celui de la vue, les vestiges que les hommes ont laissés à leur passage, sur l'herbe la plus courte, sur la terre sèche et dure. Ils connaissent non-seulement que ces traces ont été laissées par des hommes, mais encore quelle est la nation à laquelle ces hommes appartiennent (3). Les mêmes peuplades qui, suivant Azara, ont la vue deux fois plus longue que les Européens, ont aussi l'ouïe bien supérieure à la nôtre (4). Enfin, Thumberg, qui admirait la finesse de la vue des Hottentots, trouvait que ces peuples avaient l'odorat d'une finesse non moins admirable (5).

La plupart des peuples sauvages ont, sur les

(1) Niebuhr, Description de l'Arabie, p. 328. — Voyage en Arabie, tome II, sect. XXIV, ch. I, p. 171.

(2) Weld, Voyage au Canada, tome III, ch. XXXV, p. 92.

(3) Raynal, Histoire philos., tome VIII, liv. XV, p. 61 et 62.

(4) Azara, tome II, ch. X, p. 9.

(5) Voyage en Afrique, etc. ch. VI, p. 182. — Il est remarquable qu'aucun des écrivains qui ont vanté la finesse de la vue, de l'ouïe et de l'odorat des peuples non civilisés, ne s'est avisé de vanter la finesse ou la délicatesse de leur goût; le sens du goût a cependant beaucoup de rapports avec celui de l'odorat.

peuples civilisés, un autre avantage physique, celui de parcourir, en peu de temps et sans se reposer, de très-grandes distances; cette faculté cependant n'est pas développée chez tous au même degré. Plusieurs des indigènes du Canada, lorsqu'il s'agit de sauter ou de parcourir un petit espace, sont moins agiles que les Européens : ceux d'entre eux qui ont mesuré leurs forces à cet égard avec celles des Français ou des Anglais, ont toujours été vaincus; mais ils montrent une grande supériorité toutes les fois qu'il s'agit de faire de longues marches, ou de supporter de longues fatigues (1). Quelques-uns d'entre eux cependant courent avec une grande vitesse; dans leurs chasses, ils poursuivent le gibier avec une ardeur extrême et parviennent souvent à l'atteindre (2). Ces peuples font, suivant Weld, plusieurs centaines de milles dans des forêts à travers desquelles aucune route n'est tracée, sans se détourner de la ligne droite, et ils arrivent au lieu de leur destination, à l'instant même qu'ils ont fixé en partant. Ils traversent de grands lacs avec la même adresse, et, quoique le rivage se soit dérobé à leur vue pendant plusieurs jours, ils prennent terre, sans se tromper, à l'endroit qu'ils ont indiqué (3).

(1) Lahontan, tome, tome II, p. 94. — J. Long, chap. VI, p. 68 et 69. — Weld, tome III, ch. XXXV, p. 90.

(2) Lahontan, tome II, p. 93. — Hennepin, p. 17.

(3) Weld, Voyage au Canada, tome III, chap. XXXV, p. 96 et 97.

La plupart des indigènes du cap de Bonne-Espérance sont également remarquables par la rapidité et par la durée de leurs courses; plusieurs d'entre eux suivent, pendant des heures entières, des chevaux allant au trot et au galop; même les plus âgés parcourent quelquefois l'espace de vingt milles dans une durée de trois ou quatre heures, et ne paraissent pas très-fatigués; quelques-uns courent pendant des journées entières après les élans qu'ils ont blessés; ils parviennent ainsi à les lasser et à les atteindre (1).

Les peuples, dans l'état sauvage, se montrent, en général, aussi habiles à nager qu'à courir. Les indigènes de la Floride nagent avec une extrême vitesse; les femmes passent les grandes rivières à la nage, en portant leurs enfans dans leurs bras (2). Les Indiens qui habitent sur le golfe de Coriaco et surtout au nord de la péninsule d'Araga, sont si habiles nageurs, que, si une pirogue chargée de cocos chavire en gouvernant trop près du vent, droit contre la lame, le pêcheur qui la conduit la redresse et commence à en faire sortir l'eau, tandis que son fils rassemble les cocos en nageant à l'entour (3). Les Guaranis se montrent plus habiles encore : leur adresse est telle que les missionnaires s'imaginent qu'ils nagent naturellement et sans

(1) Kolbe, tome I, chap. VI, p. 86. — Sparrman, tome III, ch. XV, p. 170 et 171.

(2) Charlevoix, tome I, liv. I, p. 44.

(3) De Humboldt, Voyage aux régions équinoxiales, t. II, liv. II, ch. V, p. 372.

l'avoir appris, comme certains animaux. Azara, témoin de la facilité avec laquelle ces peuples se soutiennent sur l'eau, n'a pu expliquer ce phénomène qu'en supposant qu'à égalité de volume, leurs corps sont plus légers que ceux des Européens. Tous les indigènes d'Amérique n'ont cependant pas la même adresse; plusieurs n'osent se hasarder à passer les grandes rivières à la nage (1).

Les Malais répandus dans les îles de l'océan Pacifique ne sont pas moins habiles, pour la plupart, dans l'art de la natation. Ceux de l'île de Pâques nagent si parfaitement qu'avec la plus grosse mer, ils vont à deux lieues de large, et cherchent par plaisir, en retournant à terre, l'endroit où la lame brise avec le plus de force (2). Les habitans des îles Marquises se livrent, dans leurs jeux, aux mêmes exercices; ils ont une telle adresse et une telle agilité que, suivant Krusenstern, ils ne peuvent être égalés que par les requins (3). Les habitans des îles Sandwich ne sont ni moins adroits ni moins forts; ils plongent ou nagent avec tant de vélocité qu'en jetant en même temps deux pièces de monnaie dans la mer, l'une vers la proue et l'autre vers la poupe d'un vaisseau, un homme, en se précipitant dans les flots, s'em-

(1) Azara, tome II, ch. x, p. 68.

(2) La Pérouse, tome II, ch. iv, p. 106.

(3) Fleurieu, Voyage du capitaine Marchand, tome I, ch. i, p. 53. — Krusenstern, Voyage autour du monde, tome I, ch. viii, p. 193.

pare de toutes les deux (1). On a vu précédemment que c'est également en plongeant dans la mer, que les femmes des indigènes de la terre de Van-Diemen procurent des subsistances à leurs enfans et même à leurs maris (2).

Ce n'est pas seulement par les longs voyages qu'ils exécutent sans prendre aucun repos, ou par l'agilité avec laquelle ils fendent les vagues des mers, que les peuples non civilisés manifestent leurs forces; c'est aussi par les fardeaux qu'ils portent ou qu'ils traînent. Un indigène du Canada regarde comme un jeu de faire, plusieurs jours de suite, dix lieues par jour chargé d'un poids de cent vingt livres; il marche une journée entière avec son fardeau sans se reposer une seule fois (3). Les femmes, qui ont l'habitude de suivre leurs maris à la chasse, et qui sont obligées de porter les provisions ou le gibier, sont plus fortes encore. Celles de la Louisiane ont une telle vigueur, que, suivant Hennepin, elles font des voyages de deux cents lieues avec des fardeaux que trois Européens d'une force ordinaire auraient de la peine à soulever (4). Nous avons vu que, d'après le témoignage de M. de Humboldt, un Caribe peut ramer contre le courant d'un fleuve pendant

(1) Macartney, Voyage en Chine et en Tartarie, tome IV, ch. III, p. 200 et 201.

(2) Voyez le ch. XXV du liv. III, tome II, p. 414.

(3) Weld, tome III, ch. XXXV, p. 90 et 91.

(4) Mœurs des sauvages de la Louisiane, p. 14 et 17.

douze heures de suite, ce qui n'est assurément pas un signe de faiblesse.

Dans les îles des Amis, les matelots de l'équipage de Cook voulurent mesurer leurs forces dans le pugilat et dans la lutte avec les indigènes; mais, dit ce voyageur, ils furent toujours battus, si j'excepte un petit nombre de cas où les champions du pays n'usèrent pas de leurs avantages, de peur de nous offenser (1). Les matelots anglais, surtout ceux qui appartiennent à la marine royale et qui sont destinés à faire une longue et périlleuse navigation, sont cependant choisis parmi les hommes les plus robustes du pays, et ils sont généralement exercés dans l'art du pugilat. Les habitans des îles des Amis, qui les ont vaincus, sont loin, au contraire, d'être les plus forts de leur race; ils sont de beaucoup inférieurs, soit aux habitans des îles des Navigateurs, soit à ceux de quelques-unes de îles Marquises (2). La Pérouse a jugé que, dans leur constitution physique, ils n'avaient aucune supériorité sur ses matelots (3).

Si, sous plusieurs rapports, les hommes non civilisés ont des forces supérieures à celles des hommes civilisés, ils n'ont pas besoin de les réparer d'une manière aussi régulière pour les sou-

(1) Cook, troisième Voyage, livre II, chap. VII, tome II, page 273.

(2) Voyez le chap. VII du liv. III de cet ouvrage, tome II, page 145.

(3) La Pérouse, tome III, ch. XXVI, p. 303.

tenir. Un indigène du Canada, du nord de l'Asie ou du cap de Bonne-Espérance, peut rester trois ou quatre jours sans alimens, sans être moins actif et même sans rien perdre de sa gaîté. Quand les Canadiens n'ont rien rencontré après plusieurs jours de chasse, et qu'ils sont réduits à vivre d'eau de neige, ils se livrent à des plaisanteries, s'interrogent mutuellement sur leurs dispositions amoureuses, et attendent patiemment que la fortune leur fasse rencontrer du gibier (1).

Des écrivains ont cependant affirmé, d'une manière absolue, que les forces physiques de l'homme, dans l'état sauvage, sont inférieures aux forces physiques de l'homme dans l'état de civilisation; ils ont ainsi tenté d'établir un système contraire à celui de Rousseau, mais qui ne repose pas sur des bases plus solides. Rousseau, en voyant que, suivant les relations de quelques voyageurs, certains sauvages courent avec une grande vitesse, que d'autres fendent les vagues des mers avec une facilité extraordinaire, et que d'autres voient certaines choses, distinguent certains sons ou sentent certaines odeurs que les voyageurs n'aperçoivent pas ou ne distinguent pas eux-mêmes, s'est hâté d'en conclure que la civilisation énerve les forces physiques et émousse les sens de la vue, de l'ouïe et de l'odorat. D'autres écrivains, voyant, au contraire, des hommes

(1) Hearne, Voyage à l'océan du Nord.

civilisés exécuter des opérations inexécutables pour des hommes sauvages, se sont hâtés d'en tirer la conséquence qu'à mesure que les peuples se civilisent, ils accroissent leurs forces physiques. Lorsque j'aurai rapporté les faits qui servent de fondement à ce dernier système, on verra comment des deux côtés on est tombé dans l'erreur, pour avoir tiré des conclusions trop générales de quelques faits particuliers, et surtout pour n'avoir pas distingué le genre de perfectionnement qui consiste dans la bonne formation des organes, de celui qui résulte d'un certain genre d'exercices.

Lahontan a observé que les Canadiens, si infatigables à la course, avaient cependant moins de force que les Français toutes les fois qu'il s'agissait de porter un fardeau ou de le soulever, à l'aide des bras, et de le charger sur le dos (1). La Pérouse a vu lutter quelques-uns de ses matelots avec les indigènes du nord-ouest de l'Amérique : les plus faibles, parmi les premiers, ont toujours vaincu les plus forts parmi les seconds (2). Rolin, médecin qui accompagnait La Pérouse dans son expédition, dit qu'il n'a pas remarqué qu'aucun peuple sauvage eût une plus grande vitesse à la course, ni plus de perfection dans les organes des sens que les Européens; s'il existe une différence

(1) Lahontan, tome II, p. 94. — Weld a confirmé Lahontan. Voyage au Canada, tome III, ch. xxx, p. 90.

(2) La Pérouse, tome II, ch. IX, p. 208, 229 et 230.

dans la perfection de ces facultés, elle est, suivant lui, à l'avantage des nations policées (1). Enfin, Péron a fait des expériences sur les indigènes de la Nouvelle-Hollande, sur les habitans de Timor, sur les matelots de son équipage et sur les colons anglais; il a mesuré, au moyen du dynamomètre, la force des poignets et des reins des uns et des autres, et il a trouvé que les plus sauvages étaient ceux qui avaient fait avancer le moins l'aiguille de l'instrument destiné à marquer les degrés de force : il a conclu de là que le développement des forces physiques n'est pas toujours en raison directe du défaut de civilisation (2).

(1) Voyage de La Pérouse, tome IV p. 57.

(2) Péron rapporte, dans les termes suivans, les résultats de ses expériences et les conséquences qu'il en tire :

« En réunissant maintenant les résultats généraux des cinq séries d'expériences que je viens de rapporter, il s'ensuit, pour la force manuelle, les proportions suivantes, exprimées en kilogrammes :

Terre de Diemen	50, 6
Nouvelle-Hollande	51, 8
Timor	58, 7
Français	69, 2
Anglais	71, 4

Pour la force des reins, les suivantes, exprimées en myriagrammes :

Terre de Diemen. (Voyez page 44.)	11, »
Nouvelle-Hollande	14, 8
Timor	16, 2
Français	22, 1
Anglais	23, 8

D'où il résulte :

1°. Que les habitans de la terre de Diemen, les plus sauvages de tous, les enfans de la nature par excellence, sont les plus faibles;

2°. Que les habitans de la Nouvelle-Hollande, qui ne sont guère plus civilisés, sont plus faibles que ceux de Timor;

3°. Que ces derniers à leur tour sont beaucoup plus faibles, soit des reins, soit des mains, que les Anglais et les Français.

Nous pouvons donc déduire de l'ensemble de ces résultats la conséquence suivante :

Le développement de la force physique n'est pas toujours en raison directe du défaut de civilisation; il n'est pas un produit constant, il n'est pas un résultat nécessaire de l'état sauvage.

Péron, tome I, liv. III, ch. XX, sect. VI, p. 457.

—

CHAPITRE XIII.

Des causes du développement de quelques facultés particulières, chez des peuples de diverses espèces.

On peut faire plusieurs questions sur les divers genres de supériorité qu'on observe entre des hommes civilisés, et ceux qui ne sont pas encore sortis de l'état de barbarie. Les différences qu'on remarque entre les uns et les autres tiennent-elles à une différence d'espèces? Sont-elles le résultat d'une meilleure constitution physique, et cette constitution est-elle une conséquence nécessaire de l'état de civilisation ou de barbarie? Sont-elles le résultat d'un exercice particulier, ou, en d'autres termes, les peuples barbares voient-ils mieux que nous certaines choses, parce qu'ils ont appris à les regarder, ou parce qu'ils ont les yeux constitués pour les mieux voir?

Si les différences qu'on a observées tenaient à une différence d'espèce, les faits qu'on a rapportés ne prouveraient rien en faveur de la civilisation ou de la barbarie, puisque, dans presque tous les cas, on a comparé des individus d'une espèce à des individus d'une autre : on a comparé

aux hommes d'espèce caucasienne, tantôt des individus d'espèce cuivrée, tantôt des Malais, et tantôt des hommes d'espèce africaine. Les observations faites avec le plus de soin, comme celles de Péron, seraient aussi peu concluantes que les autres, puisque ce voyageur n'a comparé à des Européens que des hommes qu'il a crus d'espèce éthiopienne et des Malais (1). Mais on verra tout à l'heure qu'il n'est pas possible de croire que les différences d'espèces aient produit celles qu'on a observées sur les divers degrés de force ou de finesse de nos organes. Il faut donc en chercher les causes dans une organisation plus parfaite, ou dans des exercices différens.

En observant ce qui se passe journellement autour de nous, nous voyons que les hommes doués de l'organisation physique la plus parfaite ne savent voir, ouïr, sentir, exécuter que ce qu'ils ont appris à regarder, à écouter, à sentir, à faire. Qu'on présente quelques pages d'écriture à l'homme doué de la vue la plus fine, mais qui n'a jamais appris à lire; qu'on le prie de déterminer sur-le-champ les différences qui existent entre les lettres, et d'indiquer celles qui ont la

(1) On ne pouvait tirer aucune conséquence même de la comparaison faite entre les forces des Français et celles des Anglais, puisque les premiers venaient de faire une longue navigation, et que les seconds ont reconnu, par expérience, que des marins, après un long voyage, ont moins de force qu'ils n'en avaient au moment du départ.

même ressemblance : il répondra probablement qu'il ne voit entre elles presque aucune différence, et qu'il ne peut pas savoir où chacune d'elles commence et où elle finit, ou quelles sont les parties qui appartiennent à chacune. Les personnes qui distinguent le mieux les caractères qui appartiennent à leur propre langue, peuvent se convaincre de cette vérité, en jetant les yeux sur les caractères propres à une langue qui leur est étrangère, sur des caractères hébreux, arabes ou chinois. Il n'est presque point de profession où l'on n'apprenne à voir des choses que ne voient pas, du moins avec la même facilité et la même promptitude, des personnes à qui cette profession est étrangère. Un peintre voit, au premier coup d'œil, dans un tableau, ce que ne saurait y voir la multitude qui le regarde; un mécanicien habile aperçoit, en un instant, chacune des parties de la machine la plus compliquée, tandis qu'un ignorant n'y voit que de la confusion, et ne peut rien y comprendre.

On apprend à entendre de la même manière qu'on apprend à voir. Un homme qui écoute un discours prononcé dans sa propre langue, distingue, non-seulement chacun des mots dont le discours se compose, mais chacune des syllabes dont chaque mot est formé. Celui qui écoute un langage auquel il est complètement étranger, ne peut distinguer ni les syllabes, ni les mots, ni les phrases; il lui est impossible de s'apercevoir si la personne qui parle se répète ou ne se répète

pas, si les mêmes sons reviennent à chaque phrase, ou si ce sont des mots différens. Les nuances qui distinguent les mots les uns des autres sont souvent si légères, qu'il lui est impossible de les saisir; pour lui, ce n'est qu'une suite de sons qui ne paraissent pas plus différer les uns des autres, que ne diffèrent les sons des chants des oiseaux. Un homme qui s'est long-temps exercé à étudier la musique, discerne, dans un orchestre, non-seulement le son que donne chaque instrument, mais chacune des fautes qui échappent aux musiciens. Celui qui est étranger à la musique n'est pas seulement incapable de discerner chacun des sons d'un concert; pour lui, ce n'est souvent que du bruit. En vivant habituellement au milieu d'un grand bruit, on finit par ne plus l'entendre, à moins qu'on n'y fasse attention; on distingue au contraire un bruit moins fort dont on n'a pas l'habitude, ou auquel on est attentif. Un matelot, au milieu d'une tempête, distingue tous les commandemens de son officier; un passager n'entend que le bruit des vagues.

Le sens de l'odorat est soumis aux mêmes lois que les autres; on ne distingue, par son moyen, que ce qu'on étudie; on finit par ne plus apercevoir les odeurs dont on est continuellement frappé, et sur lesquelles on a cessé de porter son attention. Les hommes qui visitent les lieux consacrés à certaines fabrications sont souvent affectés par des odeurs qui leur semblent insupportables, tandis que les individus qui en sont

continuellement frappés, finissent par ne plus les apercevoir.

La rapidité et la régularité de nos mouvemens dépendent également des habitudes que nous avons fait prendre à quelques-uns de nos muscles, et de la régularité des exercices auxquels nous nous sommes livrés, bien plus que de la bonté de notre organisation physique. Un habile musicien meut ses doigts avec une rapidité et une régularité que ne saurait donner aux siens l'homme qui aurait la main la mieux faite, mais qui ne se serait pas livré à l'exercice du même art. Un maître d'armes a, dans ses mouvemens, une vitesse, une justesse et une force que ne peut avoir dans les siens un homme resté étranger au métier des armes, quelque bien constitué et quelque fort qu'on le suppose.

Les personnes auxquelles la perte de la vue a rendu la finesse du tact nécessaire, finissent par donner à ce dernier sens une si grande perfection, qu'il remplace en quelque sorte le premier. Nous pouvons voir, tous les jours, des aveugles qui, par le seul moyen du toucher, distinguent toutes les inégalités produites sur un jeu de cartes par les diverses couleurs qui y sont appliquées. Les princes de Perse, que la politique ombrageuse de leur père ou de leur frère a privés de l'usage des yeux, finissent par donner au tact une finesse plus grande encore : ils taillent en bois des figures d'hommes, de chevaux, d'oiseaux, de fleurs; ils copient toutes sortes de figures en

bosse, imitant le modèle au toucher comme on ferait à la vue; ils peuvent juger même de la bonté du mouvement d'une montre (1).

Un homme dont le métier consiste à porter des fardeaux, par l'habitude qu'il donne à ses muscles, et surtout par l'art avec lequel il sait conserver l'équilibre ou maintenir son aplomb, possède, à cet égard, une immense supériorité sur celui qui n'a pas contracté les mêmes habitudes; il peut porter un poids plus considérable et pendant une plus longue durée de temps. Enfin, celui qui exerce les muscles de ses jambes ou de ses bras à exécuter certains mouvemens, comme les coureurs ou les rameurs, peut continuer les mêmes mouvemens pendant une plus longue durée de temps, que celui qui n'a pas pris les mêmes habitudes. On a quelquefois observé des jeunes gens qui conduisaient des bateaux pour leur amusement, et qui luttaient dans cet exercice avec des bateliers de profession. On a pu voir que les premiers surpassaient d'abord les seconds par l'énergie et la rapidité de leurs mouvemens; mais que leurs forces étaient épuisées avant que celles des bateliers eussent éprouvé une diminution sensible. Entre les uns et les autres, il y avait exactement les mêmes différences qu'on a observées entre quelques Européens et les indigènes du Canada, lorsqu'ils se sont mesurés à la course (2).

(1) Chardin, tome VIII, p. 57.

(2) Les historiens romains ont observé que les Gaulois,

Pour étudier les phénomènes dont je viens de parler, ou pour reconnaître l'influence de l'exercice et de l'habitude sur chacun de nos organes, il n'est donc pas nécessaire de traverser les mers, d'aller suivre les sauvages dans les forêts, ou de comparer les diverses races d'hommes les unes aux autres ; il suffit de regarder ce qui se passe au milieu d'une ville, et quelquefois autour de soi. Les phénomènes, en effet, qui ont étonné tant de voyageurs, fait l'admiration de tant de philosophes, et donné naissance à tant de systèmes, ne diffèrent en rien, quant aux causes qui les produisent, des phénomènes dont nous sommes tous les jours les témoins.

Plusieurs des peuples indigènes du cap de Bonne-Espérance se distinguent, dit-on, par la finesse des sens de la vue, de l'ouïe et de l'odorat, et par la vitesse avec laquelle ils parcourent de grandes distances ; mais quelles sont les choses qu'ils voient ou qu'ils entendent mieux que les peuples civilisés ? Ils voient mieux les traces des

dans leurs guerres, montraient, au commencement du combat, une ardeur et une intrépidité très-grandes; mais qu'ils étaient bientôt fatigués, et que, pour les vaincre, il suffisait de savoir soutenir, pendant quelque temps, le premier choc. Les soldats romains se montraient, au contraire, également énergiques pendant toute la durée du combat. Quelles étaient les causes de la supériorité des seconds sur les premiers? Les mêmes que celles qui donnent à un rameur de profession la supériorité sur un homme qui ne manie la rame qu'accidentellement.

bêtes sauvages qui leur servent d'alimens, ou les traces de celles dont ils peuvent eux-mêmes devenir la proie ; ils entendent mieux les bruits qui peuvent leur indiquer la présence d'une victime ou celle d'un ennemi ; ils sentent mieux les odeurs qui peuvent leur donner les mêmes indications. Placés dans un pays qui manque d'eau, ils savent discerner les vapeurs légères qui leur indiquent des sources souterraines ; c'est une étude dont la soif leur a fait une nécessité, mais à laquelle ils ne se seraient jamais livrés si leur pays eût été coupé par de nombreuses rivières. Obligés, pour ne pas périr de faim, de surprendre ou de poursuivre les animaux les plus légers à la course, dans un pays découvert, ils sont devenus d'excellens coureurs ; mais jamais ils n'auraient appris à courir, si, renfermés dans une île étroite, ils n'avaient pu vivre que de poisson. Ces peuples savent donc mieux que nous, voir, entendre, sentir ce qu'ils ont appris à voir, à sentir et à entendre pendant tous les instans de leur vie, et ce qui n'a jamais fait l'objet de nos occupations. Ils savent bien ce qu'ils ont bien étudié ; il n'y a rien là de merveilleux ; chacun de nous est dans le même cas.

Il ne faut pas s'imaginer qu'il soit nécessaire, pour acquérir ce genre de perspicacité, de posséder des qualités physiques extraordinaires, ou de faire des études plus longues que celles auxquelles sont obligés de se livrer les hommes qui veulent apprendre les plus communs des métiers.

Levaillant, qui croyait ne pouvoir trop admirer *l'homme de la nature*, qui ne parlait qu'avec enthousiasme de la finesse de sens, *que le Créateur lui a donnée et que la société détruit*, finit par acquérir lui-même cette sagacité, cette finesse qu'il admirait. Il connaissait, à des signes sûrs, les lieux où il pouvait trouver de l'eau, et ceux par lesquels avait passé le gibier; pour posséder ces connaissances, il ne lui fallut que l'étude et l'expérience de six mois (1).

Les indigènes du nord de l'Amérique voient, entendent ou sentent mieux que les hommes civilisés, les objets sur lesquels se portent leurs études, et que nous n'avons presque aucun intérêt à observer. Ils possèdent les connaissances ou les arts sans lesquels la chasse et la pêche leur

(1) Levaillant dit, en parlant de l'instinct des animaux : Je n'ai jamais douté que l'homme n'ait reçu du Créateur en égale proportion les mêmes facultés; *sa corruption insensiblement lui a tout fait perdre;* les sauvages, d'autant plus près de la nature qu'ils s'éloignent de nous, ont aussi les sens biens plus substils.

« Enfin, moi-même, et je me flatte d'inspirer quelque croyance, après avoir passé cinq ou six mois dans les forêts et les déserts, lorsqu'à leur imitation je présentais le visage de côté et d'autre, j'étais parvenu à sentir, à deviner comme eux, soit une rivière soit une marre. » Premier Voyage, tome II, p. 232 et 233.

Le même voyageur, après avoir parlé de l'art que possède une tribu de découvrir par la vue des eaux souterraines, ajoute : « J'ai tenté d'étudier l'art des Houzouanas pendant le temps que nous avons vécu ensemble. Je m'y suis exercé

seraient impossibles, et sans lesquels il ne sauraient vivre. Obligés de parcourir des forêts immenses qui n'ont point de route, et ne possédant aucun moyen artificiel de se diriger, ils ont eu recours à des indications naturelles qui ne les trompent jamais. Les branches des arbres sont ordinairement plus longues et plus vigoureuses du côté du sud que du côté du nord; elles ont aussi plus de feuilles, et par conséquent les couches de végétaux sont plus profondes. Du côté du nord-ouest, l'écorce est plus épaisse et plus dure qu'elle ne l'est des autres côtés; du côté du sud elle est plus blanche que du côté du nord. C'est à des faits, à des observations de cet ordre ou à d'autres également simples que les indigènes doivent la faculté de se diriger sans guides, ou de reconnaître les lieux par où a passé le gibier ou l'en-

d'après leur exemple, et j'étais parvenu comme eux à des indications sûres. » *Ibid.*, tome III, p. 176 et 177.

Enfin, il dit, en parlant du talent qu'ont ces peuples de découvrir les traces les plus légères des animaux, que ce n'est qu'à force de temps et d'habitude qu'il s'est fait à cette partie devinatoire de la plus belle des chasses. *Ibid.*, tome I. p. 193 et 194.

Il résulte bien clairement de là que, dans un espace de cinq ou six mois, un homme civilisé peut s'élever jusqu'à la hauteur d'un Hottentot, ce qui prouve qne notre corruption ne nous a pas absolument tout fait perdre; mais je ne sais combien de mois il faudrait à un Hottentot pour s'élever à la hauteur de Newton, de Francklin ou de Voltaire.

(1) Robin, Voyage dans la Louisiane, tome II, chap. LII, p. 327. — Weld, tome III, ch. XXXV, p. 97. — Volney, Ta-

nemi (1). N'étant jamais exposés à manquer d'eau, ils sont aussi incapables que nous de voir les vapeurs légères qui indiquent aux Hottentots des sources souterraines.

Le gibier changeant de lieu selon les saisons, et parcourant quelquefois des distances immenses, les indigènes du Canada sont obligés de le suivre, et passent quelquefois plusieurs jours sans en rencontrer. Dans cet exercice, ils sont forcés d'observer constamment la disposition des lieux, de juger de loin si les objets qui frappent leurs regards, sont les animaux qu'ils poursuivent, ou les ennemis qu'ils doivent éviter. Ainsi, en même temps qu'ils exercent l'organe de la vue à discerner certains objets, ils donnent aux muscles de leurs jambes toute la force qu'ils sont susceptibles d'acquérir. S'ils donnent une grande puissance à une partie de leurs muscles, ils ne donnent aux autres que peu d'exercice; ils n'emploient ordinairement leurs bras qu'à lancer des flèches, ou tout au plus qu'à porter leurs armes. Ils chargent leurs femmes de porter ou de traîner le gibier, de dresser les tentes, de couper ou de transporter le bois nécessaire à la préparation des alimens, ou même de travailler à la terre, lorsqu'en effet il existe quelques commencemens d'agricultnre (1). Aussi, les mêmes hommes qui

bleau du climat et sol des Etats-Unis, tome I, ch. IX, p. 249 et 250.

(1) Quelques-uns de ceux qui trafiquent avec les Anglais portent des fardeaux; mais ce n'est qu'une exception.

se montrent supérieurs aux peuples civilisés, quand il s'agit de faire de longues courses, leur sont généralement inférieurs toutes les fois qu'il s'agit de faire usage de leurs bras. La raison de cela n'est pas difficile à voir : chacun se montre supérieur dans la partie qu'il a exercée.

Les qualités que possèdent les indigènes d'Amérique, sont tellement le résultat d'un certain genre d'études ou d'exercices, que les colons qui se sont livrés aux mêmes occupations, les ont acquises, et portées plus loin qu'eux. « Aujourd'hui, dit Volney, que l'on a, aux États-Unis, des exemples innombrables de colons des frontières, irlandais, écossais, kentokais, qui sont devenus en peu d'années des *hommes des bois* aussi habiles et aussi rusés, des guerriers plus vigoureux et plus infatigables que les *hommes rouges*, l'on ne croit plus à la prétendue excellence ni du corps, ni de l'esprit, ni du genre de vie de l'homme sauvage (1). »

Les bergers espagnols de l'Amérique du sud ont le coup d'œil plus prompt et plus juste que les peuplades barbares du nord. Ils jugent, au premier aspect, quel est l'endroit le meilleur pour passer une rivière qu'on découvre à deux lieues de distance, quoiqu'ils ne l'aient jamais vue auparavant. Ils arrivent, de nuit et sans boussole, à un lieu marqué, quoique le pays soit

(1) Volney, Tableau du climat et du sol des États-Unis, tome I, ch. IX, p. 249 et 250.

horizontal, et qu'il n'existe, pour se conduire, ni arbres, ni chemins. Ils distinguent, à une distance immense, et avec une rapidité et une justesse inconcevables, les animaux qu'ils sont habitués à garder. » Je n'avais qu'à dire à un de ces hommes, dit Azara : *Tiens voilà deux cents chevaux* (et même davantage) *qui sont à moi; aies-en soin, et tu en répondras*. Il les regardait un instant avec attention, quoiqu'ils fussent à paître quelquefois à la distance d'une demi-lieue; cela suffisait pour les lui faire tous reconnaître, et pour qu'il ne s'en perdît pas un seul, quoiqu'il se contentât de les regarder de loin (1). »

Ces mêmes hommes qui distinguent, à des distances immenses, les signes particuliers de chaque individu dont une nombreuse troupe de chevaux se compose, sont devenus, par l'exercice, les cavaliers les plus habiles. Ils montent, sans crainte, des chevaux fougueux et indomptés; ils s'élancent quelquefois sur des chevaux sauvages, et savent les maîtriser; ils montent jusqu'à des taureaux. Il sont si habiles dans ce genre d'exercice, qu'ils soutiennent, sans fatigue, les courses les plus longues et les plus rapides (2).

Un naturaliste a cru voir chez les peuples d'espèce malaie la même finesse de sens, et particulièrement du sens de la vue, que d'autres ont attribuée aux Hottentots et aux Américains. For-

(1) Voyage dans l'Amérique méridionale, tome II, ch. xv,
(2) Azara, tome II, ch. xv, p. 307 et 308.

ster a pensé que les habitans de Taïti avaient la vue plus fine que les Européens, et la raison qu'il en donne, est que les premiers voyaient, dans le feuillage des arbres, de petits oiseaux, et au fond des marais, des canards que les marins de l'équipage de Cook ne pouvaient pas apercevoir. Il n'était pas nécessaire de faire le tour du monde pour faire une observation pareille; si Forster, sans sortir de l'Angleterre, était allé quelquefois à la chasse avec quelques-uns de ses compatriotes, il se serait convaincu qu'un chasseur expérimenté voit très-distinctement et de fort loin, des objets que des chasseurs novices sont incapables d'apercevoir; et cela ne prouve en aucune manière que les premiers sont doués d'une meilleure organisation physique que les seconds.

Plusieurs des insulaires de l'océan Pacifique se sont montrés supérieurs, à la lutte, aux matelots anglais; mais ces peuples, outre les avantages qu'ils ont de jouir d'un air extrêmement pur et de vivre dans l'abondance (1), se livrent habituellement à tous les exercices gymnastiques qui furent jadis en usage parmi les Grecs, et particulièrement aux exercices de la lutte et du pugilat (2); faut-il s'étonner que, dans ces exercices,

(1) Bougainville, deuxième partie, ch. III, tome II, p. 50. — Dentrecasteaux, tome I, ch. XIV, p. 319 et 320. — Wallis, t. II, chap. VIII, page 197. — Cook, deuxième Voyage, tome II, ch. I, p. 82 et 83.

(2) Cook, troisième Voyage tome II, liv. II, ch. V et VII, p. 159 et 178.

ils aient montré de la supériorité sur des hommes qui n'en avaient aucune habitude, ou qui du moins ne s'y livrent que très-rarement? Lorsque des matelots anglais ont lutté contre des hommes de même espèce, qui ne s'étaient pas également exercés, et qu'ils ont employé la méthode usitée dans leur pays, ils ont montré, sur leurs adversaires, la même supériorité que des lutteurs exercés avaient montrée sur eux dans d'autres occasions (1).

Péron a trouvé que les indigènes de la Nouvelle-Hollande avaient, dans les poignets et dans les reins, moins de force que les Français, pour faire avancer l'aiguille du dynamomètre; et la description qu'il donne de la constitution physique de ces hommes, ne permet pas de supposer qu'ils soient doués d'une organisation très-forte. Cependant, s'ils avaient eux-mêmes choisi la nature des expériences, s'ils avaient engagé les compagnons du naturaliste français à faire une course

(1) « Durant ses ébats avec une Zélandaise, dit Forster en parlant d'un des matelots de Cook, une autre Zélandaise lui vola sa jaquette et la donna à un jeune homme de ses compatriotes. Le matelot voulant la lui arracher des mains, reçut plusieurs coups de poing. Il crut d'abord que l'Indien badinait; mais comme il s'avançait vers le rivage pour rentrer dans la chaloupe, le naturel lui jeta de grosses pierres. Notre matelot entrant en fureur, redescendit à terre, alla saisir l'agresseur, et, après un combat à la manière anglaise, il le laissa avec un œil noir et le nez tout ensenglanté. Deuxième Voyage de Cook, tome I, ch. VIII, p. 424 et 425.

dans les forêts ou à travers des marais, ou à aller prendre des coquillages au fond de la mer, le résultat n'aurait probablement pas été le même; les hommes les plus forts de l'équipage eussent été vaincus par les plus faibles des femmes de ce pays.

Des peuples barbares se montrent habiles dans la natation, par la même raison que d'autres se montrent agiles et infatigables dans la course; c'est une condition de leur existence; mais, soit qu'il s'agisse de parcourir un grand espace, soit qu'il s'agisse de vaincre la résistance des vagues, on n'exécute pas l'une ou l'autre de ces deux opérations sans être doué d'une grande force musculaire; seulement, de ce que certains muscles sont doués d'une grande puissance lorsqu'on les a habitués à se mouvoir dans un certain sens, il ne faut pas conclure que d'autres auraient une puissance égale, quand même on ne les aurait pas exercés.

On peut croire, avec M. de Humboldt, que les animaux que l'homme a privés de la liberté et qu'il a délivrés du soin, soit de pourvoir eux-mêmes à leur subsistance, soit de se garantir des dangers dont ils auraient été environnés s'ils étaient restés libres, ont moins de sagacité, sous certains rapports, que ceux qui ont conservé leur indépendance; mais il ne faut pas s'imaginer que ce soit parce que leur organisation s'est affaiblie ou viciée; c'est parce qu'ils n'ont point appris à discerner ou à entendre les mêmes cho-

ses. Un oiseau de proie qu'on aura tenu dès sa naissance dans une cage, et auquel on rendra long-temps après la liberté, sera moins rusé, moins défiant, il ne discernera pas aussi bien et à une aussi grande distance, les animanx dont il doit se nourrir, que celui que la faim et le danger auront continuellement instruit; la raison en est que l'expérience profite aux bêtes comme aux hommes, quoique à un moindre degré (1).

J'ai dit que la prétendue finesse des sens des sauvages ne tient pas à une différence d'espèce; deux faits incontestables en sont la preuve. Le premier, c'est que cette prétendue finesse a été observée chez des hommes de toutes les espèces, au même degré de civilisation; on a vu, chez les Arabes bédouins, à peu près les mêmes genres de supériorité que chez les Hottentots, les Malais et les indigènes d'Amérique. Le second fait, c'est que les Européens qui ont vécu parmi des peuples non civilisés appartenant à des espèces différentes, ont fini par acquérir, et même en peu de temps, les qualités qu'on avait cru propres à ces peuples; quelques-uns les ont même portées plus loin qu'eux.

(1) Une expérience récente, faite en Angleterre, a prouvé jusqu'à l'évidence ce que j'avance ici. Un individu a voulu donner au public le spectacle du combat d'un lion, élevé dans une cage, contre des dogues habitués à combattre des bêtes féroces. Le lion, quoique doué d'une grande force, a été aussi incapable de se défendre que l'aurait été un mouton : il n'a su faire usage ni de ses griffes ni de ses dents.

On ne voit pas d'ailleurs quelles causes pourraient donner aux sens des peuples sauvages, cette finesse qu'on leur attribue, ou la détruire à mesure que les nations se civilisent. Si l'esprit de système n'avait pas, à cet égard comme à beaucoup d'autres, rendu les hommes aveugles; si l'on avait voulu seulement se donner la peine de rechercher les causes des phénomènes dont on affirmait l'existence, on serait arrivé à des résultats opposés à ceux qu'on croyait avoir observés: on aurait trouvé que les mêmes causes qui peuvent diminuer la finesse des sens dans l'état de civilisation, existent avec plus de puissance dans l'état de barbarie.

Le plus délicat de nos organes est celui de la vue; il peut être blessé par un passage trop rapide de l'obscurité à la lumière, par la réverbération du soleil quand il frappe sur un sol couvert de neige ou de sable, par la poussière qu'emporte le vent, et surtout par une atmosphère chargée de matières acides ou salines. Or, toutes ces causes agissent dans l'état de barbarie comme dans l'état de civilisation; mais, dans le premier, elles ont infiniment plus de force que dans le second. Un Hottentot, dans sa hutte, est environné d'une asmosphère moins pure que celle qui nous environne dans l'intérieur de nos maisons; resserré dans un espace de quelques pieds, ne recevant de l'air que par une porte où lui-même ne peut entrer qu'en rampant, enveloppé d'une épaisse fumée pour se garantir du froid,

ou des insectes qui le poursuivent, et couché sur un sol couvert d'ordures dont les exhalaisons se font sentir au loin, comment pourrait-il soustraire l'organe de la vue au contact de l'atmosphère qui l'environne? Les barbares de l'Asie et de l'Amérique, tant qu'ils restent dans leurs cabanes, ne vivent pas dans une atmosphère plus pure ou plus favorable aux yeux que celle dans laquelle vivent les Hottentots. On a vu, dans les descriptions que j'ai précédemment données, des habitations des indigènes du Canada, du Kamtschatka, de la Nouvelle-Hollande et de presque tous les pays non civilisés, qu'ils ne sont pas plus avancés à cet égard les uns que les autres. Il est vrai que les peuples qui habitent ces contrées, passent une partie considérable de leur temps au grand air; mais tous les habitans de nos campagnes y passent une partie au moins aussi considérable du leur. Ils ont des habitations mieux aérées, moins enfumées et plus saines; et l'air qu'on respire dans les pays cultivés est au moins aussi pur que celui qu'on respire dans les forêts ou dans les terres marécageuses de la plupart des contrées sauvages.

S'il existe d'ailleurs des peuplades chez lesquelles les voyageurs n'ont observé aucun défaut dans l'organe de la vue, il en est d'autres chez lesquelles on a trouvé un grand nombre d'individus qui avaient les yeux malades ou gâtés, et celles-ci étaient toujours les plus sauvages. Les indigènes du nord de la Nouvelle-Hollande sont

si loin de posséder cette finesse de vue que quelques écrivains attribuent aux sauvages, et que d'autres attribuent aux races colorées, qu'ils peuvent à peine apercevoir ce qui se passe autour d'eux. « Leurs paupières, dit un voyageur, en parlant des peuples qui habitent au nord de ce continent, sont toujours demi-fermées, pour empêcher que les mouches ne leur donnent dans les yeux : aussi sont-elles si incommodes, que, quelque chose qu'on fasse avec son éventail, on ne peut les empêcher de donner au visage ; et, sans le secours des deux mains, elles entreraient jusque dans les narines, et même dans la bouche si les lèvres n'étaient pas bien fermées. De là vient qu'étant incommodés de ces insectes dès leur enfance, ils n'ouvrent jamais les yeux comme les autres peuples : aussi, ne sauraient-ils voir de loin, à moins qu'ils ne lèvent la tête comme s'ils voulaient voir quelque chose qui fût au-dessous d'eux... Ces mêmes habitans s'enfuyaient toujours de nous ; cependant, nous en prîmes plusieurs ; car, comme je l'ai déjà remarqué, ils ont les yeux si mauvais, qu'ils ne nous voyaient que quand nous étions près d'eux (1). »

On peut faire, sur le sens de l'odorat, des observations analogues à celles que j'ai faites sur le sens de la vue. Si quelque chose peut en accroître la finesse, c'est l'habitude de respirer un air pur

(1) Dampier, Nouveau Voyage autour du monde, tome II, ch. XVI, p. 140, 141 et 146.

et dégagé de toutes sortes d'exhalaisons ; mais on a vu précédemment que rien n'égale la saleté des huttes des sauvages et la mauvaise odeur qu'elles exhalent. La malpropreté de leurs vêtemens et de leurs personnes est la même que celle de leurs habitations ; elle a révolté tous les voyageurs qui les ont visités. La puanteur qu'ils répandent est telle, que souvent on les sent long-temps avant de les voir, et il serait difficile de concilier cette saleté et cette puanteur avec la délicatesse d'odorat qu'on leur suppose. Des hommes qui mangent la viande et le poisson pourris, et qui vivent habituellement dans l'ordure, ne sauraient être très-frappés par une mauvaise odeur quand elle est légère. Ils peuvent sans doute s'apercevoir plus facilement que nous des odeurs qui leur sont étrangères, et auxquelles nous sommes habitués ; mais aussi nous pouvons nous apercevoir plus facilement qu'eux des odeurs qu'ils répandent, et que nous trouvons offensives.

Les peuples barbares ayant toujours des ennemis à surprendre, ou craignant sans cesse d'être surpris, doivent être plus attentifs que nous ne le sommes à toute espèce de bruits. Lorsque les sons qui nous frappent ne peuvent réveiller ni nos craintes, ni nos espérances, et qu'ils ne nous causent immédiatement aucun plaisir, nous n'y faisons plus attention. Nous cessons même de les entendre toutes les fois que quelque autre chose excite fortement notre attention ; mais ce n'est pas parce que le sens de l'ouïe a moins de finesse,

c'est parce que nous sommes moins attentifs. Nous saisissons le son le plus léger auquel nous nous attendons ; il suffit, pour s'en convaincre, d'assister à quelque concert. Si donc l'on fait abstraction de l'intérêt qu'on a à écouter ou à ne point écouter certains bruits, il sera impossible de trouver, dans la position d'un sauvage, des causes qui puissent accroître chez lui la finesse de l'ouïe.

Ne pouvant découvrir, dans la position des peuples non civilisés, aucune cause qui soit propre à accroître immédiatement la finesse de leurs sens, il resterait à savoir s'il n'existe pas des causes qui tendent à produire le même effet d'une manière indirecte ; si, par exemple, il ne suffirait pas de manger de la viande ou du poisson crus ou pourris, pour accroître la finesse de l'odorat ; si l'on ne pourrait pas accroître la finesse de la vue, en se gorgeant d'alimens et en supportant la famine alternativement, ou en respirant un air chargé d'exhalaisons méphitiques ; si l'on n'accroîtrait pas la finesse de l'ouïe, en passant fréquemment d'un exercice violent à une oisiveté absolue. C'est aux admirateurs de *l'état de nature*, qu'il appartient de résoudre ces questions.

—

CHAPITRE XIV.

Des effets du développement de quelques facultés particulières, chez des peuples de diverses espèces. — Des causes de l'asservissement des peuples agriculteurs par des peuples nomades. — Origine de l'esclavage.

Si les progrès de la civilisation ne détruisent ni la finesse de nos sens, ni la bonne constitution de nos organes, ils en dirigent l'application vers d'autres objets. Cette différence de direction mérite d'être observée ; car elle a long-temps exercé, et probablement elle exercera long-temps encore une influence immense sur presque toutes les nations du globe. Ce n'est que par elle que nous pouvons expliquer comment les nations agissent les unes sur les autres, et comment les plus barbares ont en partie déterminé les mœurs, les préjugés, les institutions de celles qui avaient fait les premiers progrès.

Un peuple ne peut passer de l'état de chasseur à l'état d'agriculteur, sans perdre, par cela même le facultés et les habitudes qu'il devait à son premier état, et sans en prendre de nouvelles. Comme chasseur, il s'exerçait à suivre le gibier dans ses migrations; comme agriculteur, il exerce ses bras, à couper ou à déraciner des arbres, à cultiver la

terre, à recueillir ses récoltes. Comme nomade, il exerçait sa vue à distinguer, sur la surface du sol, les traces les plus légères que les animaux y avaient imprimées, à connaître les signes qui devaient le diriger à travers les forêts, ou lui montrer les gués des rivières, à juger de l'ensemble des pays, à observer les lieux propres à servir au gibier de retraite ou de passage, à diriger ses flèches ou sa lance : comme agriculteur, il l'exerce à discerner les plantes qu'il lui est utile de multiplier, et celles qu'il lui importe de détruire, à juger du cours des saisons, des variations de l'atmosphère, ou d'autres phénomènes analogues. Dans son premier métier, l'incertitude de la chasse ou de la pêche, et la difficulté de conserver long-temps ses provisions, l'habituaient à supporter de longues abstinences ou à consommer, en un seul repas, une énorme quantité d'alimens : dans le second, il faut qu'il distribue, de manière à les faire durer pendant le cours d'une année, les produits d'une seule récolte, et qu'il contracte, par conséquent, des habitudes d'ordre et d'économie. Enfin, en sa qualité de nomade, chasseur ou pasteur, il était errant comme les animaux, il pouvait, sans suspendre l'exercice de son industrie, aller au loin surprendre son ennemi, ou fuir dans des lieux éloignées s'il craignait d'être surpris par lui : en sa qualité de cultivateur, il ne peut pas s'éloigner de son champ sans suspendre ses travaux ou sans abandonner ses récoltes et les exposer au pillage.

Si maintenant on met en présence deux peuples, l'un qui est resté nomade et chasseur, l'autre qui est devenu agriculteur; et si l'on compare le genre de développement que celui-là a donné à ses facultés, au genre de développement que celui-ci a donné aux siennes, on trouvera que le premier possède toutes les qualités et tous les vices qui peuvent faire de lui un peuple conquérant, et que le second est privé de toutes les qualités qui seraient nécessaires pour se garantir de la destruction et de l'esclavage. Des hommes habitués dès leur naissance à la vie nomade possèdent une connaissance parfaite des lieux qui doivent être le théâtre de leurs exploits; ils savent quelles sont les positions les plus propres à surprendre leur proie ou leur ennemi; ils connaissent les défilés par lesquels il peut s'échapper; ils sont agiles et infatigables à la course; ils savent changer rapidement de position; ils supportent la faim pendant plusieurs jours; ils peuvent se glisser, comme des serpens, à travers les forêts sans être aperçus, ou arriver sur des chevaux indomptés avec la rapidité des oiseaux de proie, frapper leur ennemi de surprise et d'effroi, et lui donner la mort d'une main sûre; ils possèdent, en un mot, les habitudes et les connaissances qui peuvent faire d'eux l'armée la plus redoutable. Ajoutons qu'une horde de nomades, quoiqu'elle ait toujours un territoire qui lui est propre, contracte nécessairement l'habitude d'envahir le territoire des tribus voisines, soit

pour ne pas abandonner la poursuite du gibier qu'elle a découvert sur son propre sol, soit pour y chercher des subsistances pour ses troupeaux lorsque la faim les presse et qu'elle n'en trouve pas ailleurs. Une peuplade qui s'est adonnée à l'agriculture et aux arts paisibles qu'elle nécessite ou qu'elle favorise, ne possède, au contraire, aucune de ces facultés : elle ne connaît de lieux que ceux qu'elle cultive, et ne les connaît que sous les rapports des produits qu'ils donnent; elle ne sait ni éviter, ni poursuivre un ennemi. Les habitudes régulières qu'elle a contractées la rendent incapable de supporter le genre de fatigue qu'exige le métier de soldat : elle n'en a ni les connaissances, ni les passions (1).

Que l'on se rappelle maintenant les causes qui, sur les diverses parties du globe, ont développé la civilisation; comment elle a pris naissance sous les climats les plus doux, sous ceux où, pen-

(1) Lorsqu'en Angleterre il a été question de modifier ou d'abolir les lois sur la chasse, la meilleure raison qu'aient pu donner les défenseurs de ces lois, pour les maintenir, a été de dire que c'était des rangs des chasseurs que sortaient les meilleurs officiers de l'*armée de terre*, et d'en appeler, pour attester ce fait, au témoignage de leurs généraux. Ce raisonnement adressé à la population anglaise par la classe privilégiée, revient à ceci : les lois dont vous vous plaignez et qui vous oppriment, sont très-utiles pour vous, et vous devez les conserver; car elles nous donnent les moyens, non-seulement de vous opprimer vous-mêmes, mais encore d'aller opprimer d'autres nations sur leur propre territoire. *Voyez les débats de la chambre des communes de* 1825.

dant le cours d'une année, la végétation éprouve l'interruption la plus courte; comment elle s'est répandue par degrés sous les climats tempérés; enfin, comment et pour quelles causes les peuples placés sous des climats froids sont restés barbares, et l'on concevra les nombreuses irruptions que les peuples des climats froids ont faites sur les peuples des climats chauds ou tempérés, et l'impossibilité dans laquelle ceux-ci se sont trouvés de se défendre; on concevra comment les peuples de la Chine, de la Perse, de l'Indostan, adonnés à l'agriculture, ont dû subir, quoique supérieurs en nombre, le joug des barbares descendus des montagnes centrales de l'Asie, et comment nous trouvons des phénomènes semblables presque sur toutes les parties du globe.

Mais cet asservissement ne doit pas être attribué à la faiblesse, à la lâcheté ou aux vices des nations qui, les premières, ont été policées. La supériorité qu'ont obtenue les peuples barbares n'a pas été le résultat d'une supériorité dans leur organisation physique, dans leur développement intellectuel, ou dans leurs qualités morales; car j'ai fait voir dans le livre précédent, qu'en général, et en admettant quelques exceptions, les peuples placés sur des terres fertiles et sous les climats les plus doux, ont une meilleure constitution, sont plus développés dans leur intelligence, et ont moins de vices que les peuples de même race qui se rapprochent des pôles, ou qui vivent

sur les plateaux des plus hautes montagnes. Ce n'est pas non plus à la supériorité du nombre, car, entre un pays abandonné à sa fertilité naturelle, et un pays bien cultivé, la population est à peu près comme un est à deux mille, à égalité d'étendue : c'est donc ailleurs qu'il faut chercher les causes du genre de supériorité qu'ont montré jadis les peuples barbares sur les nations civilisées.

Des agriculteurs ou des artisans, quelle que soit leur profession, sont mieux nourris et exercent leurs organes physiques avec plus de constance et de régularité que des hommes qui vivent de chasse. Il faut un emploi de forces physiques plus considérable et plus soutenu pour déraciner un arbre, pour labourer et ensemencer un champ, que pour manier une pique ou lancer une flèche. Il faut plus d'intelligence pour réduire un animal sauvage à la vie domestique, pour faire une charrue, cultiver un champ ou soigner un troupeau, qu'il n'en faut pour fabriquer un arc, ou pour donner la mort à un daim. Il faut plus de prévoyance, d'économie, de tempérance, et, en un mot, de bonnes habitudes, pour vivre des produits de la terre cultivée, qu'il n'en faut pour vivre des produits de la pêche, de la chasse, ou même du laitage de ses troupeaux. Il faut plus de constance et de vrai courage pour mettre en culture une terre couverte d'arbres improductifs, de broussailles ou de marais, qu'il n'en faut pour aller affronter les armes d'un en-

nemi, lorsqu'on y est poussé par la famine ou par la crainte de quelque châtiment. Et cependant, quoiqu'il y ait une somme plus grande de forces physiques, d'intelligence, de bonnes mœurs et même de vrai courage du côté de l'agriculteur que du côté du chasseur ou du soldat, il ne faut pas douter que le premier ne soit vaincu par le second, s'ils en viennent aux prises. La raison en est dans la nature même de leurs occupations; le premier n'a appris à lutter que contre des choses privées de sensibilité; il a mis sa science, non à détruire, mais à diriger les forces productives de la nature; il n'a eu besoin pour réussir ni de ruses, ni de fourberies : le second n'a appris à lutter que contre des êtres pleins de vie; il a mis sa science à surprendre, à tromper, à donner la mort.

Lorsqu'une horde de chasseurs ou de nomades est dans un état de repos, il n'existe généralement entre les membres dont elle se compose, aucune espèce de subordination sociale; mais lorsqu'elle entreprend une expédition de guerre ou de chasse, elle se met sous la direction du chasseur ou du guerrier le plus habile; au moment où elle approche du danger, la subordination est telle, qu'elle égale celle de l'armée la mieux disciplinée; cette soumission aveugle à un chef finit ordinairement avec le danger qui l'a fait naître. Si, au lieu d'exterminer le peuple conquis, la horde conquérante en conserve une partie pour l'exploiter à son profit, elle reste

organisée, et continue d'être soumise à son chef; car ce n'est que par leur coalition et par leur soumission à un chef commun, que des conquérans peuvent se mettre en sûreté contre les vaincus. L'anarchie observée chez tous les peuples barbares, se transforme alors en despotisme militaire, et le pouvoir que s'arrogeait chaque individu avant l'expédition, se concentre dans un seul après la conquête. Les vaincus ne sont pas plus les fondateurs de ce despotisme, que le voyageur, dépouillé par des brigands, n'est l'auteur de la coalition que ces brigands ont formée pour se rendre maîtres de sa fortune. Ce n'est pas non plus de la chaleur du climat qu'est sorti le pouvoir arbitraire et la multitude de vices qui l'accompagnent : ce sont des hordes barbares qui ont enfanté l'un et apporté la plupart des autres; et l'on sait de quels pays ces hordes sont descendues (1).

Les historiens ont trouvé chez les nations les plus éclairées du continent européen, une partie

(1) Des écrivains ont prétendu que les gouvernemens avaient toujours été ce que les peuples les avaient faits, et que lorsqu'une nation était mal gouvernée, c'était à ses propres vices ou à ses préjugés qu'elle devait s'en prendre. Là-dessus on a fait des homélies fort touchantes pour exciter les peuples à acquérir des lumières, des richesses et surtout des vertus. On leur a scientifiquement prouvé qu'ils avaient toujours tort dans leurs querelles avec leurs gouvernemens, et que toute plainte de leur part était toujours injuste. On a sévèrement réprimandé les hommes qui se sont quelquefois avisés de se plaindre des erreurs et des vices des oppresseurs,

des institutions et des mœurs observées par Tacite chez les sauvages de la Germanie. Les nations les plus civilisées de l'Europe moderne, dit Gibbon, sortirent des forêts de la Germanie, et dans les institutions grossières de ces barbares nous pouvons distinguer encore les premiers principes de nos lois et de nos mœurs actuelles (1). Le phénomène que fait observer ici cet historien, et que d'autres avaient observé avant lui, se retrouve chez tous les peuples que des barbares ont subjugués. Les conquérans ont traîné partout avec

au lieu d'adresser leurs reproches aux opprimés de qui vient tout le mal.

Il peut arriver sans doute qu'une nation soit mal gouvernée par sa faute; mais on ne saurait prétendre que cela arrive toujours sans contester des faits évidens, et sans arriver à des conséquences fort peu favorables à la liberté et à la morale. Il faut d'abord contester l'influence de la conquête; il faut soutenir, ou que les conquérans les plus barbares sont sortis du sein même des nations qu'ils ont asservies, ou qu'ils ont été les représentans légitimes des peuples qu'ils ont exterminés, ou que le tort a toujours été du côté des vaincus, Il faut soutenir, en outre, que tout homme qui a la force ou l'adresse de se rendre maître du pouvoir, peut se dire avec raison le représentant de la population, quelle que soit d'ailleurs la manière dont il gouverne :

La raison du plus fort est toujours la meilleure.

Il faut admettre, dans ce système, que les Romains, dignes du meilleur des princes sous Marc-Aurèle, furent dignes aussi du plus abominable des tyrans sous Commode, son fils.

(1) Gibbon's History of the decline and fall of the roman

eux leurs préjugés, et les vices qui sont des conséquences naturelles de la barbarie et de l'esclavage. Presque partout, ils se sont organisés d'une manière analogue, pour perpétuer leur domination et la durée de la servitude. On verra, lorsque nous nous occuperons de l'esclavage, que, dans tous les pays, il a été produit par les mêmes causes, et a été suivi des mêmes effets.

Voyant, sur tous les continens, les peuples barbares, chasseurs ou pasteurs, se précipiter continuellement sur les peuples industrieux et sédentaires pour les asservir, et ne voyant pres-

empire, vol. I, ch. IX, p. 344. — Il n'est pas exact de dire que les nations les plus civilisées de l'Europe moderne sont sorties des forêts de la Germanie. Le pays occupé par les nations aujourd'hui les plus civilisées, n'était pas désert à l'époque de l'invasion des barbares : il renfermait des nations nombreuses, non-seulement avant que les Romains l'eussent ravagé, mais avant même qu'ils eussent asservi l'Italie, et qu'ils eussent appris qu'il existait des Germains. Si donc on trouve chez elles les préjugés, les vices, les institutions des barbares de l'ancienne Germanie, il faut en conclure que c'est par les conquérans qu'ils y ont été apportés. Si l'ancienneté des familles sur le sol se mesure par le temps qu'elles y ont demeuré, les descendans des barbares ou ceux qui se sont affiliés à eux, ne sont que de nouveaux-venus comparativement aux autres. On n'est pas mieux fondé à considérer les nations civilisées comme étant issues d'eux, qu'on ne serait fondé à considérer les indigènes du Mexique et du Pérou comme les descendans des soldats de Pizarre ou de Cortez. Gibbon est ici tombé dans l'erreur commune à presque tous les historiens : il n'a vu les nations que dans leurs conquérans.

que jamais ceux-ci se précipiter sur ceux-là pour en faire des esclaves, on a dû penser naturellement que les premiers, placés ordinairement sous un climat rigoureux, étaient doués d'un grand courage, et que les seconds, placés au contraire sous un climat plus doux, étaient essentiellement lâches. Si l'on avait seulement fait attention au genre de vie des uns et des autres, et aux mœurs qui en sont des conséquences, on aurait vu que le plus ou moins de courage était une circonstance étrangère à ces deux phénomènes. Une horde de barbares, qui renonce à la poursuite d'un troupeaux de buffles ou de daims, pour se précipiter sur une peuplade d'agriculteurs, ne change pas de métier, ce n'est jamais qu'une partie de chasse; mais une peuplade d'agriculteurs ne pourrait pas, avec le même profit et la même facilité, aller à la poursuite d'une horde de sauvages. Les hommes qui vivent de proie, ont besoin, comme tous les animaux carnassiers, d'une vaste étendue de terrain pour subsister; il ne serait pas plus facile d'asservir une troupe de chasseurs sauvages que de soumettre une bande de loups. On peut en tuer quelques-uns quand on les surprend; mais s'ils se dispersent, il n'est plus possible d'aller à leur poursuite. Enfin, s'il était possible de les subjuguer, à quoi seraient-ils bons pour ceux qui les auraient pris? y aurait-il compensation entre les dangers et les avantages?

Mais si dans les premiers âges de la civilisation, des hordes nomades ont dans leurs guerres

de grands avantages sur les peuples sédentaires, les peuples très-avancés dans les arts ont, sur des barbares, un avantage plus grand encore. Un chef de horde, comme Clovis, qui se présenterait sur les frontières de France, suivi de quatre ou cinq mille sauvages, n'irait pas bien loin ; il ne lui suffirait pas d'avoir l'appui secret des évêques pour se rendre maître du pays. Si quelques bandes de pêcheurs et de chasseurs saxons se présentaient aujourd'hui dans leurs nacelles, sur les côtes d'Angleterre, pour faire la conquête de l'île et en réduire les habitans en esclavage, les Anglais n'en seraient pas fort effrayés.

Depuis la publication de la première édition de ce traité, les observations que renferme ce chapitre ont été critiquées dans un ouvrage fort considérable. Le savant auteur n'admet pas que la civilisation et l'esclavage aient eu l'origine que je leur attribue : il croit que ce sont des possesseurs d'esclaves qui les premiers ont donné l'impulsion à tous les arts. Si cette opinion était fondée, il s'ensuivrait que les barbares que je considère comme des fléaux pour le genre humain, auraient, au contraire, été les bienfaiteurs du monde. L'asservissement d'une population à une autre, loin d'être un malheur pour toutes les deux, serait un véritable progrès pour l'une et pour l'autre. Dans la crainte d'altérer la pensée de l'écrivain, je dois rapporter les termes mêmes de sa réfutation. Après avoir reconnu que des populations industrieuses ont été

subjuguées par des hordes barbares, il ajoute :

« Il ne me paraît pas, à beaucoup près, aussi certain que *les premiers travaux de la civilisation aient été faits par des mains libres*, et que chez les premiers peuples un peu civilisés qui ont été subjugués par des barbares, tout le monde jouît de la liberté. *Les peuples les premiers asservis n'avaient ils pas eux-mêmes des esclaves?* Existe-t-il quelque coin de la terre où l'industrie se soit d'abord librement développée, et où les hommes assez forts pour en contraindre d'autres au travail, aient consenti à travailler eux-mêmes? Je ne le pense point. Il me paraîtrait, au contraire, que l'industrie est née partout sous l'influence de la contrainte... Je demande s'il a jamais existé de société nouvellement fixée au sol, de société naissante qui ait exercé les arts et fait de l'agriculture sans esclaves? » (1).

Je vais répondre en peu de mots à ces questions. En premier lieu, il me paraît évident que *les peuples les premiers asservis n'avaient pas eux-mêmes des esclaves ;* car, s'ils avaient eu des esclaves, ils n'auraient pas été les premiers asservis. Il faudrait admettre, pour soutenir l'opinion contraire, qu'en sortant des mains de la nature, le genre humain était déjà divisé en deux grandes fractions, une de maîtres et l'autre d'esclaves.

(1) Nouveau Traité d'économie sociale, par M. Barth.-Charles Dunoyer, tome I, pages 234 et 235.

En second lieu, je ne puis comprendre qu'une horde de barbares puisse enseigner à une autre et l'obliger à pratiquer à son profit ce qu'elle ignore elle-même complétement ; je ne puis me figurer une peuplade de chasseurs ou même de pasteurs, qui n'ont jamais vu cultiver un champ, et qui donnent cependant des leçons d'agriculture ; je comprends encore moins qu'ils enseignent et fassent pratiquer, pour s'en approprier les produits, des arts plus compliquées que celui-là, dont ils n'ont jamais eu la moindre idée.

En troisième lieu, s'il est vrai, comme on l'assure, qu'il n'a jamais existé de société nouvellement fixée au sol, de société naissante *qui ait exercé les arts et fait de l'agriculture sans esclaves*, on devrait nous apprendre quels sont les maîtres qui ont civilisé les habitans du Japon, qui prétendent n'avoir jamais connu l'esclavage domestique, ni l'esclavage de la glèbe ; quels sont ceux qui ont enseigné l'agriculture et une multitude d'autres arts aux habitans du vaste empire de la Chine, qui ne connaissent pas non plus la servitude de la glèbe, qui ne font exécuter aucun de leurs travaux par des esclaves, et qui, au milieu du dernier siècle, étaient plus avancés, suivant un voyageur très-éclairé, qu'aucune des nations européennes, dans les mœurs, les lois, le gouvernement, et surtout dans la pratique des arts les plus utiles (1).

(1) Voyez les œuvres de Poivre, p. 169 et 193.

En quatrième lieu, dans les pays où les voyageurs ont observé l'art de l'agriculture à sa naissance, et particulièrement dans l'Amérique septentrionale, ils ont vu des hommes libres arracher les arbres, défricher le sol, et laisser à leurs femmes les travaux moins difficiles, pour retourner à leurs expéditions de chasse; mais nulle part on n'a vu des hommes complétement barbares asservir des hommes aussi barbares qu'eux, dans la vue de leur faire pratiquer des arts étrangers aux uns et aux autres.

Il est vrai que, suivant les jurisconsultes romains, toutes les nations dont ils avaient connaissance, admettaient la pratique de l'esclavage; mais ils ne prétendaient pas qu'il eût existé de tout temps; un des écrivains les plus instruits de leur nation, en attribuait l'invention chez les Grecs aux Lacédémoniens (1). Suivant Athénée, les Phocidiens ne toléraient pas chez eux l'introduction des esclaves, afin de conserver à la population libre ses moyens d'existence (2). D'autres écrivains ont attribué l'introduction de l'esclavage chez les Assyriens à Ninus, qui avait fait la guerre à ses voisins et les avait réduits en

(1) *Servitium invenere Lacedemonii.* Plin. lib. VII, cap. 56. — Voyez un mémoire de M. de Burigny dans le 37e volume des mémoires de l'Académie des inscriptions.

(2) M. de Pastoret, Histoire de la législation, tome VIII, page 343.

servitude, pour faciliter à Sémiramis l'exploitation de ses mines (1).

Enfin, l'étymologie même du mot prouve que les Romains n'avaient pas perdu le souvenir du temps auquel l'esclavage avait commencé, ni des causes qui l'avaient fait introduire. *Servorum appellatio ex eo fluxit*, disait le jurisconsulte Pomponius, *quod imperatores nostri captivos vendere, ac per hoc* servare, *nec occidere solent* (2).

Pour affirmer que les fondateurs de l'esclavage sont les inventeurs des arts, et par conséquent les bienfaiteurs de l'humanité, il faudrait des preuves qu'on ne trouve pas dans la réfutation à laquelle je réponds. Je ferai voir, au reste, quand je traiterai de la nature et des effets de l'esclavage, quel est le genre de biens que le genre humain doit à ceux qui en furent les inventeurs.

(1) Alii autem Nino attribuunt, qui primus intulit bella finitimis, ut facile fuerit Semiramidi ejus uxori metalla primum invenire, et captivis eorum tractationem mandare, ut scribit Suidas. Laurent. Pignorii patavini, *de servis, et eorum apud veteres ministeriis*, Commentarius, p. 8, édit de 1613.

(2) Dig. lib. I, tit. XVI, l. 239, § 1.—Instit. lib. I, tit. I, § 3.

—

CHAPITRE XV.

Des avantages attribués à l'état de barbarie sur l'état de civilisation. — Système de J.-J. Rousseau.

S'IL suffisait pour faire disparaître une erreur, d'établir clairement la vérité contraire, je ne m'occuperais pas ici du système imaginé par un grand écrivain, sur *l'homme de la nature;* mais rien n'est plus commun que de rencontrer des personnes qui, de très-bonne foi, donnent leur assentiment à deux assertions opposées. Les habitudes de l'esprit ne sont pas plus faciles à détruire que celles du corps; peut-être même le sont-elles moins. Quand on a contracté l'habitude de porter certains jugemens, on la conserve, même lorsque, sous une autre forme ou sous d'autres noms, on adopte plus tard une opinion contraire. Les impressions de la jeunesse sont toujours les plus fortes et les plus ineffaçables; celles qu'on reçoit dans un âge mur sont, en général, peu durables. Si donc il arrive qu'on rectifie tard les fausses idées qu'on a reçues dès l'enfance, peu à peu la rectification s'efface, et les anciennes erreurs reprennent leur empire; de

là vient sans doute qu'il n'y a d'instruction profitable que celle qu'on donne à des jeunes gens. Ce n'est donc que pour ceux qui se seraient déjà livrés à l'étude des ouvrages de Rousseau, et qui auraient formé leurs opinions sur les siennes, que j'écris ceci. Les autres peuvent passer ces observations sans les lire; car ils n'y trouveront, sous une forme nouvelle, que ce qu'ils savent déjà.

Rousseau, en recherchant quelle a été l'origine de l'inégalité parmi les hommes, a voulu démontrer que, dans l'état qu'il a nommé *de nature*, les hommes sont mieux constitués, possèdent une somme plus grande de forces physiques, sont plus nombreux, moins vicieux, et jouissent par conséquent de plus de bonheur que dans l'état de civilisation : il suffira d'un petit nombre de faits incontestables pour renverser ce système.

Trois causes, suivant Rousseau, concourent à donner à *l'homme de la nature* une bonne constitution physique et une grande force : l'abondance d'alimens, l'exercice continuel de ses membres, l'absence de toute passion violente, et la tranquillité d'esprit. Il s'agit de démontrer que ces causes existent dans l'état sauvage.

Buffon a prétendu que la terre abandonnée à elle-même est plus fertile que la terre cultivée; de ce fait, Rousseau tire la conséquence que la terre, lorsqu'elle est inculte, offre à l'homme plus d'alimens que lorsque c'est l'homme lui-même qui en dirige les productions. La terre couverte de forêts immenses que la cognée ne

mutila jamais, dit-il, offre à l'homme des magasins à chaque pas.

L'assertion de Buffon peut être vraie dans quelques cas ; mais elle ne l'est pas toujours : il est beaucoup de terres qui ne sont fertiles que parce que l'industrie humaine les a rendues telles; l'Égypte, l'Arabie, la Perse, le cap de Bonne-Espérance, produiraient fort peu de chose, si les hommes n'avaient pas soin de les arroser; la Hollande et d'autres terres continuellement couvertes d'eau, seraient également très-peu productives, si les hommes n'avaient pas su les dessécher.

Mais en adoptant la proposition de Buffon, on ne peut pas admettre la conséquence que Rousseau en a tirée, sans reconnaître, premièrement, que les hommes peuvent se nourrir de toutes les plantes que la terre leur présente, ou que, quand elle est inculte, elle produit de préférence les substances qui sont les plus propres à leur nourriture; et, en second lieu, que ces substances se conservent mieux et plus long-temps lorsqu'elles sont abandonnées sur le sol, que lorsqu'elles sont enfermées dans des magasins; mais parmi ces propositions, il n'en est pas une qui ne soit une erreur évidente; non-seulement cette prétendue abondance d'alimens produite par la terre quand elle est inculte, n'est prouvée par aucun fait, mais elle est démentie par tous les faits qui ont été constatés sur toutes les parties du globe non soumises à la culture : à cet égard je ne connais pas d'exception.

La première condition requise pour donner à l'homme une constitution robuste n'existe donc pas. La seconde, celle qui consiste dans un exercice constant, mais modéré, des forces musculaires, est mieux remplie dans l'état de civilisation que dans l'état de barbarie. L'homme, dans l'état sauvage, a, suivant Rousseau, plus de forces physiques que l'homme civilisé, par la raison que le premier est obligé de tout exécuter avec le seul secours de ses mains, tandis que le second n'exécute rien qu'au moyen de machines : nous ne savons pas courir, parce que nous avons des chevaux pour nous porter ; nous ne savons pas grimper sur les arbres, parce que nous avons des échelles pour y monter ; nos poignets sont incapables de rompre de fortes branches d'arbres, parce que nous possédons des scies et des haches ; les sauvages exécutent parfaitement chacune de ces opérations, par la seule force de leurs muscles, précisément parce qu'ils ne possèdent aucune de ces machines qui nous énervent.

Rousseau saisit mal ici la liaison des effets et des causes. Nous voyons parmi nous une multitude de gens qui sont peu légers à la course, tels que les maçons, les charpentiers, les cordonniers, les tailleurs et d'autres encore ; mais, si ces diverses classes d'hommes ont les jambes engourdies, est-ce parce qu'ils ont fait un usage trop fréquent de chevaux ? Nous voyons aussi beaucoup de personnes qui ne sauraient pas grimper sur les arbres : les médecins, les avocats, les ma-

gistrats, les membres de nos académies, sont, je crois, de forts mauvais grimpeurs; mais s'ils n'avaient pas eu d'échelles grimperaient-ils beaucoup mieux? Enfin, il est des hommes qui n'ont pas, dans les bras, une grande force musculaire: les dessinateurs, les peintres, les graveurs, les écrivains et une multitude d'autres ont en général les mains peu faites à rompre de fortes branches d'arbres; est-il bien juste cependant, d'en faire un reproche à l'inventeur de la hache ou de la scie?

L'homme, dans l'état de barbarie, exerce, ainsi que je l'ai déjà fait observer, les parties de lui-même au moyen desquelles il peut le plus facilement s'emparer des alimens qui lui sont offerts par la nature inculte; il devient coureur, s'il a besoin de poursuivre le gibier, nageur et plongeur si c'est dans les eaux qu'il doit poursuivre sa proie; mais il ne donne pas une force égale à chacune des parties de lui-même par l'exercice. Comment un sauvage prendrait-il l'habitude de grimper ou de rompre de fortes branches, dans des pays qui seraient dénués d'arbres, comme les savanes de l'Amérique, les steppes du centre de l'Asie, les déserts de l'Arabie et une grande partie de l'Afrique? Pourquoi, dans les pays qui sont couverts de forêts, se livreraient-ils à des exercices de ce genre, si les arbres ne produisent point de fruits, ou si, dans le cours d'une année, ceux qui en produisent, n'en donnent que pendant quelques jours? Les sauvages sont si peu habiles à grimper sur les arbres, que ceux de la

Nouvelle-Hollande ne peuvent s'élever jusqu'aux branches qu'en faisant sur le tronc des entailles avec une pierre (1), et que dans toutes les relations des voyageurs on ne trouve pas l'exemple d'une seule horde dont les individus soient habiles à grimper. Rousseau suppose que le sauvage exercera ses forces en luttant contre les bêtes féroces ; mais si cet exercice est fréquent, il sera fort dangereux, et s'il ne l'est pas, il sera peu utile pour le développement des forces. On ne peut éviter l'un et l'autre de ces deux inconvéniens qu'en supposant qu'il se trouvera quelques ours complaisans, qui viendront, tous les matins, donner gratuitement à l'homme de la nature une leçon de gymnastique.

Si Rousseau n'avait pas vu le monde entier dans une certaine classe d'artisans et dans les membres de quelques académies, il se serait facilement aperçu que, dans un pays civilisé, il se fait un déploiement de forces musculaires bien plus considérable que celui qui se fait dans un état barbare. Le sauvage applique immédiatement ses mains sur la branche qu'il veut rompre, et les effets qu'il produit, ne peuvent jamais être fort considérables ; l'homme civilisé applique les siennes sur le manche d'une cognée, et, en quelques instans, il abat un chêne. Le premier applique ses mains sur la pierre qui le gêne et qu'il

(1) Cook, premier Voyage, liv. III, ch. IV, tome IV, p. 33. — Phillip, ch. XI, p. 124 et 125.

veut déplacer; le second applique les siennes au bout d'un levier, et produit un effet décuple. Il y a de part et d'autre, exercice des forces musculaires; mais la même force qui, d'un côté, ne produit qu'un faible effet, produit de l'autre un résultat immense. Il est une multitude d'arts mécaniques dans lesquels les hommes qui les exercent sont obligés de faire un usage constant de leurs forces : laboureurs, menuisiers, mineurs, maçons, forgerons, matelots, tous font usage de leurs membres; en les appliquant à des instrumens ou à des machines, ils multiplient leurs forces au lieu de les affaiblir. Il est vrai que des hommes civilisés donnent généralement plus de force aux muscles des bras qu'aux muscles des jambes, et que c'est le contraire qui arrive chez la plupart des peuples sauvages; mais existe-t-il quelque bonne raison qui puisse nous faire apprécier la force par la place qu'elle occupe, plutôt que par les résultats qu'elle produit?

La sécurité, qui est la troisième condition dont Rousseau fait dépendre la bonne constitution et la force physique de son homme de la nature, n'existe pas même suivant lui, puisqu'il le décrit toujours voisin du danger ou luttant contre les bêtes féroces. Chez les peuples qui sont dans un état complet de barbarie, on ne trouve pas un gouvernement qui donne à un homme et à ceux qu'il emploie comme ses agens, un pouvoir sans bornes sur tous les autres; mais

ce pouvoir se trouve dans les mains de chacun à l'égard de tous.

Chez une nation civilisée, il existe des biens et des maux particuliers à chaque état ou à chaque position ; dans l'état sauvage, tous les individus exerçant le même métier, tous sont exposés aux même maux, tous peuvent jouir des mêmes biens. Or, pour prouver la supériorité de la vie sauvage sur la vie civilisée, Rousseau rassemble toutes les calamités auxquelles on est exposé dans toutes les positions, et il les présente comme étant le lot réservé à chaque individu. Il ne faut pas être doué d'une grande sagacité pour s'apercevoir que ce n'est là qu'un sophisme ; le soldat qui ne quitte pas la terre n'est pas exposé aux naufrages ; le laboureur ne court pas les risques du matelot, ni le matelot les risques du mineur. Il faudrait, pour que la comparaison fût juste, que les maux propres à chaque état, à chaque profession excédassent ceux qui accompagnent la vie sauvage.

Il est un autre genre de sophismes qu'on rencontre souvent dans le discours de Rousseau. Le but qu'il se propose étant de prouver que les maux attachés à la vie sauvage sont inférieurs à ceux qui sont attachés à l'état de civilisation, il ne répond aux objetions qu'il prévoit, qu'en changeant l'état de la question. Quand on lui objecte, par exemple, que l'adresse de l'homme de la nature ne peut égaler la force de certaines bêtes féroces, il en convient ; mais, dit-il, l'homme

est vis-à-vis de ces animaux dans le cas des autres espèces plus faibles qui ne laissent pas de subsister. L'espèce humaine subsistait sous Commode et sous Néron, et cela ne prouve pas qu'elle fut bien. Il n'était pas question de prouver d'ailleurs que l'*homme de la nature* est aussi heureux que certaines bêtes sauvages; mais qu'il est plus heureux que l'homme civilisé.

Rousseau prévoit une autre objection : si la femme vient à périr, l'enfant risque fort de périr avec elle. Sans doute, dit-il ; mais ce danger est commun à cent autres espèces. Était-ce là la question ? S'agissait-il de prouver qu'il y a cent espèces de bêtes qui ne sont pas plus heureuses qu'un sauvage? On objecte que l'*homme de la nature* aura des maladies, qu'il lui arrivera des accidens. Rousseau fait sa réponse ordinaire : *l'espèce humaine n'est pas, à cet égard de pire condition que toutes les autres.*

Une objection plus grave s'est présentée : Que deviendra l'homme de la nature dans sa vieillesse? Chez les vieillards qui agissent et transpirent peu, dit Rousseau, le besoin d'alimens diminue avec la faculté d'y pouvoir, et ils s'éteignent sans qu'on s'aperçoive qu'ils cessent d'être. Les vieillards agissent peu, dans les états civilisés, parce qu'on pourvoit à leurs besoins, et qu'ils n'ont point d'efforts à faire pour repousser le danger ; mais, dans l'*etat de nature*, seront-ils moins obligés que les jeunes gens de s'exercer à la fatigue, de défendre, nus et sans armes, leur

vie et leur proie contre les autres bêtes de proie, et de leur échapper à la course? Seront-ils moins obligés de sauter, de courir, de grimper? Trouveront-ils les lions et les tigres moins féroces? Si, au lieu de dévorer un daim dans un repas, ils se contentent d'un lièvre, faudra-t-il qu'ils en soient moins légers à la course?

Un des principaux caractères que Rousseau reconnaît dans l'homme sauvage, c'est l'imprévoyance; c'est la facilité qu'il a de céder aux premières impressions que les choses font sur lui; et, en même temps, il indique l'absence de vices comme la principale cause de son bonheur. Mais c'est là une contradiction manifeste; un vice n'est pas autre chose que l'habitude de se livrer à une action qui produit un plaisir immédiat, et dont le mal est ordinairement éloigné. Aussi, l'absence de vices chez les sauvages n'est-elle pas moins démentie par les faits que toutes les autres assertions que j'ai déjà réfutées.

L'attachement que des sauvages ont montré pour leur genre de vie, a été considéré comme une preuve de la supériorité de l'état de barbarie sur l'état de civilisation. En raisonnant ainsi, il n'est aucune habitude vicieuse dont on ne puisse prouver la bonté; car, quel est l'homme qui ne tient pas aux vices dont il est atteint? Des hommes ont renoncé à la vie civile pour vivre parmi des sauvages; et c'est encore un fait qui a servi d'argument contre la civilisation. Nous n'avons aucun moyen de connaître toutes les cau-

ses qui ont déterminé la conduite de certains individus; mais, si nous nous en rapportons au témoignage de plusieurs voyageurs, nous considérerons difficilement ces faits comme propres à prouver les avantages de la vie sauvage sur la civilisation. Suivant Charlevoix, les Européens qui se sont déterminés à vivre parmi les sauvages, n'y ont été généralement portés que par les appâts que leur offrait une vie licencieuse; l'attestation de ce missionnaire se trouve d'ailleurs confirmée par celle d'un voyageur philosophe (1). Enfin nous avons vu précédemment des déportés anglais, après s'être réfugiés dans les forêts parmi les sauvages, revenir reprendre leurs fers et leurs travaux, malgré les craintes qu'ils avaient d'être sévèrement punis de leur fuite. Leur retour ne prouve pas en faveur de la barbarie.

Je ne pousserai pas plus loin l'examen de ce système : si je n'en ai pas assez dit pour convaincre ceux qui en sont les admirateurs, j'en ai dit beaucoup trop pour ceux qui ne s'en laissent pas imposer par l'éclat du style, et qui jugent des pensées, non par l'harmonie des mots dans lesquels elles sont rendues, mais par les vérités utiles qu'elles renferment. Qu'il me soit seulement permis de consigner ici le témoignage de

(1) Charlevoix, Nouvelle-France, tome III, liv. XIII et XVII, p. 44, 52 et 363. — De La Rochefoucauld-Liancourt, Voyage aux États-Unis, tome II, p. 109. — Volney, Tableau du climat et du sol des États-Unis, tome II, p. 448 et suivantes.

deux voyageurs célèbres, qui, après avoir admiré le système que j'ai combattu, ont été désabusés par une longue expérience.

« Les philosophes, dit La Pérouse, se récrieront en vain contre ce tableau (de l'état des sauvages). Ils font leurs livres au coin de leur feu; et je voyage depuis trente ans; je suis témoin des injustices et de la barbarie de ces peuples qu'on nous peint si bons, parce qu'ils sont très-près de la nature; mais cette nature n'est sublime que dans ses masses; elle néglige tous les détails. Il est impossible de pénétrer dans les bois que la main des hommes civilisés n'a point élagués; de traverser les plaines remplies de pierres, de rochers, et inondées de marais impraticables; de faire société enfin avec l'homme de la nature, parce qu'il est barbare, méchant et fourbe (1). »

Dentrecasteaux qui, en commençant son voyage, était imbu de toutes les opinions de Rousseau, et qui fut saisi d'admiration à l'aspect des premiers sauvages qu'il aperçut, et de la magnificence de la terre abandonnée à sa fertilité naturelle, termine ainsi sa relation : « Autant nous avions eu de plaisir, au commencement de la campagne, à contempler dans des pays nouveaux les beautés de la nature sauvage, autant nous en eûmes à retrouver une terre cultivée et des hommes civilisés. Les mêmes beautés de la nature

(1) Voyage autour du monde, tome II, ch. IX, p. 217.

brute, qui nous avaient d'abord transportés, ne nous frappaient plus que par leur triste monotonie : nous n'éprouvions que du dégoût à rencontrer des déserts pareils à ceux de la Nouvelle-Hollande. Le sentiment de curiosité qui avait excité en nous le désir de visiter les peuples sauvages et de connaître leurs mœurs, était entièrement éteint. Ces hommes, si voisins de l'état de nature, et sur la simplicité desquels nous avions eu des idées exagérées, ne nous inspiraient que des sentimens pénibles : nous avions vu plusieurs d'entre eux se livrer aux excès de barbarie les plus révoltans : et tous étaient encore plus corrompus que les peuples civilisés. Nos yeux, fatigués depuis long-temps du spectacle de côtes arides et désertes, se reposaient avec une douce satisfaction sur un pays fertile, qui nous rappelait nos anciennes habitudes ; et notre ame, jadis accablée du poids de ses réflexions sur le sort de ces peuples féroces, s'épanouissait à l'aspect du bourg de Cajeli, de ses mosquées, de ses maisons, assez nombreuses pour former une espèce de cité. Nous ne faisions plus de vœux que pour nous rapprocher de notre patrie ; à cet éloignement de notre terre natale, tout Européen devenait un compatriote ; tout Français eût été de notre famille (1). »

(1) Dentrecasteaux, tome I, ch. XXI, p. 470 et 471.

CHAPITRE XVI.

Des rapports observés entre les diverses espèces dont le genre humain se compose.

Parmi les recherches auxquelles je me suis livré dans le cours de cet ouvrage, il n'en est point dans lesquelles je sois entré avec plus d'hésitation et de méfiance que celles dans lesquelles je m'engage maintenant. Les différences intellectuelles et morales qui peuvent exister entre les diverses espèces d'hommes, ont été si négligemment observées, et les nations sont placées sous l'influence de causes si nombreuses et souvent si imperceptibles, qu'il est fort difficile et peut-être même impossible, de déterminer quel est le degré de développement dont chaque espèce est susceptible. On a vu déjà combien sont nombreuses les circonstances physiques qui contribuent, soit à faire faire des progrès aux nations, soit à les retenir dans la barbarie. L'influence de ces causes est si grande qu'il faut un certain effort d'esprit pour ne pas se laisser entraîner à l'opinion que les peuples sont faits ce qu'ils sont, par l'action qu'exercent sur eux les choses qui les environnent.

Si, à l'influence de ces circonstances physique, on ajoute l'influence, qui n'est guère moins puissante, de quelques causes morales, telles que la diversité des religions, l'action des nations les unes sur les autres, la différence des langues, et d'autres analogues, on comprendra combien il faut de circonspection, quand il s'agit d'assigner la cause spéciale de tel ou tel genre de progrès; pour avoir la certitude qu'une différence intellectuelle ou morale qu'on observe entre deux peuples, tient uniquement à une différence d'espèce, il faudrait qu'ils fussent tous les deux dans une position semblable sous tous les autres rapports; car s'il existe pour l'un des causes de supériorité qui n'existent pas pour l'autre, et si ces causes ne sont pas inhérentes à la nature même de l'homme, la différence des espèces n'explique plus rien (1).

Si ces recherches sur les différences caractéristiques des races sont très-difficiles, elles sont

(1) Dans son Nouveau Traité d'économie sociale, M. Dunoyer, qui adopte les opinions de W. Lawrence, réfute en ces termes ces observations, après les avoir rapportées :

« Il me semble, au contraire, que rien ne devrait être plus propre que *le gouvernement, la religion, les lois, les mœurs*, à montrer l'influence de la race. . . . . De même qu'on juge l'arbre par le fruit, de même le caractère des arts, de la langue, de la religion, des mœurs, du gouvernement, de tout ce qui constitue la civilisation d'un pays, peut servir à montrer de quelle race d'hommes cette civilisation est l'ouvrage. » Tome I, p. 80 et 81.

Pour que cette réponse soit sans réplique, il reste à

aussi d'une haute importance : une multitude de causes, influent sur l'état social des nations, et il ne peut exister de sciences morales ou politiques, si l'on ne connaît pas les liaisons qui existent entre chacune de ces causes et les effets qu'elle produisent; mais ces causes agissent-elles dans le même sens, et avec la même puissance, sur les hommes de toutes les espèces? La découverte et l'exposition d'une vérité qui contribue à la prospérité d'une nation d'espèce caucasienne, contribuera-t-elle, dans la même proportion, au perfectionnement d'un peuple d'espèce mongole? Les erreurs qui, dans les sciences morales, ont pour effet de dépraver les hommes d'espèce mongole, auront-ils un effet semblable sur des peuples d'espèce américaine ou d'espèce malaie? La faculté que nous avons de rechercher ou de saisir la liaison qui existe entre une cause et l'effet qu'elle produit, existe-t-elle chez les hommes de toutes les espèces? Les vérités que les uns peu-

prouver que les mauvais gouvernemens, les religions absurdes, les habitudes vicieuses, les lois iniques, les langues mal faites, ont toujours été le partage exclusif de certaines races: car si l'on trouve chez toutes, à des époques et dans des situations diverses, la même ignorance, les mêmes erreurs, les mêmes vices, les mêmes crimes; s'il existe encore aujourd'hui des nations entières qui appartiennent à l'espèce qu'on prétend la plus parfaite par sa nature, sous le rapport des mœurs et de l'intelligence, et qui dans l'échelle de la civilisation sont beaucoup plus bas que des nations nombreuses qui appartiennent à d'autres espèces, il me semble évident que la réponse de M. Dunoyer ne prouve plus rien.

vent découvrir, concevoir ou pratiquer, peuvent-elles être découvertes, comprises ou pratiquées par les autres ?

Si les causes qui agissent sur une espèce, ne produisaient pas sur une autre les mêmes effets, il faudrait traiter séparément de chacune d'elles ; il faudrait que chacune eût une science et des maximes qui lui fussent propres ; car les faits qu'on aurait observés relativement à une, et les raisonnemens auxquels ces faits auraient servi de base, ne prouveraient rien pour aucune des autres.

L'idée qu'une même cause ne produit pas des effets semblables, quand elle agit sur des peuples qui n'appartiennent pas à la même espèce, ne serait pas, au reste, aussi nouvelle qu'elle pourrait le paraître d'abord. Elle servait et elle sert encore d'excuse aux Européens qui tiennent en servitude des hommes d'espèce éthiopienne ou d'espèce américaine. Les mêmes hommes qui pensent que l'esclavage des blancs n'est propre qu'à les démoraliser et à éteindre chez eux tout principe d'activité et d'industrie, ne mettent pas en doute que l'esclavage des noirs ne soit le moyen le plus propre à les rendre actifs, industrieux. Ils considéreraient la servitude des paysans de leur propre pays comme la calamité la plus terrible qui pût tomber sur eux ; mais ils pensent ou du moins ils publient que les noirs qui cultivent les terres de leurs colonies, sont mieux nourris, mieux vêtus, mieux logés, en un mot

plus heureux que ces mêmes paysans, et la raison qu'ils en donnent, c'est qu'ils sont esclaves.

Si les peuples de chaque espèce étaient restés sur le sol que la division du globe et la direction des eaux ou des montagnes semblaient leur avoir assigné, les questions sur les différences des espèces n'auraient pas eu l'importance qu'elles ont aujourd'hui; mais depuis que les Européens ont envahi le continent américain, et se sont mêlés avec des nations de race cuivrée, sans cependant se confondre avec elle; depuis qu'ils ont peuplé les îles qu'ils ont conquises, de familles de race éthiopienne, en leur refusant toutes les prérogatives qui nous paraissent inhérentes à la nature de l'homme; depuis que les Américains du sud se sont partagés en nations indépendantes, composées d'hommes de plusieurs espèces; depuis que des peuples d'Europe ont porté leur domination dans une partie de l'Afrique, dans les îles placées à l'extrémité australe de l'Asie, dans l'Indostan, et même chez quelques nations du grand Océan; enfin, depuis que les hommes les plus éclairés de l'Europe et de l'Amérique tendent vers l'abolition graduelle de l'esclavage partout où il existe, il est devenu du plus grand intérêt de rechercher quelles sont les différences qui existent entre les diverses espèces, et quelles conséquences morales et politiques doivent résulter de leur mélange, soit pour les nations d'Europe, soit pour les nations des autres continens.

On a vu, dans le chapitre précédent, quelles

ont été les principales causes de l'asservissement des peuples industrieux à des peuples barbares, et l'on verra, dans le livre suivant, quelles sont les conséquences de l'esclavage; il est donc nécessaire d'examiner comment ces conséquences sont modifiées par la différence des espèces.

Nous pouvons nous apercevoir, au premier aspect, que, lorsque des hommes en asservissent d'autres qui appartiennent à la même espèce, l'esclavage ne produit pas tous les effets qu'il engendre, quand le maître et l'esclave appartiennent à des espèces différentes. Dans le premier cas, aucune marque extérieure ne distingue les hommes asservis des hommes libres; la classe des esclaves n'a aucun moyen de connaître sa force et de la comparer à celles de ses maîtres. Dans le second cas, au contraire, chacun porte sur lui-même, chacun transmet à ses descendans les marques indélébiles de la classe à laquelle il appartient. Tout homme qui en rencontre un autre, peut juger, au premier aspect, s'il doit le compter parmi ses amis ou parmi ses ennemis. « Gardons-nous, disait un sénateur romain, à qui l'on proposait de distinguer, par un costume particulier, les hommes asservis des hommes libres, gardons-nous de leur donner le moyen de se compter et de nous compter. » Une distinction plus prononcée que celle que craignait le sénateur romain, existe partout où des hommes d'une espèce ont asservi des hommes appartenant

à une espèce différente, et c'est la nature elle-même qui l'a établie.

Dans les pays même où l'esclavage domestique est à peu près aboli, mais où il existe sur le même sol des hommes qui n'appartiennent pas tous à la même espèce, il est impossible que ce mélange ou cette confusion n'ait point de conséquences en morale et en politique, surtout s'il est vrai, comme le pensent quelques écrivains, que les hommes de toutes les espèces ne sont pas susceptibles du même développement intellectuel et du même perfectionnement moral. Une différence de mœurs et de capacité ne peut qu'en produire d'autres dans la création et la distribution des richesses, dans l'accroissement des diverses parties de la population, dans la division et la distribution des pouvoirs politiques, et par conséquent dans la législation, dans la nature et les effets du gouvernement. Si aux différences physiques, si propres à perpétuer les antipathies nées de la conquête, viennent se joindre des différences d'intelligence, de mœurs, de richesses, il sera bien difficile d'établir cette égalité vers laquelle tendent tous les peuples d'Europe, et qui existe entre les blancs des républiques américaines. S'il n'y a point d'égalité entre les espèces, comment éviter les jalousies, les antipathies, les haines qui doivent être la conséquence naturelle de la domination des unes sur les autres? Comment ces diverses passions n'en-

gendreront-elles pas tôt ou tard l'oppression et les vices qu'elle produit (1)?

Ces questions n'intéressent pas seulement les nouvelles républiques de l'Amérique du Sud ; elles intéressent aussi les peuples du Canada où l'on trouve également confondus ensemble des hommes de diverses espèces ; elles intéressent les États-Unis où l'esclavage a introduit une population de noirs au milieu d'une population de blancs ; elles intéressent toutes les colonies que les Européens ont établies dans les îles d'Amérique ou d'Asie ; elles intéressent l'immense population de l'Indostan ; enfin, elles intéressent même les peuples de l'Europe, car de l'habitude que prennent les plus puissans d'opprimer au loin des nations d'espèces différentes, naît l'habitude d'opprimer des peuples voisins de même espèce, ou même d'opprimer ses propres concitoyens.

Un savant Anglais qui s'est livré à de nombreuses recherches sur la nature des diverses espèces d'hommes, a pensé que les peuples d'espèce cau-

(1) Je n'ignore pas que les conséquences bonnes ou mauvaises d'un certain ordre de faits, ne prouvent rien contre l'existence de ces mêmes faits; aussi, ce n'est pas pour établir l'égalité des espèces entre elles que je fais ces observations ; c'est uniquement pour faire comprendre que, dans des questions de cette nature, il ne faut rien affirmer légèrement, et qu'il est sage de laisser dans le doute tout ce que la science n'a pas démontré; il faut savoir se résigner à paraître ignorer ce qu'on ne sait pas.

casienne sont supérieurs aux peuples de toutes les autres espèces, par leur constitution physique, par leurs facultés intellectuelles et par leurs facultés morales. Il a vu les causes de leur supériorité acquise, non dans des circonstances locales, telles que la nature ou l'exposition du sol, le cours et la qualité des eaux, la température de l'atmosphère, la salubrité de l'air et autres analogues, mais dans la nature même de l'espèce. Toutes les circonstances physiques dont l'influence sur le sort des nations nous a paru si étendue, semblent même n'avoir pas attiré son attention, car il ne les a comptées pour rien. Cette négligence l'a fait tomber, au reste, dans des erreurs que j'aurai souvent occasion de faire remarquer, et qui lui font perdre un moment le caractère d'un savant qui recherche la vérité, pour lui donner les apparences d'un avocat qui défend une cause à laquelle il se croit intéressé (1).

Pour établir que les peuples de toutes les espèces ne sont pas susceptibles du même développement intellectuel et du même perfectionnement moral, on a fait deux genres de raisonnemens. On a comparé d'abord quelques-uns des organes physiques des peuples d'espèce caucasienne, aux

(1) Il est juste de dire cependant que W. Lawrence, lorsqu'il entre dans l'examen des différences intellectuelles et morales qu'il croit exister entre les diverses races d'hommes, avoue que ses recherches à cet égard n'ont jamais été bien loin, et qu'il va traiter un sujet auquel il est presque étranger.

organes physiques correspondans des peuples des autres espèces ; on a cru voir que l'organisation des premiers était supérieure à celle des seconds, et de là on a tiré la conséquence que l'intelligence et les mœurs de ceux-là étaient supérieures à l'intelligence et aux mœurs de ceux-ci. On a ensuite comparé les mœurs et les ouvrages des nations d'espèce caucasienne, aux mœurs et aux ouvrages des nations des autres espèces; on a trouvé que les premières surpassaient les secondes, et de ce fait on a conclu que celles-ci étaient inférieures par leur propre nature, et n'étaient pas, par conséquent, susceptibles d'arriver au même degré de perfectionnement que celles-là.

Il y a, dans ces raisonnemens, deux ordres de faits qu'il importe de distinguer : ceux qui sont relatifs à l'organisation physique des peuples de chaque espèce; ceux qui sont relatifs aux progrès moraux et intellectuels des uns et des autres. Les faits du premier ordre, ceux qui sont relatifs à l'organisation physique, sont considérés tout à la fois comme causes et comme signes du plus ou moins de capacité qui appartient à chaque espèce. Les faits du second ordre, ceux qui se rapportent au développement intellectuel déjà acquis, sont considérés comme effets et comme signes de cette même capacité. Sur ces deux ordres de faits, il y a deux questions à faire : la première est celle de savoir s'ils ont été bien observés, et si l'on a tenu compte de tous, la

seconde est celle de savoir si, en les supposant tous bien observés, on peut les considérer comme les causes ou comme les effets du phénomène dont ou veut constater l'existence.

Avant que de nous engager dans cette discussion, je dois faire observer que je ne me propose, ni de prouver que les peuples de toutes les espèces sont susceptibles des mêmes degrés de développement, ni de constater quelles sont les différences essentielles qui existent entre les hommes de chaque espèce. J'ai de la peine à croire que l'une ou l'autre de ces deux questions puisse être résolue d'une manière satisfaisante; mais en les supposant susceptibles d'une bonne solution, je suis très-convaincu qu'on est encore loin de posséder tous les élémens qui seraient nécessaires pour les résoudre. Le seul objet que je me propose, dans ce moment, est d'examiner s'il est prouvé, comme on le suppose, que les différences intellectuelles et morales observées entre certaines nations, tiennent uniquement à une différence d'espèce. Nous verrons ensuite quelles conséquences peuvent avoir sur leurs mœurs et sur leur développement intellectuel, les différences physiques qu'on observe entre les unes et les autres, lorsque, par suite de la conquête ou de l'esclavage, ces nations se mêlent entre elles.

Nous avons observé précédemment que nos organes physiques sont les premiers instrumens que la nature met au service de notre intelli-

gence; et de ce fait nous avons conclu que l'individu qu'elle a pourvu des meilleurs organes, est celui qui peut faire le plus de progrès, si toutes choses sont égales d'ailleurs. Il s'agit donc de savoir quelle est la race qui est douée de la meilleure organisation physique; quelle est celle qui a la meilleure ouïe, la meilleure vue, le meilleur odorat, les mains les plus souples, le tact le plus fin, les jambes les plus agiles, les muscles les plus forts.

CHAPITRE XVII.

Des rapports observés entre les diverses espèces — Suite du précédent.

On trouve, dans les relations de plusieurs voyageurs, que les peuples d'espèce malaie, d'espèce mongole, d'espèce éthiopienne et d'espèce américaine, voient, entendent et sentent mieux que les peuples d'espèce caucasienne; on y trouve aussi qu'ils ont les extrémités formées de la même manière que nous, mais avec plus de délicatesse. Mais dans aucun ouvrage, pas même chez les écrivains qui considèrent l'espèce caucasienne comme étant naturellement supérieure à toutes les autres, on ne trouve aucune observation de laquelle on puisse induire que nos organes externes sont au-dessus de ceux des peuples des autres espèces. Si, comme je le pense, la supériorité des organes de la vue, de l'ouie et de l'odorat, qu'on croit avoir observée chez les peuples d'espèce colorées, est plus apparente que réelle, il est sûr du moins que nul n'a observé que les peuples d'espèce caucasienne

eussent, à cet égard, aucune supériorité sur les autres.

Si, au lieu de considérer séparément chacun des organes externes de l'homme, on considère l'individu physique dans tout son ensemble, on trouve que toutes les espèces varient à peu près de la même manière. Il existe cependant quelques différences entre les unes et les autres; les peuples d'espèce mongole sont les plus petits; ceux d'entre eux qui ont la taille la plus élevée, ne sont pas plus grands que les plus petits des individus de l'espèce malaie, et que les hommes de taille moyenne chez les autres espèces; les peuples d'espèce malaie, sont au contraire, les plus grands et les mieux constitués. On pourrait trouver, chez d'autres espèces, quelques individus aussi bien constitués et aussi grands qu'aucun d'entre eux; mais on ne saurait y trouver des populations entières qu'il fût possible de comparer à des Hercule, à des Antinoüs, à des Ganimède. L'étonnement que la vue de quelques-uns de ces peuples a produit chez tous les voyageurs qui les ont visités, prouve assez qu'ils excèdent par la hauteur de leur taille et par la beauté de leurs proportions, les hommes les mieux faits chez les Européens. Les hommes de cette espèce qui sont placés sur les terres les moins fertiles, et sous le climat le plus rigoureux, sont encore de beaux hommes même comparativement aux Européens. Les habitans de la Nouvelle-Zélande, les plus misérables des peuples malais, sont, par la taille et la force,

beaucoup au-dessus des peuples les plus misérables de l'Europe (1).

La taille moyenne des peuples d'espèce américaine est égale à la taille moyenne des Europeens et des nègres ; on trouve parmi eux des peuplades qui paraissent excéder les proportions communes parmi nous ; il serait peut-être difficile de trouver, en Europe, des populations entières chez lesquelles la taille ordinaire fût au-dessus de six pieds ; mais il est vrai aussi qu'on trouverait difficilement chez les Européens des peuples aussi petits ou aussi mal faits que ceux qui habitent la terre de Feu. Faut-il conclure du dernier de ces phénomènes que les peuples d'espèce américaine sont beaucoup plus susceptibles de dégénération physique que les peuples d'espèce caucasienne ? Je ne saurais le penser.

Pour conclure de ce fait que les hommes d'espèce cuivrée peuvent descendre plus bas que les autres dans l'échelle de la civilisation, il faudrait au moins trois conditions : la première, qu'on eût

(1) W. Lawrence dit cependant qu'on trouve chez l'espèce caucasienne des peuples aussi beaux que les plus beaux des malais, mais qu'on n'en trouve pas d'aussi misérables ; et il cite en preuve de cette assertion les habitans de la terre de Van-Diemen et de la Nouvelle-Hollande, qui n'appartiennent pas à l'espèce malaie. Les peuples nègres répandus dans quelques îles de l'océan Pacifique, ne diffèrent pas des malais seulement par leur constitution physique ; ils diffèrent aussi d'eux par le langage.

trouvé un peuple d'espèce européenne dans une position aussi défavorable à son développement, que la terre de Feu est défavorable au développement des peuples qui s'y trouvent; la seconde, qu'il fût prouvé que les deux peuples étaient de forces et de dimensions semblables, en arrivant sur la terre où on les aurait observés; la troisième, que les mêmes causes eussent agi sur l'un et sur l'autre pendant la même durée de temps; mais c'est raisonner d'une manière peu juste, que de prétendre que les peuples d'espèce américaine sont plus susceptibles de dégénération que les peuples d'espèce caucasienne, par la raison que les premiers, quand ils sont plus misérables que les seconds, tombent dans une dégradation plus profonde; la seule conclusion raisonnable qu'on puisse tirer de ces faits, c'est que des causes semblables produisent sur les hommes des deux espèces des effets qui se ressemblent.

On trouve, parmi les hommes d'espèce éthiopienne, des peuplades qui ont la taille aussi élevée que ceux qui appartiennent à l'espèce européenne; mais on en trouve aussi qui sont plus petites. Les causes de la grandeur des unes et de la petitesse des autres sont-elles dans la nature des individus, ou dans la nature du sol sur lequel ils vivent? Les Boschismans sont-ils au-dessous des hommes les plus petits de l'espèce caucasienne, par la raison que leur race est plus susceptible de dégénération, ou par la raison que leur sol leur offre moins de subsistances? Sont-ils inférieurs

à nous par la raison qu'ils forment une espèce particulière, ou par d'autres causes qui nous sont inconnues? Plusieurs causes ont probablement contribué à leur donner les dimensions que les voyageurs leur assignent; mais il est difficile de croire que la nature de leur sol, leur position géographique, et leur manière de vivre, n'y ont en rien contribué, lorsqu'on voit que, s'ils sont les plus petits des hommes de leur espèce, ils en sont aussi les plus misérables.

Ainsi, en considérant l'organisation extérieure des hommes de chaque espèce, nous voyons que les instrumens physiques dont peut disposer l'intelligence de chacune d'elles, ont à peu près la même perfection ou la même puissance. L'espèce caucasienne, que l'on considère comme la plus susceptible de développement, ne montre aucune supériorité sur les autres, ni dans l'organe de la vue, ni dans celui de l'ouïe, ni dans celui de l'odorat, ni dans celui du tact. Si l'on trouve, chez quelques-unes, des individus, ou même des peuplades entières, qui soient, par leurs dimensions, au-dessous ou au-dessus des individus ou des peuplades qu'on observe chez d'autres, il ne paraît pas qu'on puisse tirer de ces différences aucune conclusion relative à l'intelligence et aux mœurs d'aucune d'elles. L'intelligence des animaux n'est point en raison de leur masse; et en comparant entre eux des hommes de même espèce, nous ne voyons pas qu'un individu de six pieds de haut, soit plus

susceptible de perfectionnement intellectuel ou moral qu'un individu de cinq et demi; nous ne voyons même pas que le premier soit plus susceptible que le second de donner à ses organes physiques ce genre de perfectionnement qui consiste à exécuter certaines opérations.

Si l'intelligence de tous les peuples, quelle que soit l'espèce à laquelle ils appartiennent, est pourvue des mêmes instrumens physiques, quelles sont les parties d'eux-mêmes où il faut chercher les causes des différences de mœurs et de développement intellectuel qu'on croit exister entre eux? Ces causes ne peuvent se trouver que dans la nature même de leurs facultés intellectuelles, ou dans la capacité de sentir plus ou moins vivement, plus ou moins long-temps certaines impressions. Il s'agit donc de savoir s'il existe, entre les peuples des diverses espèces, des différences essentielles, soit dans la nature, la force ou l'étendue de leurs organes intellectuels, soit dans la nature, la force ou la direction de leurs passions.

On s'accorde à considérer le cerveau comme le siège de nos facultés intellectuelles, et selon que cet organe se montre plus ou moins développé, on juge qu'un individu est plus ou moins susceptible de perfectionnement. On est arrivé à cette conséquence en comparant entre eux, non-seulement des individus de la même espèce, mais des animaux d'espèces ou même de genres différens. On a donc mis en parallèle des hommes de diverses espèces, et l'on a cru voir que ceux qui

appartiennent à l'espèce caucasienne avaient le cerveau plus développé que les individus des autres espèces ; de là on a tiré la conséquence que les premiers sont plus susceptibles de perfectionnement que les seconds.

Pour que ce raisonnement fût juste, il aurait fallu faire un nombre de comparaisons fort grand; il aurait fallu surtout prendre les termes moyens dans chaque espèce, ou ne comparer du moins les extrêmes d'une espèce qu'aux extrêmes correspondans des autres ; mais ce n'est pas ainsi qu'on a procédé. Les comparaisons qu'on a faites sont fort peu nombreuses, au moins à l'égard de quelques espèces ; et il suffit de jeter les yeux sur les planches que quelques zoologistes ont jointes à leurs ouvrages, pour être convaincu qu'ils ont mis en parallèle l'extrême d'une espèce, avec l'extrême opposé d'une autre. Ils ont décrit, par exemple, un cerveau très-développé de l'espèce caucasienne, à côté d'un cerveau très-comprimé de l'espèce éthiopienne (1). En suivant une méthode contraire, je ne doute pas qu'on ne pût prouver aisément que les nègres sont mieux organisés que les peuples de toutes les autres espèces.

Les caractères que des physiologistes attribuent aux peuples d'espèce nègre sont : un crâne comprimé latéralement et aplati sur le devant ; un front bas, étroit et projeté en arrière ; des mâ-

(1) Voyez les gravures jointes à l'ouvrage de W. Lawrence copiées sur celles données par Blumenbach.

choires étroites et projetées en avant; les dents de devant de la mâchoire supérieure placées obliquement; un menton retiré et des yeux proéminens. Il n'est pas douteux qu'on ne puisse trouver des individus et peut-être aussi des peuplades auxquelles ces caractères ne conviennent; mais il n'est pas possible de reconnaître à ces traits ces Cafres, au front élevé, que des voyageurs ont considérés comme étant de la même famille que les Arabes, et dont les femmes seraient belles à côté des Européennes; on ne peut y reconnaître ces Mandingues, ces Koromantins, ces Mozambiques, qui, au jugement d'un voyageur, ont la tête et le reste du corps aussi bien formés que les peuples d'Europe, et dont l'angle facial de quelques-uns dépasse quatre-vingts degrés (1). Il serait peu juste, sans doute, de caractériser l'espèce entière par les traits particuliers à ces tribus; mais il n'est pas plus juste de la caractériser par les traits des peuplades qui s'éloignent le plus d'elles. Pour ne tomber dans aucun excès, il faudrait prendre le terme moyen; mais, pour trouver ce terme, il faudrait qu'on eût des données positives sur chacune des variétés dont l'espèce entière se compose; et c'est un résultat auquel les savans sont encore loin d'être parvenus.

(1) Dauxion-Lavaysse, tome I, ch. VI, p. 243 et 244. — Voyez précédemment, tome II, liv. III, chap. VIII, p. 161 et 162.

Suivant Blumenbach et Lawrence, les peuples d'espèce malaie ont la tête un peu étroite; mais ce fait ne me paraît pas bien constaté; ces savans semblent avoir jugé de l'espèce entière par un nombre extrêmement petit d'individus, et avoir comparé des hommes pris au hasard, aux hommes les mieux organisés de la race caucasienne. J'ai lu, avec beaucoup d'attention, tout ce que les voyageurs reconnus pour les meilleurs observateurs, ont écrit sur les peuples nombreux qui appartiennent à cette espèce, et je n'ai trouvé chez eux, aucune observation de laquelle on puisse induire que leurs organes intellectuels sont moins bien formés que ceux des peuples d'Europe. J'ai vu, au contraire, que tous ont été frappés de la beauté de leurs proportions; qu'ils ont observé parmi eux des formes que nous sommes habitués à considérer comme idéales, parce que l'espèce à laquelle nous appartenons, ne nous en offre pas d'aussi belles; dans un grand nombre d'individus, la régularité des traits et la belle forme des têtes ont été l'objet de leur admiration (1). Il est vrai que, quoique la beauté des proportions soit un des caractères des peuples de cette espèce, cette beauté n'existe pas chez tous au même de-

(1) « Les femmes sont en général très-belles; *leur tête est surtout admirable;* elles l'ont bien proportionnée. » Krusenstern, tome I, ch. IX, p. 206. — Voyez Fleurieu, Voyage du capitaine Marchand, tome I, ch. II et IX, p. 97 et 206. — Rolin, Voyage de La Pérouse, tome IV, p. 420; et *supra* tome II, liv. III, ch. VII, p. 142, 143 et 144.

gré : les habitans des îles Sandwich et quelques-uns de ceux de la Nouvelle-Zélande, sont de beaucoup inférieurs à ceux des autres îles; mais il n'est pas impossible que ce soit par un petit nombre d'individus pris au hasard parmi les premiers, qu'on ait fixé les caractères propres à les distinguer tous (1).

Les peuples qui appartiennent à l'espèce mongole, sont décrits comme ayant la tête grosse et carrée; mais on ne trouve, chez les voyageurs qui les ont visités, presque aucun renseignement sur la grandeur comparative de leur organe cérébral; quelques-uns disent que des peuplades qu'ils ont visitées ont le front petit et bas, mais sans indiquer si les autres parties sont plus ou moins développées; d'autres les disent extrêmement laids, mais ne donnent aucune indication, qui soit propre à faire juger, s'ils possèdent une intelligence susceptible d'un grand développement (2).

(1) Le roi des îles Sandwich et plusieurs de ses courtisans ont visité l'Angleterre en 1824; mais personne, je crois, n'a observé qu'ils eussent le cerveau moins développé que les personnages correspondans qui existent chez les peuples européens. Il faut même remarquer que, de tous les peuples d'espèce malaie, ceux des îles Sandwich sont ceux dont on a le moins vanté l'organisation.

(2) Voyez Chardin, tome III, chap. XI, p. 303 et 304. — Macartney, Voyage en Chine et en Tartarie, tome III, ch. IV, p. 257. — Barrow, Voyage en Chine, tome I, ch. II, p. 78 et 79. — King, troisième Voyage de Cook, tome VIII, liv. VI, chap. VII, pages 63 et 64. — La Pérouse, tome III,

Les peuples d'espèce américaine sont ceux qui semblent réellement avoir le cerveau moins développé que les peuples des autres espèces : ce sont ceux du moins sur lesquels les voyageurs s'accordent le mieux. Cependant, si l'on compare le nombre des voyageurs qui n'ont point observé chez les indigènes d'Amérique, cette compression du cerveau, que l'on considère comme un de leurs caractères distinctif, au nombre de ceux qui en ont été frappés, on trouvera que le second est extrêmement petit comparativement au premier. On serait peut-être même fondé à croire que ceux qui ont considéré le défaut de développement du cerveau comme un des caractères distinctifs de l'espèce américaine, ont appliqué aux nombreuses peuplades qu'ils ne connaissaient pas, les traits qu'ils avaient observés sur le petit nombre de celles qu'ils avaient visitées, si, parmi eux, il ne se rencontrait des savans dont le témoignage commande la confiance (1).

Si maintenant on considère que, dans toutes les espèces, à l'exception peut-être de la dernière, on trouve des peuples dont les organes intellectuels sont également développés; que dans toutes, sans exception, les organes de la vue, de

chap. XVIII, XX et XXII, p. 75, 104, 105, 125, 128 et 193. — Rollin, Voyage de La Pérouse, tome IV, p. 90, 91, 92 et 99. — Thumberg, ch. XIII, 411 et 412.

(1) M. Alexandre de Humboldt.

l'ouie, de l'odorat et du tact ont la même finesse ou la même souplesse, et que l'on rencontre chez les espèces qu'on croit les plus susceptibles de perfectionnement, des nations aussi barbares, aussi vicieuses, aussi esclaves, que chez les espèces qu'on a jugées les moins perfectibles, on concevra que, dans l'état actuel de nos connaissances, il est fort difficile et peut-être même impossible de déterminer le degré de civilisation auquel il est donné à chaque espèce de parvenir. Et s'il est impossible de marquer le point auquel telle ou telle espèce doit s'arrêter par l'effet même de sa propre nature, il ne me semble pas possible de déterminer le degré de perfectibilité qui appartient à chacune. Quel est l'ordre de vérités qui, intelligibles pour les peuples de certaines espèces, ne sauraient jamais être comprises par des peuples d'espèces différentes? Quel est l'ordre d'opérations qui, exécutables par les organes de tels peuples, ne sauraient être exécutées par les organes de tels autres? Quels sont les vices, quelles sont les vertus qui sont réservés à tels ou tels peuples et qui sont les suites naturelles de telle ou telle organisation? Personne ne saurait le dire.

Les peuples des diverses espèces pourraient, il est vrai, quoique doués d'une organisation semblable, au moins en apparence, ne pas être doués du même degré de sensibilité; ils pourraient ne pas avoir la même énergie, ou ne pas être affectés des mêmes passions; mais jamais on n'a fait des observations propres à confirmer une pa-

reille conjecture. Nous avons vu, au contraire, les peuples de toutes les espèces, manifester les mêmes passions dans des circonstances semblables. Nous avons trouvé chez elles la même énergie, quand elles ont été mues par un même intérêt. On verra, lorsque je comparerai les mœurs, les lois et l'intelligence des peuples aux diverses époques de leur civilisation, que tous paraissent susceptibles des mêmes passions et de la même énergie, et que, si les différences physiques qu'on observe entre les espèces, en produisent dans les affections, il n'a pas encore été possible de les apprécier (1).

Ainsi, en partant des comparaisons qu'on a

(1) Plusieurs écrivains ont cru que les peuples d'espèce américaine n'étaient pas susceptibles d'acquérir le même degré d'intelligence que les peuples des autres espèces; mais Azara est, je crois, le seul qui ait prétendu qu'ils ne sont pas doués du même degré de sensibilité physique. Cette question du plus ou moins de sensibilité qui appartient à chaque individu ou à chaque espèce, est peut-être une de celles dont la solution est impossible. Les hommes se montrent plus ou moins sensibles à la douleur, selon qu'ils sont habituellement exposés à plus ou moins de dangers. Les sauvages, et les esclaves soumis à des maîtres cruels, paraissent, en général, peu sensibles aux maux qui les affectent, non parce qu'il est dans leur nature de ne pas les sentir, mais parce qu'ils connaissent la douleur et qu'elle est familière à leur imagination. Les enthousiastes et les hommes doués d'une grande force de caractère, s'y montrent également peu sensibles; mais c'est pour d'autres raisons. Azara dit que les indigènes de l'Amérique sont si insensibles, qu'ils ne se plaignent pas quand

faites entre la constitution physique, la sensibilité, et les affections morales de chaque espèce, à la constitution physique, à la sensibilité, et aux affections morales des autres, il est impossible de constater si toutes sont susceptibles du même degré de perfectionnement, ou si, par leur propre nature, quelques-unes sont condamnées à rester éternellement inférieures aux autres; il est impossible surtout de déterminer le point de civilisation ou de perfectionnement auquel les peuples de telle espèce doivent s'arrêter, et le point auquel les peuples de telle autre espèce doivent parvenir; les faits qu'on a observés sur la constitution physique et sur les facultés intellectuelles et morales des peuples des diverses espèces, sont encore trop peu nombreux, trop individuels, trop incertains, pour qu'il soit possible d'en tirer des conclusions générales, surtout quand il est question de condamner des populations entières à une éternelle barbarie (1).

on les tue. Il faut bien admettre, en effet, que leur résignation prouve leur insensibilité, puisque autrement elle prouverait la dureté du régime dont la mort les délivre.

(1) Si la question sur le plus ou moins de perfectionnement dont les diverses espèces d'hommes sont susceptibles, n'était qu'une question de vanité, il ne vaudrait pas la peine de s'en occuper. Pour juger des conséquences que peut avoir un faux système à cet égard, on peut voir ce que j'ai dit dans le premier volume de cet ouvrage sur l'influence des sophismes et des faux systèmes.

J'ai dit précédemment que les physiologistes qui ont com-

paré le développement cérébral des peuples d'espèce caucasienne au développement cérébral des peuples des autres espèces, ont comparé des extrêmes opposés; et j'ai cité les gravures que W. Lawrence a empruntées de Blumenbach. Il suffit, pour être convaincu de cette vérité, de comparer ces gravures à la collection de crânes déposés au cabinet d'anatomie du jardin des plantes.

CHAPITRE XVIII.

Des erreurs de quelques écrivains sur les rapports qui existent entre les diverses espèces d'hommes.

Il est un second ordre de faits au moyen desquels on veut prouver que, par leur nature, les peuples des espèces colorées sont moins susceptibles de perfectionnement que les peuples d'espèce caucasienne : ce sont, d'un côté, les progrès que ceux-ci ont réellement faits; et, de l'autre, les vices et la barbarie qu'on croit particuliers à ceux-là. On prétend que, s'il n'avait pas été dans la nature des peuples d'espèce caucasienne d'être plus perfectibles que les autres, ils ne se seraient pas constamment montrés supérieurs à eux. On se demande pourquoi, dans les révolutions qui ont agité le monde, il n'est jamais arrivé à une des espèces colorées de se montrer supérieure aux peuples d'espèce caucasienne? Pourquoi tous les ouvrages de génie se trouveraient du côté d'une seule espèce, tandis qu'il ne se trouverait rien du côté des quatre autres?

Pour établir que les peuples d'espèce cauca-

sienne sont par leur nature plus susceptibles de perfectionnement que les peuples des autres espèces, on fait valoir des considérations d'un autre ordre; on observe que, dans nos colonies, il suffit d'un très-petit nombre de blancs pour tenir dans la servitude une immense multitude de noirs, et l'on ajoute qu'un petit nombre de noirs ne pourraient pas tenir également dans la servitude des multitudes de blancs; qu'il a suffi d'une poignée d'aventuriers européens pour renverser les empires fondés par des peuples d'espèce américaine, et pour subjuguer des nations entières; que les peuples d'Europe établis en Amérique à côté des indigènes, font des progrès immenses, tandis que ceux-ci, loin de les imiter, non-seulement n'ont pas fait un seul pas, mais sont tombés dans une dégradation plus profonde; que les Chinois, qui sont les peuples les plus avancés de l'espèce mongole, sont stationnaires depuis plus de quatre mille ans; enfin, qu'on n'a jamais vu des peuples d'espèce caucasienne, même dans leur état le plus barbare, dans une dégradation aussi profonde, dans un abrutissement aussi complet que les peuples les plus dégradés des autres espèces (1).

(1) Tous ces argumens en faveur de la supériorité des peuples d'espèce caucasienne, ont été faits par un professeur anglais de beaucoup de mérite, W. Lawrence. On peut les voir dans un ouvrage qu'il a publié depuis peu d'années sous le titre suivant *Lectures on physiology, osteology and the natural history of man*, p. 481, 482 et suivantes.

Si, au lieu de traiter la question qui nous occupe comme une question de parti, on l'avait traitée comme une question de science; si l'on avait recherché en quoi les espèces diffèrent entre elles et en quoi elles se ressemblent, au lieu de s'attacher exclusivement à prouver la supériorité d'une seule sur toutes les autres, je ne doute pas qu'on n'eût évité la plus grande partie des erreurs dans lesquelles ont est tombé; on eût compris du moins que la plupart des faits qu'on a considérés comme décisifs, non-seulement ne prouvaient rien en faveur de la thèse qu'on soutenait, mais pouvaient servir au besoin pour prouver la thèse contraire; on eût senti surtout que, lorsqu'on veut établir une vérité, il ne faut pas faire usage de raisonnemens qui se détruisent mutuellement.

Pour prouver que tel effet est la conséquence de telle cause, il ne suffit pas de prouver l'existence de l'un et de l'autre; il faut de plus démontrer la liaison qui existe entre les deux, ou établir qu'il n'a pas existé d'autres causes. Ainsi, pour établir que les peuples d'espèce caucasienne sont, par leur nature, plus susceptibles de perfectionnement que les autres, il ne suffit pas de prouver que tels peuples appartiennent à telle espèce et qu'ils ont fait tels progrès; il faut prouver, en outre, qu'ils ont fait tels progrès, parce qu'ils appartiennent à telle espèce; ou bien que la seule cause de leurs progrès a été dans leur propre nature, et qu'ils n'ont été soumis à au-

cun autre genre d'influence : mais aucune de ces deux propositions n'a jamais été établie.

Les progrès de quelques peuples européens et l'état stationnaire ou la marche rétrograde de quelques peuples des autres espèces, sont assurément des phénomènes fort surprenans; mais ils ne le sont pas davantage que la manière dont les diverses espèces d'hommes se sont réparties sur la surface du globe, et que tant d'autres phénomènes que ne peut pas expliquer la différence des espèces. Si l'on demandait pourquoi les peuples d'espèce nègre occupent l'Afrique et la Nouvelle-Hollande, et non pas l'Europe; pourquoi les peuples d'espéce cuivrée se sont trouvés en Amérique plutôt qu'en Asie; pourquoi les peuples d'espèce caucasienne ont été placés en Europe plutôt qu'en Afrique ou dans la Nouvelle-Hollande ; pourquoi ce sont des peuples cuivrés qui se sont trouvés sur la terre de Feu, plutôt que des peuples blancs ou noirs; enfin, pourquoi on n'a pas trouvé des peuples de toutes les espèces également répandus sur tous les continens; on serait fort embarrassé de répondre, et la différence des espèces ne résoudrait probablement pas la question. Il est à remarquer d'ailleurs que le même raisonnement dont on se sert pour prouver que les Européens sont d'une nature plus perfectible que les peuples des autres espèces, prouverait que, dans la même espèce, il y a des peuples plus perfectibles que d'autres. Si l'on comparait ce qu'a produit le génie des peuples d'Italie à ce

qu'a produit le génie des peuples de la Hongrie, de la Pologne, de la Courlande ou de la Russie, on trouverait une différence aussi grande que celle qui existe entre les Européens et les Asiatiques. Si l'on comparait les progrès que la petite ville de Genève a fait faire aux sciences et aux arts, aux progrès que nous devons à la capitale de l'empire autrichien, la différence serait plus grande encore. Faudrait-il conclure de cette différence que, par sa propre nature, un des deux peuples est plus susceptible de perfectionnement que l'autre?

On veut prouver, par deux ordres de faits, que les peuples d'espèce caucasienne sont plus susceptibles de perfectionnement que les autres: on veut le prouver d'abord par l'organisation, ou, pour mieux dire, par le développement du cerveau; on veut le prouver ensuite par les progrès que les peuples de cette espèce ont réellement faits. Si ces faits sont des preuves pour l'espèce caucasienne, ils doivent également faire preuve pour toutes les autres; laissons donc de côté, pour un moment, les Européens et les colonies qu'ils ont formées; comparons entre eux les peuples des autres espèces, et voyons si les deux ordres de faits à l'aide desquels nous prouvons la supériorité de notre nature, pourraient également servir de preuve chez les peuples qui sont différens de nous-mêmes.

Suivant le rapport de tous les voyageurs, les peuples d'espèce malaie sont ceux qui ont l'organe du cerveau le plus développé; ce sont ceux

aussi qui sont les plus grands, les plus forts, les mieux faits, en un mot, les plus beaux. Les peuples d'espèce mongole sont, au contraire, au nombre de ceux qui ont, à ce qu'on assure, le cerveau le moins développé; ils sont gros, petits, laids et mal proportionnés. Les organes de l'intelligence sont ceux qui dominent dans la tête des Malais; ceux de l'animalité dominent, dit-on, dans la tête du Mongol. Ainsi, voilà un premier ordre de faits qui prouve évidemment que les peuples malais sont, par leur propre nature, plus suceptibles de perfectionnement physique, moral et intellectuel que les peuples d'espèce mongole.

Mais, dans les siècles les plus reculés, les Indiens, les Chinois, les Japonais, les Perses et d'autres peuples d'espèce mongole avaient déjà fait d'immenses progrès dans la civilisation; ils cultivaient la plupart des arts que nous connaissons; ils possédaient les élémens des sciences; ils avaient des mœurs douces et des lois sages, comparativement à ce que nous avons vu plus tard, même chez des peuples d'espèce caucasienne. Les peuples malais semblent, au contraire, ne jamais être sortis de la barbarie; l'agriculture, le seul art qu'ils connaissent, se réduit, chez eux, à la culture de trois ou quatre plantes; ils sont entre eux dans des guerres perpétuelles, et la plupart dévorent encore leurs prisonniers. Voilà un second ordre de faits qui prouve, non moins clairement que le premier, que les peuples d'espèce malaie sont moins susceptibles de perfec-

tionnement moral et intellectuel que les peuples d'espèce mongole.

Dans ce parallèle, ce n'est pas une peuplade qui est opposée à une autre ; c'est une espèce tout entière qui est opposée à une autre espèce ; car, si l'on compare les classes qui se correspondent dans les deux, c'est-à-dire les plus civilisés de l'une aux plus civilisés de l'autre, et les plus barbares de celle-ci aux plus barbares de celle-là, on trouvera que la supériorité intellectuelle et morale est presque toujours du côté de l'espèce mongole. De ces deux ordres de faits, quel est donc celui qui fera preuve? car, ici l'on ne saurait les invoquer tous les deux en même temps.

Si, au lieu de comparer les Malais aux Mongols, nous les comparons aux Éthiopiens ou aux indigènes d'Amérique, nous arriverons à des résultats semblables. Nous trouverons souvent le développement des organes de l'intelligence d'un côté, et le perfectionnement intellectuel et moral de l'autre. Les peuples d'espèce cuivrée ont, d'après les témoignages des voyageurs, le cerveau moins développé que les Malais et même que la plupart des nègres. Cependant, à l'époque de l'invasion de l'Amérique, les peuples de cette espèce les plus civilisés, étaient au moins aussi avancés qu'aucune peuplade malaie ou éthiopienne. On n'a trouvé, dans aucune des îles du grand Océan, des peuplades aussi civilisées que l'étaient les Mexicains et les Péruviens, à l'époque où ils furent asservis par les Espagnols. Enfin, les nègres,

que quelques écrivains semblent placer au dernier rang sous le rapport des organes intellectuels ne semblent avoir jamais eu des mœurs aussi barbares que la plupart des peuples malais qu'on place immédiatement après les peuples d'espèce caucasienne.

Un raisonnement sur la nature de l'homme, est mauvais, s'il ne lui manque, pour prouver le contraire de ce qu'on veut établir, que d'avoir été fait quelques siècles plus tôt; tel est cependant celui qu'on fait lorsqu'on veut établir la supériorité de l'espèce à laquelle nous appartenons. On dit, en effet, que les peuples d'espèce caucasienne sont plus susceptibles de perfectionnement que les peuples des autres espèces, et la raison qu'on en donne, c'est qu'ils ont réellement fait plus de progrès, et qu'ils comptent un plus grand nombre d'hommes de génie; mais ces peuples n'ont pas toujours été les plus avancés; à toutes les époques, ils n'ont pas compté le plus grand nombre d'hommes distingués dans les arts ou dans les sciences. Tous les peuples qui appartiennent à cette espèce, étaient au contraire plongés dans la barbarie la plus profonde, quand les Chinois, les Indous, et probablement aussi les Perses, avaient déjà fait d'immenses progrès (1).

(1) On dit que les Indous des hautes castes appartiennent à l'espèce caucasienne : si cela est, en effet, il faudrait en conclure que ce pays a été subjugué par des hommes de la

On considère l'état stationnaire des Chinois comme une preuve de l'infériorité de leur espèce: depuis quatre mille ans, dit-on, ils n'ont pas avancé d'un pas; mais que conclure de là, si ce n'est qu'ils étaient déjà fort loin dans la civilisation, avant que le premier pas eût été fait par les peuples d'espèce caucasienne, et qu'ils étaient civilisés depuis plus de mille ans, avant que les peuples d'Europe eussent produit un seul homme de génie? Si, quelque temps avant l'apparition d'Homère, les Chinois eussent fait des systèmes sur les différences des espèces, avec quelle facilité ils eussent prouvé la supériorité de la leur sur la nôtre! De leur côté, quelle antiquité de civilisation! et du nôtre, quelle antiquité de barbarie! quelle pauvreté d'hommes de génie! Ils se sont arrêtés, dit-on. Cela n'est peut-être pas très-bien prouvé; mais quand même on admettrait ce fait, il ne me paraît pas démontré qu'il leur faudrait plus de génie pour arriver du point où ils sont parvenus, au point où se trouvent quelques peuples d'Europe, qu'il n'en fallut jadis à leurs ancêtres pour arriver de l'état où nous voyons les habitans des îles des Renards, au point où nous supposons que les Chinois se sont arrêtés? Il n'est pas d'ailleurs sans exemple de voir des peuples

même espèce que les Européens, et que ce sont les conquérans qui ont divisé la population en diverses castes. Or, un tel régime, loin de favoriser les progrès de l'esprit humain, n'est propre qu'à rendre un peuple stationnaire.

d'espèce caucasienne, rester stationnaires, ou même rétrograder vers la barbarie. Les peuples qui habitent le sol de l'ancienne Grèce, de l'Asie mineure, des côtes septentrionales d'Afrique et de l'Égypte, depuis l'époque où ils furent asservis par les Romains, ont-ils marché dans la carrière de la civilisation d'un pas plus rapide que les Chinois. Les Calmoucks, à la face large et au front écrasé, ne se sont pas élevés, dit-on, au-dessus de la vie nomade, j'en conviens; mais les Bédouins, à la face ovale et au front élevé, sont-ils montés beaucoup plus haut? Si les premiers existent en plus grande proportion dans l'espèce mongole, que les seconds dans l'espèce caucasienne, faut-il l'attribuer à la différence des espèces ou à la différence qui existe entre l'étendue des steppes du centre de l'Asie, et l'étendue des déserts de l'Arabie? Si le sol de l'Europe eût été semblable en tout au sol du désert de Cobi, et si les Calmoucks eussent été placés sur un sol semblable au nôtre, ils feraient probablement aujourd'hui sur nous, les raisonnemens que nous faisons sur eux (1).

(1) Il y aurait un moyen d'expliquer comment les espèces dont l'organisation intellectuelle est la meilleure, ont été cependant plus reculées que les autres; comment des nations d'espèce caucasienne et d'espèce malaie, n'ont commencé à faire des progrès que long-temps après que les peuples d'espèce mongole ont été civilisés : ce serait de dire que les espèces n'ont pas toutes été créées à la même époque, et que celles qui sont douées de la meilleure organisation, n'ont reçu

Lorsque, vers le milieu du dernier siècle, un voyageur philosophe parcourut une partie considérable de l'empire chinois, il ne put voir l'agriculture, les mœurs, les lois, le gouvernement de ce pays, sans être saisi d'admiration; il n'avait rien vu de comparable dans aucun pays du monde. Le long séjour qu'il y fit, les liaisons qu'il y forma, et surtout une parfaite connaissance de la langue, donnent à son témoignage plus de poids que ne peut en avoir celui des marchands qui ne sont admis que dans les ports, ou que celui des ambassadeurs tenus en charte privée. Or il est difficile, d'après ce témoignage, de considérer l'infériorité morale et intellectuelle qu'on attribue à l'espèce à laquelle appartient la nation chinoise, comme un fait irrévocablement constaté (1).

On considère, comme une preuve de l'infériorité naturelle des autres espèces, la facilité avec laquelle elles se soumettent à des maîtres : la servitude paraît être, dit-on, leur état naturel; quelques aventuriers espagnols ont soumis des millions d'Américains ; un petit nombre de colons tiennent en servitude des multitudes de

l'existence que long-temps après les autres ; mais ce fait est-il susceptible de preuve? C'est une question dont je laisse la solution aux savans; mais aussi long-temps qu'elle ne sera pas résolue, on sera mal fondé à prétendre que les progrès ont été toujours du côté de l'espèce qui avait telle ou telle organisation.

(1) Voyez les œuvres de Poivre, p. 169 et suivantes.

noirs ; les Asiatiques ne conçoivent pas qu'ils puissent exister sans maîtres ; aucune de ces espèces n'a jamais eu rien de comparable à la république romaine, aux républiques de la Grèce, aux monarchies les plus civilisées de l'Europe ; jamais un petit nombre de noirs ne parviendraient à maintenir, sous leur domination, des multitudes de blancs pour leur faire cultiver leurs terres.

Ces faits, que l'on considère comme décisifs, prouvent en effet bien peu de chose. Du temps de la république romaine, la nature des peuples d'Europe n'était pas différente de ce qu'elle est aujourd'hui. Les hommes qui habitaient sur les bords du Tibre, n'étaient pas d'une espèce supérieure à celle des hommes qui habitaient sur les bords du Rhône, de la Loire, du Rhin et de tous les fleuves qui arrosent toute la partie alors connue de l'Europe. Cependant toute cette multitude de peuples furent vaincus, détruits, ou asservis par une population qui n'occupait qu'un point de l'Italie. Les Romains subjuguèrent, non-seulement tous les peuples d'espèce caucasienne qui existaient depuis les bords du Danube jusqu'aux bords du Tage, mais ceux même qui existaient sur les côtes septentrionales de l'Afrique, et ceux même de l'Asie qu'ils purent atteindre. Les soldats romains, pour asservir, presque sans exception, toutes les nations de cette espèce, n'arrivèrent pas chez elles, comme des dieux dont les oracles avaient prédit l'arri-

vée et les succès. Ils ne se présentèrent pas, comme les Espagnols en Amérique, portés par des maisons ailées et flottantes, montés sur des animaux inconnus et terribles, armés d'un fer qu'ils possédaient seuls, et lançant un feu plus redoutable que celui du ciel. Ils arrivèrent chez elles comme des hommes de même espèce, revêtus des mêmes armes, pourvus des mêmes moyens, et cependant rien ne leur résista. Comment est-il donc possible de présenter l'existence et l'agrandissement de la république romaine comme une preuve de la supériorité de l'espèce caucasienne sur les autres? A quelle espèce appartenaient ces multitudes de nations vaincues, enchaînées, vendues comme de vils troupeaux par les légions romaines? Quelle est, chez les autres espèces, celle d'entre elles où l'on ait vu les nombreuses nations dont elle était composée, asservies et presque détruites par un petit peuple sorti de son sein (1)?

Un petit nombre de colons d'espèce caucasienne suffit, dit-on, pour tenir en servitude un nombre considérable d'individus d'espèce éthiopienne. Si l'ordre actuel était renversé, si un petit nombre de noirs étaient maîtres d'un nombre vingt fois plus considérable de blancs,

(1) Dans un seul encan, César fit mettre en vente soixante-trois mille personnes d'une petite république des Gaules. Il paraît que la vente fut faite en bloc et sans compter, car le vendeur ne fait connaître le nombre d'individus vendus, que sur le rapport des acheteurs. Bell. Gall., lib. II, cap. VII.

ils seraient incapables d'assurer la durée de leur empire. Ce n'est pas en comparant le nombre des esclaves noirs au nombre des colons, qu'on peut connaître la proportion qui existe entre les hommes asservis et leurs dominateurs. Les colons ne sont pas réduits à leurs seules forces ; ils sont soutenus par la puissance même des états dont ils font partie, et ils en tirent autant de force qu'il leur en faut pour assurer leur domination. Il faut donc, pour que la comparaison soit juste, mettre d'un côté les esclaves, et de l'autre les colons et les habitans de la mère-patrie, qui les appuient de leur puissance. Or, en procédant ainsi, on trouve que le nombre et les ressources des maîtres excèdent, dans une proportion immense, le nombre et les ressources des hommes asservis. La différence des espèces est sans influence ; car, si des hommes d'espèce caucasienne étaient possédés par des noirs, et si les derniers avaient sur les premiers la supériorité de nombre et de forces, l'esclavage ne serait pas moins solide qu'il l'est dans l'état actuel.

Si l'on veut faire une comparaison plus juste que celle qu'on a faite lorsqu'on a mis en parallèle le nombre des colons blancs et le nombre des noirs asservis, il faut comparer, dans l'antiquité, le nombre des citoyens au nombre de leurs esclaves; et, chez les modernes, le nombre des seigneurs au nombre des serfs attachés à la glèbe. Dans la république d'Athènes, il existait, à ce qu'on assure, vingt mille citoyens et quatre

cent mille esclaves : c'était vingt esclaves pour un homme libre, à peu près la même proportion qu'on observe dans les colonies entre les blancs et les noirs (1). Nous ignorons quelle était, dans l'empire romain, la proportion entre les hommes libres et les hommes asservis ; mais si l'on considère que tous les travaux se faisaient par des esclaves ; que les grands en avaient jusqu'à cinq cents, et quelquefois même jusqu'à mille, dans l'intérieur de la capitale, et qu'ils en avaient une multitude dans leurs domaines, on concevra que la proportion des hommes asservis aux hommes libres était au moins aussi grande dans cet empire qu'elle l'était chez les Grecs. Il suffisait donc d'un vingtième des hommes d'espèce caucasienne pour maintenir les autres dix-neuf vingtièmes dans une servitude aussi dure que celle à laquelle les noirs sont assujettis ; et cette servitude se maintenait, non par le secours d'une force extérieure comme celle des noirs des colonies, mais par la seule puissance des maîtres. Cet asservissement des hommes d'espèce caucasienne, à un petit nombre de leurs semblables, est un phénomène qui n'a point d'analogues dans aucune autre espèce ; et ce phénomène exista depuis le moment où les Romains furent parvenus à leur plus haut degré de puis-

(1) Les lois anglaises font aux colons un devoir de tenir sur leurs plantations un homme blanc et libre pour chaque vingtaine d'esclaves.

sance, jusqu'à l'époque où leur empire fut renversé par les peuples barbares.

Après la chute de l'empire romain, on vit succéder un nouveau genre d'esclavage à celui que l'invasion des Barbares avait en partie fait cesser : ce fut la servitude de la glèbe. Le nombre des esclaves fut plus grand ici, comparativement au nombre des maîtres, qu'il ne l'avait été dans les républiques de l'antiquité. Cet esclavage s'est étendu sur la plupart des peuples de l'Europe, et a, par conséquent, atteint presque tous les hommes d'espèce caucasienne. Il s'est maintenu, comme chez les anciens, par le seul effet de la force et de l'organisation des maîtres. L'époque à laquelle la destruction de ce genre de servitude a commencé, dans quelques états, n'est pas bien loin de nous. Un système d'esclavage non moins dur, existe encore dans toute sa force en Russie, en Pologne, en Courlande, en Bohême, et dans presque tout le nord de l'Europe. Il se maintient pour ainsi dire de lui-même, et par le seul effet de l'abrutissement et de la stupidité des esclaves. Si, dans quelques lieux de cette partie de l'Europe, on rencontre des affranchis, ce ne sont pas des hommes qui ont brisé leurs fers par haine pour l'esclavage, comme les noirs de Saint-Domingue ; ce sont des esclaves auxquels leurs maîtres ont fait présent de la liberté. On a trouvé sur divers points du globe, chez des peuples de diverses espèces, un régime analogue au régime féodal qui a existé parmi nous ; mais

chez aucune autre on n'a vu, ni cette multitude d'esclaves qui ont existé en Europe, depuis le commencement de la république romaine jusqu'à l'invasion des peuples barbares, ni cette multitude de serfs de la glèbe qui leur ont succédé.

Mais il n'est pas nécessaire de se reporter au moyen-âge ou à l'époque de la domination des Romains, pour se convaincre que, si le penchant à la tyrannie ou à la servitude est une preuve d'infériorité, les peuples de notre espèce n'ont rien, à cet égard, au-dessus des autres. En considérant, même dans leur état actuel, les diverses espèces entre lesquelles on a divisé le genre humain, on n'en trouve aucune chez laquelle l'esclavage domestique ou civil soit aussi répandu et mis en pratique d'une manière plus systématique et plus dure que chez les peuples d'espèce caucasienne. En Europe, près de la moitié de la population est encore esclave de la glèbe; les Turcs n'admettent pas ce genre de servitude, mais ils admettent l'esclavage domestique à l'égard de ceux qui ne partagent pas leurs croyances. En Afrique, les peuples chez lesquels l'esclavage est le plus dur et le plus généralement établi, sont les colons du cap de Bonne-Espérance, les peuples d'Alger, de Tunis, de Maroc, et ceux des montagnes de l'Abyssinie, tous d'espèce caucasienne. En Asie, les peuples qui sont esclaves, ou qui en soumettent d'autres à l'esclavage, appartiennent à la même espèce. Les Japonais non-

seulement ne l'admettent pas, mais ils en ont horreur ; les Chinois le tolèrent pour un si petit nombre de cas, que les exceptions méritent à peine d'être comptées ; chez les Perses, les paysans, les ouvriers, les domestiques sont tous des hommes libres : l'esclavage civil ou domestique est donc presque inconnu chez les nations d'espèce mongole. Dans les îles du grand Océan, des peuples d'espèce malaie ont établi l'esclavage de la glèbe; mais aucun n'a admis l'esclavage purement personnel. Enfin, en Amérique, l'esclavage domestique n'existe et ne se maintient que par la force des peuples de notre espèce. Avant l'arrivée des Européens sur ce continent, ce genre d'esclavage, le plus cruel et le plus immoral de tous, n'y était pas connu. Si le nombre des esclaves s'y multiplie encore, ce n'est que par les vices et par la force des peuples d'Europe. Et ce qu'il y a de plus étrange dans ces phénomènes, c'est qu'en même temps que nous citons les esclaves que nous avons faits sur d'autres races, comme preuves de la supériorité de notre esprit, nous disons que nous n'admettons pas l'esclavage, pour prouver la supériorité de nos mœurs.

Des hommes d'espèce caucasienne ont produit, ajoute-t-on, des ouvrages remarquables, même dans l'esclavage : les esclaves romains comptèrent parmi eux Épictète, Phèdre, Térence ; et quels sont les hommes de génie que les esclaves noirs de la Jamaïque ou de Sainte-Lucie ont vus naître parmi eux ? Cette absence de

grands philosophes ou de grands poètes chez les esclaves noirs, n'est-elle pas une preuve infaillible de l'infériorité de leur espèce et de la supériorité de la nôtre (1)? Il fut un temps où l'on soutenait que le climat d'Amérique faisait dégénérer les hommes; et l'on prouvait ce phénomène en disant que cette partie du monde n'avait jamais produit aucun savant ou aucun artiste remarquable. Ces deux manières de raisonner ont entre elles une grande analogie : prouver que les nègres forment une espèce inférieure, par la raison que les esclaves noirs employés à la culture du sucre, n'ont rien produit de comparable aux comédies de Térence; ou prouver que les citoyens des États-Unis sont une race dégénérée, par la raison qu'ils n'ont produit aucun orateur comme Cicéron, ou aucun poète comme Virgile, n'est-ce pas, en effet, exactement la même chose? Je doute, au reste, que le génie des esclaves russes, polonais ou courlandais, ait jamais été beaucoup plus fertile en poètes et en philosophes que le génie des esclaves noirs, quoique les premiers soient infiniment plus nombreux que les seconds, et que leur sort soit moins misérable.

Les raisonnemens que l'on fait lorsque l'on compare les peuples d'une espèce à ceux d'une autre, ne prouvent plus rien lorsqu'il s'agit de comparer entre eux des peuples de même espèce. Ici, les proportions sont exactement les mêmes

(1) Cette observation appartient à Jefferson.

entre les hommes qui commandent et ceux qui servent, que lorsque l'on compare entre eux des hommes qui appartiennent tous à l'espèce caucasienne. Si donc il est dans la nature de ceux-ci d'être libres, on ne voit pas pourquoi il ne serait pas dans la nature de ceux-là de l'être également, toutes les fois qu'ils ne seraient pas asservis par des hommes d'une autre espèce. On peut bien prétendre que les noirs sont les esclaves des blancs, par la raison que les premiers sont d'une nature inférieure aux seconds; mais par quel enchaînement d'idées peut-on arriver de la supériorité des blancs à l'asservissement de peuples d'espèce mongole par des peuples de même espèce, ou à l'asservissement des noirs par d'autres noirs? En supposant la supériorité des blancs sur les autres espèces aussi étendue qu'on voudra, on n'arrivera jamais à tirer de ce fait la conséquence que les peuples d'espèce mongole, par exemple, sont faits pour être les esclaves les uns des autres. Les hommes, de quelque espèce qu'ils soient, sont assurément supérieurs aux animaux qu'ils ont asservis; s'ensuit-il que, si les moutons étaient abandonnés à eux-mêmes, ils se diviseraient immédiatement en deux classes, une de maîtres et l'autre d'esclaves?

S'il avait été dans la nature des Mongols, des Américains, des Éthiopiens, des Malais, d'être esclaves, ils seraient restés libres, jusqu'à ce que des peuples d'une autre espèce fussent venus les asservir; car quels sont ceux d'entre eux qui au-

raient voulu résister à leur penchant naturel et se dévouer à être maîtres? S'il avait été dans la nature des Mongols d'être esclaves, ceux du centre de l'Asie n'auraient-ils pas envahi la Chine pour se mettre de force au service des Chinois, et les contraindre, les armes à la main, de consommer dans l'oisiveté les fruits de leurs travaux? On dit que l'esclavage est le résultat de l'ignorance et du vice, et que, par leur propre nature, les peuples étrangers à la race caucasienne n'étant pas susceptibles d'acquérir notre intelligence et nos mœurs, ne sont pas susceptibles de parvenir au même degré de liberté; mais on ne fait ici que reculer la difficulté. Si tel genre de vices et tel degré d'ignorance sont propres à une espèce, tous les individus dont elle se compose, doivent également en être atteints, et les effets doivent en être les mêmes sur tous. Tous, par conséquent, doivent tendre avec une égale force à être esclaves, et alors ils resteront libres faute de maîtres; ou bien ils doivent tous tendre avec une force égale à être maîtres, et alors ils resteront libres faute d'esclaves.

—

CHAPITRE XIX.

De quelques autres erreurs sur les rapports qui existent entre les diverses espèces d'hommes. — Suite du chapitre précédent.

Le penchant à la servitude ou à la domination n'est pas le seul vice que l'on croit inhérent à la nature des espèces colorées : la polygamie est aussi un trait à l'aide duquel on les caractérise. Il est vrai que nous avons trouvé cet usage établi chez les plus barbares des espèces mongole, malaie, américaine et éthiopienne ; mais cet usage n'existe, en général, que pour les chefs des nations où il est admis, et toutes les nations ne l'admettent pas. Ainsi, la polygamie n'est pratiquée ni au Japon, ni à la Chine, ni même en Perse, si ce n'est par l'empereur et par un petit nombre de grands. Les indigènes du Pérou, ceux du Mexique, et quelques autres peuples de même espèce, laissaient également l'usage de la pluralité des femmes à leurs chefs.

Mais les peuples d'espèce caucasienne se sont-ils montrés supérieurs sous ce rapport aux autres peuples ? Je laisse à ceux qui connaissent l'histoire des Juifs, à décider si leurs rois et leurs patriar-

ches montrèrent plus de retenue dans leurs passions que les chefs des tribus américaines ou mongoles; je me contenterai de citer des faits moins éloignés de nous. Il est évident, pour ceux qui connaissent l'histoire des peuples d'Europe, que la polygamie était jadis pratiquée par les chefs des tribus germaines et gauloises : c'est un fait incontestable que les rois européens épousaient jadis plusieurs femmes (1). Les Romains n'admettaient pas qu'on pût en épouser plusieurs, mais ils disposaient à leur gré des femmes asservies. L'état de concubine était un état légal, et le nombre de femmes esclaves qu'un homme pouvait posséder, était illimité. Les Russes ont admis long-temps la pluralité des femmes, et ce n'est que fort tard qu'ils ont semblé y renoncer. Je dis qu'ils ont semblé y renoncer, car la pluralité des femmes existe de fait partout où l'escla-

(1) On ne peut pas douter que la polygamie ne fût en usage chez les Gaulois, puisque César dit, en parlant d'un de leurs chefs, qu'il avait deux femmes, l'une qu'il avait épousée en Germanie, et l'autre dans les Gaules. (Bell. Gall. lib. I, cap. IX.) Il assure ailleurs que lorsqu'*un grand* vient à mourir, les parens s'assemblent; que s'il y a quelques soupçons de mort violente, on donne la question aux femmes comme on la donnerait à des esclaves, et que, si l'on découvre quelque chose, elles périssent par le feu et dans les plus cruelles tortures. *Ibid.*, lib. VI, cap. IV. Dans la Grande-Bretagne, les mœurs étaient loin d'avoir plus de délicatesse que dans les Gaules : une femme pouvait être commune entre dix ou douze hommes, surtout entre des frères, ou entre un père et ses enfans. *Ibid.*, lib. V, cap. IV.

vage domestique est établi. De nos jours, les Turcs, les Arabes et tous les peuples des côtes septentrionales d'Afrique admettent la polygamie, et ces peuples n'appartiennent, sans doute, ni à l'espèce éthiopienne, ni à l'espèce cuivrée. Enfin, chez les Perses, on admet la pluralité des femmes; mais cet usage est étranger à la masse de la population, qui est d'espèce mongole, tandis qu'il est fort pratiqué par les grands, qui, presque tous, appartiennent par une longue suite d'alliances à l'espèce caucasienne. De toutes les espèces, il n'en est peut-être aucune qui ait plus abusé et qui abuse encore plus que la nôtre de la pluralité des femmes; et il n'en est peut-être pas qui en ait moins fait usage que les peuples de race éthiopienne (1).

L'infanticide, que l'on considère aussi comme propre à caractériser les mœurs des espèces colorées, n'a jamais fait partie des mœurs générales d'aucune espèce. Tous les peuples sans dis-

(1) Dans aucune espèce, la polygamie n'a jamais été d'un usage général : c'est un privilége que les chefs ou les plus forts se sont partout réservé. Il est vrai que les princes d'Europe, depuis l'adoption de la religion chrétienne, ont consenti à n'avoir qu'une femme; tandis que les princes asiatiques et africains sont restés dans l'usage d'en avoir plusieurs. Mais il faut considérer aussi que ceux-ci n'admettent jamais dans leurs cours des femmes qui ne sont pas à eux, comme cela se pratique en Europe. Je laisse à décider à ceux qui ont lu les mémoires des cours, quel est, entre ces deux usages, le plus contraire aux bonnes mœurs.

tinction d'espèces, ont été abandonnés, à une certaine époque de leur existence, au penchant naturel qui porte tous les êtres à la conservation de leur espèce. Les chefs n'ont pas cru qu'il fût plus nécessaire de faire un devoir aux parens de nourrir et d'élever leurs enfans, que de leur faire un devoir de se nourrir et de se conserver eux-mêmes; ils n'ont pas plus songé à réprimer l'infanticide qu'à réprimer le suicide. Il a dû même se passer des événemens bien extraordinaires et s'écouler bien du temps, avant qu'il soit venu à l'esprit d'un gouvernement, qu'il pouvait, pour la conservation des enfans, instituer des magistrats plus attentifs, plus surveillans et plus tendres que les auteurs de leurs jours. Quand les législateurs romains reconnurent aux pères un pouvoir absolu sur leurs enfans, ce ne fut pas un fait nouveau qu'ils introduisirent; ce fut un fait aussi ancien que le genre humain, dont ils reconnurent l'existence et qu'ils constatèrent. Je dis que ce fait était aussi ancien que le genre humain, parce qu'il est dans la nature même des choses que l'être faible qui n'a par lui-même aucun moyen de conservation ni de défense, soit sous la puissance de l'être fort qui lui donne la vie, et qui peut, ou le conserver, ou le laisser périr. Le pouvoir de disposer de ses enfans d'une manière absolue, et par conséquent de leur donner la mort ou de les exposer, n'a donc pas été particulier aux Romains; il a existé chez les peuples de toutes les espèces. Il est évident

même que ce pouvoir n'a pu être limité que fort tard, et qu'il a dû rester sans bornes, chez tous les peuples de l'Europe, tant que les délits n'ont été que des offenses privées, et que la peine du meurtre s'est bornée à payer une indemnité aux parens du défunt (1).

Il est remarquable que les limites mises en Europe à la puissance des parens sur leurs enfans, datent à peu près de la même époque que l'établissement du despotisme; c'est quand la licence qu'entraîne l'esclavage domestique eut fait du mariage une charge insupportable, ou quand les guerres civiles et le despotisme eurent brisé les liens de famille, que les empereurs furent obligés de faire des lois pour contraindre les hommes à se conserver ou à se reproduire. Les attraits du mariage n'ayant plus assez de force pour assurer la conservation des familles, ils y suppléèrent par la crainte des amendes, et ils remplacèrent l'amour paternel par la peur des supplices. Ils punirent les pères qui ne conserveraient pas leurs enfans, par suite du même principe qui porterait un maître à châtier ceux de ses esclaves qui, par des sentimens de pitié, feraient périr les leurs. Ils considérèrent la mort comme un refuge contre la tyrannie, et l'infanticide, de même que plus tard le suicide, fut puni

(1) César assure que les Gaulois avaient droit de vie et de mort sur leurs femmes et sur leurs enfans : c'est un *fait* qu'il convertit en *droit*. Bell. Gall., lib. VI, ch. IV.

comme une atteinte aux propriétés impériales. Ainsi, loin de considérer les actes des gouvernemens, qui ont pour objet de contraindre les parens par la crainte des peines légales, à prendre soin de leurs enfans et à les élever, comme une preuve de la supériorité de nos mœurs, il faudrait les considérer comme des preuves d'une immoralité profonde, s'ils n'étaient pas une preuve des maux que produit une tyrannie effrénée (1).

Mais ces lois dont nous nous vantons, n'ont pas toujours existé chez les peuples de notre espèce, et il en est encore plusieurs chez lesquels elles sont inconnues. Les magistrats se mêlent en général fort peu de ce qui se passe dans l'intérieur des familles, chez les nations qui suivent la religion musulmane. Les Arabes, les Turcs, les Maures et plusieurs autres n'ont mis, si je ne me trompe, aucune restriction au pouvoir paternel. Les grands de Perse et de Turquie ne peuplent leurs harems que de femmes d'espèce caucasienne

(1) Il serait aisé de montrer que les actes par lesquels les gouvernemens ont fait un devoir aux parens de nourrir et d'élever leurs enfans, et ceux par lesquels ils ont voulu prohiber l'exposition, ne produisent, par eux-mêmes, presque aucun effet. Pour nourrir et élever ses enfans, il ne suffit pas d'en avoir l'obligation; il faut de plus en avoir les moyens, ce qu'un gouvernement ne saurait donner, sans distribuer aux uns ce qu'il aurait ravi aux autres. Voyez le premier volume de cet ouvrage, liv. II, chap. XI, pag. 441 et suivantes.

qui leur sont vendues par leurs parens. Naguère les beys d'Égypte recrutaient leurs Mameloucks d'hommes de la même espèce, vendus par leurs parens, chez les hordes qui peuplent les montagnes du Caucase. Ces hordes font un commerce d'hommes, de femmes et d'enfans aussi actif que celui qui a lieu sur les côtes d'Afrique. Les hommes de cette espèce ne se montrent donc pas supérieurs aux autres à cet égard.

Les Chinois ne répriment pas l'exposition des enfans; mais les Européens, avec leurs lois pénales, et leurs maximes de morale, ne la répriment pas beaucoup mieux. Il est, au contraire, prouvé jusqu'à l'évidence, que les peuples de l'Europe, qui se disent les plus civilisés et les plus moraux, font périr, par suite de l'exposition, beaucoup plus d'enfans que les Chinois. En quel sens est-il donc vrai de dire que, par leur nature, les peuples d'espèce caucasienne ont des mœurs plus pures que les autres? Quels sont les vices dont ils puissent se dire exempts? Quelles sont les vertus qui leur soient particulières (1)?

(1) Depuis l'année 1773 jusqu'en 1777, l'hospice de Paris a reçu trente-un mille neuf cent cinquante-un enfans abandonnés; sur ce nombre, vingt-un mille neuf cent quatre-vingt-cinq sont morts dans le premier mois, et trois mille quatre cent quatre-vingt-onze dans le reste de la première année. A la fin de la ciquième année, il n'en restait plus qu'environ un septième. Depuis 1789 jusqu'en 1813, c'est-à-dire dans un espace de vingt-cinq ans, le nombre des enfans abandonnés à Paris s'est élevé à cent-neuf mille six cent

Macartney, comparant les mœurs des classes ouvrières de la Chine aux mœurs des mêmes classes chez les nations les plus civilisées de l'Europe, est resté persuadé que les premières étaient de beaucoup supérieures aux secondes; et, sans doute, il aurait trouvé la différence bien plus grande, s'il avait fait entrer en comparaison toute cette partie de la population qui est encore attachée à la glèbe. Chardin a aussi comparé la masse de la population de la Perse, à la masse de la population des états d'Europe qui étaient alors les plus civilisés, et il est arrivé à un résultat semblable. Il est vrai que le même voyageur rapporte des cruautés effroyables commises par les rois, ou par les hommes de la cour; mais ces hommes sont précisément ceux qui, en s'alliant continuellement à des femmes d'espèce caucasienne, ont perdu tous les traits qui caractérisent l'espèce mongole. Thumberg a fait au Japon des observations analogues à celles que Chardin avait faites en Perse; il a vu les Japonais

cinquante; et, sur ce nombre, il en est mort trente-neuf mille trois cent trente avant que de sortir de l'hospice; la plupart des autres meurent en nourrice, avant la fin de l'année. A Paris, le nombre des enfans abandonnés est au nombre des naissances à peu près comme un est à trois. On voit qu'à cet égard, nous n'avons rien à reprocher aux Chinois. Voyez le *Rapport fait au conseil général des hospices, par un de ses membres, sur l'état des hôpitaux, des hospices et des secours à domicile à Paris, depuis le* 1er *janvier* 1804 *jusqu'au* 1er *janvier* 1814, *pages* 125, 126 *et suivantes.*

indignés de la manière brutale dont les Hollandais traitaient leurs domestiques. La Pérouse, en comparant les habitans des Philippines aux peuples d'Europe, ne les a trouvés ni moins intelligens, ni moins industrieux, ni moins exempts de vices. Malgré les vexations du gouvernement espagnol auquel ils sont soumis, les paysans de ce pays ont un air de bonheur qu'on ne rencontre pas dans nos villages européens, leurs maisons sont d'une propreté admirable (1). Ce ne sont pas ici de petits peuples d'espèce mongole, que je compare à de grandes nations d'espèce européenne : car la Chine à elle seule égale, par sa population, toutes les nations qui appartiennent à cette dernière espèce.

Dans les pays où l'on trouve des hommes de diverses espèces mêlés ensemble et également libres, la supériorité des mœurs appartient rarement à l'espèce caucasienne. Dans les îles de l'Asie soumises aux Hollandais, on trouve parmi les colons européens une multitude de Chinois : des vices de tous les genres sont l'apanage des premiers; tandis que les seconds, appartenans à l'espèce mongole, possèdent, au contraire, toutes les vertus sociales. Au cap de Bonne-Espérance, les colons hollandais sont, par leurs mœurs, de beaucoup inférieurs aux Hottentots qui vivent parmi eux, ainsi que je le ferai voir ailleurs en parlant de l'esclavage. Dans l'île Sainte-Hélène,

(1) La Pérouse, tome II, ch. xv, p. 386 et 390.

on trouve, parmi les colons anglais, une multitude de nègres libres dont les ancêtres furent autrefois apportés dans le pays en qualité d'esclaves, et ces nègres sont les hommes les plus laborieux et les moins vicieux de l'île. Les colons blancs, dans leur orgueil, ont voulu les faire bannir du pays ; mais, après un mûr examen, on a trouvé que, depuis plusieurs années, il n'y en avait pas un seul qui eût jamais été accusé d'un crime, pas un seul qui, en âge de travailler, fût à charge à sa paroisse (1). On observa un phénomène analogue dans l'état de Massachussett, lorsque les noirs y furent affranchis : on ne vit croître à l'époque de leur affranchissement, ni le nombre des meurtres, ni le nombre des vols (2). Dans la Caroline, le nombre des blancs qui sont traduits en justice, comme coupables de délits ou de crimes, excède toujours de beaucoup le nombre des noirs qui sont mis en jugement, toute proportion gardée entre les deux classes de la population (3). A Philadelphie, on a cru d'abord en visitant les prisons, que la population noire fournissait un nombre plus considérable de condamnés que la population blanche ; mais un examen approfondi a fait renoncer à cette opinion (4).

(1) Macartney, Voyage en Chine et en Tartarie, tome IV, ch. III, p. 198.

(2) Larochefoucault, Voyage aux États-Unis, première partie, tome III, p. 235.

(3) *Ibid.*, deuxième partie, tome IV, p. 27 et 28.

(4) Fearon, 4 th. report, p. 157 et 158.

Les domestiques noirs sont souvent préférés aux blancs, parce qu'ils travaillent aussi bien, et qu'ils n'ont pas moins de bonne foi (1).

Les noirs conservent quelquefois, jusque dans l'esclavage, des qualités morales qui semblent incompatibles avec un tel état. A la Louisiane, ils ont les uns pour les autres une affection touchante. On ne les voit jamais se séparer sans se donner des marques d'intérêt ou d'amitié, ou se rencontrer sans se demander des nouvelles de leurs parens, de leurs amis, de leurs connaissances : ils se rendent réciproquement tous les bons offices qui dépendent d'eux. Ils sont tous d'une discrétion parfaite, surtout à l'égard des blancs ; si l'un d'eux est surpris en faute, il est rare qu'il dénonce ses complices : les châtimens les plus sévères ne peuvent que rarement lui en arracher l'aveu. Lorsqu'ils appartiennent à de bons maîtres qui leur laissent amasser un pécule, on voit des enfans qui restent esclaves, et qui emploient leurs petites économies à racheter leurs vieux parens. A l'époque de l'insurrection de Saint-Domingue, il s'est trouvé des esclaves qui, par pitié pour leurs maîtres, ont renoncé à la liberté qu'ils pouvaient acquérir, et les ont accompagnés dans leur fuite aux États-Unis. Les maîtres les en ont récompensés en les vendant aux premiers marchands d'esclaves qui se sont présentés (1).

(1) Larochefoucault, troisième partie, tome VI, p. 61.

(2) Robin, Voyage dans la Louisiane, tome III, ch. LXVIII,

Depuis que les esclaves de l'ancienne colonie de Saint-Domingue se sont affranchis, et surtout depuis que l'indépendance de la république d'Haïti a été reconnue par la France, un grand nombre de faits nouveaux ont prouvé que, sous le rapport des mœurs, les peuples d'espèce éthiopienne, ne sont, par leur nature, inférieurs aux peuples d'aucune autre espèce. Les partisans de l'esclavage des noirs avaient répandu sur cette république, des bruits qui pouvaient faire craindre que les peuples de cette espèce fussent condamnés à une éternelle barbarie; mais ces bruits ont été si formellement démentis, qu'on ne sera probablement pas tenté de les renouveler (1).

pages 202, 203 et 204. Les esclaves sont, en général, moins corrompus que les maîtres, quelle que soit l'espèce à laquelle ils appartiennent. J'exposerai, dans le livre suivant, les causes de ce phénomène.

(1) Voyez un écrit intitulé : *Haiti,* ou *Renseignemens authentiques sur l'abolition de l'esclavage et ses résultats à Saint-Domingue et à la Guadeloupe.* Paris, 1835.

—

CHAPITRE XX.

Des rapports entre le développement des facultés intellectuelles des peuples de diverses espèces, et le perfectionnement de leur industrie et de leurs mœurs. — Conclusion de ce livre.

Il est d'autres faits à l'aide desquels on prouve que toutes les espèces colorées sont, par leur nature, inférieures aux peuples d'espèce caucasienne : ce sont les progrès que ces derniers peuples ont faits sur les mêmes lieux où les autres étaient toujours restés barbares. Les colons anglais sont devenus une nation florissante dans l'Amérique septentrionale, à la place même qu'occupaient des peuplades d'espèce cuivrée qui n'étaient jamais sorties de l'état sauvage, et ces peuplades n'ont pas avancé d'un pas à côté des Européens. Les colons hollandais ont prospéré au cap de Bonne-Espérance sur le lieu même où les Hottentots et les Cafres n'avaient pu s'élever qu'à la vie nomade. Dans la Nouvelle-Hollande et sur la terre de Van-Diemen, des hommes d'espèce nègre étaient toujours restés dans la barbarie la plus profonde ; depuis que les Anglais s'y sont établis, ce pays marche vers la prospérité du pas le plus rapide. Ce sont là, dit-on, des preuves manifestes que, par sa nature, l'espèce

caucasienne est plus susceptible de perfectionnement que les autres.

En général, les progrès que fait un peuple ne sont qu'en raison des progrès qu'il fait faire à quelques-unes des choses qui l'environnent ou qu'il parvient à se procurer : là où la nature est immuable, l'homme ne saurait lui-même changer beaucoup. Or, quels sont les progrès que les Anglais ont fait faire aux choses qu'ils ont trouvées sur la terre de Van-Diemen et de la Nouvelle-Hollande, et par quels moyens leur ont-ils fait faire ces progrès? Quels sont les végétaux qu'ils y ont multipliés ou perfectionnés? les animaux qu'ils ont domptés et façonnés à la vie domestique? Si, même avec les secours de tous les genres qu'ils ont tirés d'Europe, rien de ce que le pays produit de végétaux ou d'animaux n'a été perfectionné, faut-il attribuer à la nature des indigènes l'état stationnaire dans lequel ils étaient restés? On peut dire des indigènes du cap de Bonne-Espérance et même de ceux du continent américain ce que nous disons des indigènes de la Nouvelle-Hollande. Pour qu'une espèce d'hommes eût quelques motifs de se croire d'une nature supérieure à une autre, il faudrait qu'elle eût fait plus de progrès avec les mêmes moyens. Quant à l'état stationnaire ou la décadence des indigènes d'Amérique, à côté des colons européens, ce sont des faits dont les causes sont trop nombreuses et trop compliquées pour les exposer ici.

Il est deux phénomènes dont je crois avoir précédemment porté la démonstration jusqu'à l'évidence : l'un, que le développement de nos organes physiques et de nos facultés intellectuelles dépend, en grande partie, des circonstances qui nous environnent ou de la position dans laquelle nous sommes placés ; l'autre, que des organes d'une constitution primitive médiocre, que l'on a long-temps exercés, possèdent une puissance supérieure à celle des organes les mieux constitués qui sont toujours restés dans l'inaction. Il résulte de là qu'en admettant qu'il existe des espèces qui, par leur propre nature, sont inférieures à d'autres, la différence qui existerait à cet égard, pourrait être plus que compensée par une différence de position. Il est clair, par exemple, que des Européens qui auraient été placés dans les déserts du centre de l'Asie, n'auraient pas pu acquérir le même développement auquel seraient parvenus des peuples d'espèce mongole, qui auraient été jetés sur les côtes ou dans les îles de la Grèce. Une multitude de circonstances pourraient donc rendre égaux des peuples qui seraient inégaux par leur nature, ou donner même une supériorité réelle à ceux qui seraient réellement inférieurs par leur organisation.

Il n'en serait pas ainsi cependant, s'il était vrai qu'il est un certain nombre d'habitudes vicieuses qui sont inhérentes à la nature de certaines espèces, ou des habitudes vertueuses que

ces mêmes espèces sont incapables de contracter; mais en étudiant avec le plus de soin les descriptions des mœurs des peuples des diverses espèces, que les voyageurs ou les historiens nous ont données, il est impossible de rien découvrir qui puisse faire supposer qu'il existe de telles différences entre les peuples; W. Lawrence lui-même n'en a fait observer aucune; il s'est borné à énoncer de vagues généralités, sans les appuyer sur aucun fait positif. Loin de trouver, chez quelques espèces, des vertus ou des vices inhérens à leur nature et étrangers aux hommes des autres espèces, nous voyons qu'au même degré de civilisation, ou dans une position semblable, tous les peuples se ressemblent par les mœurs et par le développement de leur intelligence. On a pu se convaincre de cette vérité en comparant entre eux les peuples dont j'ai précédemment décrit les mœurs; mais elle deviendra plus frappante, lorsque j'aurai traité de l'esclavage domestique.

Le développement des facultés intellectuelles exerce sur les mœurs une influence très-étendue : c'est un fait que je crois avoir précédemment établi. Il ne faut pas croire cependant que, pour posséder un certain nombre de bonnes habitudes, ou pour être exempt de certains vices, il soit nécessaire d'avoir donné à son intelligence un développement très-considérable. Si, en prenant dans son ensemble la population du pays le plus civilisé, du pays où les mœurs sont les plus pures et les intelligences les plus éclairées, on compare

le développement intellectuel acquis par chaque individu, au développement dont il était susceptible, on trouvera que la plus grande partie des forces intellectuelles dont chaque homme a été doué, périssent sans qu'on en ait fait ni pu faire aucun usage. Il est peu d'ouvriers, de paysans, ou d'autres hommes, qui ne soient susceptibles d'acquérir les connaissances que possèdent la plupart des membres de nos académies, et qui cependant meurent dans l'ignorance la plus profonde ; le développement intellectuel que chacun reçoit, n'est peut-être pas la centième partie de celui dont il est susceptible. Il est impossible qu'il en soit autrement, puisque chacun est obligé, pour vivre, de consacrer son temps à exécuter un certain nombre d'opérations mécaniques auxquelles peut suffire l'intelligence la plus bornée. Or, pour savoir en quoi diffèrent réellement deux peuples qui n'appartiennent pas à la même espèce, il ne suffit pas de comparer le développement intellectuel que chaque individu pourrait acquérir, s'il consacrait tout son temps et toutes ses forces à son instruction; il faut comparer surtout le développement que chacun a le moyen de donner à son intelligence, en se livrant aux travaux que sa position exige.

Il est vrai que, lorsqu'un peuple a déjà fait certains progrès dans la civilisation, il se trouve toujours un certain nombre de personnes qui donnent à leurs facultés tout le développement dont elles sont susceptibles. Il existerait donc tou-

jours une différence en faveur de l'espèce douée de la meilleure organisation intellectuelle; mais cette différence ne se trouverait que dans le très-petit nombre d'hommes éclairés qui existerait dans chaque espèce, et n'en produirait aucune sur l'ensemble de la population; l'espèce la mieux organisée pourrait avoir la gloire des découvertes, mais toutes en partageraient les profits. En effet, s'il faut des hommes doués d'un grand génie pour découvrir certaines vérités, pour inventer les procédés des arts les plus compliqués, il ne faut pas une capacité également étendue pour comprendre ces découvertes, ou pour exécuter ces procédés. Les hommes les plus ordinaires comprennent ou pratiquent ce que les hommes les plus extraordinaires ne sont parvenus à découvrir qu'après de longues veilles et de pénibles travaux.

Enfin, quels que soient les progrès qu'ont faits quelques nations d'espèce caucasienne, dans les mœurs, les lois, les arts et les sciences, il faut bien se garder de croire qu'en tout genre elles aient atteint la perfection. Cette vanité ne serait guère moins ridicule que celle qu'on a reprochée aux Chinois; elle le serait d'autant plus que les mêmes nations qui se diraient parfaites, en se comparant aux peuples des autres espèces, sont celles qui se plaignent le plus haut des vices de leur ordre social. Cependant, si l'on admet que les peuples les plus civilisés sont encore susceptibles de faire d'immenses progrès, sur quoi pour-

rait-on se fonder, pour prétendre que les nations des autres espèces ne peuvent plus avancer? S'il est possible qu'elles avancent, pourquoi n'arriveraient-elles pas au point où nous sommes? et si elles peuvent y arriver, quels sont les motifs de notre orgueil actuel?

Quelles sont les conséquences qu'il faut tirer des observations qui précèdent? Faut-il en conclure que toutes les espèces d'hommes sont égales par leur propre nature? non, assurément. Les seules conclusions raisonnables qu'on puisse en tirer, sont que, dans l'état actuel de nos connaissances, il est impossible de déterminer les différences essentielles qui existent entre les diverses espèces d'hommes, relativement à leurs facultés intellectuelles et morales; qu'un système qui explique toutes les différences qu'on observe entre les nations, par une différence dans les facultés intellectuelles, n'est pas plus conforme à la vérité que celui qui explique tous les phénomènes physiques, moraux et intellectuels par la température de l'atmosphère; que, s'il existe quelques différences dans la nature des diverses espèces, ces différences peuvent être compensées par une multitude d'autres circonstances, de sorte que le peuple qui, par sa nature, serait le moins susceptible de développement, pourrait cependant être plus développé que celui qui serait le mieux organisé, mais qui serait placé dans des circonstances moins favorables; que la civilisation d'un peuple dépend moins du degré de développement dont

il est susceptible par sa propre nature, que de celui que sa position géographique lui permet de recevoir; que les mœurs et l'industrie d'un peuple peuvent atteindre un haut degré de perfectionnement, quoique chaque individu ne donne pas à ses facultés intellectuelles tout le développement dont elles sont susceptibles par leur nature; enfin, qu'on n'est pas plus fondé à fixer le point de civilisation auquel ces espèces doivent s'arrêter, qu'on ne serait fondé à déterminer le point auquel s'arrêteront les peuples d'espèce caucasienne.

Mais s'il est encore impossible de déterminer quelles sont les différences morales et intellectuelles qui existent entre les diverses espèces, et qui sont des conséquences de la nature de chacune d'elles, il ne l'est pas également de déterminer les conséquences qui résultent de leur position, de leur séparation ou de leur mélange, de leur esclavage ou de leur liberté. J'ai déjà exposé quelle est l'influence qu'exercent sur les nations, quelle que soit l'espèce à laquelle elles appartiennent, les choses qui les environnent; on a vu comment le genre de développement qu'elles reçoivent, est déterminé par la position où elles se trouvent, et comment ce développement détermine le genre d'action que les nations exercent les unes sur les autres. Il me reste maintenant à dire quelle est la nature de cette action, et quelles sont les conséquences qui en résultent sur l'intelligence, sur les mœurs et sur les lois

des peuples qui l'exercent, et de ceux qui la subissent. Nous verrons en même temps comment cette action et les effets qu'elle produit, se modifient, selon que les peuples qui se trouvent ainsi en contact, sont de la même espèce ou appartiennent à des espèces différentes.

LIVRE CINQUIÈME.

De l'esclavage domestique considéré dans les faits qui le constituent et dans les effets qu'il produit, sur les facultés physiques, intellectuelles et morales des diverses classes de la population, sur les richesses, sur la nature du gouvernement, et sur les relations des nations entre elles. — De quelques genres d'associations qui se rapprochent de l'esclavage.

—

CHAPITRE PREMIER.

De l'importance du sujet de ce livre, dans l'état actuel des nations.

Nous avons vu, dans les livres précédens, quelle est, dans l'état de barbarie, l'action que les hommes exercent les uns à l'égard des autres individuellement ou collectivement. Nous les avons observés dans leurs relations de mari et de femme, de parens et d'enfans, de membres de la même communauté, de chefs et de subordonnés. Nous les avons observés ensuite dans les

relations qu'ils ont de horde à horde ou de nation à nation, et dans la manière dont ils agissent en masse les uns sur les autres. Ayant déterminé les effets que cette action produit sur ceux qui l'exercent et sur ceux qui la subissent, nous avons recherché les causes immédiates de cette action, et nous les avons trouvées dans les mœurs, l'industrie et l'état social des peuples par lesquels elle est exercée. Enfin, en remontant à des causes plus éloignées, nous avons vu que les circonstances physiques au milieu desquelles chaque peuple est placé, déterminent son industrie, ses mœurs, son état social, et par conséquent l'influence que chaque nation exerce sur les nations qui l'environnent.

Nous avons ainsi été conduits à observer la nature, les causes et les effets de l'esclavage politique; nous avons vu des armées de barbares s'organiser pour envahir des pays occupés par des populations industrieuses, se partager, après la victoire, les terres et les hommes conquis, les exploiter en commun, vivre dans l'abondance et le luxe, s'abandonner à l'oisiveté, ou ne se livrer qu'aux exercices propres à perpétuer leur domination, ne laisser aux vaincus que ce qui leur est rigoureusement nécessaire pour travailler, et leur interdire toute occupation qui pourrait favoriser leur affranchissement.

Partout où deux peuples se sont ainsi trouvés sur le même sol, ils sont restés divisés en deux castes, même lorsqu'ils ont fini par n'avoir qu'un

langage. Les conquérans se sont emparés du monopole des pouvoirs, en même temps que de la possession du sol; les vaincus, condamnés à travailler au profit des premiers, sont devenus la classe ouvrière et ont formé la masse de la population.

Nous avons à observer maintenant un état analogue au précédent; celui où l'on voit sur le même sol deux classes d'hommes tout-à-fait distinctes : l'une qui exécute tous les travaux, ne jouit d'aucune sûreté, et vit dans la plus profonde misère; l'autre qui vit dans l'oisiveté, consomme les produits du travail de la première, et dispose d'elle de la manière la plus absolue. La principale différence qui existe entre cet état et celui que j'ai précédemment décrit, consiste en ce que, dans celui-ci, l'exploitation de la population asservie s'opère d'une manière plus individuelle que dans celui-là, et en ce que les hommes asservis sont livrés à un arbitraire plus actif et plus continu. Cet état est celui qu'on désigne sous le nom d'esclavage domestique, c'est-à-dire celui où la classe laborieuse est devenue la propriété de l'*aristocratie* (1).

(1) Il ne faut pas se tromper sur le sens de ce mot; il ne désigne pas, comme quelques personnes pourraient le croire, les classes supérieures qui se forment chez toutes les nations par suite du développement naturel de l'espèce humaine; il désigne les familles qui possèdent les pouvoirs publics, non par suite d'une délégation du peuple, mais par un monopole dont la force les a investis. Ce n'est que dans

Il existe, entre l'esclavage politique et l'esclavage domestique une différence analogue à celle que nous observons entre les propriétés territoriales d'une horde de barbares, et les propriétés territoriales d'un peuple qui est entré dans la carrière de la civilisation. Chez un peuple sauvage, le territoire national appartient à tous en commun ; chez une nation qui a fait quelques progrès, les parts sont faites et chacun exploite la sienne comme il l'entend. De même, dans l'esclavage politique, le peuple conquis est exploité en masse, et les produits en sont partagés entre les maîtres, chacun ayant une part selon son grade ; dans l'esclavage domestique, au contraire, la population asservie est divisée en fractions entre les membres de l'aristocratie, et chacun dispose de la sienne comme il l'entend.

Ces deux états sont susceptibles de diverses modifications : si les possesseurs restent organisés militairement, et si leur chef partage entre eux les produits de l'exploitation sans avoir d'autres règles que sa volonté, la domination prend le nom de despotisme ; si les maîtres se partagent entre eux, selon leurs rangs et d'une manière régulière les produits du peuple subjugué, la domination prend le nom d'*aristocratie*. Ce mot,

ce sens que le mot *aristocratie* est employé dans le cours de cet ouvrage ; il s'applique exclusivement aux hommes qui mettent l'autorité publique au rang de leurs propriétés, qui l'exercent, non comme un devoir, mais comme un droit, et qui la transmettent à leurs héritiers avec leurs autres biens.

qui sert à désigner la nature du pouvoir, désigne souvent aussi les individus qui le possèdent.

On trouve une classe aristocratique même dans les pays soumis au despotisme ; cette classe existait en France avant la révolution ; on la trouve de nos jours en Autriche, en Russie, et même en Perse. Le despotisme et l'aristocratie n'ont point partout la même intensité ; ils varient comme les lumières, les richesses, les mœurs.

L'esclavage domestique est aussi susceptible de diverses modifications : on verra dans le cours de ce livre quelles sont les circonstances qui le rendent plus ou moins funeste pour les maîtres et pour les esclaves.

Entre la classe aristocratique et la classe beaucoup plus nombreuse qu'elle considère comme sa propriété, il s'en forme presque partout une troisième : celle qu'on désigne maintenant sous le nom de classe moyenne. Divers élémens ont concouru, dans la plupart des états européens à la formation et à l'accroissement de celle-ci ; nous devons comprendre parmi ces élémens, les familles que l'enceinte des villes mit à l'abri de l'asservissement ; en second lieu, celles qui s'enrichirent au service de l'aristocratie, ou qui naquirent du mélange des deux races ; enfin, celles que les progrès de l'industrie, des arts et des sciences ont fait sortir de la classe ouvrière.

La classe moyenne n'est pas également nombreuse dans tous les pays comparativement aux autres classes ; mais partout où elle existe et où

elle possède quelque puissance, une lutte s'établit entre elle et la classe aristocratique. Nous verrons plus loin quelles sont les causes qui suspendent ou accélèrent son développement, et comment, dans tous les pays, l'aristocratie a cherché à l'arrêter dans ses progrès. Il nous suffira pour trouver ces causes, d'observer quels ont été, dans tous les temps et chez tous les peuples, les effets naturels de l'esclavage domestique.

L'esclavage, quelle que soit la forme sous laquelle il se déguise, a toujours pour objet de faire tomber sur la population asservie les peines et les travaux au moyen desquels les nations doivent acheter leurs subsistances, et d'assurer à la classe des maîtres tous les biens dont il est permis à l'homme de jouir. Un tel objet est-il compatible avec les lois de notre nature? des hommes peuvent-ils s'attribuer le monopole des jouissances, et faire tomber sur quelques-uns de leurs semblables, les peines et les travaux dont la nature a fait des conditions de notre existence? Je donnerai la solution de ces questions dans le cours de ce livre.

Il est des hommes qui s'imaginent que les sciences morales ont fait tant de progrès, qu'il est désormais inutile de s'occuper de la nature, des causes et des effets de l'esclavage; ils paraissent croire qu'on rétrograde quand on observe la marche que les mœurs et les institutions ont suivie, depuis les temps les plus barbares jusqu'à l'époque où nous vivons.

Il semble, en effet, lorsqu'on ne considère que la superficie de la société au milieu de laquelle on vit, et qu'on ne porte pas ses regards au-delà du petit cercle dont on se trouve environné, qu'il n'est pas plus nécessaire de traiter de la nature et des effets de l'esclavage, que de traiter des erreurs les plus grossières qui ont disparu depuis des siècles; mais, lorsqu'on ne se laisse pas enivrer par les éloges que des écrivains donnent à l'époque actuelle, éloges que se sont donnés, au reste, les peuples de tous les âges; lorsqu'on porte ses regards sur ce qui se passe dans le monde, on se sent un peu moins disposé à céder à ces mouvemens de vanité. Loin de croire que les sciences de la morale et de la législation soient aussi avancées que quelques écrivains le prétendent, on serait quelquefois tenté de penser que les premiers élémens en sont à peine connus.

Que les hommes qui s'imaginent que ces sciences ont fait d'immenses progrès, se donnent la peine d'aller écouter ce qu'on enseigne dans les hautes écoles des nations les plus civilisées, dans celles où ces sciences doivent être le mieux connues; ils entendront des professeurs qui, suivant les principes d'une législation considérée comme la raison écrite, apprennent à leurs élèves que les hommes se divisent en deux classes; que les uns sont des *personnes*, et que les autres sont des *choses;* que les premiers doivent jouir de toutes garanties légales; mais que les seconds

n'ont ni droits, ni volontés; que les derniers capables de créer des richesses par leurs travaux, sont incapables de rien faire pour eux-mêmes, de rien acquérir, de rien posséder; qu'ils peuvent s'unir passagèrement à une femelle de leur espèce, mais qu'ils ne peuvent pas former cette union durable et permanente que nous désignons sous le nom de mariage; que l'union des sexes ne peut produire chez eux aucun devoir réciproque; qu'ils peuvent engendrer des enfans, mais qu'ils n'ont sur eux aucune autorité légitime; qu'ils ne sont tenus, à leur égard, à aucun devoir, et que, de leur côté, ils ne peuvent rien en exiger; qu'ils sont incapables de contracter aucune obligation, mais qu'ils ont néanmoins une multitude de devoirs à remplir envers les hommes qui sont des personnes; qu'en leur qualité de choses, ils sont incapables de rendre témoignage, mais qu'on peut, en leur qualité d'hommes, les appliquer à la torture pour leur arracher la vérité sur des faits qui leur sont étrangers; que, sensibles en leur qualité d'hommes, ils doivent se montrer insensibles en leur qualité de choses, et que de leur part tout acte de défense ou de conservation, à l'égard de leurs possesseurs, est un crime.

Et qu'on ne pense pas qu'en exposant à leurs élèves ces phénomènes de l'état social des peuples barbares, nos savans professeurs les leur présentent comme des faits dont il est bon d'étudier la nature, les causes et les conséquences;

non, pour eux, ce sont des principes de droit, des élémens de législation. A leurs yeux, l'asservissement des neuf dixièmes de la population, aux caprices et aux passions d'un petit nombre de maîtres, est une manière d'être aussi régulière qu'une autre. On parcourrait vainement tous leurs livres de jurisprudence, et les ouvrages élémentaires dans lesquels ils en ont exposé les principes, qu'on n'y trouverait pas une seule réflexion, ni sur les causes, ni sur les effets de la servitude, pas un seul rappochement entre les faits qu'ils décrivent, et les phénomènes qui furent les résultats de ces faits. Les jeunes gens auxquels on apprend à diviser ainsi les hommes en choses et en personnes, sont particulièrement ceux qui se destinent à l'administration de la justice, ou à remplir d'autres fonctions du gouvernement; et s'il n'est pas rare de les voir appliquer plus tard, sous des dénominations différentes, les doctrines qu'ils ont puisées dans la *raison écrite*.

Si l'on passe des phénomènes qui sont enseignés dans les écoles, sous le nom de principes, à ceux qui sont défendus hautement dans les assemblées législatives, on ne trouvera entre les uns et les autres qu'une différence de mots. Ici, les hommes ne sont pas divisés en choses et en personnes, on les divise en *propriétaires* et en *propriétés*. Ceux qu'on met au rang des propriétaires ont droit à toutes les garanties légales; ceux qu'on classe parmi les propriétés n'ont droit

à rien. Ils doivent être traités comme des meubles que l'on conserve, que l'on use ou que l'on brise arbitrairement.

Cette distinction entre les êtres humains qui sont des personnes ou des propriétaires, et les êtres humains qui sont des choses ou des propriétés, n'est pas professée seulement en théorie. Elle est écrite dans les codes, et reconnue par les gouvernemens des peuples qui sont les plus éclairés, comme ceux de la France, de l'Angleterre, des Pays-Pas, et même des États-unis d'Amérique. Les Anglais possèdent dans leurs colonies environ huit cent mille de ces propriétés qui sont des hommes. Les citoyens des États-Unis en possèdent près d'un million et demie. Les Français, les Hollandais et les Espagnols en possèdent un nombre un peu moins considérable, et ce n'est pas leur faute s'ils n'en possèdent pas davantage. (1)

Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que les mêmes hommes qui seraient disposés à se révolter contre leur gouvernement, s'il exigeait d'eux arbitrairement une portion de leurs revenus ou une partie de leur temps, se révolteraient également contre lui, s'il voulait garantir aux hommes mis au rang des propriétés, une partie de leur

(1) Depuis la publication de la première édition de cet ouvrage, l'Angleterre a proclamé l'abolition de l'esclavage dans ses colonies. C'est un bienfait immense, non-seulement pour la population qui cesse d'être esclave; mais pour les maîtres eux-mêmes et pour l'humanité tout entière.

temps ou des produits de leurs travaux. Ravir aux premiers une portion de leur fortune, les enfermer de force pendant quelques heures dans tel ou tel lieu, leur infliger, sans jugement légal, la peine la plus légère, ce sont des offenses contre les mœurs, contre les lois, contre la religion, contre la nature humaine; mais ce sont des attentats également graves que de ne pas souffrir que les seconds soient dépouillés, enchaînés, emprisonnés, torturés, mis à mort, sans examen ni jugement. Porter atteintes aux garanties que ceux-là possèdent pour la sûreté de leurs biens et de leurs personnes, est un acte de tyrannie qui justifie la révolte, et mérite le dernier supplice; mais mettre un frein à la force qui soumet les seconds à des spoliations et à des violences continuelles, est un acte non moins criminel. Les premiers, en s'appropriant régulièrement tous les produits des travaux des seconds, font des actes justes et légitimes; mais les seconds qui tentent de reprendre une petite partie des fruits de leur travail, qu'on leur a ravis, commettent une spoliation, un vol qui mérite d'être puni de châtimens arbitraires.

En rapportant ces preuves irrécusables des immenses progrès que les peuples ont faits dans les sciences morales, je ne vais pas les prendre chez les nations les plus ignorantes, ou dans les temps les plus barbares; je les prends, au contraire, chez un des peuples les plus éclairés, et à une époque qui n'est pas éloignée de nous : c'est

dans les débats qui ont eu lieu en 1825, en Angleterre, au sein même du parlement, ou dans les écrits publiés vers la même époque, par les planteurs anglais ou par leurs amis. La société formée pour la mitigation et pour l'abolition graduelles de l'esclavage, n'a pas cru prudent de demander la cessation immédiate de cette distinction entre les hommes qui se disent des propriétaires, et ceux qui sont dits des propriétés. Cependant, elle a rencontré une opposition très-vive ; ses adversaires ont considéré ses tentatives de faire accorder quelque protection légale à huit cent mille êtres humains, comme des atteintes à la justice. On est allé bien plus loin dans les colonies : les membres de l'aristocratie coloniale ont considéré comme une tyrannie insupportable, tout obstacle apporté à la violence et à la cruauté. Ils ont accusé les hommes qui voulaient faire étendre sur tous les garanties légales, d'être des provocateurs au meurtre et au brigandage ; ils ont traité de spoliation la nécessité dans laquelle on a voulu les mettre, de ne pas ravir à la partie la plus nombreuse de la population, tous les produits de ses travaux. On est encore moins avancé dans les autres états de l'Europe, qu'on ne l'est dans l'empire britannique ; personne n'y songe à effacer de la législation la distinction entre les hommes qui sont mis au rang des choses, et les hommes qui sont des personnes. Le métier d'enlever, d'acheter ou de vendre des êtres humains est, sinon protégé, au moins faiblement

poursuivi : l'homme qui tenterait d'introduire et de vendre, dans telle colonie européenne, une cargaison d'hommes, de femmes et d'enfans dont il se serait emparé par fraude ou par violence, encourrait des peines moins graves que s'il tentait d'y introduire de force certaines marchandises qu'il aurait légitimement acquises du propriétaire (1).

Si l'on passe des maximes et des pratiques des nations qui se disent les plus civilisées, aux

(1) Les contradictions grossières que je viens de faire observer se trouvent dans les actions et les discussions politiques. Tels citoyens des États-Unis d'Amérique, qui voient avec une orgueilleuse pitié des écrivains du continent européen soutenir le principe de la légitimité des familles royales, traiteraient de révolutionnaire tout homme qui ne parlerait pas avec un respect suffisant de la légitimité des planteurs. Qu'on demande, par exemple, aux citoyens américains, qui ont rendu au général Lafayette des honneurs inconnus jusqu'alors, ce qu'ils penseraient d'un homme qui rendrait à leurs esclaves des services analogues à ceux qu'ils ont si bien récompensés, et l'on verra à quoi se réduisent leurs principes de morale. Lorsque les grands de Pologne ont été asservis, nous avons été émus de pitié, et nous avons maudit l'injustice de leurs oppresseurs; mais ces grands tiennent des millions d'hommes dans l'asservissement, et nous n'y voyons rien à dire. On trouve, chez les peuples de l'antiquité, les mêmes inconséquences que chez les modernes: quelle grande et terrible leçon les meurtriers de César donnèrent à leurs propres esclaves! Il n'y a que les hommes qui admettent une morale et une justice universelles, qui puissent sans inconséquence, honorer les défenseurs de la liberté ou combattre la servitude.

maximes et aux pratiques des nations qui le sont moins, on y trouvera l'esclavage bien plus étendu. Dans la législation de l'empire russe, comme dans notre législation coloniale, la population se divise entre des hommes qui sont des personnes, et des hommes qui sont des choses; et le nombre des seconds est infiniment plus grand que le nombre des premiers. Il en était de même en Pologne il n'y a pas long-temps; cet état est encore celui de presque tout le nord de l'Allemagne. Pense-t-on qu'un homme qui, dans ces pays, s'aviserait d'attaquer cette classification, et de prouver que si, par leur propre nature, les habitans ne sont pas tous des personnes, ils doivent tous être mis au nombre des choses, n'avancerait que des propositions évidentes pour tous les yeux? Croit-on qu'en y exposant tous les résultats que produit l'esclavage, il ne ferait que reproduire des observations que chacun a déjà faites?

L'esclavage est une manière d'être fort ancienne parmi les hommes; mais c'est se tromper étrangement que de s'imaginer qu'une chose est connue par la raison qu'elle est ancienne : la plupart des sciences ne datent que de nos jours, et les choses qui en sont l'objet, sont aussi vieilles que le monde. La servitude personnelle paraissait un état si naturel aux philosophes de l'antiquité, qu'ils croyaient que le genre humain ne pouvait pas exister autrement. Ceux même qui ont exposé avec le plus de talent les effets du despotisme, n'ont pas paru se douter qu'il existât quelque

analogie entre cet état et les relations qui existent entre un maître et ses esclaves. Les jurisconsultes modernes, qui convertissent en principes de droit les phénomènes décrits par les juriconsultes romains, n'ont pas même songé à exposer les conséquences de l'esclavage. Quelques philosophes du dernier siècle en ont fait le sujet de leurs déclamations; mais d'autres ont paru le considérer comme une condition nécessaire de tout état social régulier (1).

Il y a probablement bien peu de peuples dont les ancêtres n'aient été tour à tour esclaves et maîtres, et qui ne portent encore, dans leurs institutions et dans leurs mœurs, des empreintes de domination ou de servitude. La plupart de nos idées sur la morale et sur les lois, nous viennent des Romains ou des Grecs chez lesquels l'esclavage domestique était considéré comme une partie essentielle de l'ordre social, ou du régime de la féodalité, sous lequel la classe la plus nombreuse de la population était esclave. Les préjugés, les erreurs, les vices que la domination ou la servitude produisent ont passé jusqu'à nous, soit par l'effet naturel de l'action que chaque génération exerce sur les générations qui la suivent,

(1) Rousseau fait en quelque sorte de l'esclavage domestique, une condition de la liberté politique. Aristote mettait l'esclavage sur la même ligne que le mariage: l'un ne lui paraît pas moins nécessaire que l'autre à l'existence d'une famille. Polit. liv. I, ch. IV, V et VI, tome I, p. 6 et 7 de la traduct. de M. Thurot.

soit au moyen des écrits que nos prédécesseurs nous ont transmis, et qui servent encore à notre éducation. Nous sommes donc obligés de nous faires des idées exactes de l'état des hommes auxquels nous avons succédé et des résultats que cet état a produits, si nous voulons juger sainement de notre propre position et des théories morales et législatives que nous avons adoptées. Tout n'est pas également bon dans l'héritage que nos ancêtres nous ont laissé; s'il serait peu sage de tout rejeter, il serait fort dangereux de tout accepter sans examen.

Il est impossible de bien raisonner sur la morale ou sur la législation, si l'on ne prend pas pour point de départ la nature de l'homme. Pour connaître cette nature, il ne suffit pas d'observer quels sont les effets que l'homme éprouve d'une position donnée; il faut observer les effets que produisent sur lui les positions diverses dans lesquelles il peut se trouver. La science de la législation ne consiste que dans la connaissance des rapports naturels qui existent ou peuvent s'établir entre les hommes et les choses, ou entre les individus et les diverses agrégations d'individus dont le genre humain se compose. Or, il nous serait impossible de nous faire des idées exactes et complètes de ces rapports, si nous n'avions pas observé les faits qui les violent et ceux qui résultent de la violation. Quand nous traiterons de la propriété, des rapports de famille, des conventions, des institutions politiques, et des rela-

tions de nations entre elles, on verra qu'il est impossible de trouver les principes de rien, si l'on n'admet pas d'abord que tout homme est un être libre de sa nature; et il n'est pas de meilleur moyen de prouver que la liberté est une condition attachée au perfectionnement ou à la prospérité de l'espèce humaine, que d'exposer nettement quels sont les effets que l'esclavage produit.

Enfin, les nations ont toujours exercé les unes sur les autres une influence immense, et la nature de cette influence a été déterminée par l'état social du peuple qui l'a exercée. Les peuples qui n'admettent plus sur leur territoire qu'un être humain puisse être la propriété d'un autre, continueront donc à éprouver les effets de l'esclavage, aussi long-temps qu'un tel état existera chez d'autres peuples dont l'action se fait sentir sur eux. Ainsi, quoiqu'il existe des nations qui n'admettent plus chez elles la servitude domestique, il n'en est aucune qui ne soit intéressée à connaître les effets qu'elle produit et à la voir disparaître de tous les pays.

Nous n'avons à nous occuper ici que des faits généraux; je dois négliger les faits particuliers qui ne seraient produits que par des causes accidentelles. En traitant des effets que l'esclavage produit sur les diverses classes de la population, je n'ai donc pas à parler des maîtres ou des esclaves qui, par des circonstances particulières, ont échappé à ces effets. Il est sans doute possible de rencontrer un esclave adroit ou d'une

constitution vigoureuse, sans qu'on puisse tirer de ce fait la conséquence que l'esclavage a pour résultat de développer l'industrie ou de fortifier les organes physiques de la population asservie. On peut rencontrer aussi, dans un pays d'esclaves, un petit nombre de maîtres éclairés, sans qu'on puisse en conclure que la possession d'un pouvoir arbitraire sur une partie de l'espèce, est favorable au développement des facultés intellectuelles. Enfin, on peut rencontrer, soit parmi les esclaves, soit parmi les maîtres, un homme des mœurs pures ou même sévères, sans qu'il en résulte que l'esclavage est favorable aux bonnes mœurs.

CHAPITRE II.

Nature des divers genres d'esclavages domestiques.

On peut diviser l'histoire de l'esclavage en trois grandes périodes; la première est celle qui a eu lieu depuis les temps les plus anciens qui nous sont connus, jusqu'à la chute de l'empire romain; la seconde est celle du régime féodal; la troisième celle de l'établissement des colonies européennes en Amérique ou dans quelques autres parties du monde, depuis le seizième siècle jusqu'à nos jours. Ces périodes ne sont pas aussi distinctes dans l'histoire, qu'elles le sont ici; mais, comme je me propose moins de faire l'histoire de la servitude que d'en exposer les effets, je n'ai pas besoin d'une plus grande précision dans l'ordre des temps.

Dans la première de ces trois époques, les maîtres et les esclaves appartenaient généralement à la même espèce d'hommes. Les individus réduits en servitude étaient employés à toute sorte de travaux. Ils n'étaient exclus que des fonctions publiques et du service militaire.

Chez les Romains, depuis le commencement jusqu'à la fin de la république, l'aristocratie tendit

sans cesse à substituer aux hommes libres qui cultivaient les arts, un peuple dont elle eut la propriété : elle se fit une maxime de ne jamais faire d'échange de prisonniers. Dans l'alternative de laisser dans l'esclavage ceux des soldats romains qui n'avaient pas le moyen de se racheter, ou de rendre les soldats étrangers dont elle avait fait des esclaves, elle prenait le parti qu'elle trouvait le plus lucratif. La restitution qu'elle aurait obtenue d'une armée prise sur elle, n'aurait profité qu'aux classes pauvres d'où sortaient les soldats; la restitution qu'elle aurait faite elle-même d'une armée étrangère, l'aurait privée d'une multitude d'esclaves.

Parmi les causes nombreuses qui déterminaient l'aristocratie romaine à faire la guerre, il en est une qu'on n'a pas remarquée : le peuple en supportait les frais, les grands en retiraient les bénéfices. Les patriciens qui pour prendre les habitans d'une ville industrieuse et les transformer en esclaves, perdaient un certain nombre de soldats, ne voyaient dans cette opération qu'une bonne affaire. C'était un échange dans lequel tout était gain pour l'aristocratie ; à ses yeux un bon esclave valait mieux que deux prolétaires romains.

Les dangers mêmes les plus graves ne suffisaient pas pour déterminer l'aristocratie à perdre de vue ce qu'elle considérait comme son intérêt. Annibal ayant fait sur les armées romaines un grand nombre de prisonniers proposa de les

échanger contre ceux qu'on avait faits sur lui. Les patriciens ne voulurent pas consentir à l'échange; mais ils achetèrent huit mille esclaves, et les incorporèrent dans leur armée sans leur donner la liberté (1). Par ce moyen, ils conservèrent les soldats carthaginois dont ils avaient fait des esclaves, et se réservèrent la faculté de reprendre la possession de ceux au moyen desquels ils avaient remplacé les soldats tombés dans les mains de l'ennemi.

Cette politique d'abandonner les soldats romains, soit pour n'avoir pas à en payer la rançon, soit pour ne pas rendre les prisonniers dont on avait fait des esclaves, ne compromettait en rien la liberté des membres de l'aristocratie. Si quelqu'un d'entre eux tombait dans les mains de l'ennemi, et s'il n'était pas assez riche pour se racheter, ses cliens étaient tenus de se cotiser pour le tirer de servitude. Les plébéiens, que personne ne rachetait quand ils avaient le malheur d'être faits prisonniers, étaient en effet dans l'obligation de racheter les membres de l'aristocratie.

L'action qu'exerçaient les Romains sur les autres peuples étant toujours déterminée par l'aristocratie, n'avait jamais pour objet de modérer le pouvoir des maîtres sur leurs esclaves. Les autres nations étaient probablement soumises à une influence analogue; et par conséquent la

(1) Tite-Live, tome VII, p. 393 et 397.

guerre tendait sans cesse à augmenter le nombre des esclaves, et n'avait jamais pour objet leur affranchissement.

Les raisons qui s'opposaient à ce qu'un peuple agît sur un autre pour mettre des bornes au pouvoir des maîtres sur leurs esclaves, s'opposaient à ce qu'une classe de la société agît jamais sur les autres dans un but semblable. Les hommes les plus influens étaient ceux qui possédaient le plus grand nombre d'esclaves; et leur autorité, comme membres du gouvernement, ne tendait qu'à garantir le pouvoir qu'ils possédaient en qualité de maîtres ou de propriétaires. Si la religion intervenait quelquefois dans les affaires de l'état ou dans les guerres étrangères, c'était toujours pour seconder le pouvoir de l'aristocratie, ou pour partager le butin fait par les conquérans. Les prêtres d'Apollon présageaient la victoire à tous ceux qui invoquaient leur dieu, pourvu qu'on leur promît la dîme des dépouilles; et loin de réclamer la liberté des captifs ou des captives, ils exigeaient que leur part, quand ils étaient jeunes, leur fût délivrée en nature (1).

L'esclavage, pendant la seconde époque, a de même existé chez toutes les nations de l'Europe; mais il a eu cependant un caractère particulier.

(1) Les prêtres de l'ancienne Rome, qui étaient tirés de la classe aristocratique, encourageaient, par leurs prédictions, les armées au pillage, parce qu'ils avaient part au butin. Tite-Live, lib. v, t. III, p. 84 et 101 de la traduction de Dureau de Lamalle.

Les esclaves ont été généralement attachés aux travaux de l'agriculture; ils ont été considérés comme faisant partie du sol qu'ils cultivaient. Les arts et le commerce n'ayant fait que peu de progrès, les membres de l'aristocratie n'ont pu se procurer que peu d'objets de luxe, au moyen des produits de leurs terres; il n'a pas été possible à un individu de consommer les productions obtenues par les travaux d'une multitude. Les esclaves ont donc été condamnés à des fatigues moins rudes, et ils ont eu une part un peu moins petite des produits de leurs travaux (1). Les maîtres n'étant unis entre eux que par des liens très-faibles, et se trouvant quelquefois en état de guerre les uns contre les autres, ils ont été obligés de ménager leurs esclaves sous peine de les voir déserter de leurs terres, pour passer sur celles de

(1) C'est à l'impuissance dans laquelle se trouve un possesseur d'hommes de consommer immédiatement les produits agricoles d'un très-grand nombre d'individus, qu'il faut attribuer en grande partie l'hospitalité tant vantée des anciens temps; comme c'est à la facilité qu'ont les despotes de s'approprier les richesses de leurs sujets, qu'il faut attribuer ce qu'on nomme quelquefois leur générosité. Le très-petit nombre de princes qui se sont fait quelque scrupule de s'emparer de force ou frauduleusement du bien des autres, ont toujours été accusés d'avarice : je ne connais à cet égard aucune exception. On accuse aussi les hommes de s'être endurcis et de valoir moins que les anciens, par la raison qu'ils ne prodiguent pas en faveur des premiers venus, ce qu'ils gagnent laborieusement, ou ce qu'ils peuvent dépenser d'une manière plus agréable.

leurs ennemis. Enfin, le pouvoir auquel ils ont eux-même été soumis, voulant les priver de leur indépendance, a cherché des auxiliaires dans la population asservie; et elle a profité, du moins en partie, des pertes qu'ils ont faites (1).

Ces diverses causes ont donc contribué considérablement à rendre la servitude moins dure qu'elle ne le fût sous la république romaine et sous les premiers empereurs. Les progrès des arts, du commerce, des sciences, des lettres, ont accéléré l'affranchissement de la classe la plus nombreuse. Enfin, la formation et le développement d'une classe intermédiaire, et les luttes qui se sont engagées entre elle et les classes aristocratiques, ont fini par faire disparaître de la plupart des états de l'Europe, les derniers restes de la servitude domestique (2).

A la troisième époque, l'esclavage domestique se montre sous un nouvel aspect. Les esclaves n'appartiennent pas à la même espèce d'hommes que les maîtres : ils diffèrent les uns des autres par des caractères indélébiles. Les hommes asservis sont portés sur des îles ou sur des portions de continent dans lesquelles la servitude personnelle est circonscrite. Ils sont, en général, voués à une branche spéciale de travaux agricoles, à la

(1) Voyez H. Hallam's View of the state of Europe during the middle ages, part. II, ch. I, vol. I, page 216.

(2) Il est juste de reconnaître que des hommes qui appartenaient à l'aristocratie ont favorisé cette révolution de toute leur puissance.

culture du sucre. Les produits de leurs travaux ayant une valeur considérable comparativement aux autres produits de l'agriculture, sont destinés au commerce d'exportation. Par un effet naturel des progrès de l'industrie, une famille peut consommer les richesses produites par un nombre immense de personnes. On ne laisse donc aux esclaves que ce qui leur est rigoureusement nécessaire pour ne pas mourir de faim. L'espérance d'obtenir de ses travaux aucune récompense étant détruite dans la population asservie, on y supplée par la terreur des supplices.

D'un autre côté, la nouvelle aristocratie qui se forme par ce nouveau genre de servitude, n'est pas absolument maîtresse chez elle. Soumise, autant que la distance le permet, à des gouvernemens ou à des nations qui n'admettent pas la servitude domestique sur leur propre territoire, elle rencontre quelques entraves dans l'exercice de son pouvoir. Des hommes dont l'intelligence n'a été viciée, ni par l'exercice de l'arbitraire, ni par la soumission à des maîtres, aussi étrangers aux profits de la domination qu'aux calamités de la servitude, se prononcent en faveur des opprimés contre les oppresseurs. Enfin, parmi les sectes entre lesquelles le christianisme se partage, les plus morales demandent l'abolition de la servitude, et quelquefois elles fortifient leurs préceptes par leurs exemples. Les esclaves trouvent ainsi, en dehors du pays où la force les a placés, une protection qui n'exista dans aucun autre temps.

Il nous est impossible de déterminer quelle fut pendant la première période de l'esclavage, la proportion entre les diverses classes de la population. Les Romains ne faisaient pas le dénombrement de la population esclave, à certaines époques, comme ils faisaient celui des citoyens. Nous ne voyons même pas, dans les dénombremens que leurs historiens nous ont transmis, quel était le rapport de la classe plébéienne à la classe aristocratique. Nous savons seulement que, dans les derniers temps de la république, le nombre des esclaves excédait de beaucoup le nombre des hommes libres, puisque ceux-ci craignaient que les premiers ne s'avisassent de se compter et de les compter (1).

Nous ne savons pas davantage quels furent, au moyen-âge, les rapports entre les trois diverses classes dont se composait la population. On ne peut pas douter que celle des esclaves ne fût la plus nombreuse ; mais nous n'avons aucun

(1) Quoique nous n'ayons aucun moyen de savoir d'une manière exacte la proportion qui existait entre le nombre de chacune des classes de la population, on ne peut pas douter que, dans les derniers temps de la république, le nombre des esclaves ne fût immense comparativement à celui des maîtres. Sous le règne d'Auguste, un affranchi dont la fortune avait beaucoup souffert pendant la guerre civile, laissa dans sa succession 4,160 esclaves. Pline, Histoire naturelle, liv. XXXIII, p. 47. — Voyez Gibbon's History of the decline and fall of the roman empire, chapitre II, p. 67 et 68.

moyen de déterminer les différences qui existaient entre les unes et les autres.

Quoique l'esclavage domestique soit aboli dans presque tous les états de l'Europe, et que la statistique ait fait de grands progrès, nous n'avons aucun moyen de connaître dans quels rapports se trouvent, dans ces divers états, les personnes qui appartiennent à la classe aristocratique, ceux qui appartiennent à la classe moyenne, et ceux qui appartiennent à la classe ouvrière. On dirait que les hommes qui craignent tant de se confondre avec la masse de la population, craignent encore plus de se compter ou d'être comptés.

Nous ne rencontrons pas les mêmes difficultés pour les populations chez lesquelles l'esclavage domestique existe encore. Les maîtres ne se comptent pas; mais les gouvernemens des métropoles les comptent. Ils comptent aussi les personnes qui forment la population ouvrière des colonies, et ceux qui en forment la classe moyenne. Ces dénombremens seront d'un puissant secours pour ceux qui voudront exposer les effets de l'esclavage.

Nous trouvons aujourd'hui, dans les colonies comme dans les vieux états européens, trois classes bien distinctes : une aristocratie peu nombreuse; une classe ouvrière qui forme la masse de la population; et une classe moyenne qui tient de l'une et de l'autre.

L'aristocratie est en possession du sol presque tout entier; elle possède aussi le peuple qui le

cultive, et dont elle se dit propriétaire. Ayant fondé son existence sur le travail d'autrui, elle dédaigne toute profession laborieuse, et ne connaît d'emplois dignes d'elles que ceux du gouvernement.

La classe ouvrière, neuf ou dix fois plus nombreuse que celle de l'aristocratie, non seulement n'a point de puissance, mais elle ne possède rien en propre. Les produits de ses travaux lui sont enlevés par les hommes de la classe aristocratique, à mesure qu'ils sont créés. Ses maîtres ne lui laissent que ce qui lui est rigoureusement nécessaire pour ne pas périr de misère.

La classe moyenne née des alliances qui ont eu lieu entre les deux autres, exerce les arts et le commerce; mais elle est exclue de toutes les fonctions publiques. Elle est suspecte à l'aristocratie qui la hait, qui envie ses richesses et qui tend de toute sa puissance à la tenir dans l'avilissement.

Les luttes qui se manifestent dans quelques états de l'Europe, entre les diverses classes de la population, se retrouvent donc dans les colonies que les Européens ont fondées depuis la découverte de l'Amérique; mais elles ont ici plus d'énergie, et il est à craindre que tôt ou tard elles ne soient suivies de conséquences plus désastreuses.

En Europe, les trois classes, appartenant à la même espèce d'hommes ne se distinguent les unes des autres par aucune marque indélébile. Un

homme peut donc passer de l'une dans l'autre sans qu'il soit possible de découvrir, à son aspect, de quelle race il est issu. Dans les colonies, au contraire, chaque individu porte sur lui les caractères ineffaçables de la caste à laquelle il appartient. Personne n'a le moyen de passer de l'une dans l'autre.

Dans les trois principales colonies soumises à la France, la population ouvrière possédée par l'aristocratie, s'élevait, en 1827, à deux cents quarante six mille ames.

Les personnes qui jouissent de la liberté civile, qu'on désigne sous le nom de gens de couleur, et qui forment la classe moyenne, étaient au nombre de trente trois mille huit cents soixant dix huit.

La classe aristocratique, qui se compose des blancs, était de quarante cinq mille neuf cents quarante un individus.

La population totale était donc de trois cent six mille deux personnes; mais la proportion entre les diverses classes n'était pas la même dans ces colonies. A la Martinique, on comptait environ huit esclaves pour un individu de la caste des maîtres; les gens de couleur libres excédaient les blancs de huit cent quarante neuf. A la Guadeloupe, les blancs libres étaient aux esclaves dans la proportion d'environ un à six, et ils excédaient les gens de couleur libres de cinq cent cinquante deux. A l'Ile-Bourbon on ne comptait qu'environ trois esclaves et demi pour un individu de la race des maîtres; et ceux-ci étaient

trois fois plus nombreux que les personnes de couleur libres (1).

Dans les colonies Anglaises, on trouve à peu près les mêmes variations entre les diverses classes dont la population se compose. A la Jamaïque, la plus considérable de ces colonies, la classe ouvrière dont l'aristocratie a fait sa propriété, était, en 1820, de trois cent quarante deux mille trois cent quatre-vingt-deux personnes. La classe des gens de couleur libres était portée

(1) Voici l'état de la population de ces colonies, pour l'année 1827, tel qu'il a été donné par le ministre du commerce à la commission d'enquête qu'il a formée en 1829 :

MARTINIQUE.

Population esclave	81,182
Gens de couleur libres	10,786
Blancs	9,937
Total	101,905

GUADELOUPE.

Population esclave	101,554
Gens de couleur libres	16,705
Blancs	17,258
Total	135,516

BOURBON.

Population esclave	63,447
Gens de couleur libres	6,387
Blancs	18,747
Total	88,581

de vingt à vingt-cinq mille individus. Celle des blancs, formant la classe aristocratique, était d'environ vingt-cinq mille; mais il faut observer que la haute aristocratie coloniale réside habituellement en Angleterre (1). Ainsi, les esclaves sont aux individus de la classe des maîtres à peu près dans la proportion de quatorze à un; et dans la proportion de sept à un, relativement à toutes les personnes libres. Les proportions sont à peu près les mêmes dans la plupart des autres colonies.

Tant que l'aristocratie coloniale conservera sa puissance, nul individu de la classe ouvrière ne sortira d'esclavage sans la volonté de son maître; nul individu de la classe moyenne ne sortira de l'avilissement, dans lequel l'aristocratie le retient. Mais aussi les individus de la classe aristocratique ne pourraient trouver de salut que dans l'expatriation, si jamais le pouvoir passait dans les mains de la classe populaire.

(1) Report of the committee of the society for the mitigation and gradual abolition of Slavery, p. 40. — Second report of the committee, p. 149.

—

CHAPITRE III.

De l'influence de l'esclavage sur la constitution physique des diverses classes de la population.

L'ESCLAVAGE n'est pas toujours dans la classe des maîtres, un obstacle au genre de perfectionnement qui consiste dans la bonne constitution de chacun de leurs organes physiques. Il n'a pas nécessairement pour effet d'empêcher les personnes de cette classe d'avoir des alimens sains et abondans, de leur faire respirer un air insalubre, ou même de leur interdire les exercices qui sont les plus propres à développer leurs forces physiques et un certain genre d'adresse. Des barbares qui, après avoir réduit en servitude un nombre considérable d'hommes industrieux, trouvent dans la domination le moyen de vivre dans l'abondance, peuvent continuer à se livrer aux exercices qui les ont rendus vainqueurs. Après avoir été chasseurs et guerriers par besoin, ils peuvent rester tels par plaisir, par habitude, par préjugé, et surtout par politique; c'est le moyen le plus sûr, non-seulement de faire de nouveaux esclaves et de rétablir leurs fortunes par le pillage, mais encore d'assurer la durée de leur domination.

Chez les anciens, comme chez les modernes, nous voyons tous les peuples qui avaient fondé leur existence sur l'asservissement d'une partie de leur espèce, faire de la chasse, du maniement des armes et des exercices gymnastiques, les priviléges de l'aristocratie. On sait quelles furent chez les Spartiates et chez les autres peuples de la Grèce, les occupations des possesseurs d'esclaves, aussi long-temps qu'ils conservèrent leur indépendance. Leurs exercices étaient exactement les mêmes que ceux que nous avons observés chez l'aristocratie de quelques peuples du grand Océan. Les Romains, tant qu'ils eurent des hommes industrieux et libres à réduire en servitude, ne discontinuèrent pas de s'exercer à manier des armes, à traverser des fleuves à la nage, à faire de longues courses chargés d'un lourd bagage, à donner à leur voix le son le plus propre à inspirer la terreur à leurs ennemis : quelquefois ils poursuivaient le cours de ces exercices jusque dans la vieillesse la plus avancée (1). Après l'invasion des barbares, les exercices propres à développer un certain genre de forces musculaires, tels que la chasse, l'escrime, les tournois, res-

(1) « Sa coutume, dit Plutarque, en parlant de M. Caton, était de frapper rudement..... montrer un visage terrible à l'ennemi, et user de menaces en lui parlant d'une voix âpre et effroyable : ce qu'il prenait très-bien et enseignait très-sagement aux autres à le faire ainsi..... Au moyen de quoi, ajoute le même historien, M. Caton enseigna à son fils, la grammaire, les lois, l'escrime, non-seulement pour lancer

tèrent au nombre des priviléges des nouveaux dominateurs dans tous les états européens (1). Enfin, dans les îles du grand Océan, où une partie de la population vit aux dépens de l'autre, les hommes qui appartiennent à la première, se livrent tous à des exercices gymnastiques et à l'usage des armes.

L'asservissement de la classe laborieuse, loin d'être une cause de dégradation des organes physiques chez les hommes de la classe aristocratique, a donc contribué pendant long-temps à renforcer leur constitution. Il leur a fourni des alimens en abondance ; il les a dispensés des travaux qui auraient pu vicier leurs organes, et leur a donné le moyen, ou même leur a imposé la nécessité de se livrer aux exercices les plus favorables à leur développement.

La faculté de s'emparer des femmes les plus belles ou de les obtenir à prix d'argent, a contribué de même au perfectionnement physique de la classe des maîtres, dans les pays où l'orgueil aristocratique ne leur a pas interdit toute alliance légitime avec des femmes étrangères à leur caste.

le javelot, jouer de l'épée, voltiger, piquer chevaux et manier toutes armes, mais aussi pour combattre à coups de poing, endurer le froid et le chaud, passer à la nage le courant d'une rivière impétueuse et raide. » Plutarque, Vie de Marcus Caton, p. 400 et 414.

(1) L'invention de la poudre à canon a établi, en quelque sorte, l'égalité des forces physiques entre tous les hommes, et les exercices gymnastiques ont été négligés.

L'exercice de cette faculté, pendant quelques siècles, a suffi pour faire perdre à l'aristocratie les caractères physiques qui la distinguaient à son origine. C'est ce qu'on observe particulièrement en Perse et en Turquie : les grands n'ont aucun des traits qu'avaient leurs ancêtres au temps de l'invasion. Peut-être faut-il attribuer, au moins en partie, la beauté des formes grecques, à une cause pareille (1).

Si nous jugions de la constitution physique des hommes de l'antiquité, qui appartenaient à la classe des maîtres, par celles de leurs statues qui sont arrivées jusqu'à nous, ou par ce que nous ont raconté de leurs forces quelques-uns de leurs historiens, nous nous ferions peut-être des idées exagérées de la beauté de leur constitution physique ; car il est probable que les statuaires d'alors, comme ceux d'aujourd'hui, ne prenaient pour modèles que les hommes les plus remarquables par la régularité et la beauté de leurs

(1) Chez les Européens modernes, les hommes placés dans les rangs aristocratiques ont choisi bien souvent leurs femmes dans les classes industrieuses ; mais ils ont été déterminés dans leurs choix par des considérations de fortune plus que par des considérations de beauté. La polygamie n'étant plus admise, plusieurs ont pensé qu'avec les richesses des unes, ils achèteraient les charmes des autres ; la corruption a ainsi succédé à la violence; c'était un pas dans la civilisation. L'influence de cette cause, jointe à celle de l'invention de la poudre, a rétabli l'équilibre des avantages physiques entre toutes les classes de la population.

formes. Cependant, lorsqu'on fait attention, d'un côté, à toutes les circonstances qui concouraient à leur développement, et qu'on se rappelle, d'un autre côté, les descriptions que nous donnent des voyageurs modernes de quelques peuples situés dans des circonstances analogues, il est difficile de ne pas croire que ces peuples n'aient pas joui pendant long-temps d'une excellente constitution physique. La classe des maîtres n'a commencé à se dégrader sous ce rapport, ainsi qu'on le verra plus loin, que lorsque les malheurs de la guerre l'ont obligée à admettre dans son sein des affranchis ou des esclaves, ou lorsqu'elle a renoncé aux exercices d'où résultait sa force.

Mais les mêmes circonstances qui pendant long-temps contribuèrent à donner aux maîtres une bonne organisation, concoururent à vicier l'organisation des esclaves; ceux-ci n'avaient d'alimens, de vêtemens, d'habitations qu'autant qu'il plaisait aux maîtres de leur en laisser (1). Tout exercice qui aurait pu leur donner de la force, de l'adresse et du courage, leur était interdit, comme étant dangereux pour leurs possesseurs (2). Le petit nombre d'opérations mécaniques auxquelles ils étaient obligés de se livrer,

(1) Un maître ne pouvait rien donner à son esclave, c'est-à-dire qu'il avait toujours la faculté de reprendre ce qu'il lui avait donné. Dig., lib. XL, tit I, liv. IV, § I.

(2) L'exercice de la lutte était interdit aux esclaves, même sous les empereurs. Dig. lib. IX tit. II, liv. VII, § IV.

dans l'intérêt de leurs maîtres, ne pouvaient développer que quelques-uns de leurs organes. Ce développement ne pouvait même être que très-restreint, parce qu'un exercice forcé, excessif et accompagné de privation d'alimens, est une cause de faiblesse bien plus qu'une cause de force. Qu'on ajoute à ces considérations que les hommes asservis ne pouvaient avoir pour compagnes que les femmes les moins belles, les autres devenant les concubines des maîtres, et l'on concevra facilement comment la partie asservie du genre humain a dû tous les jours se dégrader davantage. Nous possédons peu de documens propres à nous faire connaître quelle fut, chez les peuples de l'antiquité, la constitution physique des esclaves; mais on peut croire, sans crainte de se tromper, que ce ne fut pas parmi les Ilotes que Phydias alla chercher ses modèles (1).

L'influence de l'esclavage sur la constitution physique des maîtres, dans les colonies modernes, n'a pas été ce qu'elle fut chez les peuples de l'antiquité. Les maîtres n'ont eu à se livrer à aucun exercice pour conserver ou pour étendre

(1) Il existait, chez les Romains, une espèce d'esclaves dont les maîtres développaient les forces et l'adresse : c'étaient ceux qui étaient destinés à être gladiateurs; mais ceux-là étaient tenus enfermés comme des bêtes féroces, jusqu'au moment où ils étaient jetés dans le cirque pour s'y égorger mutuellement, et servir ainsi aux menus plaisirs du peuple roi. Ces esclaves inspiraient une telle terreur à la population qui les dressait pour les faire égorger, que, du temps de

leur domination : les conquêtes ne leur ont pas été possibles, et des soldats étrangers ont veillé à leur sûreté. L'orgueil aristocratique leur ayant interdit toute alliance légitime avec les femmes qui n'appartiennent pas à leur caste, ils n'ont pu s'allier qu'entre eux. Enfin, l'abus des jouissances physiques est venu se joindre à l'oisiveté, et ces deux causes réunies étaient plus que suffisantes pour prévenir toute espèce de développement.

Il serait difficile de juger des effets que peut produire un long esclavage sur la constitution physique des esclaves dans les colonies européennes. L'excès des travaux auxquels ils sont soumis, les mauvais traitemens dont on les accable, et le défaut d'alimens sains et abondans, ne leur ont jamais permis de s'y perpétuer au-delà d'un petit nombre de générations. Il a fallu, pour que l'espèce ne s'éteignît pas, qu'elle fût constamment renouvelée par des hommes libres importés des côtes d'Afrique. Suivant un historien, le nombre des esclaves, dans les colonies

César, on rendit une loi pour limiter le nombre de ceux qu'il serait permis d'introduire dans la ville. Deux cents étant une fois parvenus à s'échapper avec leurs armes, se précipitèrent sur tous les individus de la race des maîtres qui se trouvèrent sur leur passage, et leur donnèrent la mort. Il leur fut impossible de se sauver; mais aucun d'eux ne se laissa prendre vivant. Les combats de gladiateurs n'étaient pas moins agréables aux dames qu'aux hommes. Plutarque, Vie de Sylla, p. 565. — Vie de Crassus, p. 654.

françaises, décroissait d'un quinzième toutes les années; et cependant ces esclaves étaient traités moins durement que ceux des colons anglais et hollandais (1).

En 1690, le nombre des esclaves de la Jamaïque s'élevait à quarante mille. Depuis cette époque jusqu'en 1820 huit cent mille ont été importés dans cette colonie. Loin de s'être accrue, cette partie de la population s'élève à peine à trois cent quarante mille individus. Il est donc évident que les esclaves ne se perpétuent pas au-delà d'un très-petit nombre de générations (2).

Dans les colonies, l'esclavage a donc été funeste à la constitution physique des maîtres et des esclaves; mais il est né du mélange des uns et des autres une classe sur laquelle il n'a pas produit les mêmes effets. Les premiers ayant sur les seconds un pouvoir sans limites, ont pu choisir, parmi les femmes, celles qui leur ont paru les plus belles et les mieux constituées. Les enfans nés de ces alliances n'ont pas tous été affranchis; ce n'est cependant que parmi eux qu'il y a eu de nombreux affranchissemens. Les personnes de cette classe auxquelles la liberté n'a pas été ravie, ayant été soustraites aux fatigues et aux privations des esclaves, et n'ayant pu

(1) Raynal, Hist. phil.

(2) Second report of the committee of the society for the mitigation and gradual abolition of Slavery, etc., pag. 149, 159 et 160.

contracter les vices que donne la domination, ont formé la classe la mieux constituée et la plus énergique.

Dans les anciennes colonies espagnoles où l'on trouve trois races d'hommes primitives, des blancs, des cuivrés et des noirs, on observe que les individus qui naissent du mélange de deux races, sont mieux constitués, plus forts, plus intelligens que ne l'était aucune des deux. Ce phénomène peut être produit par plusieurs causes qu'il ne m'appartient pas d'expliquer; mais il en est une dont il est impossible de contester l'influence : c'est la faculté qu'a toute caste dominante de choisir dans les autres les femmes qui lui conviennent.

L'aristocratie coloniale aperçoit depuis longtemps l'influence que doit exercer un jour la classe intermédiaire à laquelle elle a donné naissance. Elle emploie toute sa puissance à la tenir dans l'abaissement : elle comprend très-bien que, si jamais l'esclavage était aboli, le pouvoir passerait dans les mains des hommes qui auraient le plus d'intelligence et d'énergie, et qui tiendraient de plus près à la classe la plus nombreuse de la population.

Le perfectionnement physique qui consiste dans l'art d'employer ses organes, est subordonné, sous beaucoup de rapports, au développement des facultés intellectuelles, et au perfectionnement moral. Pour démontrer comment les diverses classes de la population sont

affectées à cet égard par l'esclavage, il faut donc exposer les effets que la même cause produit sur les intelligences et sur les mœurs.

—

CHAPITRE IV.

De l'influence de l'esclavage domestique sur les facultés intellectuelles des maîtres et des esclaves.

Pour déterminer l'influence que l'esclavage exerce sur les facultés intellectuelles des possesseurs d'esclaves, il faut considérer les hommes de cette classe dans les rapports qu'ils ont entre eux, dans ceux qu'ils ont avec le gouvernement auquel ils sont soumis, et dans ceux qu'ils ont avec la population asservie.

Chez les Romains, depuis le commencement jusqu'à la fin de la république, les hommes qui appartenaient à la classe des maîtres, ne furent pas subordonnés les uns aux autres, comme les vassaux sous le régime féodal. S'ils n'étaient pas égaux entre eux, nul ne pouvait du moins commander à un autre, à moins d'avoir été investi d'une magistrature par une partie de la population. De là résultait, pour tout homme qui aspirait à exercer quelque influence sur ses concitoyens, la nécessité de gagner la confiance des hautes classes, soit par des discours, soit par des actions. Il fallait, par conséquent, que l'art de la parole et toutes les connaissances qui s'y rattachent, fus-

sent cultivés ; avant que d'être orateur, un citoyen devait être grammairien, logicien, moraliste, jurisconsulte, publiciste. C'est aussi dans ces parties des connaissances humaines, que les hommes qui appartenaient à la classe des maîtres, firent de grands progrès, aussi long-temps que, parmi eux, personne n'eut le moyen de mettre la force à la place du raisonnement. Ce genre de développement, loin d'être avili par les maîtres, était, au contraire, très-estimé, parce qu'il accroissait la puissance de l'homme sur ses semblables. Il était, d'ailleurs, le résultat de la liberté ; car les citoyens n'étaient, les uns à l'égard des autres, ni des maîtres, ni des esclaves.

Un homme de la classe aristocratique était donc obligé de développer ses facultés intellectuelles dans les rapports qu'il avait avec ses égaux; mais il n'était pas dans la même nécessité dans ses rapports avec ses esclaves. A l'égard des premiers, il n'avait aucun pouvoir ; s'il voulait les faire agir, il devait les convaincre ou les persuader. A l'égard des seconds, il était un despote; il n'avait rien à expliquer, rien à démontrer ; il lui suffisait de commander.

Il existait donc, chez les hommes de cette classe, deux obstacles insurmontables aux progrès des connaissances dont l'objet est d'accroître la puissance de l'homme sur la nature ; le premier était l'avilissement dans lequel l'esclavage avait fait tomber tous les travaux industriels, et qui interdisait aux hommes libres de s'en occu-

per ; le second, la faculté que possédaient les maîtres d'employer la force au lieu du raisonnement. Lorsque les membres de l'aristocratie furent tombés sous la domination des empereurs, les connaissances qu'ils avaient acquises du temps de leur liberté, s'éteignirent, et l'esclavage domestique continua d'agir sur eux. Relativement à leur gouvernement, ils ne furent plus que des esclaves ; relativement à leurs esclaves, ils continuèrent d'être des despotes. Il leur était difficile, avec cette double qualité, de faire des progrès dans aucun genre de connaissances.

Sous le régime féodal, les maîtres n'ont pas été organisés comme l'étaient ceux de la Grèce et de Rome ; ils ont fait entre eux un usage plus fréquent de la fourberie ou de la force que de l'éloquence et de la raison. Aussi ne trouve-t-on rien, chez eux, qui annonce un développement quelconque de l'art de la parole et des connaissances qui s'y rapportent. Les peuples qui, sans cesser d'être possesseurs d'esclaves, sont tombés sous le despotisme d'une famille ou d'un individu, comme les Polonais et les Russes, se sont trouvés dans une position semblable à celle où furent les Romains après l'établissement de l'empire. Ils ont eu à souffrir les inconvéniens attachés à deux conditions opposées, à celle d'esclave et à celle de maître ; voilà pourquoi les écrivains qui sont allés étudier leurs mœurs, ont été surpris de les trouver semblables à celles des Romains du temps de leur décadence.

Les colonies établies par les Européens, en Afrique, en Amérique et dans les Antilles, n'ont pas été livrées à elles-mêmes. Les gouvernemens sous l'empire desquels elles ont été fondées, ont conservé sur elles une puissance à peu près égale à celle dont ils jouissaient sur le territoire national. Leur puissance a même été quelquefois plus étendue dans les colonies que dans la mère-patrie : c'est ce qui est arrivé particulièrement dans les colonies françaises. Les maîtres ne jouissant, en général, d'aucune liberté politique, et formant des nations particulières asservies à d'autres nations, n'ont eu à développer aucune de ces facultés intellectuelles qui, dans les pays où la liberté politique est établie, assurent l'empire à ceux qui leur ont donné le plus d'extension. Les colonies anglaises sont les seules auxquelles le gouvernement de la mère-patrie ait toujours laissé quelque pouvoir politique; et ce sont aussi les seules dans lesquelles ont ait trouvé le genre de développement dont je viens de parler. Dans les autres, les maîtres qui n'ont pas reçu leur éducation dans des pays où l'esclavage domestique est aboli, ont généralement montré la stupidité qui est le propre des despotes et des esclaves.

Les colons hollandais du cap de Bonne-Espérance ont un tel mépris pour toute espèce d'instruction, que le gouvernement, ni le clergé, ni la persuasion, ni la force, n'ont jamais pu les obliger à se cotiser pour l'établissement d'une école publique. Il n'existe, dans la ville du Cap,

ni libraires, ni sociétés littéraires; rien n'est plus rare que de voir un livre dans une maison (1). L'instituteur le plus habile peut tout au plus donner des leçons d'écriture (2). Privés de tous les plaisirs de l'esprit, de ceux de la conversation, comme de ceux de la lecture, pour eux le jour présent n'est jamais que la répétition du jour passé. Rien, dit Barrow, n'interrompt cette triste uniformité que la visite accidentelle d'un voyageur, ou la visite moins agréable des Boschismans. Si quelque chose vient la varier, c'est la défiance pour les Hottentots qui les servent, et la crainte d'être égorgés par leurs propres esclaves. Leur ignorance est telle, qu'on ne les voit jamais profiter de nouvelles plantes que les étrangers leur apportent, ni perfectionner celles qu'ils possèdent depuis long-temps, à moins que des étrangers industrieux ne viennent leur en donner l'exemple (3).

Les colons hollandais d'Amérique, placés relativement à leur gouvernement, et à leurs esclaves, dans la même position que ceux du cap de Bonne-Espérance, ne cultivent pas plus qu'eux leurs facultés intellectuelles.

Les colons français de la Louisiane, aussi long-temps qu'ils n'ont joui d'aucune liberté politique,

(1) Barrow, Voyage dans la partie méridionale de l'Afrique, tome II, ch. v, p. 202.

(2) Levaillant, premier Voyage, tome I, p. 14 et 15.

(3) Barrow, Voyage dans la partie méridionale de l'Afrique, tome II, ch. v, p. 141, 190 et 191.

sont restés étrangers aux arts, aux sciences et même aux connaissances les plus ordinaires. Ils ont livré l'éducation de leurs enfans à leurs esclaves, et n'ont pu par conséquent avoir des idées plus étendues que celles de leurs instituteurs (1). Leur réunion aux États-Unis doit sans doute les avoir mis dans la nécessité de donner à leurs facultés intellectuelles quelques développemens analogues à ceux que les maîtres romains donnaient aux leurs avant leur asservissement; mais le maintien de l'esclavage ne peut que les avoir écartés de toutes les connaissances qui donnent à l'homme le moyen d'agir sur les choses.

Les Hispano-Américains, en leurs qualités de sujets, de conquérans et de maîtres d'esclaves, n'ont pas été plus disposés que les colons français et hollandais à développer leurs facultés intellectuelles. Avant que ces peuples eussent conquis leur indépendance, on ne rencontrait dans les plus grandes villes, telles que Caracas, aucun établissement public propre à caractériser un peuple instruit et civilisé. Il existait, il est vrai, quelques collèges de théologie dans lesquels on enseignait le droit canonique, le droit civil et même un peu de médecine; mais on n'exigeait guère des élèves que de savoir défendre la doctrine de l'immaculée conception (2). Les hommes

(1) Robin, Voyage dans la Louisiane, tome II, ch. XXXVIII, page 119.

(2) Depons, tome III, ch. X, p. 11 et 99. — Dauxion-Lavaysse, tome II, ch. VIII, p. 147.

même les plus instruits du pays, ne connaissaient pas les plantes précieuses qui croissaient autour d'eux; ils faisaient venir de loin et à grands frais, des racines qu'ils foulaient sous leurs pieds (1). Cependant, comme le nombre des esclaves était peu considérable, comme dans quelques parties du pays on n'en trouvait même presque pas, les hommes libres, obligés de travailler, ont quelquefois exercé leur intelligence sur les objets de leur travail (2).

Les Anglo-Américains qui tirent leur subsistance du travail de leurs esclaves, se trouvent, sous plusieurs rapports, dans une position analogue à celle des Romains avant le renversement de leur république; libres les uns à l'égard des autres, ils sont despotes relativement à la population asservie. Le développement de leurs facultés intellectuelles répond à cette double position; en leur qualité de maîtres, ils dédaignent les connaissances qui leur donneraient le moyen d'agir sur les choses; ils n'agissent sur elles que par leur autorité et par les muscles de leurs esclaves; mais, comme ils ne peuvent employer la force à l'égard de leurs concitoyens, ni à l'égard

(1) Thiery, de la culture du nopal, etc., tome I, pages 59 et 60.

(2) De Humboldt, Voyage aux régions équinoxiales, liv. v, ch. xv, tome V, p. 152 et 155. — L'Amérique méridionale a éprouvé deux révolutions qui en changeront la face en peu d'années : la première est la conquête de son indépendance; la seconde, l'abolition de l'esclavage dans une grande partie du pays.

de leurs confédérés, il faut qu'ils fassent usage de leur intelligence; il faut qu'ils acquièrent par leurs talens ou par leur caractère, l'autorité que la violence ne saurait leur donner. Washington et Kosciusko, destinés à combattre ou à gouverner des hommes, pouvaient naître sur une terre exploitée par des esclaves. Francklin, destiné à éclairer le monde et à accroître la puissance de l'homme sur la nature, ne pouvait se développer que dans un pays où les arts étaient exercés par des mains libres. Si les états du sud fournissent au gouvernement fédéral un plus grand nombre d'hommes propres à exercer l'autorité que les états du nord, et si les états du nord donnent naissance à un nombre plus grand d'hommes actifs et laborieux que les états du sud, ce n'est point au hasard qu'il faut attribuer ce phénomène; c'est à la présence de l'esclavage d'un côté, et à la présence de la liberté de l'autre. Là, on aspire principalement à agir sur les hommes, soit par le talent, soit par la force; ici, on aspire surtout à agir sur les choses, et à les rendre propres à satisfaire nos besoins. On va voir quelles sont les différences qui se trouvent dans les résultats de ces deux directions, relativement aux facultés industrielles (1).

(1) Si l'on s'en rapporte au témoignage des voyageurs, il ne paraît pas que les Anglo-Américains se donnent beaucoup de peine pour développer leur intelligence. « I have not seen a book, dit Fearon, in the hands of any person since I left Philadelphia. » Sketches of America, 5 th. report, p. 252, 290 et 293.

CHAPITRE V.

De l'influence de l'esclavage sur les facultés industrielles des maîtres et des esclaves.

Le premier effet que l'esclavage produit, à l'égard des maîtres, est de les dispenser des travaux qui concourent à créer pour les hommes des moyens d'existence ; le second est de leur faire voir ces travaux avec mépris : nous trouvons chez les maîtres de toutes les races et de toutes les époques les mêmes sentimens. Dans tous les temps, les possesseurs d'hommes ont considéré comme un acte avilissant l'application de leurs organes à un travail productif. Cette manière de juger s'était si bien établie chez les peuples de la Grèce, que leurs philosophes, réduisant en maximes les phénomènes qui se passaient sous leurs yeux, en firent un principe de politique. Suivant Aristote, les citoyens, dans un état parfaitement gouverné, ne doivent exercer ni les arts mécaniques, ni les professions mercantiles ; il ne faut pas même qu'ils soient laboureurs (1). Si l'on veut, dit ailleurs le même écri-

(1) La Morale et la Politique d'Aristote, liv. VII, ch. VIII, tome II, pages 458 et 459 de la traduction de M. Thurot.

vain, que ceux qui doivent cultiver la terre soient tels qu'on peut les souhaiter, il faut essentiellement que ce soient des esclaves, mais non pas de même nation, ni d'un cœur trop élevé (1). Platon avait les mêmes idées sur tous les travaux industriels ; ils lui inspiraient tant de mépris qu'il s'indignait qu'on eût avili les sciences jusqu'au point de les rendre utiles en les appliquant aux arts (2).

Les Romains, au commencement de leur république, et avant qu'ils eussent acquis par la victoire un nombre suffisant d'esclaves pour faire exécuter les travaux nécessaires à leur existence, ne méprisèrent aucune occupation utile. A mesure que leurs esclaves se multiplièrent, ils dédaignèrent eux-mêmes les arts mécaniques, le commerce, et même l'agriculture qu'ils avaient d'abord honorée (3). Les campagnes qui, dans l'origine, avaient été cultivées par des mains libres, se peuplèrent rapidement d'esclaves, et les citoyens en disparurent (4). Les hommes même qui tenaient le plus aux anciennes mœurs, comme Caton, renoncèrent à la culture des champs (5). L'abandon de l'agriculture, par les hommes libres, devint si général, que, lorsque Caïus Gracchus traversa la Toscane pour se rendre à Nu-

(1) Aristote, *Ibid.*, ch. IX, p. 465.
(2) Plutarque, Vie de Marcellus.
(3) Denys d'Halicarnasse, liv. II, § XXVIII.
(4) *Ibid.*, liv. IV, § XIII.
(5) Plutarque, Vie de M. Caton.

mance, « il trouva, dit Plutarque, le pays presque désert, et ceux qui y labouraient la terre ou y gardaient les bêtes pour la plupart esclaves barbares, venus de pays étrangers (1). » Le grand nombre d'esclaves qu'on avait acquis dans les guerres, ayant fait tomber dans leurs mains l'exercice de toutes les professions productives, on établit comme maxime de politique, que ces professions étaient avilissantes, et qu'il était indigne d'un citoyen de les exercer. Nous avons besoin, disait Menenius au sénat, de soldats aguerris, et non pas de laboureurs, de mercenaires, de marchands, ou d'autres gens de cette espèce, accoutumés à exercer des professions viles et méprisables (2). Le reproche le plus grave qu'Antoine adressait à Octave, n'était pas de s'être rendu coupable d'hypocrisie, de vengeance ou de cruauté; c'était d'avoir eu, parmi ses ancêtres, un homme qui avait exercé une industrie utile, qui avait été banquier (3). Les lois suivirent naturellement la marche des mœurs et des idées; elles défendirent d'abord à la classe la plus nombreuse de la population libre d'exercer aucun métier et de faire aucun commerce (4). Enfin,

(1) Plutarque, Vie des Gracques.

(2) Denys d'Halicarnasse, liv. VI, § LIII, tome II, p. 53.— L'historien qui rapporte ce discours, parle de Menenius comme du plus sage des sénateurs.

(3) Suétone, Vie d'Auguste, § II et III, p. 221 et 225.

(4) Denys d'Halicarnasse, liv. IX, § XXV, tome II, p. 322. L'aristocratie avait un intérêt particulier à renforcer le pré-

elles déclarèrent infâme tout soldat qui se livrerait aux travaux de l'agriculture (1). L'on parvint ainsi au dernier degré de perfection marqué par Aristote.

Il est cependant une industrie que l'esclavage n'avilissait point aux yeux des membres de l'aristocratie, c'est l'industrie qui consistait à dresser, à louer, à acheter et à vendre des hommes. Le même personnage qui craignait de s'avilir en appliquant ses nobles mains à la culture d'un champ ou à l'exercice d'une profession, ne croyait pas déroger en dressant lui-même ses esclaves à faire les métiers qu'il jugeait les plus vils, même celui de gladiateurs. Un citoyen eût été noté d'infamie s'il se fût fait loueur de chevaux; mais un sénateur ou un consul pouvait être loueur d'hommes sans déroger à sa dignité (2). Un des ancêtres d'Octave avait, disait-on, déshonoré sa posté-

jugé que crée l'esclavage contre l'exercice de toute industrie utile : elle prenait à ferme les terres conquises par la république et les faisait cultiver par ses esclaves; elle faisait aussi exercer par ses esclaves les arts et le commerce; de sorte qu'elle concourait à avilir tous les travaux productifs, afin de mieux s'en assurer les profits. Lorsque les terres conquises excédaient ce qu'il était possible de faire cultiver par des esclaves, l'aristocratie refusait de les distribuer au peuple et les laissait incultes; par ce moyen, elle s'assurait le monopole de la vente des grains. Plutarque, Vie des Gracques. — Denys d'Halicarnasse, liv. IX §, LI et LII, et liv. X, § XXXV. — Tite-Live, *passim*.

(1) Dig. lib. IV, tit. 65, l. XXXIV.

(2) Plutarque, Vie de M. Caton.

rité en faisant la banque; mais Caton achetait et vendait des êtres humains, il vendait particulièrement les vieux, qui ne lui rapportaient que peu de profit et qui pouvaient devenir inutiles, et Caton était le gardien des mœurs (1).

L'esclavage de la glèbe en Europe a produit sur les maîtres, sur leurs descendans et sur ceux qui se sont affiliés à eux, un effet exactement semblable à celui que produisit l'esclavage antique sur les Grecs et sur les Romains. L'industrie et le commerce ont été jugés avilissans, et tout homme noble qui s'y est livré, a par cela même dérogé; il a fallu d'abord, pour vivre noblement, tirer immédiatement sa subsistance des travaux de la population asservie (2). Lorsque la servitude de la glèbe a été abolie, il a fallu tirer sa subsistance de la même source, sous la forme de contributions, à moins qu'on n'ait eu des terres suffisantes. On a considéré comme seules professions nobles, l'état militaire et l'état de fonctionnaire public; dans l'une comme dans l'autre, quand on ne vit pas de pillage, on vit au moins de con-

(1) Plutarque, Vie de M. Caton, p. 492. — Chez les peuples d'Afrique où les Européens ont établi l'usage d'acheter et de vendre des êtres humains, la profession la plus noble est celle qui consiste à faire le commerce des hommes : l'aristocratie des nègres ne juge pas autrement que l'aristocratie romaine. Voyez *supra*, tome II, liv. III, ch. XXVII.

(2) Every profession was held in contempt but that of arms. Hume's History of England, vol. I, appendix 2, p. 241, édit. in-4°.

tributions, ce qui souvent se ressemble fort.

Dans les colonies, les individus même qui sont sortis des derniers rangs de l'ordre social, ont considéré tous les travaux utiles comme avilissans, à l'instant où ils sont devenus possesseurs d'hommes. Au cap de Bonne-Espérance, un paysan ne travaille jamais; son unique occupation, c'est la chasse (1). Un soldat qui, après avoir obtenu son congé, se livre à une profession manuelle, cesse de travailler dès qu'il est en état d'acheter un esclave (2). Non-seulement les travaux agricoles et le commerce sont dédaignés par les maîtres et abandonnés aux esclaves, mais les simples artisans n'exercent leur métier que par les mains de leurs noirs (3). Un manœuvre européen de la race des maîtres, eût-il été flétri comme malfaiteur, s'il devenait possesseur d'un homme, croirait aussitôt qu'il ne peut plus se livrer à un travail productif sans déroger à sa noblesse. Le mépris et l'aversion qu'ont les maîtres, dans cette colonie, pour les travaux utiles, sont tels qu'un homme qui a étudié les mœurs de ce peuple, a pensé que, pour faire faire des progrès au pays, il fallait y appeler des Chinois (4).

(1) Barrow, Nouveau Voyage dans la partie méridionale de l'Afrique, tome I, ch. 1, p. 98 et 99.

(2) Barrow, *Ibid.*, p. 36 et 36 de l'introduction.

(3) Barrow, Nouveau Voyage dans la partie méridionale de l'Afrique, tome II, ch. v, p. 132.

(4) Barrow, Voyage dans la partie méridionale de l'Afrique, tome II, ch. v, p. 132.

Les Hollandais, qui savent si bien apprécier chez eux tous les genres de travaux utiles, se montrent à Batavia, tels qu'ils sont au cap de Bonne-Espérance. A l'instant où ils parviennent à y être des possesseurs d'hommes, ils éprouvent pour toute occupation industrielle un mépris et une aversion insurmontables (1). Ces sentimens ont sur eux un tel empire que, suivant un voyageur, ils se laisseraient mourir de faim plutôt que de travailler : ce sont des Chinois libres qui exécutent la plupart des travaux nécessaires à leur existence (2). Dans leurs colonies d'Amérique, aujourd'hui soumises au gouvernement anglais, les Hollandais font faire tous les travaux de la ville et de la campagne par leurs esclaves. Ce sont des esclaves qui prennent soin de la maison, qui cultivent la terre, qui vont à la chasse et à la pêche, qui exercent les arts de charpentier, de tonnelier, de maçon, et même de chirurgien (3).

L'esclavage a produit un effet semblable sur les Anglais. A Sainte-Hélène, où il a long-temps existé, les hommes de la race des maîtres ne se livrent à aucun travail : l'île est cultivée presque exclusivement par des nègres, affranchis ou descendans d'affranchis (4).

(1) Barrow, tome I, p. 35 et 36 de l'introduction.

(2) Voyez *supra*, tome III, liv. III, p. 28.

(3) Stedmann, Voyage à Surinam, tome III, chap. XXIX, p. 184 et 185.

(4) Macartney, Voyage en Chine et en Tartarie, tome IV, ch. III, p. 197.

Dans la partie méridionale des États-Unis d'Amérique, un homme cesse de travailler du moment qu'il est possesseur de deux esclaves, car un seul ne suffirait pas pour le faire subsister. Posséder des hommes est l'objet principal de l'ambition de chacun; il n'y a pas d'autre moyen de vivre noblement et d'être admis parmi les maîtres. Les esclaves sont exclusivement chargés de tous les travaux; eux seuls sont agriculteurs, charrons, charpentiers, tourneurs, serruriers, fabricans d'étoffes, tailleurs, cordonniers (1). Les maîtres ont une telle crainte de s'avilir en travaillant que, suivant M. de Larochefoucault, s'il se manifeste un incendie, c'est à leurs esclaves qu'ils abandonnent le soin de l'éteindre (2). Chez eux la considération se mesure par le nombre d'esclaves que chacun possède; celui qui n'en a que cinquante, a moitié moins de mérite que celui qui en a cent (3). Quant à celui qui n'en possède point et qui ne peut vivre que du pro-

(1) Weld, Voyage au Canada, tome I, chap. XI et XVIII, p. 172 et 278. — Larochefoucault-Liancourt, Voyage aux Etats-Unis, troisième partie, tome VI, p. 84. — Michaux, Voyage à l'ouest des monts Alléghanys, ch. XXXII, p. 304 et 305. — Robin, Voyage dans la Louisiane, t. II, ch. XXXVII, p. 113.

(2) Voyage aux Etats-Unis, deuxième partie, tome IV, p. 59, 172, 99 et 100.

(3) M. de Larochefoucault-Liancourt, Voyage aux Etats-Unis, troisième partie, tome VI, p. 84. — Robin, Voyage dans la Louisiane, tome II, ch. XLVII, p. 245.

duit de ses travaux, il est tellement méprisé qu'il est obligé de quitter le pays et de porter ailleurs son industrie.

Ainsi, quoique les organes physiques des hommes qui appartiennent à la classe des maîtres, ne soient pas nécessairement viciés par l'esclavage, l'exercice en est complètement annullé pour tous les genres d'occupations qui sont nécessaires à l'existence des peuples. Ce sont des instrumens qui, non-seulement sont inutiles au genre humain considéré en masse, mais qui ne servent aux individus qui en sont pourvus, que par le mal qu'ils produisent pour une multitude d'autres. Si, par quelque grande catastrophe, la race des maîtres disparaissait tout à coup d'un pays où l'esclavage est admis, il n'est aucun genre de travail qui demeurât suspendu, aucune richesse dont on eût à déplorer la perte. Les travaux prendraient une direction plus utile au genre humain; les intervalles de repos seraient mieux ménagés : mais le travail gagnerait en énergie et en intelligence beaucoup plus qu'il perdrait en durée.

Les effets que la servitude produit, relativement aux organes physiques des esclaves, sur l'espèce de perfectionnement qui résulte de l'exercice, sont moins faciles à connaître que ceux que produit la même cause relativement aux organes physiques des maîtres. Les écrivains de l'antiquité nous ont fait connaître les idées et les mœurs des diverses races de dominateurs; mais

ils se sont peu occupés de décrire les idées et les mœurs des populations asservies. Les objets d'art qui nous restent des anciens, ne peuvent nous donner à cet égard que de faibles lumières, soit parce que nous ignorons quelle est la progression que suivit l'esclavage dans chaque état, soit parce que nous ne possédons, en général, que l'histoire des nations conquérantes.

L'Italie, avant la conquête des Romains, était couverte d'une multitude de nations industrieuses et déjà très-avancées dans la civilisation; mais les historiens de Rome ne nous parlent d'elles que pour nous faire connaître les campagnes que les armées romaines ravagèrent, les villes qu'elles détruisirent, les richesses dont elles s'enrichirent par le pillage, le nombre des combattans qu'elles firent périr, le nombre des personnes libres dont elles firent des esclaves ; nous ne connaissons pas beaucoup mieux l'état social de la plupart des autres peuples d'Europe avant leur asservissement.

Il serait difficile de déterminer d'une manière exacte les effets que l'esclavage produisit sur l'industrie ou sur l'adresse de la population asservie, avant le renversement de la république. Les Romains depuis l'expulsion de leurs rois jusqu'à l'établissement de l'empire, furent constamment en guerre, et presque toujours avec des peuples moins barbares qu'eux. Les victoires qu'ils remportèrent et les villes innombrables qu'ils détruisirent, leur donnèrent le moyen d'importer

annuellement sur leur territoire, en qualité d'esclaves, un nombre immense de personnes qui avaient toujours été libres et industrieuses. Ces personnes furent nécessairement employées à exécuter leurs travaux, ou à instruire leurs autres esclaves ; mais quelle que fût leur adresse ou leur habileté dans les arts, on ne peut la considérer comme l'effet de la servitude, puisque c'était sous la liberté qu'elle s'était développée. Il faut, pour bien juger des effets que produisit l'esclavage sur l'industrie des hommes asservis, se porter au temps où des hommes libres et industrieux cessèrent d'être faits esclaves, c'est-à-dire à l'époque où, toute la partie du monde connu ayant été conquise, il n'exista presque plus de guerre de nation à nation. Or, il est évident qu'à partir de cette époque, tous les arts tombèrent rapidement en décadence.

Aucun peuple ne posséda jamais un aussi grand nombre d'esclaves que le peuple romain ; aucun ne fut plus souvent en guerre ; mais quoiqu'il reste encore de lui de grands travaux, il ne faut attribuer ceux qui exigeaient de l'adresse ou de l'habileté, ni à la classe des maîtres, ni à celle des esclaves. La ville de Rome ne fut long-temps, ainsi que l'a observé Montesquieu, qu'une enceinte de murs destinée à mettre à l'abri les produits du pillage, et fort ressemblante aux villes de Barbarie. Les maisons ne furent pendant plusieurs siècles que de misérables cabanes de bois ou de briques, couvertes de chaume ou de lattes,

n'ayant point de cheminée pour conduire la fumée, ne recevant le jour que par des trous faits au mur, et jetées au hasard et sans alignement, comme les huttes des sauvages. Les chefs qui revenaient vainqueurs, attachaient à leurs portes, les dépouilles sanglantes des ennemis vaincus, et ces dépouilles n'étaient jamais enlevées. La plupart des monumens publics étaient semblables à ceux dont les soldats victorieux ornaient le devant de leurs maisons. Jusqu'au moment où les Romains se rendirent maîtres de Syracuse et la pillèrent, Rome conserva le même aspect. Suivant le témoignage de Plutarque, « elle était seulement pleine d'armes barbaresques, et de harnois et de dépouilles toutes souillées de sang et couronnées de trophées et de monumens de victoire et de triomphe, gagnés sur divers ennemis, qui n'étaient point spectacles plaisans, mais plutôt effroyables à voir (1). » Les tableaux, les statues et les autres objets d'art que les Romains emportèrent de Syracuse, furent les premières choses de ce genre qu'ils possédèrent : jusqu'alors ils n'avaient rien connu de semblable (2). La ville n'eut des maisons en pierre et ne prit quelque régularité que long-temps après le renversement de la république.

Il existait cependant à Rome quelques monumens publics d'une plus haute antiquité; mais,

(1) Vie de Marcellus.

(2) Plutarque, Vie de Marcellus, p. 365.

si les Romains libres ou esclaves avaient concouru à les élever, ce n'avait été qu'en qualité de manœuvres; les véritables artistes avaient été produits par les autres états d'Italie. Les ouvrages faits sous le dernier des Tarquins, tels que les égouts, les temples, les places publiques, furent dirigés et exécutés par des Toscans ou des Étrusques (1). Lorsque ce roi voulut placer sur un temple qu'il avait fait construire, un chariot en terre cuite, il ne trouva pas dans son royaume un artiste capable de l'exécuter; il fut obligé de le faire faire chez les Veïens (2). C'est principalement par le pillage et par des tributs imposés aux vaincus, que les Romains se procuraient des objets de luxe. L'agriculture, quoiqu'elle n'eût pas été portée très-loin, dégénéra promptement aussitôt qu'elle eut été abandonnée aux esclaves. Quant aux arts les plus communs de la vie, il serait difficile de déterminer d'une manière exacte le point auquel ils étaient parvenus; mais en les supposant arrivés à un certain degré de perfection, il était impossible qu'ils ne déclinassent pas en peu de temps.

En effet, un des premiers résultats de l'esclavage est d'arrêter le développement des facultés intellectuelles des diverses classes de la population, sur les phénomènes de la nature. Les hom-

(1) Denys d'Halicarnasse, liv. III, § LIII et LXVII; liv. IV, § LIX, tome I, p. 255 et 329.

(2) Plutarque, Vie de Publicola.

mes que la force ou la ruse a investis du pouvoir de commander à d'autres, cessent d'appliquer leur intelligence ou leurs organes physiques à l'étude ou au perfectionnement des choses ; ils n'agissent plus sur elles que par l'intelligence et par les organes physiques de leurs esclaves. Les esclaves n'étant mus que par la crainte des châtimens, ne livrent à leurs maîtres que la portion de leurs forces qu'ils ne peuvent pas leur refuser. Celles qui peuvent être cachées, comme la plus grande partie des forces intellectuelles, sont toujours soustraites à leur empire, et restent sans développement. Un maître peut commander à son esclave d'exécuter bien ou mal une chose dont il lui montre le modèle ; il peut le contraindre à répéter certaines paroles, à apprendre par cœur certains livres ; mais il ne saurait exiger de lui une découverte ou seulement une pensée nouvelle ; il ne saurait exiger de lui le perfectionnement de rien.

Lorsque, chez une nation, une partie de la population n'agit sur les choses que par l'intermédiaire de l'autre partie, et que celle-ci se trouve réduite à exécuter machinalement ce que celle-là lui prescrit, tout ce qui tient aux sciences, aux arts, à l'industrie, doit marcher rapidement vers la décadence. Les objets que produit l'industrie humaine ne sont pas éternels ; la plupart se détruisent même assez rapidement. Si les choses qui sont à notre usage et qui forment l'aisance d'un peuple civilisé, n'étaient pas inces-

samment renouvelées, les nations les plus riches seraient en peu de temps réduites au même état que les sauvages. Lorsque la partie industrieuse de la population se trouve réduite à exécuter aveuglément ce que lui prescrivent des maîtres qui sont étrangers aux sciences, aux arts, à l'industrie, on a tous les jours de plus mauvais modèles. Le patricien romain qui, par la prise d'une ville, devenait possesseur d'un homme libre et industrieux, pouvait l'employer à instruire ses esclaves; il pouvait leur donner pour modèles les objets d'art que cet homme avait produits; mais quand il n'exista plus de peuples industrieux à asservir, il fallut qu'un homme né esclave fût employé à instruire un autre esclave, et le disciple dut toujours être pire que le maître: l'ouvrage grossier que l'un avait fabriqué, devint le modèle d'un ouvrage plus grossier encore. Les maîtres ne pouvaient exiger davantage, car leur goût n'était formé que par les choses qu'ils avaient sous les yeux; il n'était pas en leur puissance de concevoir ou de faire exécuter une chose qui fût au-dessus de la capacité d'un esclave élevé par un autre esclave (1).

(1) Les écrivains politiques qui ont cherché à expliquer la décadence des arts, du goût, des mœurs et même du langage chez les anciens, se sont livrés aux suppositions les plus bizarres : ils ont supposé qu'il était dans la destinée des nations, comme dans celle des individus, d'avoir leur enfance, leur virilité, leur vieillesse et leur mort; et avec cette supposition, ils ont expliqué toutes les révolutions du monde;

Les effets que l'esclavage produit chez les modernes, sur l'industrie des maîtres et des esclaves, sont plus faciles à constater que ceux qu'il produisit chez les peuples de l'antiquité.

Les Hollandais sont au nombre des peuples les plus intelligens, les plus actifs, les plus industrieux de l'Europe. Dans les colonies qu'ils ont fondées, les possesseurs d'esclaves ne montrent ni intelligence, ni activité, ni industrie. Au cap de Bonne-Espérance, leur charrue est une lourde machine, traînée par quatorze ou seize bœufs, qui ne fait que râcler la surface du sol, et qui même n'y pénètre pas du tout lorsqu'il est un peu ferme. Si les paysans ont besoin de cordes, ils se servent de longes de cuir; s'ils ont besoin de fil, ce sont les fibres des bêtes fauves qui leur en tiennent lieu; s'ils ont besoin d'encre, ils en font avec de l'eau, de la suie et un peu de sucre. Si la nécessité ne rendait inventif et ne forçait au travail, dit Barrow, le paysan du Cap ne s'aiderait en rien et se laisserait manquer de tout. Il faut que la contrée soit couverte de cailloux tranchans, pour qu'il se

mais aucun ne s'est avisé de rechercher en quoi l'esclavage avait contribué à cette décadence. Machiavel, dans ses discours sur Tite-Live, ne dit pas un seul mot qui puisse faire supposer qu'il a jamais songé aux effets de l'esclavage; Montesquieu ne s'en occupe pas beaucoup plus; Rousseau, si zélé défenseur de la liberté politique, était si loin de soupçonner les effets que la servitude domestique produit, qu'il a fait, en quelque sorte, de celle-ci la condition de celle-là.

fasse des souliers avec la peau de ses animaux. On peut juger, par la manière de vivre des maîtres, de l'industrie des esclaves (1).

Dans les colonies d'Amérique où tous les travaux manuels sont exécutés par des esclaves, les maîtres sont obligés de faire venir des pays où l'esclavage n'est point admis, tout produit industriel qui, pour être obtenu, exige quelque intelligence. Les maîtres peuvent employer leurs esclaves à abattre et à transporter des arbres; mais, s'il s'agit de construire des navires, il faut qu'ils envoient ces arbres dans les pays où l'on trouve des ouvriers libres (2). Ils peuvent leur faire cultiver grossièrement la terre, et obtenir du blé par leurs travaux; mais, quand il faut convertir ce blé en farine, on est obligé de l'envoyer dans des lieux où l'on trouve des ouvriers capables de faire des moulins (3). Les esclaves ne peuvent même pas se livrer à tous les soins qu'exige l'agriculture; ils n'ont ni assez d'intelligence, ni assez de soin pour cultiver des légumes ou des arbres à fruits (4). Enfin, leur incapacité est telle, que l'agriculture est encore dans l'état le plus barbare, et que les maîtres font venir

(1) Barrow, Voyage dans la partie méridionale de l'Afrique, tome II, ch. v, p. 208, 209 et 215.

(2) Larochefoucault, Voyage aux Etats-Unis, deuxième partie, tome IV, p. 63, 228, 229 et 230.

(3) *Ibid.*, Voyage aux Etats-Unis, 2e part., t. IV, p. 62 et 63.

(4) *Ibid.*, p. 65. — Michaux, Voyage à l'ouest des monts Alléghanys, ch. xxxi, p. 294 et 295.

d'Angleterre le charbon qui leur sert de chauffage, quoiqu'ils n'aient les forêts qu'à six milles de distance (1). Quelquefois même ils en font venir jusqu'à la brique dont ils bâtissent leurs maisons (2).

Les esclaves employés au service intérieur de la maison ne sont pas plus habiles que ceux qui sont employés aux autres genres de travaux. « Sans idées conservatrices d'ordre et d'économie pour eux, dit un voyageur, ils ne sauraient en avoir pour leurs maîtres : aussi, ceux qu'on réserve pour la domesticité intérieure des maisons, ont-ils un service désagréable. On ne peut les accoutumer à cet arrangement journalier dont l'homme social est soigneux et jaloux ; il faut chaque jour leur répéter l'ordre de tous les jours; il faut le leur redire à tous les momens ; et une maîtresse de maison dont la famille est nombreuse, dont les détails sont un peu multipliés, se trouve assez occupée toutes les heures du jour, seulement à commander plusieurs de ses domestiques. Ce qui leur est le plus recommandé, comme plus important, n'est pas mieux exécuté que ce qui est indifférent ; et ces vases, ces meubles chéris pour leur prix ou leurs formes, vont être brisés ou mutilés, comme la chose la plus indifférente, tant leur attention est incapable

(1) Michaux, Voyage à l'ouest des monts Alléghanys, ch. 1, p. 9 et 10.

(2) James Coopper's Relief for West-Indian distress, page 18.

de discerner ou de se rappeler les circonstances où il faut redoubler de surveillance et de précaution (1). »

Les causes de l'incapacité des esclaves dans tous les genres d'industrie sont faciles à apercevoir. Nos organes physiques ne sont que les instrumens de notre intelligence, et lorsque l'intelligence ne reçoit aucun développement, elle ne peut diriger que mal les organes qui sont à sa disposition. Or, les maîtres sont incapables de développer les facultés intellectuelles de leurs esclaves, et le besoin de la sécurité les oblige à les tenir aussi près de la brute que cela leur est possible. Le voyageur que je viens de citer rapporte qu'un colon français de la Louisiane répétait sans cesse qu'il ne craignait rien tant que des nègres avec de l'esprit. Toute son attention, dit-il, se portait à empêcher qu'ils n'en acquissent, et il n'y réussissait que trop (2). Tels furent, à toutes les époques, les sentimens et la conduite de tous les possesseurs d'hommes ; les colons ne jugent pas autrement que ne jugeaient les Romains. Le censeur Caton ne voyait rien de plus dangereux que des esclaves avec de l'intelligence ; quand les siens ne travaillaient pas, il les condamnait à dormir, tant il avait peur qu'ils ne s'avisassent de penser (3).

(1) Robin, Voyage dans la Louisiane, tome III, ch. LXVII, p. 181 et 182.

(2) Robin, Voyez dans la Louisiane, tome III, ch. LXVIII, page 197.

(3) Plutarque, Vie de M. Caton.

Les Anglo-Américains des états du sud, les moins ignorans et les moins brutaux des maîtres, repoussent cependant avec effroi l'idée de faire apprendre à lire à leurs esclaves. Les colons soumis au gouvernement anglais, ne voient pas avec moins de terreur les efforts que font plusieurs habitans de la Grande-Bretagne, pour donner quelques lumières à leurs esclaves. Dans quelques colonies, ils ont repoussé ou condamné à mort des missionnaires qui venaient enseigner la religion chrétienne. Ils ont démoli, de leurs propres mains, le temple dans lequel des hommes asservis s'assemblaient, pour entendre la lecture de l'Évangile. Les mêmes hommes qui auraient cru s'avilir en posant eux-mêmes une pierre pour la construction d'un édifice, n'ont pas craint de déroger en se livrant à la destruction d'un temple (1).

(1) Voyez les débats de la chambre des communes d'Angleterre, du 23 juin 1825.

C'est encore ici un des effets de l'esclavage qu'il importe de faire remarquer. L'application des organes de l'homme à la création d'un ouvrage utile, est un acte avilissant, c'est un acte réservé à la population esclave. L'application des mêmes organes à la destruction d'un tel ouvrage, est au contraire un acte noble, quand cette destruction n'a pas pour but une plus grande utilité. Cette manière de juger est commune à presque tous les hommes qui sont ou qui se prétendent issus d'une race de maîtres, ou qui se sont affiliés à eux. Tel gentilhomme ou tel général qui se croirait déshonoré pour le reste de sa vie, s'il appliquait ses mains à exercer une industrie ou un commerce quelconque, croirait

Les maîtres se croyant intéressés à prévenir le développement des facultés intellectuelles de leurs esclaves, et ceux-ci n'ayant ni le désir, ni le moyen de s'éclairer, on conçoit qu'ils doivent être dans un état fort voisin d'un complet abrutissement. « De tels hommes, dit Robin, doivent avoir l'intelligence extrêmement bornée, et elle l'est en effet à un degré dont l'Européen prend difficilement la mesure. J'en ai vu ne pas pouvoir faire le compte de cinq à six pièces de monnaie; il est rare d'en trouver en état de dire leur âge, celui même de leurs enfans, ou de déterminer depuis combien d'années il sont sortis de leur pays, dans quel temps ils ont appartenu à tels maîtres, ou sont passés à tels autres. Avec si peu d'idées du passé, ils doivent en avoir beaucoup moins de l'avenir; aussi, ils sont d'une insouciance déplorable. Ils usent ou plutôt gâtent ce qu'ils ont de vêtemens particuliers, sans penser, s'ils en auront un jour besoin; ils brisent et détruisent ce qui se trouve sous leurs mains, avec la même insouciance; ce qui les flatte le plus, ils l'abandonnent ensuite avec la plus grande indifférence (1). »

avoir illustré sa postérité, s'il pouvait lui transmettre la preuve qu'il a incendié de ses propres mains une ville industrieuse et commerçante. Le chef-d'œuvre de M. Caton, au jugement de ses compatriotes, et de Plutarque, son historien, fut la destruction de Carthage.

(1) Voyage dans la Louisiane, tome III, ch. LXVII, p. 180 et 181.

Cependant, c'est par leurs esclaves que les colons font exercer toute espèce de métiers; mais, comment des métiers peuvent-ils être exercés par des hommes que tout concourt à rendre stupides? Qui peut se charger de les instruire dans les arts? Ce ne sont pas les maîtres qui les ignorent et qui craindraient de s'avilir en les exerçant; des esclaves sont donc dressés par d'autres esclaves. Celui qui enseigne n'a point d'intérêt à faire de bons élèves; ceux qui doivent être instruits n'ont aucun intérêt à rien apprendre, et le maître commun tend à les abrutir les uns et les autres. Comment pourraient-ils faire quelques progrès? « J'ai eu occasion d'en employer de plusieurs professions, dit le voyageur que je viens de citer, et je les ai toujours trouvés au-dessous de la médiocrité du talent, même pour le pays. La même chose qu'ils me faisaient deux fois, avait à chaque fois des imperfections particulières (1).»

(1) Voyage dans la Louisiane, tome III, ch. LXVII, p. 182 et 183. — Il est, dans quelques pays, et particulièrement au cap de Bonne-Espérance, des esclaves qui doivent être un peu moins mal habiles que les autres : ce sont ceux qui paient par semaine, à leurs maîtres, une somme déterminée, et qui jouissent, sous cette condition, de la faculté d'employer leur temps comme il leur plaît. Ceux-là doivent être moins misérables que les autres; on peut dire même que si un tel état leur était garanti, et si la somme qu'on exige d'eux était invariable pour eux et pour leur postérité, en peu de temps la position de la plupart d'entre eux serait de beaucoup préférable à celle des peuples qui se croient libres et qui se voient arracher annuellement, sous le nom d'im-

Il résulte des faits qui précèdent, 1° que si l'esclavage ne vicie pas toujours les maîtres dans la constitution de leurs organes physiques, il les empêche de les appliquer au perfectionnement des choses que la nature a mises à notre disposition ; 2° que si, dans quelques circonstances, il favorise le développement intellectuel des individus de la même classe, en tout ce qui est propre à étendre l'empire de l'homme sur ses semblables, il arrête le développement des mêmes facultés sur tout ce qui peut étendre l'empire de l'homme sur la nature; 3° qu'il vicie les hommes qui appartiennent à la classe des esclaves, dans la constitution de leurs organes physiques, et les met dans l'impuissance d'en faire aucun emploi avantageux, soit pour eux-mêmes, soit pour les autres; 4° enfin, qu'il est un obstacle invincible au développement des facultés intellectuelles de la même classe de la population.

pôts, la moitié de leurs revenus. Si Guillaume-le-Conquérant, par exemple, s'était déclaré propriétaire légitime de tous les hommes qui habitaient le sol de l'Angleterre; s'il les avait soumis à la même obligation à laquelle plusieurs colons soumettent leurs noirs, et si lui ni ses successeurs n'avaient jamais augmenté cette obligation, n'est-il pas évident que les plus pauvres seraient aujourd'hui moins imposés qu'ils ne le sont ; que la plus grande partie de la population serait depuis long-temps devenue assez riche pour se racheter, et qu'elle n'appartiendrait plus qu'à elle-même? mais les domaines de la couronne sont inaliénables !

CHAPITRE VI.

De l'influence de l'esclavage sur la partie de la population qui tient le milieu entre les maîtres et les esclaves.

Ayant exposé les effets que l'esclavage produit sur la constitution physique et sur les facultés intellectuelles des maîtres et des esclaves, il me reste à faire voir les effets que la même cause produit sur leurs mœurs ; mais avant que de me livrer à cette exposition, il est nécessaire de déterminer comment la partie de la population qui se trouve placée entre les maîtres et les esclaves, est affectée par l'existence de l'esclavage.

L'esclavage a toujours eu pour effet d'avilir le travail de l'homme sur les choses, et il est impossible que le travail soit avili, sans que le mépris dont il est l'objet se répande sur les travailleurs. Partout où la servitude existe, elle a donc pour effet de faire tomber les hommes qui ne peuvent vivre qu'en exerçant quelque industrie, dans un état d'abjection analogue à celui dans lequel se trouvent les esclaves.

L'esclavage produit un autre effet pour les hommes de cette classe : elle les met dans l'im-

possibilité de trouver une occupation constante et régulière. Il ne leur laisse à faire que ce qui ne peut pas être exécuté par la population asservie, et les réduit par conséquent à suppléer la classe la plus abjecte. Il leur permet, il est vrai, de devenir, comme soldats ou marins, les instrumens de l'ambition de l'aristocratie ; mais il ne laisse aucun travail pour les femmes qui ne sont point esclaves.

Les hommes libres qui, pour exister, ont besoin de travailler, se trouvent en concurrence, non avec des esclaves, mais avec leurs maîtres qui les louent pour s'en former un revenu. Or, ces concurrens appartenant à la classe aristocratique, ont mille moyens d'opprimer des ouvriers jugés méprisables et dénués de toute protection. Leur tendance la plus forte doit être de faire tomber au rang des esclaves tous ce qui reste d'ouvriers libres, afin de se débarrasser de leur concurrence. Peut-être est-ce à cette tendance qu'il faut attribuer les prêts que faisait à Rome la classe aristocratique, à la classe la plus pauvre. Tout homme qui n'avait pas le moyen de payer ses dettes devenant esclave, rien n'était plus aisé que de réduire les prolétaires en servitude.

Ces effets généraux de l'esclavage étant connus, il sera facile de voir comment ils ont agi partout où la classe la plus nombreuse s'est composée d'esclaves.

Dès les premiers temps de la république romaine, la population se trouva divisée en deux

grandes classes. Les fonctions civiles, militaires, et sacerdotales furent dévolues à la première qui formait l'aristocratie. Le soin des troupeaux, la culture des terres, les arts et le commerce furent dévolus à la seconde (1). Les Romains ne possédaient alors qu'un très-petit nombre d'esclaves : il fallait bien par conséquent que l'industrie fût exercé par des mains libres. Les esclaves ayant été multipliés par les conquêtes, les maîtres les employèrent à la culture des terres. Dès ce moment les cultivateurs libres commencèrent à disparaître des campagnes. Ils avaient tous disparu du sol de l'Italie vers la fin de la république. Par une suite naturelle de l'esclavage, l'intelligence de la population asservie ayant été réduite, aux moindres dimensions possibles, il fallut que les travaux de la campagne fussent réduits aux opérations les plus simples et les plus faciles. Les champs furent donc convertis en pâturages, et une population intelligente et libre fut remplacée par des troupeaux et par des captifs que leur qualité d'esclaves et de pâtres rendait doublement stupides.

Les habitans libres des campagnes avaient pu se réfugier à Rome ou dans quelques autres villes pour y chercher du travail, lorsque le soin des troupeaux et la culture des terres furent livrés à des étrangers faits captifs ; mais ils se trouvèrent

(1) Denys d'Halicarnasse, liv. II, § IX, et liv. IV, § XIII, t. I, p. 106 et 279.

sans ressource, lorsque l'aristocratie fit exercer à son profit, par les mains de ses esclaves, les arts et le commerce (1). Il n'y eut alors de moyens d'existence assurés que pour les maîtres et pour les hommes qui leur appartenaient. La classe nombreuse qu'on a désignée sous le nom de prolétaire, n'eut plus d'autre moyen de vivre que le pillage en temps de guerre, et en temps de paix le prix des suffrages, les emprunts et les distributions gratuites. L'aristocratie, en formant une population ouvrière dont elle disait avoir la propriété, avait donc enlevé tout moyen d'existence à la classe qui n'avait pas assez de fortune pour vivre dans l'oisiveté. Cette classe était immense, comparativement à l'aristocratie; dans le dénombrement qui eut lieu vers l'an 278 de la fondation de Rome, le nombre des citoyens, dit un historien, montait à cent dix mille hommes, sans compter les enfans, les valets, les marchands, les artisans, et une infinité d'autre petit peuple qui gagnait sa vie du travail de ses mains, *et auquel il n'était pas permis de négocier publiquement, ni d'exercer aucun métier. Il était difficile de soulager tant de monde, qui allait à trois fois autant que les citoyens mêmes* (2).

(1) On verra plus loin (chap. XVI), que l'aristocratie romaine s'était emparée de l'exercice de toutes les professions privées, par les mains de ses esclaves.

(2) Denys d'Halicarnasse, liv. IX, § XXV, tome II, p. 322. — A la fin de la république, le nombre d'individus qui recevaient dans Rome des distributions gratuites en blé, s'elevait

L'histoire de Rome offre des phénomènes qu'on ne trouve dans l'histoire d'aucun autre peuple : c'est une suite de séditions et de guerres causées par la dureté des créanciers et par une multitude de débiteurs insolvables. Comment des hommes destitués de toute ressource, qui considéraient le travail comme avilissant, et auxquels il n'était pas permis d'ailleurs de se livrer au commerce et à l'industrie, trouvaient-ils de l'argent à emprunter? Comment un débiteur, maltraité par son créancier, pouvait-il exciter une sympathie telle, qu'il lui suffisait de se montrer pour causer une insurrection? Cela s'explique aisément : tout débiteur insolvable pouvait être réduit à l'esclavage, et non-seulement lui, mais encore ses enfans (1). Les grands, qui possédaient exclusivement des richesses, étaient

à trois cent vingt mille. Suivant Suétone, César réduisit ce nombre de près de moitié. (Suét. cap. XLI.) Deux causes fort étrangères au développement de l'industrie, expliquent cette réduction. La première est le nombre immense de Romains tués dans les guerres civiles qui eurent lieu à la fin de la république. Le dernier dénombrement qui avait été fait avant ces guerres, avait porté le nombre des citoyens à trois cent vingt mille; celui qui eut lieu quand elles furent terminées, ne porta ce nombre qu'à cent cinquante mille. (Plutarque, Vie de César, p. 888.) La seconde cause de la réduction des distributions gratuites, fut la déportation d'un nombre immense de familles pauvres dans les villes dont la guerre avait moissonné les habitans : c'est au moyen de semblables déportations que l'aristocratie formait des colonies.

(1) Denys d'Halicarnasse, liv. VI, § XXVII et XXIX.

intéressés à capter par des prêts ou des dons les suffrages de la multitude. L'aspect d'un débiteur outragé rappelait à la classe qui tenait le milieu entre l'aristocratie et ses esclaves, qu'elle ne s'appartenait plus, et que les grands auxquels elle s'était vendue en empruntant, pouvaient exercer, sur la plupart des personnes dont elle se composait, des cruautés semblables à celles dont on lui montrait des marques.

Les hommes qui se sont constitués les défenseurs de la partie la plus nombreuse de la population, ont été, dans tous les temps, l'objet de tant d'accusations de la part des oppresseurs et de leurs satellites, que nous sommes naturellement disposés à flétrir leurs discours et leurs plaintes du nom de déclamations. On pourrait donc croire que Tibérius Gracchus exagère les misères du peuple romain, quand il dit que les bêtes sauvages qui sont en Italie, ont au moins leurs gîtes, leurs tannières, leurs cavernes, où elles peuvent se retirer; tandis que les hommes qui combattent et meurent pour la défendre, n'y possèdent autre chose que l'air et la lumière, et sont contraints d'aller, errant çà et là, avec leurs femmes et leurs enfans, sans séjour et sans maison où ils puissent se loger (1). Mais, lorsque nous voyons les sénateurs eux-mêmes déclarer en plein sénat qu'il y a deux peuples dans Rome, l'un gou-

(1) Plutarque, Vie de Gracchus, p. 995. — Voyez Denys d'Halicarnasse, liv. x, § xxxvii, tome II, p. 424.

verné par l'indigence et la bassesse, l'autre par l'abondance et par l'orgueil (1); lorsque nous voyons César repeupler Corinthe, Carthage et plusieurs autres villes avec des Romains qui n'avaient point de retraite, et envoyer jusqu'à quatre-vingt mille citoyens au-delà de la mer en une seule fois (2), il est difficile de ne pas croire à l'excessive misère à laquelle la multiplicité des esclaves avait réduit la partie de la population qui n'appartenait pas à la classe des maîtres (3).

L'esclavage eut donc pour effet chez les Romains, de priver de travail les hommes qui n'étaient ni maîtres ni esclaves. Il avilit tous les travaux utiles, et fit disparaître des campagnes les hommes libres qui les cultivaient. Il mit les habitans des villes dans l'impossibilité de prati-

(1) Denys d'Halicarnasse, liv. x, § xxxvii, tome II, p. 36.

(2) Suétone, Vie de César, ch. xlii, p. 139. — Plutarque, Vie de César.

(3) Non-seulement il résulte du témoignage direct des historiens, que la partie de la population qui n'appartenait ni à la classe des maîtres ni à celle des esclaves, était excessivement misérable; mais il eût été difficile qu'elle ne le fût pas, lorsqu'on voit que l'aristocratie possédait tout à la fois de grands capitaux et une multitude de bras pour les faire valoir. Crassus avait, selon le témoignage de Plutarque, cinq cents esclaves qui étaient tous maçons, charpentiers ou architectes. Il en avait, de plus, un très-grand nombre qui labouraient ses terres ou travaillaient à ses mines. « Mais, ajoute l'historien, son plus grand revenu venait de ceux qui étaient lecteurs, écrivains, orfèvres, argentiers, receveurs, maîtres-d'hôtel, écuyers tranchans et autres officiers de table.»

quer les arts qui leur auraient donné le moyen de vivre sans nuire à personne. Il ne leur permit de s'exercer que dans l'art de la guerre, qui devait avoir pour résultat de multiplier le nombre des esclaves, d'accroître la puissance et l'orgueil de l'aristocratie, et d'augmenter leur propre misère.

L'esclavage ne produit pas chez les modernes, sur la classe de la population qui tient le milieu entre l'aristocratie et ses esclaves, des effets aussi désastreux que ceux qu'il produisit chez les Romains. Chez les anciens, un peuple voyait toujours dans un autre peuple un ennemi : les émigrations ne se faisaient que les armes à la main. Chez les modernes, il peut y avoir inimitié entre deux gouvernemens, ou entre un gouvernement et une nation ; mais il ne peut pas exister de

(Plut., Vie de Crassus.) Si les arts et les métiers étaient exercés par des esclaves au profit de l'aristocratie, et si de plus elle avait la possession de toutes les terres qu'elle faisait cultiver par ses esclaves, quelles étaient les ressources qui pouvaient rester aux plébéiens ? En voyant de tels phénomènes, on conçoit fort bien pourquoi l'aristocratie prenait tant de peine pour avilir les occupations industrielles, et les faire déclarer indignes des hommes libres : c'était le moyen de s'en assurer le monopole, par les mains de ses esclaves.

Dans la partie méridionale des Etats-Unis d'Amérique, les individus qui ne sont ni maîtres ni esclaves, émigrent dans les états où les travaux sont faits par des mains libres, et vont se louer comme domestiques. Fearon, 2 th. report, p. 57 et 58. — Larochefoucault-Liancourt, deuxième partie tome IV, p. 293 et 294 ; tome V, p. 76, 77 et 78; troisième partie, tome VI, p. 86 ; tome VII, p. 54.

guerre entre deux nations civilisées. Un individu qui entend la langue d'un peuple étranger, peut aller s'établir sur son territoire et y exercer son industrie. S'il est exposé à quelques vexations de la part du gouvernement, il n'a du moins rien a redouter de la population. Il est, de notre temps, un grand nombre de peuples chez lesquels on ne trouve plus d'esclaves. Un homme qui n'est ni maître, ni esclave, et qui est atteint dans son pays par les effets de l'esclavage, peut donc aller s'établir dans un pays où il n'a pas à craindre les mêmes maux.

Dans la partie méridionale des États-Unis, les individus qui ont besoin, pour exister, de se livrer à quelque genre d'industrie, quittent le pays, et se réfugient sur des terres cultivées par des mains libres, aussitôt qu'ils en ont les moyens. Ceux mêmes qui ont quelques petites propriétés se hâtent de les vendre, pour aller en acheter dans des états où un homme libre peut travailler sans être avili (1). Dans ces états, les hommes de couleur ont encore à souffrir le mépris qui est attaché à leur teint; mais, en travaillant, ils ne se dégradent pas, ils ne se mettent pas au-dessous des blancs.

La désertion des hommes qui n'appartiennent ni à la classe des maîtres, ni à celle des esclaves, se manifeste de plusieurs manières; mais il n'en

(1) Larochefoucault-Liancourt, troisième partie, tome VI, p 198, 199, 200 et 201.

est aucune qui la démontre d'une manière plus frappante que l'aspect général du pays, et le grand nombre de personnes de couleur qu'on rencontre dans les états du nord. Dans la Caroline du sud, il n'y a ni classes, ni propriétés intermédiaires : tout est planteur ou esclave. Un planteur est sur sa plantation entouré de ses nègres, qui couchent dans de mauvaises cahutes près de sa maison. A quelques milles de là, un autre vit de la même manière, et puis un autre; enfin, toujours de même, tant que s'étend la partie basse de la Caroline du Sud (1).

Si le misérable état des noirs, dit Francis Hall, leur laissait le moyen de réfléchir, ils pourraient rire dans leurs chaînes, en voyant combien l'existence de l'esclavage a rendu le pays hideux. Les villages rians et l'heureuse population des états de l'est et du centre, sont remplacés ici par les équipages splendides d'un petit nombre de planteurs, et par une misérable population de noirs rampant dans de sales huttes ; car, après avoir traversé la Susquehanna, on ne rencontre presque plus de villages, mais seulement des plantations; ce seul mot en dit plus que des volumes (2).

Cependant, quoique les hommes pour lesquels le travail est un besoin, émigrent autant qu'ils le peuvent des pays cultivés par des esclaves dans les pays où le travail est exécuté par des

(1) Larochefoucault, deuxième partie, tome IV, p. 87.
(2) Francis Hall, p. 318-320.

mains libres, tous n'ont pas cette faculté. Dans les villes, il en reste plusieurs qui sont retenus par leurs habitudes, par l'espoir du gain, ou par l'impossibilité de se transporter ailleurs. La condition des personnes de cette classe, dit le voyageur que je viens de citer, est à peine préférable à celle des esclaves. Sujets au même mode de procédure, exposés à la même surveillance, privés des droits ou des priviléges des citoyens, environnés de piéges de tous les genres, légaux et illégaux, leur liberté paraît une moquerie ajoutée à l'oppression de la servitude. La loi déclare que toute personne de couleur est présumée esclave; et toutes les feuilles publiques sont des commentaires journaliers de cette injuste et barbare disposition. Elles annoncent tous les jours que des hommes de couleur ont été arrêtés sur le soupçon d'être esclaves; qu'ils ont été mis en prison, et que, si aucun propriétaire ne se présente, ils seront vendus pour payer leur dépense (1).

Dans les Colonies Françaises, il a été plus difficile à la classe qui tient le milieu entre l'aristocratie et ses esclaves, d'échapper à l'influence de l'esclavage; cependant la même tendance à l'émigration s'y est manifestée, et il a fallu user de force ou d'autorité pour retenir dans les îles cultivées par des esclaves, les hommes de couleur libres. Par une ordonnance du 9 août 1777, l'entrée de la France est défendue à tous noirs,

(1) Francis Hall, p. 424, 426.

mulâtres ou gens de couleur : elle ne permet l'embarquement que d'un au plus *avec caution pour le retour*. Un arrêté pris par Bonaparte, le 13 messidor an X, a renouvelé la prohibition d'une manière absolue. Des dispositions semblables ont été faites par les gouvernemens des autres nations qui ont possédé des colonies.

Dans tous les pays où la masse de la population se divise en maîtres et en esclaves, les individus qui n'appartiennent ni à l'une, ni à l'autre de ces deux classes, n'ont donc qu'une existence précaire, et ne peuvent presque pas sortir de l'indigence. Le service de l'intérieur des maisons et les travaux de la campagne étant faits par des individus asservis, il ne reste pour les ouvriers libres que des travaux accidentels. Les arts ne peuvent être une ressource pour eux, soit parce que l'existence de l'esclavage en empêche le développement, soit parce que les maîtres s'en attribuent le monopole au moyen de leurs esclaves. Ils sont condamnés à une éternelle indigence, d'abord par l'opinion qui avilit les hommes laborieux, et ensuite par l'impossibilité de se livrer à aucune occupation lucrative. Lorsque, dans un tel pays, des individus de la classe des maîtres tombent dans la misère, ils ne peuvent presque plus en sortir, à moins que ce ne soit par des conquêtes ou des concussions. (1)

(1) Adam Smith a observé que l'industrie fuit les lieux qui ont la résidence habituelle des grands, et que, par consé-

quent, la population y est paresseuse, dissolue et pauvre. La cause de ce phénomène est la même que celle qui existe dans les lieux où l'esclavage domestique est établi; c'est le mépris attaché au travail de l'homme sur la nature, et l'honneur accordé à l'exploitation d'un peuple asservi. Smith's Inquiry book II, ch. III, vol. II, p. 10, 11 et 12.

FIN DU TROISIÈME VOLUME.

TABLE DES CHAPITRES

DU TROISIÈME VOLUME.

SUITE DU LIVRE TROISIÈME.

CHAP. XXXIV. — Des rapports observés entre les moyens d'existence et l'état social des peuples d'espèce caucasienne du sud-est de l'Asie. 1

CHAP. XXXV. — Des rapports entre les moyens d'existence et l'organisation sociale de quelques peuples d'espèce caucasienne de la partie orientale de l'Afrique. — Du régime constitutionnel chez les Abyssiniens. — Des mœurs de quelques peuples nègres. 22

CHAP. XXXVI. — Des rapports observés entre les moyens d'existence et l'organisation sociale de quelques peuples d'espèce caucasienne du nord-ouest de l'Afrique. 47

CHAP. XXXVII. — Des moyens employés par une aristocratie militaire d'espèce caucasienne pour exploiter une population conquise. 65

CHAP. XXXVIII. — Des relations observées entre l'aristocratie militaire et la classe industrieuse, chez les peuples d'espèce caucasienne du nord-ouest de l'Afrique. 81

CHAP. XXXIX. — De l'influence de l'aristocratie militaire sur la prospérité publique chez des peuples d'espèce caucasienne du nord-ouest de l'Afrique. 95

CHAP. XL. — Des richesses laissées à la classe laborieuse par l'aristocratie militaire, chez les peuples d'espèce caucasienne du nord-ouest de l'Afrique. 110

Chap. XLI. — De l'influence de l'aristocratie militaire sur les mœurs des diverses classes de la population dans le nord-ouest de l'Afrique. 118

Chap. XLII. — Parallèle entre les populations qui occupent la partie inférieure du bassin du Nil, et celles qui occupent les parties supérieures. — Révolution produite par la destruction des Mameloucks. 134

Chap. XLIII. — Des causes qui produisent les vices observés chez les peuples du nord-ouest de l'Afrique. 147

Chap. XLIV. — Des rapports observés entre les moyens d'existence et l'organisation sociale des peuples d'espèce caucasienne de la côte septentrionale d'Afrique. — Parallèle entre ces peuples et ceux de même espèce situés sous un climat plus chaud, sur le même continent. 153

Chap. XLV. — Esquisse des mœurs de quelques peuples du nord de l'Europe. 163

Chap. XLVI. — Parallèle entre les peuples de diverses espèces, placés dans des circonstances semblables. — Conclusion de ce livre. 183

LIVRE QUATRIÈME.

Des premiers objets sur lesquels se développent les facultés humaines. — Des rapports qui existent entre la distribution des diverses espèces d'hommes sur la surface du globe, et la distribution de leurs moyens d'existence. — De la division naturelle des peuples. — De l'influence qu'exercent sur la civilisation, la nature et la position du sol, la direction des eaux et la température de l'atmosphère. — Parallèle entre les peuples de diverses espèces, et entre les peuples barbares et les peuples civilisés. — Du développement de quelques facultés particulières chez les diverses espèces d'hommes. — Des causes de ce développement. — De l'origine de l'esclavage. 197

CHAP. Ier.—Des premiers objets sur lesquels les facultés humaines se développent. 197

CHAP. II. — Des rapports qui existent entre la division des nations sur la surface du globe, et la division des moyens d'existence qui leur sont offerts par la nature. 207

CHAP. III.—De l'influence des lieux et du climat sur les peuples d'Afrique. 223

CHAP. IV. — De l'influence des lieux et du climat sur les indigènes de la terre de Van-Diemen et de la Nouvelle-Hollande. 232

CHAP. V.—De l'influence des lieux et du climat sur quelques peuples d'Asie. 246

CHAP. VI. — De l'influence des lieux et du climat sur les indigènes de l'Amérique septentrionale. 253

CHAP. VII. — De l'influence des lieux et du climat sur les indigènes de l'Amérique méridionale. 261

CHAP. VIII. — De l'influence des lieux et du climat sur les peuples d'espèce malaie du grand Océan. 274

CHAP. IX. — De l'influence des lieux et du climat sur quelques-uns des peuples de l'Europe. 281

CHAP. X. — De l'influence des lieux et du climat sur la prospérité de la nation anglaise.. — Suite du précédent. 295

CHAP. XI. — Du développement de quelques facultés particulières chez des peuples de diverses espèces. 305

CHAP. XII. — Du développement de quelques facultés particulières chez des peuples de diverses espèces. — Suite du précédent. 317

CHAP. XIII. — Des causes du développement de quelques facultés particulières chez des peuples de diverses espèces. 331

CHAP. XIV. — Des effets du développement de quelques facultés particulières chez des peuples de diverses espèces. — Des causes de l'asservissement des peuples agriculteurs par des peuples nomades.—Origine de l'esclavage. 353

Chap. XV. — Des avantages attribués à l'état de barbarie sur l'état de civilisation. — Système de J.-J. Rousseau. 369

Chap. XVI. — Des rapports observés entre les diverses espèces dont le genre humain se compose. 382

Chap. XVII. — Des rapports observés entre les diverses espèces. — Suite du précédent. 394

Chap. XVIII. — Des erreurs de quelques écrivains sur les rapports qui existent entre les diverses espèces d'hommes. 409

Chap. XIX. — De quelques autres erreurs sur les rapports qui existent entre les diverses espèces d'hommes. — Suite du chapitre précédent. 430

Chap. XX. — Des rapports entre le développement des facultés intellectuelles des peuples de diverses espèces, et le perfectionnement de leur industrie et de leurs mœurs. — Conclusion de ce livre. 442

LIVRE CINQUIÈME.

De l'esclavage domestique considéré dans les faits qui le constituent, et dans les effets qu'il produit, sur les facultés physiques, intellectuelles et morales des diverses classes de la population, sur la richesse, la nature du gouvernement, et sur les relations des nations entre elles. — De quelques genres d'associations qui se rapprochent de l'esclavage. 451

Chapitre Ier. — De l'importance du sujet de ce livre dans l'état actuel des nations. Id.

Chap. II. — Nature des divers genres d'esclavage domestique. 469

Chap. III. — De l'influence de l'esclavage sur la constitution physique des diverses classes de la population. 482

Chap. IV. — De l'influence de l'esclavage domestique sur les facultés intellectuelles des maîtres et des esclaves. 492

Chap. V. — De l'influence de l'esclavage sur les facultés industrielles des maîtres et des esclaves. 500

Chap. VI. — De l'influence de l'esclavage sur la partie de la population qui tient le milieu entre les maîtres et les esclaves. 523

FIN DE LA TABLE DU TROISIÈME VOLUME.

a39003 008331968b

DATE DUE

DEC 12 2006.			
APR AVR 11 2007			

CAT. NO. 1137